This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932948 4

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

COMTE LAVALLETTE.

TOME SECOND.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

COMTE LAVALLETTE,

AIDE-DE-CAMP DU GÉNÉRAL BONAPARTE,
CONSEILLER-D'ÉTAT ET DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES POSTES
DE L'EMPIRE;

PUBLIÉS PAR SA FAMILLE ET SUR SES MANUSCRITS.

TOME SECOND.

(1800 — 1829.)

PARIS,
H. FOURNIER JEUNE, LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, N° 14.

1831.

THE
NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
10165
Astor, Lenox and Tilden
Foundations.
18

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

COMTE LAVALLETTE.

CHAPITRE PREMIER.

Sensation produite par la révolution du 18 brumaire.— Le premier consul m'envoie en mission à Dresde. — Mon voyage à Berlin en 1801. — Le premier consul me rappelle à Paris.— La machine infernale.— Conspiration de Georges et Pichegru. Jugement du duc d'Enghien.

L'EXPULSION de l'ancien gouvernement ne causa aucun regret. Les formes de cette expulsion donnèrent de l'inquiétude; la nation ne s'y était pas encore accoutumée, malgré toutes les

violences des gouvernemens précédens. Elle ne perdit pas de vue le but auquel tous ses efforts tendaient depuis douze ans : l'établissement de la liberté, fondée sur des lois solides et respectées. Elle ne trouvait dans la nouvelle constitution aucune des garanties qu'elle cherchait; et quoique le premier consul la couvrît de sa gloire et la rassurât sur son indépendance par son génie, elle désirait que la victoire eût pour résultat tous les avantages de la paix, et toutes les richesses de l'industrie et du commerce. Aussi, quand les journaux furent consultés sur le consulat à vie, l'immense majorité des citoyens manifesta son approbation d'une manière plus éclatante, parce que le magistrat à vie offrait une plus longue sécurité.

Une des premières opérations du premier consul fut d'envoyer de nouveaux agens diplomatiques à l'étranger. Il me confia le poste de Dresde *, avec ordre, aussitôt mon arrivée, d'écrire à Vienne que j'avais des pouvoirs de traiter d'un armistice, s'il paraissait plus convenable au cabinet de Vienne de s'adresser à moi. Les conditions de cet armistice avaient la forme de

* Voir aux pièces justificatives les nos 1 et 2.

préliminaires de paix. On sait que les événemens de la guerre sur le Rhin la firent signer après la bataille d'Hohenlinden gagnée par Moreau.

Ma mission en Saxe n'avait pour objet apparent que d'entretenir la bonne intelligence entre la Saxe et la France. Je remplaçais un homme de mérite : mais il était agent du Directoire, et cette qualité suffisait seule pour le placer dans une position embarrassée et peu agréable. Elle fut peu changée pour moi : l'électeur était encore officiellement en guerre avec la France, parce qu'il était membre de l'Empire, quoiqu'il eût depuis long-temps rappelé ses troupes. Il aurait fallu forcer les portes, et donner de l'humeur. J'en avais l'autorisation : mais cette manière de procéder ne me convenait point; et j'avais un tel respect pour le prince qui a rendu le trône si vénérable par ses vertus que je n'aurais jamais pu vaincre ma répugnance à lui causer le plus léger embarras : je ne le vis même pas. Je vivais dans un grand isolement à Dresde. Le climat ne convenait pas à la santé de ma femme, et cette inactivité me déplaisait; et quand je reçus la nouvelle de la bataille de Marengo, à la joie qu'elle me causa, se mêla une profonde tristesse, en réfléchissant que la

carrière militaire se fermait pour moi, et qu'il ne me serait bientôt plus permis de penser ni à la gloire ni à aucun avancement. Je trouvai cependant une sorte de dédommagement dans la permission d'aller passer le carnaval de 1801 à Berlin.

A Leipsick et à Dresde vivaient beaucoup d'émigrés auxquels la généreuse bonté de l'électeur avait conservé un asile et des bienfaits; mon arrivée jeta d'abord l'alarme dans ces petites colonies. Mon prédécesseur n'avait pu les protéger beaucoup, mais il avait écarté du moins la persécution. Ils s'imaginèrent qu'un aide-de-camp du général Bonaparte allait les faire chasser du seul asile qui leur restait. Je m'attachai à les rassurer; il est vrai que j'eus peu de mérite dans l'accomplissement de cet acte d'humanité. Par sentiment, j'avais du penchant à voir seulement en eux des compatriotes malheureux, et qui n'étaient plus dangereux depuis qu'ils n'avaient plus les armes à la main contre leur patrie; mais j'avais reçu un ordre formel du premier consul de favoriser la rentrée de tous ceux qui paraîtraient n'apporter en France que des sentimens de paix. Je ne fis point de distinction, et pendant douze ans je n'ai point eu

à m'en repentir. J'oublie que quelques-uns ont repoussé, en 1814, la reconnaissance qu'ils me devaient comme un outrage. Pendant ces douze années, du moins, le gouvernement impérial ne leur a point déplu; la plupart d'entre eux ont sollicité et obtenu des emplois.

Nous descendîmes à Berlin chez le général Beurnonville, ambassadeur de France. Ses aimables attentions, sa délicate amitié ajoutèrent aux plaisirs dont cette ville était le brillant théâtre cette année. Pendant mon séjour la paix fut signée avec la Russie; et ce fut un spectacle assez curieux de voir le brusque empressement des Russes à se rapprocher de nous, quand peu de jours auparavant un des membres du corps diplomatique n'aurait pas osé danser à la même contredanse où paraissait une femme parce qu'elle était Française. J'eus l'honneur d'approcher souvent de la reine, plus respectable encore par ses vertus qu'admirable par sa beauté. Il est impossible de voir unies une beauté plus touchante, et une dignité plus majestueuse.

La simplicité de sa vie ajoutait encore un caractère plus sacré aux sentimens de vénération qu'on aimait à lui rendre. Nul éclat, nul entourage; tous les jours on la rencontrait dans

homme si grand à tant de titres, et surtout de l'attaquer dans sa gloire la plus légitime, tout cela n'est ni d'un ami de son pays, ni d'un prince, ni d'un homme de bon sens.

L'armistice avec l'Autriche fut signé le 4 nivôse, et, comme le premier consul me l'avait promis, je fus rappelé promptement à Paris. Quand j'y arrivai, je trouvai encore tout le monde ému de l'affreux événement de la machine infernale. Cet abominable attentat donna la mesure de la haine que la maison de Bourbon avait conçue contre Bonaparte. Il appartient tout entier aux princes; car en 1814 les émigrés, maîtres alors du terrain, s'en vantaient assez hautement et donnaient complaisamment des détails sur les moyens employés. Limoelan, Carbon et Saint-Réjant étaient tous trois des Vendéens arrivés d'Angleterre pour cette honnête expédition. Limoelan échappa, et l'on n'a plus entendu parler de lui; Saint-Réjant se sauva également, et fut repris ensuite avec George. Je dirai plus tard quels indices le firent reconnaître.

Je comptais, en arrivant près du premier consul, reprendre mon service d'aide-de-camp; il n'en fut pas ainsi: cependant, après quelques jours passés à la Malmaison, le premier consul

me fit dire par Duroc qu'il était dans ses intentions que j'entrasse dans l'administration; et le lendemain je lus dans le Moniteur que j'étais nommé administrateur de la Caisse d'Amortissement. Cette nomination faite sans me consulter, et dont j'apprenais la nouvelle par un journal, me donna beaucoup d'humeur; j'avais contre l'administration et la vie habituelle de Paris une répugnance que la catastrophe de 1815 n'a que trop justifiée. J'allai déclarer à M. Maret, secrétaire d'état, que je ne voulais pas de cet emploi, et que je préférais l'obscurité à un emploi pour lequel je ne me sentais que du dégoût. A cinq heures je me rendis aux Tuileries pour y dîner, comme à l'ordinaire. Le général Lannes, qui était de service, avait appris mon refus; il vint à moi, l'approuva, et m'encouragea. « Il veut, » me dit-il, « éloigner ses fidèles amis; nous verrons ce qu'il y gagnera. » L'encouragement du général n'ajouta rien à ma résolution, que je croyais bien prise. Le premier consul passa pour dîner, et, m'apercevant, me prit dans une embrasure de fenêtre. Il me dit: « Vous ne voulez pas entrer dans l'administration publique? — Non, » lui répondis-je assez sèchement. — « Eh bien! vous ferez comme il vous

plaira; je ne veux plus entendre parler de vous. » Et il me quitta. C'est le seul mot dur que j'aie reçu de lui, mais il me traversa le cœur. Je me retirai furieux, en donnant tout au diable. Trois jours après, ne me voyant plus, il m'envoya Clarke et Eugène pour me chapitrer et m'ordonna de l'aller trouver. J'y allai; et l'enchanteur s'y prit si doucement que j'acceptai. Il m'apprit alors que son intention avait été de me nommer directeur-général des postes, à la place d'un homme qui était la créature de M. de Talleyrand, mais que, son secret ayant été connu, il avait rencontré une opposition qu'il voulait tourner, et qu'il s'y prendrait mieux. Alors il n'était pas encore le maître en tout. Effectivement, peu de mois après, je reçus l'ordre de m'emparer de la poste. J'y entrai avec dégoût. J'ai rempli mon devoir pendant treize ans avec un dévouement et un zèle qui n'ont pas suffi pour me rendre heureux, et dont j'ai été bien cruellement puni en 1815.

En prenant les rênes de cette administration, j'y trouvai la funeste habitude établie de livrer à la police de tous les coins de la France les lettres qu'elle réclamait comme suspectes. Je détruisis violemment cet abus, en éloignant de l'administration ceux des directeurs qui l'avaient

commis; et du moins les secrets des citoyens ne furent plus prostitués à la pire espèce des hommes. Je pris le parti bientôt de trancher toute communication avec Fouché; il ne me l'a jamais pardonné.

Le gouvernement cependant recevait l'approbation de la France entière. Son nouveau système d'administration était plus approprié à l'esprit national. Les magistrats avaient été pris dans les classes éclairées de la société; le désir de plaire et le besoin d'être aimés guidaient tous les fonctionnaires. La politesse de toutes les convenances d'un état civilisé avaient remplacé tous les formes brutales de la république. L'ordre commençait à renaître partout. Le premier consul avait promis la paix; elle venait d'être donnée, avec toutes les apparences d'une longue durée.

La France était fière de son premier magistrat, et sa gloire était portée au plus haut degré. Aux conquêtes de la révolution venaient d'être ajoutée toute l'Italie septentrionale : brillante conquête qui enchantait la nation, et qu'elle a toujours été destinée à payer si chèrement. La paix avec l'Angleterre mit le comble à la joie publique. L'imagination ne mettait plus

de bornes à la prospérité nationale, et tous ces rêves allaient se réaliser. L'expédition de Saint-Domingue, confiée à des hommes trop faibles, et qu'il n'aurait peut-être pas fallu entreprendre, fut un échec, et le renouvellement de la guerre avec les Anglais un malheur : mais la France était pleine d'énergie et partageait l'audace et le bonheur de son chef; elle ne craignait que le malheur de le perdre : et ce que n'avait pu le sort au milieu des dangers de la guerre, les princes de la maison de Bourbon le tentèrent encore une fois, et faillirent réussir. Des casuites habiles parviendront peut-être à concilier les maximes de l'Evangile et les inspirations de la pitié avec la résolution du plus grand des crimes, celui de l'assassinat. Quoi qu'il en soit, les princes commandèrent cet assassinat, entrèrent dans tous les détails de l'exécution, désignèrent la victime, et l'un d'eux envoya pour les consommer ses serviteurs les plus fidèles et ses amis les plus dévoués.

C'est en 1804 que cet événement eut lieu. Depuis quelque temps le premier consul, qui se faisait traduire avec soin les journaux anglais, était étonné de n'y plus trouver d'invectives ni de menaces contre lui; ce silence lui parut suspect,

et une nuit qu'il était tourmenté par l'insomnie, il se leva, et, cherchant dans les rapports de la police qu'il avait reçus plusieurs mois auparavant, il y trouva qu'un homme, appelé *Querelle* avait été arrêté sur les côtes de Normandie avec deux autres individus, et qu'ils avaient été gardés en prison depuis cette époque, fortement soupçonnés d'être des chouans et d'arriver d'Angleterre pour quelque dessein sinistre. Il envoya l'ordre à l'instant de faire mettre ces jeunes gens en jugement. Ils furent probablement convaincus, car ils furent condamnés à mort. Le commandant de cette division envoya le jugement, pour être exécuté, au chef de l'état-major. Celui-n'ouvrit la lettre que dans la nuit, au sortir du bal, et dormit dessus. Si l'ordre avait été donné et exécuté par conséquent à sept heures du matin, il est probable que la nuit emportait le secret de ces malheurs. Mais, dans la matinée, toutes les horreurs du supplice jetèrent l'épouvante dans l'âme de Querelle. A l'approche de l'heure fatale, il tomba dans des convulsions si violentes qu'on le crut empoisonné. Le médecin qui fut appelé chercha à l'encourager, et quelques demi-mots échappés à ce malheureux engagèrent ce médecin à envoyer près de lui

un homme adroit, qui saurait peut-être en tirer des aveux importans, si sa grâce pouvait lui être promise. On la lui promit. Au moment où ses compagnons allaient partir pour le supplice, ils l'exhortèrent à conserver sa fermeté. « Tu en diras plus que tu n'en sais, » lui dit l'un d'eux ; « la mort est si proche et si » prompte : encore un peu de courage ! » Il résista, et ses deux complices le quittèrent en haussant les épaules, et s'en allèrent tranquillement se faire fusiller. Querelle cependant avoua que plusieurs émigrés avaient dû partir d'Angleterre pour venir assassiner le premier consul : que George et quelques-uns de ses camarades devaient faire partie du complot. Il ne nomma pourtant pas le général Pichegru. Ce léger indice mit la police sur la voie des conspirateurs. Fouché n'était plus ministre de la police à cette époque ; ce département avait été réuni à celui de la justice. Union bizarre et généralement blamée, qui donnait au gouvernement un caractère de despotisme odieux : la justice soulevait son bandeau pour arrêter et le baissait pour juger. Mais tout l'édifice de Fouché était resté, et quoique le grand-juge Régnier ne sût pas en faire usage, peut-être parce qu'il en usait avec

répugnance, les chefs de la police mirent en œuvre tout leur savoir-faire. On apprit bientôt que M. de Rivière et le fils du duc de Polignac étaient arrivés à Paris, ils furent arrêtés, et avec eux une douzaine de misérables sicaires qui n'avaient pas même de réputation dans la Vendée: voleurs de diligence et noircis des crimes les plus vils et les plus odieux. Les aveux de quelques-uns de ces misérables annoncèrent que George était le chef de la conspiration. L'un des complices déclara qu'il avait vu dans la retraite de George un homme à qui ce chef portait un respect profond et qui en était traité avec une supériorité marquée. On supposa que c'était le duc d'Enghien, et Bonaparte envoya un aide-de-camp à Ettenheim, pour savoir ce que faisait le duc d'Enghien, et s'il s'absentait souvent de la résidence. L'aide-de-camp revint déclarer qué le duc faisait souvent des absences de six à douze jours et qu'on ignorait où il allait. On en conclut qu'il était venu à Paris incognito, et que c'était lui que George traitait avec tant de respect. Son arrestation fut décidée. Peu de jours après sa mort, Pichegru fut arrêté; et le nommé Picot, qui avait fait cette déclaration, confronté avec Pichegru, l'ayant reconnu pour être l'homme

qu'il avait voulu désigner, le premier consul, quand il l'apprit, frémit de désespoir : « Maudit » rapport! fatal aide-de-camp! » Pichegru arrêté, Bonaparte se décida à s'assurer du général Moreau. Le premier avait été trahi par le second avant le 18 fructidor. Bonaparte avait acquis la preuve matérielle que ces deux hommes s'étaient réconciliés par l'entremise d'un abbé David, qui était leur intermédiaire. Il ne la produisit pas cependant, et il fit bien. L'instruction du procès démontra jusqu'à l'évidence que George et ses amis s'étaient rendus à Paris pour assassiner le chef du gouvernement; que M. de Rivière, premier aide-de-camp de Monsieur, comte d'Artois, était du complot; qu'il avait été envoyé pour y participer et pour le diriger; que MM. de Polignac, attachés par affection et par leur naissance à la maison de Bourbon, étaient venus pour le même but; et qu'enfin, Pichegru et Moreau unis devaient profiter de l'attentat pour rappeler les Bourbons et les replacer sur le trône. Je dis profiter, parce qu'il paraît, par un mot de Pichegru, qu'il n'avait pas voulu être pour quelque chose dans l'assassinat d'un guerrier, à qui il devait au moins de la considération. En arrivant à Paris il vit George, et ayant appris

que l'assassinat n'était pas consommé, il lui dit avec beaucoup de hauteur : *Que signifient ces délais et ces précautions? A Londres vous ne calculiez rien. Tenez promptement votre parole. Je ne veux vous voir que lorsque tout sera terminé.* George effectivement, tout intrépide qu'il était, n'avait pas tout calculé en arrivant. Il resta cinq mois et demi caché dans Paris, et pendant ce long intervalle de temps la fortune ne lui avait présenté que deux occasions pour consommer son crime en calculant, avec les chances du succès, celles de son propre salut. Le premier consul était inattaquable aux Tuileries, et on ne pouvait le surprendre dans ses promenades, qui n'étaient pas réglées. L'assassiner au spectacle était devenu impossible depuis la tentative de la machine infernale; George ne pouvait donc exécuter son projet que pendant un de ses voyages, et encore au moment de son départ, cela n'était pas possible. L'armée était alors rassemblée à Boulogne. Le premier consul y fit deux voyages. Il partit de Paris, la première fois; je n'en fus instruit qu'à un bal que donnait le second consul, Bonaparte y vint. Il était dix heures; en se promenant dans les salons il m'aperçut, me fit un signe et j'allai l'attendre dans une pièce

CHAPITRE II.

Réflexions sur les causes de la mort du duc d'Enghien.—Suicide de Pichegru. — George est exécuté avec *neuf* de ses complices.— Assassinat de l'empereur Paul. — Couronnement.— La guerre continentale recommence.— Campagne d'Austerlitz. — Organisation d'un service général des estafettes. — Administration intérieure. — Mémoire prodigieuse de l'empereur.

La mort du duc d'Enghien eut en partie pour cause l'erreur dans laquelle le rapport de l'aide-de-camp jeta le premier consul; mais je dois dire qu'elle ne fut pas la seule. Il fut prouvé que le prince venait de temps en temps sur la rive gauche du Rhin, qu'il y avait des conférences avec

le maire de ***; qu'il descendait chez lui au village de ***, et il était raisonnable d'en conclure qu'il n'était pas étranger au complot de Pichegru. En effet, que devaient faire les conjurés, d'après leurs propres aveux et surtout ceux de leurs amis qui s'en vantent maintenant? Pichegru devait se jeter en Alsace pour y faire proclamer le roi et la faire déclarer pour les Bourbons; et Moreau, à l'armée des côtes, devait en faire autant. Comment Pichegru n'aurait-il pas appelé un prince de la maison de Bourbon qui vivait à sept petites lieues de distance; un prince, le seul qui eût une réputation militaire, qu'il s'était faite dans les départemens du Rhin, et dont la présence eût ému tous les cœurs et tous les courages?

Un autre motif, et le plus déterminant, vient du caractère de Bonaparte, de son impétuosité et de ce désir de vengeance qu'on pouvait bien appeler *vendetta corsica*. Il est vrai que ce sentiment était dans ce moment exalté au plus haut degré par ses ennemis.—« Qu'ils me jettent toute l'Europe sur les bras, » lui ai-je entendu dire quelques jours après, « c'est à moi à me défendre; l'attaque est légitime : mais qu'ils fassent sauter tout un quartier, que pour m'atteindre ils n'aient

pas craint de faire périr ou estropier plus de cent personnes, que maintenant ils m'envoient quarante brigands pour m'assassiner, cela est trop fort. Je leur ferai verser des larmes de sang. Ils apprendront à leurs dépens ce que c'est que de légitimer l'assassinat.» La vengeance n'est qu'une passion vulgaire, et cependant c'est la plus commune aux rois. Le premier consul était digne de s'élever au dessus d'elle. J'aurais voulu qu'il eût fait arrêter et condamner le duc d'Enghien; mais qu'il l'eût fait venir après le jugement, qu'il lui eût prouvé (et il le pouvait) qu'il avait conspiré contre lui, et qu'il l'eût renvoyé sur-le-champ en Angleterre. J'aime à croire que le prince avait un cœur trop noble pour ne pas être touché de ce trait de magnanimité; et si sa famille devait régner, Bonaparte n'aurait pas eu dans lui un ennemi, ni dans son cœur un reproche qu'il n'apaisera jamais. Au reste, on a fait de cette action la base de toute l'horreur qu'on a voulu inspirer à la France et à l'Europe contre lui. Mais, sans citer tous les princes, objets du respect des hommes, qui ont de telles fautes à se reprocher, le plus grand et le plus sage de nos écrivains, Montesquieu, n'a-t-il pas dit d'Alexandre: «Il brûla Persépolis et tua Clitus;

mais, » etc.? J'allai à Saint-Cloud peu de jours après le jugement. J'avais l'habitude, en attendant l'ordre d'entrer dans le cabinet du premier consul, de m'arrêter dans la bibliothéque avec un jeune homme nommé Ripaule, qui avait soin de ses livres. Il me raconta que la veille, sortant de cette pièce, il aperçut un buste du grand Condé placé dans un passage qui conduisait à son cabinet; il dit à Ripaule d'un ton brusque et d'une voix agitée : *Qu'on porte ce buste ailleurs.* L'arrivée du prince et sa mort furent connues en même temps dans le palais. Madame Bonaparte fondit en larmes, se jeta aux pieds de son mari pour obtenir grâce; il n'était plus temps. Sa belle-sœur, madame Élisa, lui écrivit une lettre que Fontanes avait faite : elle en reçut des reproches, mais sans aigreur. Caulincourt arriva de Strasbourg, et apprit la nouvelle de madame Bonaparte. Sa douleur fut si profonde qu'il se trouva mal. Je ne doute pas qu'il ne soit parfaitement étranger à l'arrestation du duc d'Enghien, et j'en ai pour caution l'acceptation qu'il a faite de la place de grand-écuyer. Caulincourt n'aurait pas voulu recevoir le prix du sang; son élévation tint uniquement à son mérite et à son dévouement pour le premier consul.

Ce fatal coup d'état avait à peine troublé le cœur de Bonaparte qu'il reçut un autre coup violent dans la mort de Pichegru. Il avait été arrêté, il fut interrogé et confronté. L'indigne conduite des subalternes envers lui, et la ruine entière de ses espérances, lui firent prendre la résolution d'échapper à toutes les horreurs en disposant d'une vie qu'il ne pouvait plus prolonger; et peut-être aussi la honte de s'être associé à un tel crime et de tels complices y entra-t-elle pour beaucoup. On le trouva mort dans la prison. C'est faire injure à Bonaparte et à Pichegru de croire que l'un a fait tuer l'autre. Il ne faut pas enlever à cette âme énergique la gloire d'avoir noblement échappé à ses ennemis. Il a fait sa retraite en brave, et si tous les détails qui ont été donnés ne suffisaient pas pour affranchir Bonaparte d'un tel meurtre, le caractère de Pichegru, bien connu par ceux qui l'ont approché, suffit seul pour qu'ils n'aient pas le plus léger soupçon.

Le jugement à mort qui condamna les autres, excita un sentiment de pitié générale; plus vivement senti par toute la famille du premier consul et par tous ceux qui lui étaient dévoués. C'était déjà beaucoup trop de sang versé, et ce fut à

qui se chargerait d'obtenir du souverain la grâce d'une des victimes. Madame Bonaparte se chargea de M. de Rivière et des Polignac. J'accompagnai madame Louis Bonaparte à Saint-Cloud, ayant à côté d'elle la fille de Lajolais; la mère du premier consul et madame Joseph, l'épouse du général Murat, et ses deux sœurs, se chargèrent de solliciter la grâce des autres. Quand j'arrivai à Saint-Cloud, le premier consul, en me voyant, me dit: « Que fait-on chez ma femme? — On y pleure, dis-je, et elle plus que les autres. Le spectacle est déchirant. » Je l'avais trouvé agité; son émotion devint visible. Il fit deux ou trois tours dans son cabinet, et dit: « Les misérables ont voulu m'assassiner; quelle lâcheté! » Et il sortit. Bientôt après les sœurs de M. de Rivière, les parentes des Polignac entrèrent, et, conduites par madame Bonaparte, tombèrent à ses pieds; il n'attendit pas un instant, et la grâce de MM. de Polignac et de Rivière fut accordée. George avait écrit au général Murat une lettre fort noble, dans laquelle il demandait non pas sa grâce, mais celle de ses compagnons; le général me la lut avec émotion. Il demandait cependant à se jeter le premier sur la côte d'Angleterre, si on voulait lui accorder la vie. « Ce n'était,

disait-il, que changer son genre de mort; mais elle serait du moins utile à sa patrie.» Cette lettre fut lue en conseil particulier; Bonaparte lui-même se montra disposé à lui pardonner. Mais on lui représenta que ces hommes avaient tué dans la rue des fonctionnaires publics, que ce double assassinat ne pouvait obtenir grâce; que ce serait ménager les assassins et décourager tous ceux chargés de le défendre; que George, homme assez obscur dans son parti, n'était après tout qu'un chef de brigands, fameux seulement par des actions atroces, et qu'enfin on ne devait punir personne, si celui-ci était épargné. Il périt avec neuf de ses complices; et le peuple, suivant son usage, alla voir cette tragédie, et chercher des émotions dans le supplice de gens qui avaient voulu lui rendre les Bourbons.

Cette conspiration avait fait sentir au premier consul qu'il fallait précipiter sa marche vers le trône. C'était le vœu de tous ceux dont l'ambition attendait des faveurs que la république ne pouvait pas donner. Bonaparte y trouvait non-seulement un abri, mais encore une étendue de pouvoir dont il avait besoin pour l'exécution et le succès de ses grands desseins, et c'était d'ail-

leurs le seul moyen de se concilier les souverains de l'Europe, que la république faisait trembler. Excepté l'Angleterre, qu'il fallait peu considérer comme une monarchie, surtout dans les relations extérieures, tous les autres souverains sentaient que les intérêts d'un monarque en France arrêteraient ce torrent d'idées républicaines et de mécontentement qui travaillait tous les peuples. Déjà la paix avait été faite avec tous, et elle avait été confirmée depuis le consulat. L'empereur Paul avait été plus loin. Sa haine contre les Anglais trouvait dans le premier consul un puissant auxiliaire; ces deux monarques cherchaient à signaler leur règne par de grandes actions, et leur haine commune contre les Anglais les avait beaucoup rapprochés. Il avait déjà été question d'une expédition dans l'Inde faite à frais communs. L'empereur Paul manqua de discrétion et périt. La découverte de ce secret contribua peut-être autant à sa mort que son despotisme exercé sur sa famille et sur ses courtisans.

Ce retour si habilement préparé de la république à la monarchie fut consacré par la plus grande solennité qui ait été offerte depuis mille années au monde chrétien. L'universalité des chrétiens désirait avec ardeur que le royaume de

France, après avoir donné le déplorable exemple de tous les scandales, donnât à l'univers le majestueux exemple d'un retour sincère à la religion chrétienne. Le pape, s'élevant au dessus de toutes les passions, de la haine et des préventions, et pénétré de la haute pensée que le chef de la France était dirigé par la providence, conclut un traité que dictèrent la sagesse, la politique et la sainteté de son ministère. Il ne dut pas résister au désir qui lui avait été manifesté de consacrer l'union de l'église et du trône par l'autorité de sa présence et les pompes du culte dont il était le souverain pontife. Il quitta Rome, et vint en France. Le premier consul le reçut à Fontainebleau, et la gravité la plus majestueuse présida à leurs rapports pendant tout son séjour en France. La cérémonie du couronnement fut la plus grande et la plus imposante des cérémonies qui ait imposé un caractère sacré à la légitimité des souverains. Le pape, vénérable vieillard, entouré de tous ses prélats, plus de cent prélats français consacrés par son aveu, les grands corps de l'état, tout le corps diplomatique de l'Europe, et l'assentiment universel de la France et de l'armée, ont donné à cet acte une légitimité que la maison de Bourbon ne pourra jamais affaiblir. Toutes ces puissances de ce

qu'il y a de plus légitime parmi les hommes n'ont peut-être pas été assez senties par l'empereur quand il a abdiqué à Fontainebleau. Sa résistance à une abdication l'aurait sans doute jeté dans les fers; mais que devait lui importer son avenir? il était persécuté comme souverain. Mais son fils ne pouvait perdre ses droits, et quoiqu'il n'ait abdiqué qu'en sa faveur, cet acte modifié fut sans valeur, parce qu'il n'était pas exprimé par son propre sacrifice. Je reviendrai plus tard sur cette réflexion.

L'Angleterre sentit promptement combien cette paix de la France avec tout le continent et avec elle-même allait lui être fatale. L'expédition de Saint-Domingue avait obtenu un commencement de succès. C'était une mauvaise opération et qui ne devait pas entrer dans les projets de l'empereur; mais le souvenir de la prospérité de Saint-Domingue, ses nombreux colons réfugiés en France et gémissant sur leur ruine, réclamaient de tous côtés la conquête de cette île : l'empereur céda à l'illusion générale et au désir d'employer sa marine, qui voulait partager la gloire nationale*. Le Directoire avait fait un mauvais choix

* Il est aisé de voir qu'il y a ici une légère erreur, ou plutôt une

et pris une demi-mesure; c'était beaucoup trop pour ne pas réussir. Le général auquel il avait donné le commandement de son expédition était un homme de peu de moyens, et qui joignait à une grande probité une complète médiocrité. Il ne réussit pas, et fut la victime de l'habileté des Noirs : on le chassa, on l'embarqua, emportant avec lui le caractère d'une dupe et la honte jetée sur le nom français. Le général à qui l'empereur confia la seconde expédition avait plus d'esprit et de talens que son prédécesseur; mais il avait à combattre, comme le premier, un climat dévorateur et une puissance accrue par le premier succès. Il faut le dire aussi : la liberté, avec toute son énergie, tous ses avantages, toutes ses espérances, avait donné aux Nègres, déjà organisés et fiers d'un premier succès, une force et une habileté dont on ne pouvait plus triompher. Le général en chef mourut victime du climat, et quoiqu'il eût envoyé en France Toussaint-Louverture, le chef du pays, il succomba sous l'é-

transposition. L'expédition de Saint-Dominique eut lieu avant l'élévation du premier consul au trône impérial : elle est de l'année 1802, et Toussaint-Louverture mourut au fort de Joux le 14 avril 1803.

nergie nationale et sous les avantages de la position de ses ennemis.

L'Angleterre saisit donc le moment du doute sur le succès de l'expédition pour rompre la paix; M. Pitt, accoutumé à fouler aux pieds les droits et les conventions les plus sacrés, recommença la guerre sans déclaration, s'empara des bâtimens de commerce, ruina tous les négocians, et mit de nouveau le continent en feu. La Russie et l'Autriche unies reprirent de nouveau les armes. L'empereur partit des bords de l'Océan vers l'Autriche, et fit cette admirable campagne qui se termina par la bataille d'Austerlitz. C'est à cette époque que je fis usage en grand du système des estafettes que l'empereur me commanda d'organiser et dont les bases lui appartiennent. Il avait senti les inconvéniens de faire parcourir à un seul homme d'énormes distances. Il arriva plusieurs fois que les courriers, excédés de fatigues ou mal servis, n'arivaient pas au gré de son impatience. Il ne lui convenait pas non plus de mettre entre les mains d'un seul homme des nouvelles dont la prompte réception pouvait avoir une influence grave et quelquefois décisive sur les événemens les plus importans. J'organisai donc par son ordre le service d'esta-

fettes, qui consistait à faire passer par les postillons de chaque station les dépêches de cabinet enveloppées dans un portefeuille dont nous avions, lui et moi, chacun une clef... Chaque postillon transmettait à la station suivante un livret où le nom de chaque poste était inscrit, et où l'heure de l'arrivée et du départ devait être relatée. Une amende et des peines sévères, suivant la récidive, punissaient la perte du livret et la négligence du maître de poste à inscrire l'heure de l'arrivée et du départ. J'eus beaucoup de peine à obtenir l'exécution de ces formalités, mais, avec une surveillance active et constante, j'en vins à bout; et ce service s'est fait pendant onze ans avec un succès complet et des résultats prodigieux. Je pouvais me faire rendre compte d'un jour de retard dans l'espace de quatre cents lieues; l'estafette partait et arrivait tous les jours de Paris, et aux points les plus éloignés, Naples, Milan, les Bouches du Cataro, Madrid, Lisbonne, et par la suite Tilsit, Vienne, Presbourg et Amsterdam. C'était d'ailleurs une économie relative; les courriers coûtaient par poste 7 fr. 50 cent., l'estafette ne coûtait pas 3 fr. L'empereur recevait le huitième jour les réponses aux lettres écrites à Milan, et le quinzième, de

Naples. Ce service lui fut très-utile; il fut, je puis le dire sans vanité, un des élémens de ses succès.

Cette campagne commença par un coup de foudre à Ulm: la Prusse en fut épouvantée, et se hâta de cacher ses premières démarches hostiles; Austerlitz fit plier les genoux à l'Autriche, et reculer les Russes étonnés. L'année suivante, la Prusse tomba à la bataille d'Iéna, et ajouta une nouvelle preuve à mille autres, qu'une monarchie pure n'est rien, si son chef n'est pas le plus habile homme de la nation. Cet événement prouve encore que la Prusse n'est point une nation forte: son souverain, épouvanté par la bataille perdue, courut chercher un auxiliaire dans le fond du Nord; et cette armée, où se trouvaient encore des élèves du grand Frédéric, avait perdu son ancienne énergie et jusqu'à l'enthousiasme de son ancienne gloire: elle se battit un jour, et le lendemain elle n'était plus qu'un ramas d'hommes sans discipline et sans énergie. Un seul sauva l'honneur de la monarchie et conserva des étincelles de ce feu sacré qui enflamme tous les courages; ce n'est pas un prince de la maison de Prusse, c'est Blücher; et sa marche sur Lubeck, je crois, et sa

courageuse défense donna aux Prussiens une haute leçon de courage dans l'adversité. C'est la plus noble et la plus importante leçon que les hommes et les nations puissent recevoir.

Ces deux années de triomphes ne donnèrent point à l'empereur l'idée de vaincre l'Europe pour en être le maître ou le président; son génie et son caractère la développèrent, car ces terribles conquérans du monde sont tous de la même famille : *le premier partout, ou périr.* Il avait passé quatre années de son consulat à discuter le Code civil, monument qu'on a déjà déchiré dans une de ses dispositions les plus graves, mais qu'on ne détruira pas tant que l'amour de la patrie et le sentiment de la civilisation présideront à nos destinées : dans l'intervalle de cette seconde guerre à la dernière, il s'occupa avec plus de soin de l'administration intérieure. Quelques désordres, plutôt l'œuvre de l'inexpérience que de l'improbité, s'étaient signalés pendant son absence. A son retour, il fit quelques déplacemens, rectifia quelques choix et donna à l'administration générale une impulsion vive mais constante. Sa mémoire étonnante le rendait maître non-seulement des choses par leur ensemble et, pour ainsi dire, par leur sommité, mais encore de tous les détails,

aussi ses entretiens étaient-ils fort dangereux pour les hommes qui n'étaient pas parfaitement au courant des choses qu'ils étaient chargés d'administrer. Cette application continuelle à toutes les affaires, et son excellente méthode de les classer dans sa tête, a mis le comble à ses succès. Il m'est arrivé souvent de ne pas être aussi sûr que lui des distances, et d'une foule de détails de mon administration, qu'il savait assez pour me redresser. Je tiens de M. de Talleyrand que, voyageant avec lui pour revenir de Boulogne à Paris, peu de jours après le départ de l'armée des côtes pour les bords du Rhin, l'empereur rencontra un peloton de soldats qui venaient rejoindre et qui était restés en arrière, et ne sachant où retrouver leur corps. Il lui suffisait de savoir le numéro de leur régiment pour leur donner une juste direction; il calculait avec rapidité le jour de leur départ, le chemin qu'ils avaient pris, et la route qu'ils avaient suivie, et leur disait : «Vous trouverez votre bataillon à telle étape.» L'armée était alors forte de deux cent mille hommes. L'ordre admirable qui régnait dans sa tête et sa mémoire prodigieuse, le faisaient aimer du soldat autant que respecter par les officiers de l'armée. On savait

qu'il n'oubliait pas le nom d'un brave, et il suffisait de lui rappeler une action où l'on s'était montré avec courage pour qu'il récompensât; et quand il promettait, il tenait constamment sa parole.

CHAPITRE III.

Campagne de 1809.—Projets de mariage et de divorce.—Signalée confidence du maréchal ***. — Désespoir de l'impératrice. — Douleur réelle de l'empereur.—Courage de Joséphine.—Abandon presque général.—Mariage.—Naissance du roi de Rome.

Je passe à la campagne de 1809. Le succès de la campagne de Wagram eut une influence sur les destinées de la France, moins parce que la paix fut encore une fois donnée au continent, que par l'alliance des deux couronnes. Les premières ouvertures du mariage de l'empereur avec l'archi-duchesse Marie-Louise eurent lieu à Vienne avec le

prince de Metternich, malgré les efforts d'un parti considérable qui repoussait cette alliance. Le premier soupçon m'en fut donné d'une manière singulière. L'empereur se trouvait assez embarrassé pour divorcer avec une femme qui méritait toutes ses affections, et dont les adorables qualités l'avaient rendue l'idole des Français : il n'était pas fâché de recevoir un exemple, qui fît assez de bruit dans le public, pour que le passage devînt moins difficile; du moins je l'ai toujours pensé ainsi. Le maréchal ***, le lendemain de son arrivée, vint me voir. Nous étions amis depuis long-temps; sa confiance en moi était sans bornes, et il me parla de sa femme en homme fort mécontent. Je l'ai toujours cru jaloux, et je crois qu'il a toujours manqué de justice envers elle. Après m'en avoir parlé avec chagrin et en homme qui ne voulait plus habiter avec elle, il me raconta un entretien qu'il avait eu avec l'empereur, à Vienne. L'empereur, lui parlant de ses chagrins domestiques, lui proposa de les terminer en faisant prononcer son divorce. « Vous n'aurez point d'enfant d'elle, lui avait-il dit; cependant vous devez désirer de ne ne pas laisser éteindre un nom comme le vôtre. Divorcez, et vous pourrez choisir dans les familles les plus élevées de la France

une femme qui donnera des successeurs à votre rang et à vos dignités. » Le maréchal, en me faisant cette confidence et en me demandant mon conseil, était aussi loin que moi de soupçonner le motif secret qui avait fait parler l'empereur. Je ne doutais pas de la sagesse de sa femme; elle avait des qualités fort estimables, et lui avait apporté une grande fortune : je lui conseillai de ne point prendre un parti qui pourrait lui laisser de longs regrets. Il suivit mon avis, et je crois qu'il fit bien. Peu de jours après, l'empereur revint de l'armée, et au bout de deux mois il alla s'établir à Fontainebleau. J'y allai moi-même presque aussitôt. A peine étais-je arrivé, que l'impératrice me fit donner l'ordre de me rendre par un escalier dérobé dans son appartement. Je la trouvai abattue, et le visage ému, altéré par la plus profonde commotion. « Fouché sort de chez moi, me dit-elle, et voici ce qu'il m'a dit : — Il faut, madame, que votre majesté donne à la France et à l'empereur un grand témoignage de votre dévouement. L'empereur doit laisser après lui des enfans qui puissent le continuer, et donner à la France une famille qui ôte aux Bourbons toute espérance de retour. Dix années de mariage ne permettent

plus à la nation et à l'empereur d'espérer des enfans de votre majesté. Vous êtes le seul obstacle, sous ce rapport, à la consolidation du bonheur de la France : daignez suivre le conseil d'un homme qui vous est dévoué. La situation singulière dans laquelle vous vous trouvez vous impose, au nom de votre gloire et de l'intérêt de tous, un grand sacrifice. Je sais combien il vous sera cruel; mais votre âme élevée saura s'y résigner. L'empereur ne le consommera pas : je connais son attachement pour vous. Soyez plus grande qu'il n'est grand, et donnez ce dernier gage de votre dévouement à la patrie et à l'empereur; l'histoire vous en tiendra compte, et votre place y sera marquée au dessus des femmes les plus illustres qui ont occupé le trône de France. — Je fus si déconcertée de ce discours, ajouta-t-elle, que je ne pus lui répondre que je réfléchirais à cette étrange proposition, et que je lui donnerais une réponse dans quelques jours. Conseillez-moi donc, me dit-elle, vous qui m'êtes attaché comme parent, et comme homme dévoué. N'est-il pas évident que Fouché est envoyé par l'empereur, et que mon sort est décidé ? Hélas! descendre du trône est peu de chose pour moi; qui sait plus que moi combien j'y ai répandu

de larmes? mais perdre en même temps l'homme à qui j'ai consacré mes plus chères affections, le sacrifice est au dessus de mes forces. » — Je pensai, avec l'impératrice, que Fouché avait été envoyé par l'empereur; mais cette étrange nouvelle m'avait surpris autant qu'elle, et je lui demandai quelques heures de réflexion pour lui répondre. Il ne me fallut pas de longues méditations pour être convaincu que, soit que la proposition eût été faite par ordre de l'empereur, soit que Fouché voulût avoir la gloire d'opérer un tel changement, elle présentait trop d'avantages pour être abandonnée, et que le sacrifice devait être consommé. Cependant je connaissais trop la tendresse de l'impératrice pour son mari pour n'être pas persuadé qu'elle n'irait jamais au devant du sacrifice. Je lui étais dévoué depuis long-temps, j'étais l'ami de son fils et le mari de sa nièce : il n'était donc pas convenable que je l'encourageasse dans un projet qui pouvait bien n'être que celui d'un ambitieux, et que je rompisse tous les liens qui m'attachaient à cette famille : et je ne parle pas ici des liens qui pouvaient m'être utiles, mais de ceux de l'amitié. Je me suis, d'ailleurs, toujours défié de cette sagesse humaine qui prétend gouverner les événemens

en les prévoyant. Il n'appartient qu'aux âmes les plus éclairées et les plus fortes de prévoir, encore se fourvoient-elles souvent. J'engageai l'impératrice à se taire sur cet objet, à voir venir l'empereur, et à déclarer à Fouché que son premier devoir était l'attachement à l'empereur, et le second, l'obéissance; qu'ainsi elle ne voulait plus entendre parler de cette affaire que par l'homme qui était le maître de sa destinée. Ce conseil lui convenait; elle le suivit. Mais la catastrophe ne tarda pas à éclater. Tout était sans doute conclu avec l'Autriche, lorsque l'empereur fit venir le prince Eugène d'Italie pour consoler sa mère au moment fatal de son divorce; et peu de jours après il tint un conseil particulier où furent admis, outre les grands officiers et les ministres, les membres de la famille. Il établit dans son conseil les motifs qui le décidaient, pour l'avantage de l'état, à chercher dans une autre union l'espérance perdue depuis longtemps de se donner une postérité directe. Il fit entendre ensuite qu'il était maître de choisir une nouvelle compagne soit dans la maison d'Autriche, soit dans la maison de Russie, soit dans les maisons souveraines d'Allemagne. Les grands officiers de l'empire et les ministres, proba-

blement instruits de sa secrète détermination, donnèrent leur opinion pour une princesse autrichienne. Le prince Eugène la partagea, et apporta pour principal motif la religion catholique dans laquelle l'archi-duchesse était née. Le roi de Naples se prononça pour une princesse russe, et motiva son opinion sur l'avantage que présentait cette union avec le souverain le plus puissant de l'Europe et le plus éloigné de la France; il combattit l'alliance avec l'Autriche par tous les inconvéniens dont l'histoire nous avait donné une triste expérience.—« Une alliance de famille, ajouta-t-il, n'a jamais donné à la France que des aubaines fâcheuses. La France sera obligée de supporter toutes les fautes de ce gouvernement, et d'en partager les pesans et dangereux fardeaux. Sa situation seule peut la décider à conclure une union que, dans ses idées de fierté, elle doit en secret détester. C'est particulièrement elle qui a donné à cette pensée toute la force d'une maxime, que *les souverains n'ont point de parens*. La France sera forcée de la soutenir à grands frais dans sa politique souvent si gauche et si peu loyale, et dans ses guerres si mal conduites; et quand nous aurons besoin d'elle comme alliée, nous ne trouverons en elle ni

énergie ni fidélité. Une alliance avec la Russie ne nous présente aucun de ces dangers. » — Ces observations étaient fort sensées, mais elles ne pouvaient rien contre une résolution arrêtée. J'ai entendu dire d'avance que des insinuations lui avaient été faites pour un mariage avec une grande-duchesse; et la personne qui m'a confié le secret avait un tel caractère de probité, et était dans une situation si avantageuse pour être instruite des affaires les plus graves, que je ne peux avoir aucun doute. Cependant la détermination de l'empereur était alors si bien prise que le motif de la discussion dont je viens de parler ne doit avoir eu sa source que dans un sentiment de vanité auquel il n'était peut-être pas tout-à-fait étranger, et dans un but politique que je n'ai pas su démêler.

Peu de jours avant il m'avait fait appeler. Il désirait qu'un ami de l'impératrice pût rendre moins amer le breuvage qui allait lui être présenté : sa pensée se fixa sur moi. — « La nation a tant fait pour moi, me dit-il, que je lui dois le sacrifice de ma plus chère affection. Eugène n'est pas assez jeune pour que je puisse le maintenir comme mon successeur : je ne suis pas assez vieux pour ne pas espérer d'avoir des enfans, et cependant

je ne peux en espérer d'elle; le repos de la France exige que je me choisisse une nouvelle compagne. Depuis plusieurs mois l'impératrice vit dans les tourmens de l'incertitude. Tout est terminé pour une nouvelle union. Vous êtes le mari de sa nièce; elle vous honore de son estime, voulez-vous vous charger de lui annoncer cette triste nouvelle, et de la préparer à sa nouvelle destinée?»— Je lui répondis que ma position vis-à-vis de l'impératrice ne me permettait pas de me charger d'une telle commission, que l'attachement que je lui avais voué ne me donnait aucune raison plausible pour justifier une telle infortune, et qu'il me paraissait plus convenable que sa majesté voulût bien donner un tel ordre à quelqu'un qui fût dans une position moins délicate pour un tel ministère. Il ne me parut pas offensé de mon refus, et il en chargea M. N***, qui s'en acquitta avec délicatesse et succès. L'arrivée du prince Eugène fut une grande consolation pour elle. Lorsqu'au conseil, devant l'empereur, en présence des grands-officiers de l'empire, elle fut obligée de déclarer qu'elle consentait au divorce, elle y déploya une telle grandeur de courage et une telle fermeté d'âme que tous le monde en fut profondément ému. Le lendemain, elle quitta

les Tuileries pour n'y plus rentrer. L'empereur avait passé quelques heures la veille auprès d'elle; sa douleur était profonde, et cet homme, que les événemens les plus graves n'avaient pu arrêter ni émouvoir un instant, fléchit le genou devant cette excellente femme et répandit des larmes abondantes. J'étais allé la voir le matin de son départ. Quelques personnes de la cour vinrent froidement lui faire leurs adieux, et lui offrir avec embarras des vœux sans sincérité; et quand elle monta en voiture avec la comtesse d'Alberg, sa dame d'honneur, et avec son chevalier d'honneur, il ne restait plus personne pour lui présenter un visage reconnaissant. Déjà tous les vœux, toutes les prétentions étaient pour la nouvelle cour. L'empereur se retira à Trianon pendant quinze jours. Sa douleur y fut vraie et profonde. Mais l'archi-duchesse arriva, et dès ce moment il se livra à tout le plaisir que lui promettait cette nouvelle union.

La fortune, qui jusqu'alors avait secondé son génie, lui donna cette nouvelle faveur sans réserve. La nouvelle impératrice était d'une taille élevée et bien faite et d'une santé robuste; elle se présentait parée des grâces et de la beauté qui accompagnent ordinairement la jeunesse. Sa

figure était remarquable par tous les caractères de physionomie qui distinguent la famille impériale d'Autriche, mais avait éminemment celui de la bonté; et, contre l'ordinaire de la famille, son sourire était aimable et doux. L'éclat qui l'environnait, la splendeur du premier trône de l'univers, tous les arts jaloux de lui plaire, une cour jeune, brillante et guerrière à ses pieds, l'empressement de l'empereur, dont elle avait l'imagination frappée depuis plusieurs années, lui rendirent le séjour de Paris enchanteur. Elle s'en expliqua souvent avec une naïveté et une chaleur qui la faisait aimer. Les cérémonies du mariage se firent avec une grande pompe. Beaucoup de gens cependant se rapelaient l'arrivée de l'archi-duchesse Marie-Antoinette et de la fatale soirée du feu d'artifice donné sur la place Louis XV, où tant de gens périrent. On se plaisait dans le public à comparer ces deux époques, et surtout à l'occasion de la fête donnée au Champ-de-Mars par la garde impériale; fête superbe où l'ordre le plus admirable avait régné au milieu de six mille personnes réunies dans une salle en bois bâtie à la hâte, et entourée de plus de quatre-vingt mille personnes accourues pour jouir du feu d'artifice. Toutes ces réjouissances étaient ter-

minées, lorsque l'empereur ne crut pas devoir refuser une soirée offerte par l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwarzenberg, dans son hôtel rue du Mont-Blanc. La réunion était de six cents personnes au moins, et pour contenir tant de monde dans un hôtel peu considérable, l'ambassadeur avait fait construire en bois une salle en rotonde dans le jardin, mais faisant suite aux appartemens de l'hôtel. L'architecte n'avait mis que quatre jours pour terminer tous les préparatifs. Il eut le malheur de fixer le plancher de la salle, d'un côté aux marches de l'hôtel sur le jardin, et de l'autre côté sur le rocher d'une grotte, qui n'avait jamais, je crois, connu un filet d'eau. La galerie, également en bois, avait été construite pour servir de sortie sur la rue de Provence. C'était au commencement de l'été, la chaleur était extrême; des draperies en gaze, en mousseline, et des guirlandes à profusion, entouraient le salon et toutes ses avenues. Une immense quantité de bougies échauffait encore l'atmosphère, et communiquait à tous ces ornemens une sécheresse inflammable. Une bougie s'inclina près d'un rideau de la galerie, et y mit le feu; un chambellan, dont la taille était très-élevée, s'en aperçut et

l'arracha; mais la flamme s'étendit avec une telle rapidité qu'elle gagna en quelques secondes le salon, et se répandit brusquement autour de la salle. Tout le monde se précipita dans le jardin. Mais comme il n'y avait qu'une porte, la foule se pressa sur un seul point, brisa les planches du parquet, et beaucoup de personnes tombèrent au fond à plus de cinq pieds. Alors le désordre fut au comble, les cris de désespoir et d'effroi, l'épouvante et le désir d'échapper au danger, qui ne connaît plus ni le sexe ni le rang, rendirent cette scène affreuse. Bientôt le feu ayant atteint et consumé le comble de la salle, le plafond s'abîma, et ne présenta plus qu'une vaste fournaise. L'incendie avait tout envahi en trois minutes. Le feu dévorait ses victimes jusque dans les jardins et même dans les rues, où elles se sauvaient demi-nues et les restes de leurs vêtemens enflammés. L'empereur s'était retiré au moment où le feu gagnait le salon; mais après avoir mis l'impératrice en sûreté, il revint promptement en habit de ville avec le prince Eugène, qui avait sauvé la princesse Auguste par une grande présence d'esprit. Alors le spectacle était horrible: de malheureuses femmes, tombées sous le plancher, avaient cherché à gagner l'issue qui

leur était offert à travers les pieux qui le soutenaient; mais déjà à moitié brûlées, elles tendaient en vain leurs bras couverts de plaies épouvantables à travers les barreaux, et ne furent secourues que lorsqu'il n'était plus temps. Celles qui furent sauvées périrent dans d'affreuses douleurs peu de temps après. La princesse de la Leyen, femme aussi remarquable par sa beauté que recommandable par ses vertus, se sauva, ses vêtemens et son corps à demi brûlé, chez une pauvre portière d'un hôtel voisin; elle ne pouvait plus parler. Cette vieille femme la couvrit de ses vêtemens, et un officier suédois, qui l'avait sauvée sans la connaître, ne put recueillir que le mot Passy, où il supposait qu'elle demeurait. Il la plaça dans un fiacre, et la conduisit au village, en la présentant de porte en porte; enfin ses gens la reconnurent à ses cris. L'infortunée périt, à la fleur de son âge, quatre jours plus tard, un moment après avoir donné en pleurant la bénédiction à sa fille, qui fut mariée au pied de son lit.

Le sort de la princesse de Schwarzenberg, belle-sœur de l'ambassadeur, fut aussi triste. Elle était au bal avec ses enfans, admirable par sa beauté, éblouissante de diamans et de la

plus éclatante parure. Elle se sauva dans le jardin; mais ne voyant pas sa fille aînée auprès d'elle, et ne pouvant la trouver, la courageuse mère s'élança dans le salon : le plancher se déroba sous ses pieds, elle fut engloutie dans cette fournaise; et quand quelques heures après on fut maître de l'incendie, on ne trouva plus d'elle qu'une figure informe, brûlée jusqu'aux os, noire, rôtie et diminuée de moitié. Les bagues qu'elle portait aux doigts la firent seules reconnaître. Des occupations m'avaient retenu chez moi; la lueur de l'incendie et le bruit public me firent courir sur le théâtre de cette tragédie. Il n'était plus possible d'en approcher : le peuple encombrait toutes les avenues. Son impitoyable mémoire lui avait rappelé les massacres de la place Louis XV, au mariage de l'infortunée Marie-Antoinette : les plus tristes rapprochemens, les plus sinistres prédictions accompagnaient le nom de Marie-Louise, et je m'écartai le cœur navré, en rougissant de honte pour cette foule qui montrait si peu de sensibilité pour les victimes, et qui, à la malignité cruelle de ses observations, faisait trop sentir qu'elle n'éprouvait aucun mouvement de pitié pour des infortunés dont les plai-

sirs et le haut rang semblaient blesser sa vanité.

Les tristes pressentimens populaires ne furent pas cependant alors confirmés. L'impératrice accoucha d'un fils le 20 mars. Sa grossesse avait ajouté à l'espérance; et le peuple, qui jouissait souvent de sa vue, lui prodigua tout l'intérêt qu'elle méritait. Le gouvernement avait fait publier que, si elle accouchait d'un prince, on tirerait cent un coups de canon, et seulement vingt-cinq si elle mettait au monde une princesse. Au vingt-sixième coup de canon la joie fut portée jusqu'au délire, non-seulement à Paris, mais dans toute la France: j'en appelle à toute la génération. Tous les vœux étaient comblés, la prospérité de l'état paraissait assurée, et la France à l'abri des révolutions. « C'était alors, ai-je répété souvent depuis avec tant d'autres; c'était alors que l'empereur devait suspendre l'épée du conquérant et se reposer dans l'administration de son grand empire: la France était heureuse, et le souvenir de la famille des Bourbons était enseveli pour toujours. »

L'accouchement avait été pénible; l'impératrice souffrait de grandes douleurs depuis plusieurs heures. J'arrivai au palais un peu avant l'accouchement, quoique je n'y fusse pas appelé par mon rang; mais j'avais un accès libre à

toutes les heures. L'empereur était fort agité, et revenait sans cesse des salles à la chambre à coucher. Enfin les gens de l'art paraissant balancer sur les moyens de délivrer l'accouchée, l'empereur leur dit d'une voix forte et très-émue: — Faites comme pour une simple bourgeoise: sauvez la mère avant tout.» — L'enfant arriva bien cependant, et l'empereur nous le présenta à l'instant. Les vœux et l'émotion générale étaient sincères. Puisse-t-il un jour réaliser tous les vœux dont sa naissance fut acompagnée! et si ce n'est pas pour le bonheur de la France, qu'elle puisse au moins être fière un jour de l'avoir compté au nombre de ses enfans!

CHAPITRE IV.

Rupture entre la France et la Russie. — Campagne de 1812. — Système désastreux du roi de Naples. — Conspiration de Mallet.

Malgré la glorieuse résistance des Espagnols et les succès variés de nos armées en Espagne, l'empereur avait toujours conservé par ses armées une partie de la Prusse, et établi le centre de sa puissance militaire au nord à Hambourg dans les mains du maréchal Davoust. Le maréchal était digne de la confiance de l'empereur par sa

belle conduite à Iéna et par un dévouement qui ne connaissait pas de bornes. Les conditions du traité de Tilsit relativement à l'Angleterre ne devaient avoir de valeur que pour trois ans. L'empereur Alexandre était embarrassé de la situation où se trouvait son commerce : les productions de son empire ne trouvaient plus de débouchés, puisque l'Angleterre ne voulait plus les admettre; les grands propriétaires de l'empire, qui appartenaient à la haute noblesse, murmuraient. Dans un pays où les conspirations s'attaquent d'abord à la vie du souverain, il est peut-être plus dangereux qu'ailleurs de froisser longtemps les passions et les intérêts des grands, puisqu'il n'est pas besoin de soulever le peuple, et que trois factieux féroces et quelques soldats décident du sort du souverain et de l'empire. Cette considération a dû influer sur la nouvelle détermination de l'empereur Alexandre. Il était d'ailleurs peu content de son allié Napoléon : les rigueurs exercées sur la Prusse lui donnaient de l'humeur, la souveraineté de l'Italie le contrariait; la domination française dans ce pays, et la possession des sept îles vénitiennes si voisines de la Grèce, lui montraient une surveillance puissante et un ennemi terrible, s'il voulait un jour

revenir aux anciens projets de Catherine sur l'empire ottoman : il commença donc par se rapprocher tout doucement de l'Angleterre.

Ce rapprochement mécontenta l'empereur d'abord, et il en sentit vivement toutes les conséquences. Toutes les puissances du continent étaient blessées dangereusement; la Russie seule avait conservé toute l'énergie de sa force immense. L'empereur résolut de l'attaquer. Il ne le fit pas cependant avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation; et lorsqu'il vit l'ennemi bien résolu à ne pas se rapprocher, il entra en campagne. L'empereur Alexandre croyait avoir tout disposé; mais les premières attaques furent si vives qu'il prévit dès lors qu'il fallait tout employer, tout sacrifier pour rester vainqueur dans cette lutte de géant: il commença par faire la paix avec les Turcs. Malheureusement pour la France, l'empereur Napoléon crut que le divan connaîtrait trop bien ses intérêts pour faire la paix avec son plus mortel ennemi, au moment où cet ennemi allait être si puissamment combattu; il pensait que le divan, suivant son ancienne maxime, laissant les chrétiens s'affaiblir par les guerres, il profiterait de leur épuisement, sinon pour les attaquer, au moins pour obtenir un repos qui

fait sa sûreté. L'empereur négligea de faire partir son ambassadeur le général ***, et celui-ci avait à peine atteint les frontières turques qu'il apprit que la paix était conclue entre la Porte-Ottomane et la Russie. Napoléon avait un autre ennemi dans Bernadotte, prince royal de Suède, qu'il croyait devoir être resté attaché à ses succès. Je n'ai jamais conçu comment il a pu demeurer indifférent à l'élévation de ce général. Peut-être était-il bien aise de le voir éloigné; et, accoutumé à tout obtenir par la force et à mépriser les anciennes manœuvres diplomatiques, sans doute il ne crut pas que Bernadotte pût être en état de lui nuire. Cependant le prince royal de Suède fit un plan de résistance tel qu'aurait pu le donner l'ennemi le plus acharné de la France. A sa politique comme prince de Suède, il joignit sa haine comme ennemi de Napoléon, en donnant d'habiles et de funestes conseils à la Russie, et en faisant revenir le général Moreau pour le mettre à la tête d'une armée russe et pour envahir la France comme chef de parti. Cette campagne, qui commença d'une manière si brillante, et à laquelle il n'a manqué qu'un peu de sagesse pour s'arrêter à temps, doit une partie de ses désastres à cette fatale conviction de

l'empereur, qu'on céderait toujours et que des humiliations accumulées ne produiraient jamais que des fureurs impuissantes. J'ai trop entendu dire pour ne pas être forcé de le répéter que le roi de Naples contribua beaucoup à nos malheurs, en entraînant l'empereur dans une funeste sécurité. Les Russes caressèrent le roi, l'enivrèrent de perfides éloges qui avaient malheureusement trop d'empire sur lui : c'était le héros des Français, le Duguesclin, le Bayard du siècle ; il était l'appui du trône et le soutien de la gloire nationale, on ne voulait traiter qu'avec lui ; toutes les concussions qu'on pouvait faire sans danger, on les offrait, heureux qu'il voulût les accepter. On attendait avec impatience le retour du courier envoyé à l'empereur Alexandre, et l'on signerait à l'instant la paix avec lui. Le roi de Naples, qui déjà avait pris des engagemens particuliers avec l'Autriche pour son maintien sur le trône de Naples, fut enchanté de trouver dans les Russes une nouvelle garantie de sa sécurité ; il entretint l'empereur dans une funeste illusion qu'il partageait : cependant les débris encore embrasés de Moscou devaient leur apprendre qu'un souverain qui a pris une telle mesure ne signerait jamais une paix honteuse. Aussi les

Russes faisaient-ils tous leurs préparatifs pour harceler vivement l'armée française dans sa retraite. On sait tous les désastres de cette campagne. Tandis qu'elle s'opérait, la ville de Paris fut témoin d'un prodige, tel qu'il s'en manifeste quelquefois à la veille des grandes convulsions de la nature. Ce que toute l'Europe armée n'osait pas penser depuis vingt ans, la conquête de Paris, un seul homme en prison, sans amis, sans argent, sans réputation, eut l'audace de l'exécuter et fut sur le point de réussir. J'avais servi avec Mallet, comme officier d'état-major, en 1793. Cet homme avait de l'exagération dans l'esprit, de la singularité dans le caractère, et était tourmenté d'une sombre mélancolie, qui le rendait taciturne et peu agréable à ses camarades. L'élévation du général Bonaparte à l'empire lui avait déplu, et il ne l'avait pas caché : la perte de la liberté, et peut-être aussi le chagrin de se voir arrêter dans sa carrière, quand tous ceux qui étaient moins anciens que lui s'élevaient aux plus hauts grades et acquéraient une grande réputation, le firent entrer dans je ne sais quelle conspiration mal conçue et composée de ces vieux restes de jacobins des rues qui ne prenaient que leur fureur pour conseils, sans moyens de pouvoir réaliser leurs mi-

sérables projets. Mallet fut arrêté; et tous les détails du complot, mis sous les yeux de l'empereur, lui firent hausser les épaules de pitié. Après quelques années de prison, Mallet obtint d'habiter une de ces maisons de santé qui entourent Paris, et qui sont pour la police des espèces de séminaires, où l'on retenait, avec une surveillance exacte cependant, ceux qu'on ne pouvait pas juger et qu'on craignait encore de rendre à la société. Depuis vingt-six jours on était sans nouvelle de l'armée; de sinistres bruits commençaient à circuler, lorsque Mallet, après avoir combiné son plan avec un abbé Constant qui avait partagé sa captivité, franchit les murs de sa prison, se couvre d'un uniforme de maréchal de camp, et se présente vers quatre heures du matin à la caserne de la légion municipale, et là, éveillant le colonel, il lui dit avec un visage consterné que l'empereur est mort, que le sénat s'assemble pour rendre à la France le gouvernement républicain, et que lui, Mallet, nommé commandant de Paris, vient prendre six hommes du régiment pour se porter à l'Hôtel-de-Ville et protéger le sénat qui s'y rassemble. A cette funeste nouvelle, le colonel fut saisi d'abord d'épouvante, et ses regrets pour son empereur lui font verser des lar-

mes et jeter des cris : le désordre de son âme ne lui permet pas de réfléchir sur la nouvelle, ni d'envisager l'homme suspect qu'il avait devant les yeux; il donne ordre de rassembler la garde; et, accablé par son désespoir, il laisse Mallet maître du succès de son imposture. Ce mot de république, qui rappelait la licence, fit passer sur ce mot de mort de l'empereur. Les promesses les plus brillantes, les séductions, les décisions, Mallet fait tout croire aux officiers; chaque soldat sera gratifié d'un grade et d'une haute paie; on donne aux officiers des bons de vingt mille francs, de cinquante mille francs même, sur le trésor public, car cet homme avait tout prévu: il se fait rapidement suivre par quatre cents hommes, et va chercher ses complices et les ministres de la France dans la prison de la Force. Là, était depuis quelque temps un adjudant-général nommé Guidal et le général Lahorie, dont j'ai déjà parlé. Tous deux avaient servi avec Mallet, mais n'avaient plus entendu parler de lui; tous deux ignoraient ses projets. Mallet se fait ouvrir la prison, réclame ses deux anciens camarades, débite la grande nouvelle; et sur le refus du concierge de livrer les prisonniers, il signe leur liberté, fait entrer

deux cents hommes, et se fait conduire à la chambre de Lahorie. Le premier mot de Mallet fut de lui dire : « Vous êtes ministre de la police. Réveillez-vous, habillez-vous et suivez-moi. » Le pauvre Lahorie, revoyant après douze ans cet homme dont il n'avait jamais cru la tête bien saine, crut rêver, et se frottait les yeux en le regardant. Enfin, l'assurance de la mort de l'empereur, le sénat rassemblé, le retour à la république, lui firent croire que c'était une révolution comme notre histoire récente en fournissait tant d'exemples. Il se lève, s'habille, trouve six cents hommes à la porte ; et Guidal à ses côtés, et il s'en va droit chez le ministre de la police ; celui-ci était encore couché ; la troupe entre tranquillement et sans obstacle. Les soldats, trouvant la porte de la chambre du ministre fermée, en brisent les panneaux du premier coup de crosse. A ce bruit, le ministre, réveillé, saute à bas de son lit, en chemise et les pieds nus ; il s'élance contre les assassins : il est saisi, traité avec le plus grand outrage, et ce n'est qu'à la vue de Lahorie, son prisonnier, et aux cris de la mort de l'empereur, qu'il commence à comprendre qu'il est victime et dupe d'une révolution. Il obtient avec peine la permission de

s'habiller, et Guidal le conduisit, escorté par un détachement, à la prison de la Force. Sur le Pont-Neuf il s'élança du cabriolet, mais rattrapé bientôt, il arriva en prison. Le concierge, en le voyant, se mit à pleurer. Savari lui dit à l'oreille: — « Jetez-moi dans le plus noir de vos cachots, et cachez en la clef. Dieu sait ce que c'est que tout ceci, mais cela s'éclaircira. » Un moment après le préfet de police fut amené aussi dans la prison; un détachement était venu le prendre chez lui, et l'avait entraîné. Pendant que les chefs de la police étaient ainsi traités, Mallet se présentait chez le général Hullin, commandant la division militaire et la ville de Paris. Le général se levait pour recevoir un ordre du ministre de la guerre, qu'on ne pouvait remettre qu'à lui-même. Mallet était accompagné de quelques officiers de sa troupe; en abordant le général, il lui dit avec le plus grand sang-froid et d'un air grave et posé: — « Il m'est bien dur, M. le général, de remplir contre vous une rigoureuse commission: j'ai ordre de vous arrêter. » — Hullin se récrie, et envisageant Mallet qu'il reconnaît: — « Quoi! c'est vous, Mallet? M'arrêter, vous? prisonnier. — Comment êtes-vous ici? que faites-vous ici? — L'empereur est mort. » Ce mot agit sur Hullin,

son âme est bouleversée; et Mallet continue en lui débitant sa fable. Cependant cette arrestation, cet ordre d'aller en prison ne pouvant pas s'arranger dans la tête du général, il revenait sans cesse de la mort de l'empereur à son emprisonnement, et il finit par exiger que Mallet lui montrât son ordre.—«Très-volontiers, lui dit celui-ci. Voulez-vous bien passer dans votre cabinet?» Hullin tourna le dos. Entré dans son cabinet, et comme il se retournait, il tombe frappé d'une balle qui lui traversa la tête; tombé par terre, il vit son assassin qui le regardait froidement et qui se disposait à lui lâcher un second coup, quand, le croyant mort, il se retira. Il traversa gravement la place Vendôme, et se rendit à l'état-major, il s'était fait devancer par une lettre qui annonçait à l'adjudant-général N. qu'il était promu au grade de maréchal-de-camp. Celui-ci, en le voyant, ne put dissimuler son incertitude: combattu entre son devoir et son ambition, il allait peut-être céder et entrer en arrangemens, lorsqu'un des chefs de la police militaire, le vieux colonel Laborde, entra dans l'appartement. L'aspect de cet homme fit juger à Mallet qu'il ne pouvait être ni trompé ni séduit; il allait lui faire sauter la cervelle, lorsque La-

borde le saisit brusquement par le bras, appela au secours et le fit arrêter. Ce Laborde était un vieux soldat, et qui, depuis long-temps retiré du service actif, avait choisi Paris pour son camp et en avait fait le théâtre de ses observations. Attaché à la police sous tous les régimes, on ne pouvait plus lui en imposer par des illusions; après avoir passé sa jeunesse au milieu de tous les vices, il trouvait ses jouissances à les poursuivre, et il usait de son privilége avec tout le despotisme dont les subalternes de cet ordre trouvait tant de plaisir à accabler la canaille. Le rang, les dignités, la gloire, la vertu, le crime heureux, tout est sacré pour eux jusqu'au moment où l'infortune arrive: alors ils foulent tout aux pieds, et vous ne devez plus en attendre ni égard ni pitié. Laborde avait vu Mallet en prison. Au premier bruit de l'emprisonnement du ministre de la police, il se met à la tête d'un peloton d'infanterie, se rend au ministère, y trouve Lahorie tranquillement établi à écrire des ordres après en avoir été donner à l'Hôtel-de-Ville : il le fit saisir brusquement, le fait lier sur son fauteuil, en lui adressant des reproches qui éclairèrent le malheureux Lahorie sur l'extravagance de Mallet; il se rend ensuite à l'état-

major, fait arrêter celui-ci, et de là, courant à la prison, il en fait sortir le ministre et le préfet de police. Celui-ci rentre chez lui; mais comme les soldats qui l'avaient arrêté remplissaient encore la maison, ils le poursuivirent, et il fut heureux de trouver un refuge dans une maison voisine. Toutes ces scènes, dignes des Mille et une Nuits, s'étaient passées entre cinq et huit heures du matin; avant neuf heures tout était terminé, et les heureux habitans de Paris, en ouvrant les yeux, apprirent l'événement, et s'en amusèrent par des plaisanteries d'assez bon goût.

Cette tentative de Mallet n'était que l'extravagance d'un fou dont l'imagination était échauffée; cependant elle fit une profonde impression, et donna sujet à de tristes réflexions. Les royalistes, l'année suivante, ne manquèrent pas de mettre cet homme dans leur martyrologe, et honorèrent du nom de tentative bourbonnienne l'acte de démence d'un homme qui, loin d'avoir appartenu à ce parti, avait toujours été travaillé de rêveries républicaines. Son plan le démontrait assez; c'était une réunion du sénat qu'il avait imaginé; il n'avait parlé que de rétablissement de liberté, de la république aux

soldats, et il ne pouvait réussir qu'en soulevant les dernières classes du peuple. Le désordre aurait-il été assez grand et assez durable pour qu'il eût pu réussir, si l'empereur avait effectivement été tué, comme il l'avait hautement publié? je ne le crois pas; mais du moins je dois supposer, d'après la connaissance que j'avais de son caractère, qu'il n'aurait pas fui et se serait fait tuer. La noble fermeté, qu'il ne cessa de montrer jusqu'au lieu du supplice, en est une preuve. Peu de jours après son arrestation, des nouvelles de l'empereur arrivèrent. Il n'en fut point déconcerté; il ne montra de regret que sur la perte de la liberté et la prolongation du despotisme de l'empereur. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'au milieu de ce désordre, dans trois heures de la matinée, personne ne pensa ni à l'impératrice ni à son fils. Le préfet de la Seine couchait tranquillement à sa campagne située dans le bois de Vincennes. Il revenait tranquillement à cheval, lorsqu'un courrier lui remit en route un billet sur lequel il trouva écrits au crayon ces deux mots, *fuit imperator*. Ces deux mots lui parurent d'abord inexplicables. Le courrier n'avait pas attendu de réponse; ce ne fut qu'après beaucoup de réflexions et à la

quatrième lecture de ce laconique billet que, trouvant enfin le sens, il poussa son cheval à toute bride. Il trouva tout en confusion à l'Hôtel-de-Ville, et déjà le général Lahorie donnait des ordres pour l'assemblée. Il se mit alors à fondre en larmes ; il n'avait plus de ressource que dans la soumission. Le colonel, qui avait été surpris le premier par Mallet, ne montra ni plus de fermeté ni une plus grande présence d'esprit. Tous ceux qui avaient été saisis les premiers par cette nouvelle ne poussèrent pas plus loin leurs réflexions. Il semblait que tout était fini avec la mort de l'empereur, et qu'il avait emporté avec lui non-seulement le secret de son gouvernement, mais encore, dans ceux qui lui étaient si dévoués, toute espèce de prévoyance et d'énergie. Il n'y a pas de doute que deux heures plus tard la réflexion serait venue à tout le monde ; mais alors il eût peut-être été trop tard. Je ne ménageai pas cette remarque à l'empereur, qui s'en montra fort soucieux. Les généraux Mallet, Lahorie, Guidal, qui fut arrêté quelques heures après les autres, et une quinzaine de pauvres officiers qui n'avaient eu d'autres torts que d'obéir à des généraux qu'ils croyaient leurs chefs, furent condamnés à mort. En allant au supplice,

ces officiers criaient : Vive l'empereur ! Ils moururent tous avec un courage qui tenait de l'insouciance; plusieurs ne furent pas tués à la première décharge, et ils insultaient aux soldats qui ne savaient pas viser juste.

CHAPITRE V.

Nouvelles des désastres de la campagne de Russie. — Constance et intrépidité de l'empereur. — Campagne de 1813. — Retour de l'empereur à Paris. — Mes entretiens du soir avec lui. — Sa prodigieuse assiduité au travail. — Formation et composition de la garde nationale.

Avec les premières nouvelles de l'empereur, datées de la Bérésina, nous arrivèrent les détails affreux de la retraite. Ceux qui étaient donnés par les bulletins, et surtout par le vingt-neuvième, firent horreur. Il était permis de se méprendre sur la mâle et austère énergie qui avait présidé à leur rédaction, et même d'en être in-

digné. Accoutumés depuis si long-temps à des triomphes, les détails de la première défaite, accompagnée de tant de calamités, jetèrent la France entière dans la consternation; les ennemis de l'empereur s'en accrurent et en profitèrent habilement pour crier à la tyrannie. Au milieu de cette agitation des esprits, on apprend tout-à-coup qu'il était arrivé aux Tuileries. Il reçoit tout le monde; se montre sévère pour quelques-uns, mais intrépide à tous. Il explique la cause des malheurs de la campagne, ne dissimule pas les fautes, et réclame hardiment les secours dont il a besoin pour recommencer la guerre, repousser l'ennemi, et conclure une paix dont il sent plus que tout autre l'impérieuse nécessité. Cette noble constance dans le malheur électrisa la France entière : trois cent mille hommes furent donnés; la jeunesse se présenta avec courage et les vétérans avec audace. Au bout de quelques mois il avait une armée admirable par la valeur, quoique peu instruite, et les champs de Lutzen et Bautzen furent témoins de nouveaux triomphes. Les désastres de la campagne de Moscou avaient rapproché la Russie et l'Autriche, et effrayé les puissances du second ordre. La paix fut cependant proposée à l'em-

pereur, mais on ne parlait plus au souverain du monde. Les propositions lui annoncèrent que, après avoir été vaincu par le climat, il pouvait l'être par les hommes. On lui fit sentir qu'il avait des rivaux quoiqu'il eût été vainqueur dans les dernières joutes. On présentait des prétentions, et la plus grave était de ne plus être l'arbitre de l'Allemagne, et d'abandonner cette partie du continent jusqu'à la rive gauche du Rhin. Il fallait donc abandonner la Confédération, la maison de Saxe et le royaume de Westphalie, c'est-à-dire détrôner son frère. Il l'aurait peut-être fait un jour, mais il ne voulait pas qu'on le lui commandât. L'empereur sentit qu'une puissance contestée à ce point était une puissance détruite. Ce caractère si fier, qui ne sut jamais plier, se révolta. Il repoussa les propositions; la paix fut rompue, et il recommença la guerre, sans considérer la jeunesse, l'inexpérience de ses armées et le dégoût de ses généraux en chef. Il se battit avec le courage d'un lion, mais d'un lion forcé dans sa retraite. Je dois dire aussi qu'il fut mal secondé. Peu après cette époque, j'ai reçu des confidences qui portent un tel caractère de vérité que je ne peux les omettre. Les Cosaques étaient un nouvel instrument qui

rendait la guerre très-dangereuse, surtout pour les officiers chargés de faire les reconnaissances. Beaucoup d'entre eux, et surtout de l'état-major général, choisis au hasard par le major général, préféraient donner des rapports pris par des paysans que d'aller s'exposer, au loin, aux attaques des Cosaques. L'empereur ne pouvait donc plus savoir la vérité. Les rapports qu'on lui faisait étaient satisfaisans, parce qu'ils n'étaient pas vrais: il crut pouvoir résister parce qu'il avait une fausse idée de la force de ses ennemis. Il livra la bataille de Leipsick, persuadé que les forces de l'ennemi étaient moitié moins considérables qu'elles ne l'étaient en réalité; il la perdit, et cette défaite désorganisa complètement son armée. Cette nouvelle retraite fut plus désastreuse que celle de Russie. Cependant l'armée fit encore un effort à Hanau; un Allemand qui doit le fondement de sa fortune à l'empereur et sa gloire à ses éloges, osa lui résister à Hanau, après avoir abusé de la confiance de son souverain pour lui faire abandonner ses alliés: mais les troupes qu'il commandait furent écrasées. Ce fut le dernier effort d'Anthée pressé dans les bras d'Hercule. Un mois plus tard, lorsqu'il eut posé ses pieds sur sa terre natale, il re-

trouva toutes ses forces; et s'il fut enfin terrassé, il fallut que la trahison eût réuni ses efforts à ceux de la violence.

L'armée rentra dans le désordre le plus affligeant. Les malades, les blessés étaient en nombre immense; les hôpitaux, les maisons particulières ne suffisaient pas pour les contenir; et la plus destructive des maladies, la fièvre pestilentielle, attaqua non-seulement l'armée, mais tous les villages et toutes les villes sur son passage.

L'empereur revint une seconde fois à Paris, le 10 ou 11 novembre. L'attachement de tous les Français était si profond que partout on n'entendit que des cris de douleur; et si des insultes furent proférées, on ne doit en accuser que les émigrés qui entrevoyaient sa chute et le retour des Bourbons. Son séjour à Paris fut d'environ six semaines. Je crois avoir dit dans ces Mémoires qu'il revenait à moi dans le malheur. Je ne dois pas en tirer vanité. Mon attachement à sa personne était un devoir; mon éloignement pour l'ambition et pour l'intrigue était dans mon caractère. L'habitude de la réflexion me donnait un sentiment assez vrai des affaires, et comme j'étais bien placé pour les voir dans leur ensemble, je lui donnai mon opinion avec une franchise et une vérité

qui frappent rarement l'oreille des souverains. A mon arrivée, il m'ordonna de me trouver tous les soirs dans la salle de bain près de sa chambre à coucher. Tous les soirs, il me faisait entrer chez lui, se chauffant déshabillé devant la cheminée : nous causions (je ne peux trouver un autre mot pour cet entretien d'une heure qui précédait son sommeil). Les premiers jours je le trouvai si abattu, si accablé, que j'en fus épouvanté. J'allai voir son secrétaire, qui était mon ami; je lui communiquai mes craintes qu'il n'y eût dans cette forte tête un peu d'affaiblissement. — « Ne vous en effrayez pas, me dit-il; il n'a rien perdu, mais vous n'avez le soir qu'un homme écrasé de fatigue. Il se couche à onze heures; mais il se lève à trois heures du matin, et jusqu'au soir il n'y a pas un moment qui ne soit pour le travail. Il est temps que cela finisse, car il y succombera, et moi avant lui. » — Nos entretiens avaient surtout pour objet la situation de la France. Je lui disais, avec une franchise dont la naïveté pouvait seule faire pardonner la rudesse, que la France était fatiguée à l'excès; qu'il était impossible qu'elle pût long-temps encore supporter l'intolérable fardeau dont elle était accablée; et qu'elle se déroberait à son joug pour se livrer,

suivant son triste usage, à la nouveauté, sa divinité favorite. Je lui parlais surtout beaucoup des Bourbons, qui finiraient par hériter de sa dépouille royale, si la fortune le terrassait. Ce mot de Bourbons le rendit rêveur, et il se jeta dans son lit sans dire un mot; mais, après quelques minutes, m'approchant de son lit pour savoir si je pouvais me retirer, je fus convaincu qu'il s'était profondément endormi.

Il s'occupait alors de l'organisation de la garde nationale de Paris. Le choix des chefs était une chose fort importante; il me parlait souvent de cette organisation. Dans mon opinion, je la voulais aussi militaire que possible; il me semblait qu'il était d'une haute importance de la composer d'anciens guerriers qui, ayant à défendre leurs foyers et la gloire nationale, électriseraient les citoyens, et trouveraient facilement, dans l'ardente jeunesse de la capitale, une armée de braves qui suffirait pour repousser du moins l'ennemi des murailles. Je ne pouvais en arracher une réflexion sur cet objet, quoique j'y misse de la chaleur. La liste des officiers supérieurs lui fut enfin présentée: je ne me rappelle plus par qui; mais, le jour même de cette présentation, M. le préfet *** vint me faire une visite pour m'annoncer, avec

son ton doux et son air patelin, que j'étais sur cette liste en qualité de chef de division. Le soir j'allai chez l'empereur, suivant ma coutume. Le maréchal Berthier y arriva. Il lui dit devant moi : « Savez-vous qui j'ai nommé pour colonels de la garde nationale ? » Et alors il lui en lut la liste ; et à ma place j'y trouvai le nom de Jaubert, gouverneur de la Banque de France. Berthier trouva les choix fort bons ; c'était tout simple. Pour moi, j'en pris de l'humeur (il n'y avait cependant que des coups à gagner dans cet emploi), et je me retirai. Le lendemain, après la messe, à l'audience, j'étais à deux pas de Jaubert. C'était un conseiller d'état, ancien avocat de Bordeaux, homme d'honneur et de mérite, mais qui n'avait jamais approché de l'armée, un peu ridicule d'ailleurs comme militaire par sa figure et ses habitudes de cabinet. L'empereur s'approcha de lui, et l'autre le remercia humblement de la nouvelle dignité dont il était honoré. L'empereur lui dit, en riant avec cet air un peu goguenard, si cruel dans un souverain : « Vous n'êtes jamais monté à cheval ? — Pardonnez-moi, sire. — Oh ! pour aller sur un bidet de Bordeaux à la Tonnelle. » Et il passa à un autre. Le pauvre Jaubert ne s'en chargea pas moins les deux épaules des marques

de son grade, et jamais il ne se montra plus homme de robe que le jour où l'ennemi attaqua la capitale.

Cette singulière composition de l'état-major de la garde nationale était expliquée par la plus singulière forme des fortifications de la capitale. De simples palissades enveloppaient assez ridiculement les barrières de Paris; c'était tout au plus un obstacle contre des Cosaques qui seraient venus toucher barre jusque-là. Il ne voulait pas effrayer les Parisiens et les distraire de leurs plaisirs par un appareil formidable de fortifications et par une composition guerrière de la garde nationale. Il pensait sans doute que, s'il ne pouvait pas battre l'ennemi, il était inutile de penser à défendre une ville qui présentait si peu de moyens de résistance et tant de ressources à la révolte. Avant de partir, il fit rassembler aux Tuileries tous les officiers de la garde nationale, et prenant son fils dans ses bras et le présentant à l'assemblée, il prononça un discours qui électrisa la foule; les cris de *vive l'empereur!* furent si énergiques et si unanimes que moi-même j'en fus ému, et pensai, pendant quelques instans, qu'un sentiment exprimé avec un tel enthousiasme pouvait pro-

duire un beau résultat. La réflexion me ramena aux tristes vérités dont j'étais pénétré. Je revis l'empereur le soir ; il me parla du mouvement du matin ; je lui dis toute ma pensée, que cette disposition des esprits était bonne pendant la campagne si la guerre n'approchait pas de Paris, mais qu'il ne fallait pas la mettre à l'épreuve de l'approche de l'ennemi. Il sourit, et me tirant l'oreille suivant sa coutume : « Vous n'avez plus d'illusion, monsieur le Romain. — Non, sire, lui répondis-je, mais j'ai de l'espérance sur cette campagne, et une belle victoire vaut mieux que l'enthousiasme de ce matin. — Ah ! me dit-il en se couchant, il faut la remporter. » Je restai aux Tuileries cette nuit. A quatre heures du matin, il partit. Il paraissait gai, ferme et d'une santé parfaite. Ainsi je l'avais toujours vu au moment de son départ, et cette disposition d'esprit me rendit de la confiance.

Le général Sébastiani nous revint de l'armée, et resta à Paris pendant deux jours. Il me donna de tristes détails sur la campagne. L'ennemi était si nombreux, les désastres si grands, les ravages de l'ennemi si horribles dans les campagnes, qu'il lui paraissait difficile que l'empereur pût tenir encore long-temps. Il sentit promptement,

sur mon observation, combien il était dangereux de rendre publiques toutes ses alarmes, qu'il avait un peu propagées; et voulant les neutraliser, il prêcha la nécessité de la défense de Paris, comme le seul moyen de sauver la France. Les plaintes, les cris, les sarcasmes s'élevèrent avec fureur contre lui dans la société Talleyrand et dans toute la haute noblesse, qui déjà s'était mise en liaison avec le comte d'Artois. Il partit au son des coups de sifflets des émigrés, et s'il a dit à l'empereur toute sa pensée, je croirai alors que c'est d'après son rapport que l'empereur donna ordre au ministre de la police de faire arrêter et conduire au loin le prince de Talleyrand.

CHAPITRE VI.

Campagne de 1814.—Intrigues des royalistes dirigées par M. de Talleyrand. — Embarras du conseil de régence. — Conseil énergique de Boulay de la Meurthe à l'impératrice. — Départ du gouvernement pour Blois. — Combat sous les murs de Paris. — Capitulation. — Arrivée de l'empereur à la poste de la Cour de France.—Son abattement.—Entrée des alliés.—Aspect de la capitale.—Napoléon à Fontainebleau.—Lassitude et défection des chefs.—Abdication.

Tandis que l'empereur, harcelé par toutes les armées de l'Europe, se débattait comme un lion, courant de l'une à l'autre, déjouant leurs manœuvres par la rapidité de ses mouvemens,

trompant tous leurs calculs et les épuisant de fatigues, d'autres ennemis bien plus dangereux, à Paris, se liguaient en secret avec les étrangers pour hâter sa chute. M. de Talleyrand, qu'ils avaient choisi pour chef, ne secondaient pas cependant leur hostile avidité autant que l'exigeait leur impatience. Ce grand nom de Napoléon, quinze années de victoires éclatantes, les ressources inépuisables de son génie, son indomptable caractère, la possibilité d'un arrangement même au milieu des combats, enfin l'attitude de la France qui formait encore des vœux pour l'empereur, tout lui commandait une marche très-circonspecte. D'ailleurs, quelle destinée lui préparaient les Bourbons? Avaient-ils oublié sa conduite toujours hostile envers eux depuis vingt-cinq ans? Le transfuge à l'assemblée constituante, le ministre du Directoire et de Napoléon, le prêtre marié pouvait-il trouver grâce devant eux? Mais si d'un autre côté la France triomphait enfin de tant d'ennemis, que n'avait-il pas à craindre d'un vainqueur irrité, qui devait être instruit de ses perfides manœuvres? Fallait-il achever, loin de son pays et dans la proscription, les derniers jours d'une vieillesse infirme et déshonorée? Il s'appliqua donc à con-

tenir ses amis; et pour n'être pas écrasé par les coups violens de l'impétueux ministre de la police, son esprit ingénieux et habile s'appliqua à jeter l'inquiétude et le trouble dans l'âme du duc de Rovigo. Celui-ci avait, dit-on, présidé à l'exécution du duc d'Enghien; il n'en avait pas caché les détails, qu'on avait encore exagérés, et la haine contre lui était devenue furieuse de la part des royalistes. Père d'une famille très nombreuse, sa fortune n'était pas assez considérable pour qu'il pût se passer des traitemens du gouvernement.

Comment d'ailleurs conserver son rang et même son repos sous le règne des Bourbons? M. de Talleyrand, après lui avoir bien présenté sa position nouvelle dans le cas de la chute de l'empereur, qui paraissait inévitable, applaudit à la fidélité et à son dévouement; mais il lui donna le conseil de ne pas se fermer toute issue à la mansuétude et même aux grâces de Louis XVIII, par des mesures de rigueur et de violence contre les royalistes, dont les conséquences pouvaient être funestes même à l'empereur, puisqu'elles pouvaient causer des troubles dans la capitale, que la police ne serait pas, sans doute en état d'apaiser. Le ministre fut très-

certainement ébranlé. MM. de Polignac, enfermés depuis l'affaire de George, d'abord dans une prison d'état et ensuite dans une maison de santé, s'en échappèrent à cette époque, après avoir bien battu l'inspecteur de police, chargé de les transférer dans une prison éloignée de Paris. La duchesse de Rovigo était leur parente, et peu de jours après l'entrée du comte d'Artois, le duc me dit que MM. de Polignac sortaient de chez lui et lui avaient proposé de faire imprimer que c'était à lui qu'ils étaient redevables de leur évasion. Il avait refusé cette publication, mais il était facile de juger qu'il n'était pas fâché que la cour ajoutât foi à cette anecdote.

Après l'affaire de Montereau, l'empereur lui avait donné l'ordre par écrit d'éloigner M. de Talleyrand de Paris, et l'injonction expresse de lui couper toute communication avec ses amis de la capitale. J'étais dans le cabinet du duc au moment où il ouvrit la dépêche; il fut au désespoir. « A quoi pense l'empereur? s'écria-» t-il. N'ai-je pas assez des royalistes de toute » la France à contenir? Veut-il encore me jeter » le faubourg Saint-Germain sur les bras? C'est » Talleyrand seul qui le contient et l'empêche de

» faire des sottises. Je n'exécuterai pas cet ordre, » et plus tard l'empereur m'en saura gré. » Cependant cette mesure était fort sage. Les royalistes se seraient trouvés sans chef, l'ennemi sans direction et sans encouragement. Peut-être n'aurait-il pas osé hasarder cette pointe sur Paris, qui fut si fatale à l'empereur. Marmont n'aurait pas signé l'armistice du 30 avril, et les douze heures dont Napoléon avait besoin pour arriver dans la capitale ne lui auraient pas manqué.

Cette déplorable préoccupation du duc de Rovigo, resté fidèle cependant, ne fut pas la seule cause de nos malheurs. Tous les gens en place en furent bientôt atteints, tous étaient tombés dans l'épouvante et le découragement; et si j'en excepte Boulay de la Meurthe, Thibaudeau et quelques autres vétérans de la révolution, familiarisés avec les troubles politiques, n'ayant rien à attendre et tout à redouter des Bourbons, les autres ne pensaient qu'à se ménager des débris dans le naufrage. L'empereur avait nommé son frère Joseph son lieutenant-général à Paris; ce prince, qui devait tout soutenir et tout diriger, manquait d'énergie avec un esprit aimable et des connaissances éten-

tendues ; il ne sut ni persuader dans le conseil, ni échauffer les masses qui n'attendaient qu'un chef. Il est vrai qu'il n'était connu que par son titre caduc de roi d'Espagne, et la guerre de la Péninsule avait coûté trop de sang pour que celui au profit duquel elle avait été faite pût inspirer estime et confiance *. L'archichancelier Cambacérès, savant jurisconsulte, mais étranger plus encore par son caractère que par les habitudes de toute sa vie aux énergiques résolutions que demandent les grands dangers, ne put que se soumettre à la destinée commune. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, avec un esprit étroit, bon secrétaire, mais esclave d'une vanité qui s'attachait à tout, servait avec une nonchalance suspecte, et rêvait déjà l'insigne honneur d'être ministre des Bourbons. Un conseil fut tenu sous la présidence de

* Arrivé à Meaux, le duc de Raguse avait envoyé son aide-de-camp Fabvier pour faire connaître au gouvernement sa triste position. Je rencontrai cet officier chez le ministre Clarke ; il se plaignit amèrement d'avoir attendu trois heures au Luxembourg avant d'avoir pu être admis devant le prince Joseph. Il est couché, disait-on, pourquoi interrompre son sommeil ? Vous ne serez pas plus content de celui-ci que de l'autre, lui dis-je. Effectivement, Fabvier, en sortant de chez le ministre, me dit : Où en sommes-nous, bon dieu ! Il n'y a plus qu'à se faire tuer.

l'impératrice, au moment où l'ennemi venait d'entrer à Meaux, poursuivant les maréchaux de Raguse et de Trévise; l'impératrice demanda qu'on prît un parti sur elle et sur son fils, car elle n'espérait plus rien de son père, et l'on était depuis plusieurs jours sans nouvelles de l'empereur. On ne devait lui donner que des conseils généreux. Boulay de la Meurthe s'en chargea, en lui rappelant la conduite de Marie-Thérèse, sa grand'mère, en face des Hongrois : « Madame, allez vous établir à l'Hôtel-de-Ville; » parcourez les rues votre fils dans vos bras : » tout Paris vous précédera aux avant-postes. » Faites connaître aux souverains alliés que vous » resterez dans la capitale au milieu de vos » fidèles sujets, que vous partagerez leurs dan- » gers, et qu'il faudra vous arracher du trône » où vous êtes montée aux applaudissemens des » peuples et des rois qui vous assiégent. » Ce conseil énergique ne parut à la faiblesse qu'une forfanterie révolutionnaire; Cambacérès fit lecture d'une lettre de l'empereur, mais déjà d'une date ancienne, qui renfermait l'ordre de ne jamais exposer l'impératrice et son fils à tomber dans les mains de l'ennemi. Toute discussion cessa dès ce moment, et la résolution fut prise

de les diriger tous sur Blois avec les membres du gouvernement.

Parmi les considérations qui décidèrent le conseil à repousser l'avis de maintenir l'impératrice à Paris, une des plus graves dut avoir une grande influence sur la délibération : c'était le sort de l'empereur.

En effet que serait-il devenu si les alliés avaient reconnu le roi de Rome et la régence ? Paris lui fermait ses portes ; les peuples aux abois se seraient soumis au nouveau gouvernement ; l'armée sans doute aurait reculé devant la guerre civile, ou l'ennemi l'aurait promptement détruite. D'ailleurs, l'impératrice pouvait-elle signer la perte de son époux ? car il était impossible de le conserver libre près de la France, et sa situation serait devenue tellement étrange qu'il ne serait pas resté dans toute l'Europe un coin de terre où le conquérant du monde eût pu reposer sa tête en liberté ; et sa femme et ses amis auraient été condamnés, dans l'intérêt même de la patrie, à désirer son éternelle proscription.

Tandis que l'impératrice s'éloignait de Paris avec tous les ministres, les deux corps d'armée des maréchaux Raguse et Mortier venaient en toute hâte se réfugier sur les hauteurs de la ca-

pitale, poursuivis par les Russes et les Prussiens, qui s'étaient enfin décidés, d'après les instances de M. de Talleyrand, à venir s'en emparer. Ces deux corps d'armée ne s'élevaient pas à plus de quatorze mille hommes. On leur envoya quelques milliers de soldats, tirés des dépôts de Versailles et de Rambouillet. Les braves jeunes gens de l'École Polytechnique coururent se joindre à eux sur les buttes Chaumont, et quelques bataillons de la garde nationale sortirent aussi des barrières. Toutes ces troupes se battirent bravement : mais les forces de l'ennemi, qui s'augmentaient d'heure en heure, étaient au dessus de toute proportion avec celles des assiégés. Le prince Joseph, sans instructions précises pour cette circonstance imprévue, n'osait prendre sur lui de prolonger la défense contre toute apparence de succès. Le peuple, et surtout les habitans des faubourgs, ne demandaient pas mieux que de se battre ; déjà on parlait de dépaver les rues, de créneler les maisons voisines des barrières, de prendre enfin toutes les précautions contre la cavalerie et l'incendie, si l'ennemi en venait à cette extrémité de porter le fer et la flamme dans la ville. Le peuple était donc bien disposé, mais il ne restait plus vers le soir

du 29 mars que le maréchal Moncey, commandant de la garde nationale, et les deux préfets du département et de la police. En quittant Paris, les ministres leur avaient enjoint de consacrer tous leurs efforts à maintenir le calme et à pourvoir aux subsistances. Depuis cinq jours on n'avait pas de nouvelles certaines de l'empereur; tous les moyens de communication étaient interceptés. En vain j'avais dirigé sur lui d'intrépides courriers, et dans les deux derniers jours des messagers rapides et adroits. Ils étaient porteurs de lettres chiffrées dans lesquelles je le conjurais de revenir à tout prix; je lui mandais que la police n'était plus assez forte pour contenir les royalistes, que sa présence seule pouvait arrêter le mal, et qu'il était perdu sans ressource si l'ennemi s'emparait de la capitale. Il est trop vrai que les agens du gouvernement, attachés depuis si long-temps au système de l'autorité absolue et accoutumés à ne rien prendre sur eux, crurent ne pas pouvoir faire un mouvement que n'avait pas commandé l'empereur: les uns, parce qu'il était le maître de tout; les autres, parce que les événemens paraissaient au dessus de toute force humaine. Le prince Joseph céda un des premiers à l'abattement qui gagnait tout le

monde. Après avoir jeté un regard épouvanté sur la plaine Saint-Denis, couverte d'ennemis et de la fumée des villages incendiés, il se sauva vers Blois en autorisant les deux maréchaux à signer une capitulation qui pût sauver la capitale.

Des parlementaires, envoyés par le prince Schwarzemberg, vinrent trouver le duc de Raguse, et lui déclarèrent que, si la journée se terminait sans que les portes de Paris leur fussent livrées, il serait trop tard le lendemain, et que la capitale serait abandonnée à toutes les rigueurs d'une exécution militaire.

Le duc n'avait pas de nouvelles de l'empereur: et quoiqu'on lui représentât que, malgré les menaces de l'ennemi, il n'y avait aucun inconvénient à attendre jusqu'au lendemain; qu'il serait possible que Napoléon arrivât dans la nuit; qu'Alexandre très-certainement ne lancerait pas à corps perdu son armée dans une capitale si peuplée, dont la population était vivement exaltée, Marmont, troublé et ne voulant peut-être pas céder à un autre la gloire de sauver Paris, se détermina à signer la capitulation, sans en avoir reçu l'ordre direct de son général et de son souverain.

J'allai chez lui le 30 mars au soir. Il était encore

à table, et à côté de lui étaient le comte Orloff et plusieurs autres officiers russes. Il vint à moi et me fit entrer dans un cabinet particulier, et là s'appliqua à me prouver qu'il ne pouvait agir autrement; qu'avec moins de vingt-huit mille hommes l'effusion du sang serait en pure perte. J'en convins avec lui; mais ne pouvait-il attendre au lendemain pour signer? douze heures pouvaient être un immense bienfait pour l'empereur. Il me paraissait impossible qu'il ne fût pas rencontré par un des nombreux courriers que je lui avais expédié. J'étais convaincu que sa présence rétablirait les affaires. Le maréchal fut inflexible; il s'était engagé trop avant pour reculer. Une grande partie des hauteurs était déjà occupée par l'ennemi. La situation était terrible, il est vrai; mais la présence de l'empereur valait une armée: le peuple, bien disposé, plein d'ardeur à la vue de son souverain, aurait fait des prodiges.

Je n'avais pas reçu l'ordre d'aller à Blois. L'envie me prit de partir avec le duc de Raguse, qui m'avait fait connaître son projet de porter l'armée sur Fontainebleau, et je le quittais dans l'intention de revenir près de lui, lorsqu'en sortant j'aperçus le prince Talleyrand et son émis-

saire Bourrienne qui se glissaient au second étage. Tout fut dit pour moi. Ces deux hommes, en trahison ouverte, venaient sans doute pour y envelopper le maréchal. M. Pasquier était venu dans ma voiture ; je lui communiquai mes soupçons : « Que voulez-vous ? me dit-il ; tout paraît fini ; il n'y a plus de ressources. » Je le reconduisis à la préfecture de police, et je me retirai dans mon habitation du faubourg Saint-Germain, bien déterminé à ne plus retourner à l'Hôtel des Postes. Un peu avant le jour, je reçus un courrier chargé de lettres de l'empereur pour l'impératrice. J'appris par lui que Napoléon était arrivé dans la nuit à la poste de la Cour de France, et que c'est là qu'il avait appris la fatale nouvelle de la capitulation. Ce malheureux prince était accouru à bride abattue pour sauver sa capitale. Le coup fut affreux : il s'assit sur le parapet des fontaines de Juvisy, la tête appuyée sur ses deux mains pendant plus d'un quart d'heure, absorbé par les plus tristes réflexions, puis enfin il se remit en route pour Fontainebleau.

Le lendemain je retournai chez M. Pasquier ; il revenait du camp où il avait été mandé par l'empereur de Russie. « Vous avez pris votre » parti hier au soir, me dit-il ; j'ai pris le mien ce

» matin; je viens de recevoir l'ordre de conti-
» nuer mes fonctions. Le règne de Napoléon est
» fini et j'ai écrit à Fontainebleau pour qu'on ne
» compte plus sur moi. Ma famille a toujours été
» attachée à la maison des Bourbons; j'ai servi
» l'empereur avec fidélité; je ne suis pour rien
» dans les événemens qui l'ont précipité du trône,
» et je retourne à l'ancienne dynastie.—Je ne dis-
» cute pas vos motifs, lui répondis-je; mais moi,
» qui dois tout à l'empereur, je m'éloignerai de
» son successeur: je rentre dans l'obscurité; ma
» carrière publique est terminée. Je ne réclame
» de vous qu'un service, protégez-moi dans la
» retraite où je vais vivre avec ma famille, et re-
» poussez la malveillance, si elle vient m'y trou-
» bler. » Et nous nous quittâmes. J'étais déjà convaincu que, avec les hommes que Louis XVIII était obligé de mettre en œuvre, les difficultés et les dangers allaient se multiplier à chaque pas; et, sans prévoir encore les événemens qui éclatèrent onze mois après, j'étais bien aise de rester étranger à des devoirs pour lesquels je me sentais un éloignement et une répugnance si forte que la foi du serment et la probité la plus sévère n'auraient pu m'y attacher auao mars sans beaucoup d'efforts et de chagrin.

Ce fut ce jour-là que l'empereur Alexandre fit son entrée à la tête de plusieurs divisions parfaitement belles d'infanterie et dans la tenue sévère d'un jour de parade, précédé d'un nombreux et brillant état-major. Son cortége, en avançant sur le boulevard, fut bientôt augmenté d'une foule de Français que nos armées n'avaient jamais vus dans leurs rangs. Des Montmorency, des Doudeauville, des Noailles, qui voyaient l'ennemi pour la première fois, s'empressaient de lui faire les honneurs de la capitale, et de mettre à ses pieds les hommages et la joie du peuple français. A les entendre la France entière soupirait après lui depuis vingt ans. A mesure que le cortége avançait vers le boulevard de la Madeleine, la foule se grossissait, formée de toute la bonne compagnie des salons. Des femmes parées comme pour une fête, ivres de joie et comme frappées de folie, agitaient leurs mouchoirs en criant : « Vive l'empereur Alexandre ! » Les fenêtres et les calèches découvertes en étaient encombrées. Je n'étais pas assez éloigné pour ne pas reconnaître parmi elles beaucoup de dames dont les maris avaient pendant long-temps rempli des fonctions élevées à la cour déchue, et qui, elles-mêmes comblées d'honneurs et de richesses,

avaient été attachées au service des deux impératrices. Je pourrais les nommer : mais pourquoi flétrir leurs noms? beaucoup d'entre elles seront descendues dans la tombe quand cet écrit paraîtra, et leurs enfans ne doivent pas être punis de la honteuse conduite de leurs parens.

L'empereur Alexandre n'avait trouvé nulle part, sur la route, cet enthousiasme tant vanté des Français pour le roi et sa famille. Il eut la franchise d'en convenir au conseil tenu chez M. de Talleyrand. Ce fut donc par des raisons de politique, et par la nécessité des circonstances, que celui-ci parvint à le détourner d'établir la régence. L'éloignement de l'empereur d'Autriche, la haine de son ministre Metternich, qui était présent, et des souvenirs anciens, et aussi la défection du duc de Raguse, le décidèrent.

Pendant que ces discussions se prolongeaient à Paris, Napoléon à Fontainebleau était déjà relevé du coup qui venait de le frapper. Il sondait tous les dangers de sa position, mais il en calculait les ressources. Tous les jours il passait ses troupes en revue, les échauffait encore de sa présence, et semblait chercher à les familiariser avec la pensée de retourner sur Paris et d'en

chasser l'ennemi. Ce coup du désespoir de la part d'un tel homme pouvait avoir des suites terribles. Malgré la discipline sévère exercée sur les troupes étrangères, les soldats, que les casernes ne pouvaient contenir, étaient campés à des distances considérables. Beaucoup d'officiers étaient logés dans des hôtels, loin de leurs soldats; les spectacles, les cafés, les cabarets et tous les lieux de prostitution en étaient remplis, jusque fort avant dans la nuit. Attaqués de tous côtés, trouvant des obstacles à chaque pas pour se réunir, et des ennemis dans chaque rue, la confusion pouvait se mettre dans ces troupes; et le terrible cri de « Vive l'empereur! » retentissant soudainement, aurait augmenté leur désordre et porté l'exaspération dans le peuple. Chassés de la ville, et une bataille perdue dans la plaine, quelle aurait été la destinée de toutes ces troupes triomphantes? Ce projet paraissait possible pendant quarante-huit heures, et circulait sourdement parmi le peuple. Non-seulement les soldats, mais encore les trois quarts des officiers n'étaient point effrayés de l'entreprise. Mais l'empereur fut deviné par les maréchaux, et ne trouva sous les dehors de la prudence que la lassitude et le secret désir de l'abandonner. Les correspondances

de Paris se multipliaient à chaque instant et augmentaient les défections. Tous étaient riches, leurs familles étaient au pouvoir de l'ennemi ; à l'inquiétude qui les agitait se joignait l'espérance de rester *grands sous les Bourbons*. Les promesses des conjurés étaient immenses ; les alliés, le roi leur ouvraient les bras. Ils se voyaient déjà maréchaux de France de la vieille monarchie. La croix de Saint-Louis, l'ordre du Saint-Esprit, les gouvernemens, les faveurs de la cour et leur prééminence incontestée sur les plus anciennes familles, leurs noms placés à côté de ceux des Turenne et des Villars, brillaient à leurs yeux d'un éclat qui ne redoutait aucune comparaison, même dans l'avenir. Ces illusions d'enfans, cet égoïsme mesquin, leur fit oublier l'honneur national et la fidélité à leur véritable souverain. Peu de jours ont suffi pour désabuser la plupart d'entre eux.

Hélas ! à aucune époque le profond sentiment de la patrie, de la mère-patrie, n'aurait dû battre avec plus d'énergie dans tous les cœurs ; et 22 années auparavant (j'en avais alors 23), quand les Prussiens inondaient les plaines de la Champagne, Paris et la France entière s'étaient élancés contre l'ennemi. La jeunesse française, sans expé-

rience, sans instruction, mais brillante de l'amour de la patrie, exaltée par une généreuse colère, foulait aux pieds ces phalanges instruites par Frédéric-le-Grand : maintenant les barbares de la Russie, nos vaincus de toute l'Europe, paradant sur toutes nos places, s'emparant insolemment de nos foyers, n'étaient plus qu'un spectacle pour nos Français redevenus polis, assouplis, énervés par la prospérité et tout le luxe de la cour. Nous méritions bien notre sort!

Mais l'ardeur des troupes s'éteignit, lorsqu'elles apprirent que l'empereur reculait devant la mauvaise fortune et se reconnaissait vaincu. Ce fut alors seulement que l'armée, désespérée, sentit qu'il fallait se soumettre.

Les souverains alliés ne s'attendaient pas à sa soumission, et leur joie se manifesta dans le traité du 11 avril. Le titre d'empereur fut conservé à Napoléon; l'île d'Elbe lui fut concédée en toute souveraineté; un revenu suffisant fut assigné non-seulement à lui, mais à toute sa famille, et des gratifications à presque toutes les personnes qui composaient sa maison militaire. Toutes ces dispositions furent consacrées sous les yeux de la famille des Bourbons. Le roi refusa de les signer, sous prétexte qu'il ne pouvait

reconnaître Napoléon comme empereur; mais il fut bien convenu, et sa parole fut engagée, que le traité serait exécuté par lui dans tous ses détails.

CHAPITRE VII.

Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe. — Tentatives d'empoisonnement et d'assassinat. — Entrée de Louis XVIII à Paris. —Attitude de la population.—Impressions diverses.—Séance du sénat. — Réflexions sur l'état de la nation.

Cependant l'empereur partit pour l'île d'Elbe, et la rage de ses ennemis s'en accrut. Ce n'était ni sa chute ni son éloignement qui pouvaient les rassurer, c'était sa mort; et puisque la guerre l'avait épargné, il fallait s'en défaire par un assassinat. C'était le dernier hommage rendu au génie de l'empereur. Une sorte de superstition

obsédait tous ceux qui avaient concouru à l'abattre. « Tant que cet homme vivra, » disait-on aux Tuileries, « plus de repos, plus de sécurité » en France. » La perversité de Maubreuil et l'exaltation de son caractère donnent beaucoup de probabilité à tout ce qu'il a dit des propositions qui lui furent faites par M. de Talleyrand. Mais ce n'est pas la seule tentative qui fut hasardée jusqu'au retour de l'île d'Elbe : on avait tenté de l'empoisonner à Fontainebleau. Les généraux Drouot et Bertrand publieront sans doute ce que ce dernier m'a raconté des scènes affreuses qui signalèrent le passage de l'empereur dans le midi, et tous les efforts tentés par des assassins envoyés à l'île d'Elbe par le gouverneur de la Corse, M. Brulard.

Le roi Louis XVIII fit son entrée à Paris le 3 mai. La portion riche et bien élevée des habitans se chargea cette fois de faire les frais d'enthousiasme dont le peuple a toujours largement gratifié les hommes qui frappent son imagination mobile et irréfléchie. Le soleil brillait de tout l'éclat du printemps, et ajoutait encore à la magnificence de ce spectacle si nouveau. Des gendarmes ouvraient la marche; suivaient ensuite une foule d'officiers à cheval. Les uns, en-

nemis la veille sur le champ de bataille, venaient demander leurs parts aux distributions royales; les autres, vieux serviteurs de la monarchie, avaient long-temps tendu la main aux largesses impériales. Par une distinction bizarre ou par une dérision cruelle, deux compagnies de la garde impériale précédaient la troupe dorée. L'aspect de ces vieux guerriers couverts de cicatrices, les yeux baissés, l'air humilié, la rage du cœur peinte sur leur visage brûlé, inspirait une noble compassion. Enfin, paraissait le roi dans une calèche découverte, accompagné de la duchesse d'Angoulême et des deux princes de Condé. L'énorme embonpoint du monarque, son regard dur et son visage sévère déconcertaient l'enthousiasme à mesure qu'on le voyait de plus près, et à peine quelques heures écoulées, il ne resta plus dans la masse du peuple qu'une froide indifférence pour l'heureux frère de Louis XVI.

De ces quatre personnages un seul devait cependant exciter un intérêt bien profond. La vue du roi n'appelait aucun souvenir; les deux vieux guerriers, chefs d'une légion qui avait jeté si peu d'éclat, ne représentaient qu'un grand nom et une perte cruelle : mais la fille de Louis XVI et

de Marie-Antoinette, livrée si long-temps et dans un âge si tendre à toutes les barbaries de la tyrannie révolutionnaire, privée de ses parens morts sur l'échafaud, délaissée au fond des cachots d'une vieille tour, cette infortunée passant lentement devant ce Palais de Justice, d'où sa mère était sortie sur une charrette, insultée par des furies, pour aller périr devant ce palais que sa fille allait habiter, que de souvenirs cruels, que de sentimens de compassion et d'amour devaient éclater sur son passage! Et cependant tous les cris de joie, tout l'enthousiasme furent prodigués au vieux monarque. La raison politique l'emportait-elle sur les sentimens délicats de l'humanité? ou bien les femmes, qui dominaient dans la foule, sont-elles condamnées, même quand elles sont émues par les plus nobles mouvemens du cœur, à faire la part toujours plus faible aux personnes de leur sexe?

Cette intronisation de la famille royale avait été préparée avec assez d'habileté par M. de Talleyrand. Il était nécessaire de lui donner un caractère légal; et comme le Corps Législatif n'était pas rassemblé, on eut recours au sénat, qui termina son existence politique par un des actes les plus honteux dont l'histoire puisse faire men-

tion. Au mépris de toutes les lois, il rejeta du trône et livra aux bras étrangers son véritable souverain, celui que la France avait nommé, celui à qui il devait son existence; il eut la bassesse d'outrager le prince qu'il repoussait. Je suis loin de méconnaître les nobles qualités, les éminens services et même les plus hautes vertus qui recommandaient à l'estime publique beaucoup de membres du sénat: mais la flétrissure restera entière sur cette assemblée, puisque aucun effort ne fut tenté, aucune démission donnée, aucune protestation publiée par aucun d'eux, contre cette fatale séance que M. de Talleyrand présidait.

Le premier soin du nouveau gouvernement était d'établir l'administration, et de prévenir ou étouffer cent déchiremens que les passions en désordre pouvaient faire naître dans les provinces à la nouvelle de son installation.

Mais, avant de le suivre dans sa marche, il me paraît nécessaire de passer en revue cette nation sur laquelle il allait opérer. La France avait subi le régime de la république, auquel avait succédé la monarchie impériale. En 1814, peu de chefs influens du régime républicains existaient encore. Si l'on en excepte Carnot et Bar-

ras, qui n'avaient pas plié sous Napoléon, les autres avaient été moissonnés par le temps, ou séduits par le chef de l'empire. Merlin, Treilhart, Sieyès, Fouché et tant d'autres s'étaient couverts des manteaux de ministres et de sénateurs; ces Brutus de 93 étaient désignés par les titres de duc, de comte et même de monseigneur. Dans l'armée je ne trouve que le nom de Jourdan à retrancher de la liste des généraux grands seigneurs. Il est vrai que Kléber, Hoche, Desaix et Marceau n'étaient plus; mais y a-t-il de la témérité à penser que ces illustres généraux, qui succombèrent en défendant l'indépendance de la patrie, auraient plié sous le joug impérial? La nation entière avait précédé la conversion de l'armée au 18 brumaire. Le premier consul trouva partout dans les masses un égal dégoût pour les formes et le gouvernement républicains. Il en profita pour établir le consulat, et en abusa pour placer la couronne sur sa tête. La vanité, si puissante chez les Français, et leur haine pour un joug qui avait pris naissance à leurs pieds, leur rendaient insupportable l'autorité brutale par ses formes et par une égalité blessante. Les persécutions et les égorgemens, qui portèrent partout le deuil et l'épouvante pendant plus de deux années,

avaient laissé des impressions si profondes qu'à tout prix on n'y voulait plus revenir. Les défaites des armées françaises en 1799, la marche violente et inhabile du Directoire, ses coups d'état et particulièrement celui du 18 fructidor, ajoutèrent encore à l'impatience et à la déconsidération qu'on lui portait; et lorsque le général Bonaparte revint d'Egypte, en 1800, toutes les classes de citoyens de tous les partis lui tendirent les bras et le conjurèrent de sauver la France: le 18 brumaire eut lieu. Mais le vainqueur de l'Italie était accoutumé à se faire obéir; il organisa donc le pays et lui commanda comme à son armée. Le miraculeux succès de Marengo, l'ordre rétabli dans les finances comme par enchantement, excitèrent partout l'enthousiasme. Les odieuses tentatives de la machine infernale et des chouans, commandés par George et Pichegru, portèrent l'indignation contre les Anglais et les Bourbons jusqu'à l'exaltation. Ce fut alors que Napoléon, convaincu qu'il pouvait tout oser, releva le trône de France pour maîtriser l'Europe. Quinze ans de gloire et d'arbitraire avaient donc assoupli les Français; et les Bourbons ne doutèrent pas que leur gouvernement, qu'ils appelaient paternel, ne fût accueilli avec transport,

puisqu'il se présentait comme gage assuré d'une réconciliation sincère avec l'Europe entière.

Mais Louis XVIII, ébloui de la facile obéissance des peuples pour son prédécesseur, ne soupçonnait pas tout ce qui était caché sous la pourpre impériale. Il ignorait les peines, les soucis, les obstacles sans cesse renaissant contre son gouvernement. Il ne soupçonnait que la passion de la liberté n'avait été que comprimée, que le mépris pour les derniers rois de sa race s'étendait encore jusqu'à lui. La haine de l'ancienne cour, de la noblesse, l'indifférence pour la religion, la dérision contre le clergé avaient repris de l'énergie sous le règne impérial. Le roi ne savait pas que l'empereur avait perdu beaucoup de partisans dans toutes les classes; enfin, que, depuis le départ du roi actuel en 91, une génération nouvelle s'était élevée, avait pris son rang dans l'état social: population sérieuse, pleine d'énergie, nourrie de fortes études, exempte des momeries de la superstition, sortant des colléges pour courir aux champs de bataille, à qui toutes les carrières des sciences et de l'ambition étaient largement ouvertes, et qui ne trouvait d'obstacle que par incapacité.

Personne n'avait dit au roi que toute illusion

pour la majesté du trône était évanouie. L'empereur, en effet, n'avait jamais été monarque, ou du moins les peuples n'avaient jamais senti pour lui cette espèce de superstition qui avait environné Louis XIV et Louis XV.

C'était le grand homme qu'on admirait : le peuple voyait en lui le vainqueur de tant de batailles, le conquérant de tant de royaumes, l'invincible, l'homme du destin; mais c'était toujours Bonaparte, nom glorieux que ses ennemis n'ont pu flétrir et qu'il n'a pu lui-même effacer.

Louis XVIII, en rentrant, ne retrouva donc plus l'auréole de sa maison. Pour les gens de bon sens et de sang-froid il ne fut plus qu'un vieux gentilhomme de Versailles, que la force des circonstances faisait monter sur un trône nouveau. Sa famille et lui revinrent avec cet ancien préjugé de vingt-cinq ans, que la révolution fut faite seulement par des hommes et non pas par la force des choses : erreur fatale, qui perdit Louis XVI. Ils commencèrent donc par s'enquérir, de tous ceux qui se présentaient à eux, ce qu'ils avaient été, ce qu'ils avaient fait à toutes les époques. Une vieille rancune pour les constituans, mépris affecté pour les nobles qui avaient pris parti en faveur de la révolution, indifférence

et hauteur pour tous les membres de l'administration précédente; et politesse, mais dédaigneuse et humiliante, pour les chefs de l'armée, parce qu'ils avaient encore les armes à la main.

Les souverains étrangers au milieu de l'ivresse du triomphe, eurent cependant la sagesse de ne pas trop en abuser; et loin de traiter la France avec la violence d'un vainqueur qui se croit tout permis, ils secondèrent le parti des patriotes dans leurs efforts pour que la France ne fût pas déshéritée, dans son malheur, de toutes les lois qui la régissaient depuis trente ans. Les garanties que réclamait la haute civilisation furent donc consacrées dans une Charte, concédée par le roi sous le misérable titre d'ordonnance de réformation. Les formes de l'administration furent conservées, et les agens de l'autorité en partie provisoirement maintenus. Des commissaires extraordinaires furent envoyés dans tous les départemens pour éclairer et calmer les esprits. Ces commissaires politiques, choisis, en général, parmi les mécontens et les ennemis de l'empereur, obtinrent peu de succès. Mais l'intérêt privé, la lassitude et la nécessité en produisirent de plus assurés. Le peuple partout montrait de la défiance; mais je ne doute pas que, si le gouverne-

ment eût marché avec fermeté et bonne foi dans les principes que la Charte avait proclamés, il n'eût obtenu assez promptement, sinon une affection vive, du moins la confiance et l'oubli des préjugés dont il était entouré.

Mais l'enivrement d'un triomphe si facilement remporté par les royalistes leur tourna la tête. La jactance des émigrés ne connut plus de bornes. Quand ils virent les Bourbons assis sur le trône, ils se crurent les maîtres de leur souverain et de la France entière. Ils demandèrent ou plutôt exigèrent les emplois, les faveurs et les richesses; on leur prodigua tout. La plupart d'entre eux étaient d'anciens officiers, qui n'étaient revêtus que d'un grade subalterne lors de leur émigration. Leurs vingt-cinq ans de service furent comptés; les sous-lieutenans devinrent colonels, les colonels devinrent maréchaux-de-camp ou lieutenans-généraux: et les prétentions de ces vieux hommes à l'éclat des armes, leur humeur guerrière hors de saison, jetèrent sur eux un ridicule qui fut avidement saisi, avec une gaieté piquante et une amère ironie, par cette foule de jeunes militaires désœuvrés, que la paix avait rassemblés dans la capitale. Les chansons, les caricatures pleines de malice, dirigées contre

eux, amusaient le peuple en les faisant déconsidérer.

Un incident fort léger donna au gouvernement une idée de l'irritation qui commençait à gagner les masses. A cette époque une comédienne du Théâtre-Français mourut à la Chaussée-d'Antin. Son convoi fut escorté par une grande partie des comédiens de la capitale. Comme elle avait eu de la célébrité, le cortége se grossit promptement d'une foule de personnes qui avaient applaudi son talent. En arrivant devant l'église de Saint-Roch, on trouva les portes fermées par ordre du curé, fidèle à l'ancien usage de considérer en France les comédiens comme excommuniés. Les amis de la défunte ne purent fléchir le vieux prêtre. Alors la foule, indignée, brisa les portes de l'église, alluma les cierges, et commença à chanter les prières consacrées aux morts. Un aumônier de cour, dit-on, vint cependant remplir les fonctions sacerdotales, et la cérémonie se termina tranquillement. Un désordre si imprévu trouva l'autorité sans résolution; et si le roi avait suivi son premier mouvement, de faire repousser la foule par ses gardes, il est probable qu'il en serait résulté une révolte dont les suites auraient été incalculables.

Cette déconsidération du gouvernement, ce penchant à la résistance s'étendaient rapidement, de Paris aux départemens. La fausse position des magistrats et des administrateurs impériaux conservés, prêchant tout à coup d'autres devoirs, d'autres affections, des opinions contraires, jetait sur eux l'inconsidération, et la nécessité de faire oublier leur ancien dévouement à l'ennemi des Bourbons donnait à l'exercice de leur autorité une sorte de violence qui blessait et irritait partout.

Les acquéreurs de biens nationaux, si nombreux, puisque plus de dix millions de personnes y étaient intéressées, furent bientôt tourmentés par les anciens propriétaires. Loin d'accepter les offres qui leur étaient faites par la peur, ceux-ci rejetaient toute espèce d'arrangement, annonçant hautement que leurs biens leur seraient rendus par l'autorité du roi, qu'ils devaient rentrer en possession de leurs propriétés, au même titre qu'il avait recouvré la couronne; que, la perte des sujets et du monarque ayant été commune, la restitution devait être faite en même temps; qu'enfin la Charte, convention transitoire, simple ordonnance de réformation, allait être modifiée sur ce point si elle n'était pas abolie.

Le roi était revenu avec un très-petit nombre de gentilshommes restés fidèles à sa personne; mais le nombre considérable des émigrés rentrés en 1801, lors de l'amnistie du premier consul, s'empressa de se jeter aux Tuileries et de joindre, à sa joie du retour des Bourbons, ses plaintes et ses souffrances anciennes de l'émigration. Ils arrivaient tous les jours en foule à la messe des Tuileries, la plus grande partie vêtus d'habits bourgeois ornés d'épaulettes et armés des vieilles épées de leurs défunts régimens. Le récit de leurs vieilles prouesses de Coblentz et de la légion de Condé faisait pitié à ceux qui les avaient battus si facilement. Ils semblaient revenus de la veille, et cette jactance, appuyée des faveurs de la cour, irrita vivement tous ces guerriers, qui venaient de succomber avec tant d'éclat. Enfin c'était après vingt ans que toute la troupe de Coblentz et des bords du Rhin triomphait insolemment en 1814, comme si elle avait réussi vingt années plus tôt.

L'armée devait encore donner plus d'inquiétude. Affaiblie et mutilée par les dernières campagnes, le sentiment de la gloire et le nom de l'empereur restaient vivans dans tous les cœurs.

Les maréchaux et beaucoup de généraux avaient fléchi devant la nécessité, mais la plus grande partie des officiers étaient restés fidèles à ces nobles sentimens. Cependant la discipline et toutes les vertus militaires étaient conservées, et brillaient d'un nouveau lustre. Le roi ne pouvait passer les troupes en revue à cause de ses infirmités, et les princes affectaient, en les voyant, une défiance et des mépris que le dépit contre une gloire si éclatante irritait encore.

En voici un trait qui m'a été raconté par le comte d'Erlon. M. le duc de Berry passait en revue plusieurs régimens en garnison dans le gouvernement du maréchal duc de Trévise, dont le comte d'Erlon était commandant; un officier sortit des rangs, et demanda au prince la croix de Saint-Louis. — « Qu'avez-vous fait pour l'ob» tenir? — J'ai servi trente ans dans l'armée » française. — Trente ans de brigandage! » répondit le prince en lui tournant le dos. Il est vrai que, sur la représentation du maréchal, l'officier obtint le lendemain ce qu'il avait demandé; mais le mot avait circulé, et l'on peut juger de l'effet qu'il avait produit parmi les troupes.

Les corps dispersés sur la surface de l'empire

se virent bientôt dépouillés d'une partie de leurs officiers, que le dégoût et des retraites forcées éloignèrent de l'armée. Les états-majors et cette foule d'employés militaires, devenus inutiles, rentrèrent dans leurs foyers et y portèrent leurs mécontentemens et la haine qui les agitait. Les deux dernières campagnes avaient été ruineuses pour eux. Presque tous avaient perdu jusqu'à leurs bagages. Exaspérés par la présence d'un ennemi récemment victorieux, maître du pays, mais battu pendant vingt ans, la nécessité de subir le joug des Bourbons, qu'il avait amenés, leur devint insupportable. Sans fortune, sans profession, repoussés par l'autorité, habitués à la vie aventureuse des camps, l'avenir ne leur présentait que misère et ignominie, si les Bourbons restaient sur le trône; il leur fallait, à tout prix, changer cette affreuse perspective ; et leurs regards se tournèrent vers l'île d'Elbe, avec emportement.

Tant d'élémens de troubles ne parurent point ouvrir les yeux des Bourbons. Les trois premiers mois furent paisibles en apparence. L'autorité pensait avoir bon marché de tous les mécontens dispersés; et les souverains alliés, qui commençaient à craindre que le contact de leurs

troupes avec nos mœurs faciles et nos opinions surtout, ne devînt dangereux, consentirent à s'éloigner après avoir réglé leurs comptes. Il en coûta à la France des sommes immenses, dont les époques et le mode de paiement furent réglés non sans beaucoup de difficultés. Ils emportaient probablement des doutes sur la durée d'un gouvernement qui commençait si mal; mais ils étaient satisfaits de voir la France affaiblie pour long-temps, et tombée du premier rang où la gloire et la civilisation l'avaient élevée.

La Charte avait institué les deux Chambres. Celle des pairs, l'ancien sénat, avait perdu toute considération; les hommes respectables dont elle pouvait s'honorer ne lui prêtaient aucun lustre. Ils s'étaient tous élevés d'ailleurs, par la révolution. Le roi changea sa composition, en y faisant entrer tous les anciens pairs de la monarchie et quelques-uns de ceux qui venaient de la servir avec éclat. Les nouveaux venus donnèrent à ce corps, et en reçurent en même temps les habitudes et l'amour de la servilité; et si la nation s'intéressa peu à l'élévation d'hommes qui comptaient dans leurs rangs le comte de Bourmont et le maire de Bordeaux, le roi put être assuré du moins que cette assemblée con-

serverait encore long-temps les traditions d'obéissance du sénat de l'empire.

Mais il n'en était pas tout-à-fait ainsi des membres du corps législatif. Il avaient été choisis à une époque où la guerre était devenue pour la France un fléau insupportable. Beaucoup d'entre eux s'étaient prononcés avec énergie contre les exigences du gouvernement de 1813. Mais le nombre des royalistes était encore peu considérable; et s'ils consentaient à abandonner le gouvernement impérial, ce n'était pas pour retrouver l'arbitraire sous l'autorité royale. Le gouvernement trouva donc sinon des obstacles, du moins de sévères avertissemens, quand les conseillers de la couronne vinrent lui soumettre des projets, qui s'accordaient mal avec les principes consacrés par la loi fondamentale, et qui blessaient les sentimens et les préjugés des vrais amis de la liberté. L'un d'eux, le comte Ferrand, révolta l'assemblée quand il vint, au nom du roi, établir des distinctions sur la conduite des Français aux différentes époques de la révolution, et distribuer ainsi les éloges et la réprobation. Sa comparaison de la ligne droite et de la ligne courbe, appliquée même à ceux qui se ralliaient au gouvernement, jeta l'alarme et l'in-

dignation dans les esprits, et l'empereur avait bien saisi la gravité de cette imprudence quand il dit : « Je suis venu, le discours de M. Ferrand » à la main, bien convaincu que le peuple allait » retourner vers moi. »

CHAPITRE VIII.

Singularité et danger de ma position.— L'impératrice Joséphine à la Malmaison.— L'empereur Alexandre.— Son jugement sur les Bourbons.— Mort de l'impératrice Joséphine.—Fautes du gouvernement.— Mécontentement de l'armée.— Exaspération du maréchal Ney.

Je voyais tous ces germes de désordre, je sentais que la tempête n'était pas loin, et je m'éloignais chaque jour davantage des personnes qui pouvaient y prendre part, et il faut que j'explique tout ce qu'il y avait de singulier et de dangereux dans ma position.

La veille du jour où l'empereur quitta Paris pour la funeste campagne de Russie, il me retint

à la fin de la soirée, et après m'avoir donné tous les ordres de détail pour son voyage, il me dit. « Allez chez le grand-maréchal; il vous remet-» tra des bons sur le trésor pour la somme de » 1,600,000 fr. Vous les convertirez secrètement » en or; le ministre du trésor vous en procurera » les moyens, et vous attendrez mes ordres pour » me les envoyer. » Cette masse d'or était difficile à cacher; je pris le parti de m'adresser au garde du dépôt d'artillerie*, ouvrier fort ingénieux, qui me fit faire avec beaucoup d'adresse des boîtes qui ressemblaient parfaitement à des livres du format in-4°. Chacun pouvait contenir 30,000 fr., et j'en garnis ma bibliothéque. Au retour de la campagne de Russie, l'empereur ne paraissait plus penser à cet argent, et il retourna en Allemagne pour la campagne de Leipsig, sans vouloir me donner des ordres précis à cet égard. Il se contenta de me dire : « Nous verrons au re-» tour. » Enfin lorsque, peu de mois après, il allait quitter Paris pour la campagne de France, j'insistai pour qu'il me dessaisît d'un trésor dont il était possible que je ne pusse plus répondre au milieu des événemens graves qui pouvaient me-

* M. Régnier.

tirent, et je fus du moins tranquille sur ce point.

L'ex-impératrice Joséphine était cependant revenue à la Malmaison. Après une courte fuite au mois d'avril, l'empereur de Russie la fit inviter à retourner chez elle. Il y ajouta des protestations si flatteuses, qu'elle reprit, avec sécurité, le cours de ses habitudes. Peu de personnes se présentèrent d'abord; mais l'empereur Alexandre et le roi de Prusse étant venus la voir, une foule d'étrangers se présentèrent à leur suite, et bientôt après beaucoup de Français qui lui avaient conservé de la reconnaissance et de l'attachement, et qui ne craignaient plus de lui en prodiguer les témoignages. L'empereur de Russie venait souvent et restait long-temps, et l'entretien était inépuisable sur Napoléon. L'impératrice Joséphine avait un esprit peu étendu et peu d'instruction, mais elle possédait un jugement sain, de la finesse, une grande habitude de la bonne société, une grâce inimitable, et sa prononciation un peu créole ajoutait beaucoup de charmes à sa conversation. Alexandre en paraissait enchanté. Un jour qu'il présentait son frère Constantin à Joséphine: « Ne trouvez-vous pas, » lui dit-il, que toute la personne de Sa Majesté

» et jusqu'au son de sa voix, rappelle l'impéra-» trice Catherine? » Au milieu de quelques indiscrétions échappées dans l'abandon de ces nombreux entretiens, Joséphine ne démentit jamais la vive tendresse qu'elle conservait à Napoléon. La révolution était consommée et le trône était perdu sans retour, mais elle ne cessa pas de s'adresser à la générosité de l'empereur, pour adoucir le sort de son ancien époux. Les protestations qu'il lui prodiguait, et qu'elle me rapportait avec sincérité, furent promptement oubliées à Vienne, s'il est vrai qu'Alexandre consentit, dès cette époque, à l'enlèvement de Napoléon pour le jeter, de l'île d'Elbe, à Sainte-Hélène. Le prince Eugène vint à Paris vers ce temps; l'empereur Alexandre prit du goût pour lui, lui prodigua des témoignages d'amitié, et lui promit de lui former un état en Allemagne dont la population ne serait pas moins de soixante mille habitans. Ces dispositions changèrent depuis; la principauté d'Eichstädt qui fut donnée au prince, en contient à peine sept mille. Dans un moment d'épanchement, la veille de son départ, l'empereur Alexandre dit au prince Eugène: « Je ne sais si je ne me repentirai pas un jour » d'avoir mis les Bourbons sur le trône. Croyez-

» moi, mon cher Eugène, ce ne sont pas de » bonnes gens. Nous les avons eus en Russie, et » je sais à quoi m'en tenir sur leur compte. »

Au milieu de ces magnifiques consolations, entourée des hommages de plus puissans souverains du continent, la mort vint frapper l'impératrice Joséphine. Elle était sujette à des rhumes catarrhaux qu'un peu de soin et quelque repos guérissaient promptement. Un jour qu'elle se sentait attaquée de cette indisposition, elle fit le tour du parc de la Malmaison avec le roi de Prusse. Le mal s'en augmenta. Trois jours après il avait fait de tels progrès que N....., qui fut appelé en consultation, me chargea de la cruelle commission d'annoncer au prince Eugène et à la reine de Hollande, que sous peu de jours ils n'auraient plus de mère. L'empereur Alexandre lui amena le lendemain son propre médecin, et passa près d'elle la journée entière; mais le dimanche elle expira doucement dans les bras de la comtesse d'Arberg, sa dame d'honneur et son amie, à l'âge de cinquante-deux ans. Femme excellente en tout point, qui embellit le trône par les qualités les plus aimables, et dont la bienfaisance et la bonté doivent servir de modèles à toutes celles que la naissance ou la

fortune condamnent à porter une couronne.

L'Empereur Alexandre voulait aussi fixer la destinée de la reine de Hollande. Son mari s'était éloigné d'elle. Alexandre la fit nommer duchesse de St-Leu. Louis XVIII n'osa pas refuser ouvertement; mais son ministre Blacas y mit tant de mauvaise grâce qu'Alexandre donna l'ordre à son aide-de-camp, chargé de lui apporter ce brevet de duchesse, de ne pas quitter les Tuileries et d'y coucher même, jusqu'à ce qu'il l'eût obtenu.

L'impératrice Joséphine fut enterrée dans l'église de Ruel. Cette cérémonie funèbre fut célébrée avec une pompe autorisée par l'empereur de Russie, qui voulut donner un dernier témoignage de considération à la mémoire de Joséphine, en faisant conduire le deuil par le feld-maréchal Saken, celui de ses généraux qu'il estimait le plus et à qui le gouvernement de Paris avait été confié.

La mort de l'impératrice Joséphine fut le dernier bienfait de son étonnante destinée. Accoutumée à toutes les jouissances du luxe, ne sachant mettre des bornes ni à ses dépenses ni à son immense charité, et le nouveau gouvernement refusant de payer la pension qui lui avait

été fixée par le traité du 11 avril, elle allait éprouver tous les embarras qu'amène le désordre et l'imprévoyance. Le retour de l'empereur, au 20 mars, l'aurait d'ailleurs inévitablement compromise. Sa tendresse pour lui et l'enthousiasme que sa présence aurait ranimé l'auraient jetée dans des démarches que les Bourbons ne lui auraient pas pardonnées. Ainsi elle aurait été forcée d'aller terminer des jours abreuvés de dégoûts, loin de la France et de ses amis.

Le prince Eugène allait retourner en Allemagne. N'ayant aucune nouvelle de l'île d'Elbe, je pris le parti de lui confier ma position. Il était dévoué à l'empereur, il était mon ami. Je lui proposai de se charger de 800,000 francs et de les faire passer à l'île d'Elbe.

Un peu plus tranquille, puisque la moitié de la somme était sauvée, je m'appliquai à doubler de prudence pour écarter de moi la surveillance de la police. M. Pasquier n'y était plus; et son successeur, préoccupé par le spectacle de l'inflammation des esprits, qu'alimentaient journellement les gazettes et les pamphlets lancés par des hommes ardens qui ne gardaient plus aucune mesure, devait naturellement oublier un homme que ses investigations ne rencontraient nulle

part, et dont le nom ne lui était jamais prononcé.

Ce que j'avais prévu arrivait enfin. La Charte était violée à bas bruit; les écrivains s'en plaignaient à grands cris; les outrages dont le nom de l'empereur était couvert par les journaux royalistes exaspérèrent tous les partisans, tous les amis du héros. Les récriminations prirent un caractère violent, et l'on alla jusqu'à fouiller dans les anciens moniteurs et rendre au grand jour de la publicité des imputations odieuses contre le roi, sur sa conduite à l'époque du procès du marquis de Favras.

M. Rey, avocat de Grenoble, exposa, dans un ouvrage qui fut lu avec avidité, toutes les infractions à la Charte depuis le premier jour du règne. Deux jeunes gens, MM. Comte et Dunoyer, lancèrent dans le public un écrit périodique appelé le *Censeur* où les principes de la liberté étaient développés avec une sévère énergie, une force de pensée qui leur acquit tous les suffrages. Les écrits des royalistes contenaient des injures contre la révolution et contre tous ceux qui, sans distinction, y avaient pris part; ils y ajoutaient des provocations si menaçantes, qu'il était impossible de se méprendre sur le but de tout renverser et de tout punir.

Cette disposition hostile des esprits s'était étendue sur toute la France, par les mesures mêmes que prit le gouvernement pour la dissiper ou l'affaiblir. Redoutant avec quelque raison les troupes rassemblées sous les drapeaux, il avait pris le parti d'en licencier plus de la moitié. Les souffrances de la misère prirent bientôt la place du bonheur de se retrouver en paix, au sein de leurs foyers. Les fatigues, les dangers, les désastres même des dernières campagnes s'effaçaient promptement de leur mémoire, pour faire place à l'enthousiame que le souvenir de l'empereur leur inspirait dans l'oisiveté, et exaltaient une noble pitié sur sa chute et l'indigne traitement que des ennemis, si long-temps vaincus, lui faisaient subir. Cet avenir plein de gloire qui leur avait été promis, ces récompenses militaires qui ne pouvaient leur échapper, le titre si glorieux de soldats de la grande armée, et la considération générale qui devait embellir le reste de leur vie, tout avait disparu. En rentrant dans leurs foyers, pauvres, humiliés, ils avaient encore à subir les défiances des agens du nouveau pouvoir et le mépris de cette foule de nobles, la plupart anciens émigrés, qui mettaient au nombre de leurs droits et de leurs jouissances le

plaisir de calomnier la gloire militaire, et de flétrir du nom de révolte les héroïques efforts des Français, pour sauver leur patrie du joug étranger.

La plupart des généraux qu'on avait conservés, ceux même qui commandaient les divisions militaires, sentirent bientôt, à l'accueil qu'ils recevaient à la cour, que le jour n'était pas éloigné où ils seraient écartés, pour faire place aux royalistes, dont on payait la longue oisiveté par l'accumulation de tous les grades.

Je ne voyais aucun de mes anciens compagnons d'armes; mais les confidences d'un ami m'ouvrirent les yeux et me rendirent plus attentif à tout ce qui se passait autour de moi. Mon logement, situé au faubourg Saint-Germain, me mettait souvent dans la nécessité de traverser le jardin des Tuileries. J'y rencontrai un jour un ancien aide-de-camp de l'empereur. En causant des affaires publiques il me dit: « Je viens de ren-» contrer ici le maréchal Ney; je n'ai pas encore » vu d'homme plus exaspéré contre le gouver-» nement. La maréchale a été si gravement in-» sultée hier aux Tuileries, qu'elle est rentrée » chez elle, fondant en larmes. Les vieilles du-» chesses l'ont appelée fille de femme de cham-

» bre *. Sa tante madame Campan vient de » perdre sa place de surintendante de la maison » d'Ecouen, malgré les sollicitations du maréchal. » Les formes sèches et insolentes du comte de » Blacas, auprès duquel le roi l'avait renvoyé, » ajoutent encore à son exaspération. »

Ce récit me parut si singulier, après les dispositions dans lesquels je croyais le maréchal, que je ne pus cacher quelques soupçons d'exagération. « Si vous me croyez abusé, me dit-il, » promenons-nous ensemble; il va repasser pour » retourner chez lui, car je sais qu'il est allé » rue du Mont-Blanc, et vous pourrez juger par » vous-même. » Effectivement le maréchal parut une heure après. Nous étions à l'entrée de la terrasse du bord de l'eau. En me voyant il vint à moi, et nous commençâmes tous les trois à nous promener de nouveau. « Eh bien ! me dit-il, vous » vous êtes mis à l'écart: vous voilà bien tran-

* Madame la maréchale Ney était fille de madame Auguié, femme de chambre de la reine. Poursuivie en 1793 par les comités révolutionnaires, l'infortunée se jeta dans un puits pour éviter l'échafaud et pour sauver par une mort volontaire la confiscation de ses biens. Elle avait trois filles, toutes remarquables par leur beauté et par les plus aimables qualités. Madame Gamot, depuis madame Delaville, la maréchale Ney, et madame de Broc, qui périt malheureusement dans les eaux d'un torrent, près d'Aix, en Savoie.

» quille, loin de ce gâchis. Que vous êtes heureux » de n'avoir à essuyer ni insultes ni injustices! » Ces gens-ci ne connaissent rien, ils ne savent » pas ce que c'est qu'un maréchal Ney. Faudra- » t-il le leur apprendre? » Il continua ainsi pendant plus d'un quart d'heure à s'enivrer de sa colère, et, malgré quelques réflexions modérées qui avaient pour but de le calmer, il nous quitta brusquement. Voilà qui paraîtra grave sans doute, et je présume que beaucoup de personnes seront disposées à lier ce propos à sa conduite du mois de mars. Ces personnes se tromperaient. Le maréchal était un homme de premier mouvement; il n'aimait pas le gouvernement d'alors, mais (faut-il le dire?) il aimait encore moins l'empereur. Peu de jours après cet entretien il partit pour sa terre des Coudreaux, et il fut complètement étranger à tout ce qui va suivre.

CHAPITRE IX.

Conspiration. — Affaire du général Excelmans. — Le général Lallemant, le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, chefs de la conspiration. — *Prudence* du maréchal Davoust. — Nouvelle du débarquement de l'empereur. — Sensations diverses produites par cette nouvelle. — Je me réfugie chez la duchesse de Saint-Leu. — Départ du roi. — Ma visite à l'hôtel des Postes.

Les plus mécontens parmi les officiers-généraux étaient naturellement les plus jeunes et les plus ambitieux. Arrêtés tout-à-coup au milieu de leur carrière, obligés de rentrer dans la foule, les dignités et la haute fortune leur échappaient quand ils n'avaient plus qu'un pas à faire pour

les obtenir. Accoutumés à une vie d'éclat, leur gros traitement leur était retranché; ils éprouvaient un profond chagrin de ne pouvoir soutenir la position brillante qui leur avait été assignée dans l'armée et dans le monde, et dont la jouissance les eût peut-être un peu consolés. Je ne veux pas dire que, dans leur ressentiment, l'amour du pays et leur dévouement à l'empereur ne dussent pas être comptés pour beaucoup, mais enfin toutes ces causes réunies rendaient leur position insupportable; et le dédain général pour le nouveau gouvernement, les clameurs qui s'élevaient de toutes parts leur persuadèrent que le moment de l'insurrection était arrivé; et quelques-uns d'entre eux ne balancèrent pas à employer, pour la faire éclater, les troupes que l'autorité leur avait confiées pour sa sûreté, et dont elle croyait avoir une garantie dans leurs sermens de fidélité. Je n'avais pas la plus légère connaissance du complot. Ce fut M. de P..... qui m'en parla le premier, et qui, avec la confiance et la légèreté de la jeunesse, m'en donna tous les détails. Il ne me cacha même aucun des noms de ceux qui le dirigeaient. A la multiplicité des confidences, je vis bientôt que tout le monde était instruit, excepté le gouvernement. C'était cepen-

dant le maréchal Soult qui tenait le portefeuille de la guerre; mais préoccupé du soin de faire oublier, par sa ferveur nouvelle, ses anciennes affections pour la république et ensuite pour l'empereur, il donnait tous ses momens aux Vendéens et à leur histoire, en faisant signer au roi une ordonnance pour le monument de Quiberon et en les plaçant dans l'armée. Loin d'éclairer le souverain sur les dispositions des troupes et des peuples, il les connaissait si peu qu'il trouva tout simple de réunir avec éclat dans la ville de Nantes tout ce qui restait des vieux insurgés de la Vendée, pour leur faire solennellement des distributions de pensions et de décorations. Les Nantais, à la vue de leurs anciens ennemis, qui souvent avaient été si cruels, faillirent éclater en insurrection. L'agent du ministre fut obligé de se sauver, laissant après lui la population indignée, disposée à reprendre les armes, pour repousser cet acte de contre-révolution.

Cette maladresse fut suivie bientôt d'une mesure injuste autant que brutale, et qui augmenta l'exaspération de tous les militaires. Le général Excelmans, un des plus brillans chefs de l'armée, avait été premier aide-de-camp du roi de Naples. L'un des médecins de ce prince retour-

nant près de lui, Excelmans lui remit une lettre dans laquelle il exprimait, avec abandon, son attachement pour son ancien général. Quelques mots vagues sur l'énergie de l'armée qui s'était conservée au sein de la paix, et des offres de dévouement, terminaient sa lettre. Celui qui s'en était chargé fut arrêté; la lettre fut remise au ministre de la guerre (c'était alors le général Dupont), qui se contenta de réprimander le général Excelmans sur sa bien légère inconvenance. Mais la lettre était restée dans les cartons du ministère. Un des premiers actes du maréchal Soult, en prenant le portefeuille, fut de décider que le général Excelmans serait forcé de quitter Paris, et d'aller résider, jusqu'à nouvel ordre, dans le département où il était né. Le général résista, prétendit avec raison que son domicile naturel était dans la capitale, qu'il n'avait aucune propriété dans son département, où il n'était pas retourné depuis vingt ans. Enfin il se bornait à réclamer un délai. Madame Excelmans était depuis trois jours dans les douleurs de l'enfantement. Tous les amis du mari l'entouraient, et l'encourageaient à résister à un ordre qui avait tout le caractère d'une lettre de cachet. Le ministre allait employer la force, lorsqu'un de ses

compagnons d'armes, le général Flahaut, le fit évader. Un conseil de guerre fut convoqué à Lille pour le juger: il s'y rendit, et fut absous. Ce jugement fut un nouveau triomphe pour les amis de l'empereur, et un puissant encouragement pour ceux qui étaient à la tête du complot d'insurrection.

L'un des chefs était le général Lallemant, que j'avais connu en Italie et en Egypte quand il était officier des guides, et ensuite aide-de-camp du général Junot. Il désirait que je prisse une part active dans la conjuration, et surtout que je me chargeasse d'en donner connaissance à l'empereur. Je devais, me disait-il, avoir conservé des moyens sûrs pour correspondre avec lui. Il me développa son plan, qui n'allait rien moins qu'à s'emparer des Bourbons, proclamer l'empereur et le rétablir sur le trône. Le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, et plusieurs autres dont j'ai oublié les noms, étaient les chefs supérieurs de l'entreprise. A mesure qu'il avançait dans sa confidence, l'inquiétude et l'effroi m'ôtaient jusqu'à la faculté de répliquer. Tout en l'écoutant, ce n'était pas le sort du roi, je l'avoue, mais celui de l'empereur qui me tourmentait; je lui répondis cependant: — « Les

» personnages que vous me nommez sont très-
» habiles, et leur coopération doit rendre le
» succès possible; mais il me semble que vous
» disposez de l'empereur avec une grande li-
» berté. Se contenter de lui faire part d'une en-
» treprise sur laquelle il n'a pas été préalablement
» consulté, disposer de sa destinée sans son aveu,
» me paraît bien hardi. D'abord, je vous déclare
» que je n'ai aucun moyen sûr pour lui faire par-
» venir une lettre. Je prie même avec instance
» ses amis de ne point lui en adresser, bien con-
» vaincu qu'elles seraient arrêtées par les postes
» de France ou d'Italie, et envoyées à Vienne, où
» M. de Talleyrand sollicite avec ardeur un éloi-
» gnement plus considérable de l'empereur. Les
» motifs sur lesquels il s'appuie jusqu'à présent
» n'ont peut-être pas suffi pour déterminer les
» alliés à prendre cette mesure, mais jugez quel
» effet produirait sur eux une correspondance
» qui indiquerait ce que vous projetez. Je suis
» convaincu que l'empereur serait envoyé au
» bout du monde, ou peut-être tué. Qui vous a
» dit qu'il n'a pas des projets que les vôtres peu-
» vent contrarier et détruire? Sa tête est-elle af-
» faiblie? N'a-t-il pas des amis en Italie? Ne peut-
» il pas être bien instruit de ce qui se passe ici?

» Enfin a-t-il laissé quelqu'un dépositaire de ses » ordres? En a-t-il fait passer depuis son séjour » à l'île d'Elbe? — Puisque vous croyez dangereux » d'écrire, me répondit le général, nous tâche- » rons de lui envoyer quelqu'un de bien sûr. » Quant à notre projet, il est trop avancé pour » en retarder l'exécution. Si nous remettons à » une autre époque, l'empereur sera enlevé de » l'île d'Elbe un matin, malgré les braves qui le » gardent, et tout sera perdu sans ressources. » Au reste, voyez le duc de Bassano, faites-lui » part de vos inquiétudes, soyez sûr que nous » ne reculerons pas; ce régime est insupporta- » ble, nous le briserons par l'épée: c'est un parti » pris. »

J'allai le lendemain chez le duc de Bassano, que je n'avais pas vu depuis la restauration. Après lui avoir rapporté ma conversation avec Lallemant, je lui exposai non-seulement mes craintes sur une correspondance avec l'île d'Elbe, mais encore sur l'étrange confiance qu'on accordait au duc d'Otrante. Le duc ne me cacha rien. « C'est une » opération toute militaire, me dit-il; nous autres » nous n'y pouvons rien. Ce qui nous importe, » c'est le retour de l'empereur. Comment l'avertir, » je n'en sais rien, dès que vous n'avez aucun

» moyen et que vous les jugez tous dangereux.
» Je suis au reste tellement convaincu, comme
» vous, que ce serait consommer sa perte que
» de confier au papier la plus légère insinuation,
» que je n'ai rien donné à M. Fleury de Chabou-
» lon, qui, vous le savez, est parti il y a plus de
» quinze jours. Il est vrai que lors de son départ
» la conjuration militaire n'était pas encore née;
» ou, du moins, je l'ignorais. Quant au duc d'O-
» trante, je ne partage pas votre méfiance; il est
» entré dans l'affaire avec une telle ardeur, il est
» si mal avec les Bourbons, que je suis bien sûr
» qu'il ne nous trahira pas. — Mais en supposant
» qu'il soit de bonne foi, qui vous dira qu'il n'a
» pas d'arrière-pensée, et qu'il ne travaillera pas
» pour un autre? — Je ne sais pour qui : il ne peut
» penser au duc d'Orléans; j'ai à ce sujet des
» données certaines; ni lui ni d'autres ne peuvent
» toucher cette question avec lui. Venez me voir
» souvent, et je vous mettrai au fait de tout. »
L'entretien avec le duc de Bassano avait augmenté mes craintes pour l'empereur. Ce nom du duc d'Otrante me paraissait fatal, et je retournai chez le duc peu de jours après pour revenir encore sur ce sujet. Il était enfermé avec le prince d'Eckmuhl; mais je trouvai le comte Thibeau-

deau, fort instruit, et connaissant le complot dans ses moindres détails. Je lui communiquai mes inquiétudes sur Fouché. « Il n'est pas encore » bien clair pour moi, me dit-il, qu'il désire le » retour de l'empereur; mais il nous restera fi- » dèle dans cette occasion-ci. » Tandis que nous causions, le prince d'Eckmuhl sortit du cabinet du duc, et celui-ci, nous prenant à part, nous annonça que le prince venait de lui déclarer qu'il abandonnait toute coopération à l'entreprise; il en donnait pour raison la légèreté des chefs, la certitude que la cour avait des soupçons. C'était s'y prendre un peu tard; son nom avait encouragé tous les autres; les moyens d'exécution lui avaient été soumis, et il les avait approuvés; il reculait donc par couardise, car on ne pouvait supposer un repentir dans le cœur d'un tel homme. Enfin il s'arrêtait trop tard, puisque le mouvement était commencé, que la digue était rompue, et que le torrent allait déborder de toutes parts. Les initiés attendaient avec une vive inquiétude la nouvelle de cette levée de boucliers. Il ne fallait que trois jours pour la recevoir, lorsque nous apprîmes que Lallemant et Lefebvre-Desnouettes avaient échoué à La Fère par la fermeté du général Daboville et du colo-

nel Lyon, que Lallemant était pris avec son frère, et que déjà un conseil de guerre était convoqué pour les juger. C'était une cause perdue sans ressource. L'inquiétude et le désespoir s'emparèrent de tous les amis de l'empereur. Tranquille pour mon compte, je gémissais sur le sort de tant de braves gens qui allaient expier sur l'échafaud leur fidélité à celui qu'ils regardaient encore comme leur souverain, quand tout-à-coup une autre nouvelle, mais prodigieuse, immense, un vrai miracle enfin, circula d'abord sourdement et bientôt avec éclat. C'était le lundi 7 mars : je traversais les Tuileries vers neuf heures du matin, lorsque j'aperçus, sur les marches de la grille de la rue de Rivoli, M. Paul Lagarde, ancien commissaire-général de police en Italie; je le saluai de la main en passant, et je continuais mon chemin sous les arbres, pour gagner la terrasse du bord de l'eau. J'entendais quelqu'un marcher près de moi, et j'allais me retourner lorsque ces mots furent prononcés à voix basse : « Ne faites aucun geste, ne montrez aucune » surprise, ne vous arrêtez pas : l'empereur est » débarqué à Cannes, le 1^er^ mars; le comte d'Ar- » tois est parti cette nuit pour aller le combat- » tre. » Je ne puis rendre le désordre où me je-

tèrent ces paroles : l'émotion m'empêchait de respirer; je marchais comme un homme ivre, en me répétant : « Est-ce possible? n'est-ce pas un » rêve ou la plus cruelle des plaisanteries? » En arrivant sur la terrasse du bord de l'eau, j'aperçus le duc de Vicence; nous nous joignîmes, et, mot pour mot et du même son de voix, je lui donnai la nouvelle que je venais de recevoir. Mais lui, d'un caractère irascible, et trop habitué à voir les choses du mauvais côté : « Quelle » extravagance! Quoi! débarquer sans troupes!... » Il sera pris, il ne fera pas deux lieues en France; » il est perdu. Mais c'est impossible! Cependant, » ajouta-t-il, il est trop vrai que le comte d'Ar- » tois est parti précipitamment cette nuit. » La mauvaise humeur du duc de Vicence et ses pressentimens fâcheux me faisaient mal. Je le quittai pour m'abandonner sans contrainte à toute l'ivresse de mes sentimens. Ce ne fut pas d'abord chez moi que je trouvai à les partager : ma femme fut épouvantée de la nouvelle, et en tira de tristes présages. Je courus chez la duchesse de Saint-Leu; je la trouvai fondant en larmes de joie et d'émotion. Le premier mouvement passé, nous nous mîmes à mesurer l'immense distance qui séparait Cannes de Paris. « Que feront les

» généraux qui commandent sur cette route, les » autorités, les troupes? quel effet produira » l'arrivée du comte d'Artois? » Il nous semblait que rien ne pouvait résister à l'empereur, et qu'une fois arrivé à Lyon, tout obstacle devenait impossible. Dès ce moment la duchesse ferma sa porte. Tous les soupçons des royalistes, tous les regards de la police étaient concentrés sur elle. Pendant les onze mois qui venaient de s'écouler, sa maison n'avait jamais été remplie; quelques généraux, quelques dames et des jeunes gens de la nouvelle cour, venaient la visiter souvent, mais jamais la conversation ne se détournait sur l'empereur; seulement, entre quelques fidèles, on s'inquiétait de sa vie et de son avenir.

Un sentiment vague nous disait qu'il reviendrait, qu'une vie de miracles ne devait pas s'éteindre sur un rocher entre l'Italie et la France; mais comment et par quels moyens? Toute l'activité de notre imagination ne pouvait les trouver. Chaque jour nous comptions les fautes que faisait le gouvernement, toutes celles qu'on lui supposait et cette masse de préventions, de plaintes, d'écrits violens ou dénigrans dans lesquels les ridicules des royalistes et leurs projets insensés étaient mis au jour avec

une ironie si amère; mais enfin le peuple se contentait de rire et de hausser les épaules; le soldat obéisait, et les masses paraissaient vouloir rester tranquilles. Comment donc l'empereur pouvait-il se présenter en face d'un gouvernement qui paraissait fort et d'un peuple qui semblait l'avoir oublié? Et voilà que tout à coup il a débarqué en France, qu'il agite toutes les têtes, et que son formidable nom jette dans l'épouvante et l'abattement tout ce qui commande et tout ce qui le déteste. Les jours, les heures, les minutes étaient comptés. Chaque matin les journaux publiaient les bruits les plus sinistres; tantôt il avait été pris ou bien il s'était sauvé dans les montagnes. Aucune nouvelle certaine n'arrivait. Notre consternation augmentait sans cesse. J'allais me promener dans les faubourgs; partout les apparences d'une indifférence complète, le travail et toutes les habitudes du peuple étaient restées les mêmes. Mais la police, qui recueillait avec soin les mouvemens de la soirée dans les cabarets et les lieux de rassemblemens du peuple, était épouvantée des énergiques propos et des projets terribles qui circulaient sourdement. On n'osait arrêter personne dans les rangs des dernières classes du

peuple, de crainte de faire éclater des émeutes dont les conséquences pouvaient être terribles*.

Mais il faut avouer qu'il n'en était pas ainsi dans la bourgeoisie, qui comprend les marchands et les gens de finance et de justice. La position de la cour n'inspirait aucun intérêt;

* J'habitais alors une partie de l'ancien hôtel de Lamoignon, qui appartenait à M. de Caumont, son gendre. Madame de Staël occupait le rez-de-chaussée de cet hôtel. Le lendemain du jour où le débarquement de l'empereur fut connu, elle me fit prier de descendre chez elle. En entrant dans son salon, elle vint au devant de moi, les bras croisés sur la poitrine, et d'une voix émue, mais éclatante: « Eh bien, » monsieur, le voilà de retour. — Il n'est pas encore arrivé; la route » est longue, et je crains que les obstacles.... — Il arrivera; il sera » ici dans peu de jours; je ne me fais pas d'illusions. Ah, mon Dieu! » voilà donc la liberté perdue sans retour! Pauvre France! après tant » de souffrances, malgré des vœux si ardens, si unanimes... Puisque » son despotisme l'emporte, je m'éloigne de ce pays, je vais le quitter » pour toujours, sans doute. Encore un mois, et j'unissais ces deux » pauvres enfans, et j'étais heureuse. » Et elle me désignait la pièce à côté où sa fille et M. de Broglie s'étaient retirés. — « Mais, madame, » pourquoi cette résolution extrême? vous n'avez rien à craindre de » l'empereur; le malheur et l'opinion si puissante auront une grande » influence sur lui. — Non, je vais partir. Que puis-je faire ici? » J'aurais trop à souffrir. Hélas! quand je les vis, ces princes, en » Angleterre, ils écoutaient la vérité; je leur peignais l'état de la » France, ce qu'elle demandait, ce qu'il était si facile de lui donner. » Je croyais les avoir convaincus, et ici, pendant onze mois, croiriez-» vous que je n'ai pu leur parler une seule fois? Je les voyais s'avan-» cer vers l'abîme, et ma voix a été repoussée. Je les aime, je les re-» grette, parce que seuls ils peuvent me donner la liberté, et parce

les plaisanteries même contre elle trouvaient là un rapide succès; mais le souvenir trop récent du séjour des ennemis inspirait de vives inquiétudes et une sorte de stupéfaction de l'arrivée de l'empereur. Cependant, excepté quelques jeunes gens qui s'enrôlèrent à Vincennes comme

» qu'ils sont honnêtes gens. Je crois bien que Bonaparte n'osera pas » m'opprimer maintenant; mais vivre sous ses yeux! jamais. » Puis, me regardant en face: « Je ne veux pas pénétrer vos secrets, ni savoir » ce que vous avez fait dans cette équipée; mais je compte sur vous » pour échapper aux mauvais traitemens, aux persécutions qui peu» vent commencer même avant son arrivée, car tout ceci me paraît si » bien préparé... De mon côté, comptez sur moi. Si j'apprends qu'on » vent vous maltraiter, vous trouverez mes portes ouvertes à toute » heure, et les moyens de vous échapper par le jardin vous seront » ménagés. » Je la quittai profondément ému de ce qu'elle m'avait dit et de son noble procédé. Peu de jours après, elle réunit chez elle huit cents personnes de la cour et de la ville. Il y eut concert et souper. Un de mes amis, qui y avait assisté, monta chez moi, et me raconta ce qu'il y avait vu. La plus grande liberté d'esprit et une vive gaieté semblaient animer toute cette société. La nouvelle de l'apparition de l'empereur et de son approche de Lyon, qui était déjà connue, paraissait n'inquiéter personne. Son nom n'était prononcé que pour l'insulter. On semblait ne pas douter de sa fuite et même de son arrestation, mais un secret sentiment d'effroi troublait tous les cœurs, et l'on sentait le besoin de s'étourdir pour ne pas tomber dans la consternation et l'épouvante. Je ne revis plus madame de Staël. Elle partit peu de jours avant le 20 mars, et l'empereur, à qui j'en parlai, parut contrarié de son éloignement. J'ai même entendu dire à cette époque que quelques démarches avaient été faites pour la rappeler.

royalistes, personne ne se présenta pour se battre. M. le comte d'Artois revint désespéré, n'osant plus compter sur l'armée ; tous les régimens qu'il avait rencontrés, toutes les troupes qu'il avait rassemblées à Lyon avaient refusé de lui obéir. Le maréchal Macdonald, si respecté, si aimé de l'armée, n'avait pu se faire écouter. Ce grand nom de Napoléon avait enivré, bouleversé toutes les têtes. L'immense population des campagnes s'était jointe aux troupes ; il suffisait d'un mot et d'un geste pour que les nobles et les prêtres fussent assassinés. Heureusement des hommes raisonnables s'emparèrent du mouvement, et surent le diriger uniquement sur Napoléon. « Ne gâtez pas la cause de l'empereur, » s'écriait-on de toutes parts ; il ne veut pas » qu'une goutte de sang soit versée. »

Les jours avançaient, et chaque heure rendait le péril plus imminent. M. D***, préfet de police, fut remplacé par M. Bourrienne. Les amis de l'empereur comprirent ce qu'ils avaient à craindre de cet homme. Ancien condisciple de Napoléon à l'école militaire et depuis son ancien secrétaire, il avait été chassé pour des turpitudes domestiques, et à la restauration s'était jeté à corps perdu dans le parti royaliste. Il était

clair que son choix avait été décidé, parce qu'il connaissait très-bien la personne et les habitudes de chacun des amis de l'empereur. Je savais cet homme capable de tout; je tremblais surtout pour madame la duchesse de Saint-Leu, et ses deux enfans, que l'on était décidé à emmener comme otages, si l'on était forcé à fuir à l'étranger. Elle courut à temps chercher un asile chez une personne qui lui était dévouée, vieille créole de la Martinique.

Ne voulant compromettre aucun de mes amis, j'allai me cacher dans l'hôtel même de la duchesse, mais dans la partie du bâtiment réservée aux personnes de service. C'était le 14 mars; je n'avais point de nouvelles des provinces, mais, à travers les mensonges des journaux, je voyais bien que l'empereur s'avançait rapidement, et qu'on ne pouvait plus lui présenter d'obstacles. On venait de donner à M. le duc de Berry le commandement d'un camp sous Paris. Les officiers qui avaient commencé par s'épuiser en protestations de fidélité finirent par devenir plus froids, plus réservés. Quant aux soldats, le vent semblait leur apporter le nom de l'empereur; chaque oiseau leur semblait l'aigle impérial. Les rigueurs de la discipline, les exhor-

tations, les supplications même suffisaient à peine pour les contenir; et dans les trois derniers jours qui précédèrent l'arrivée de l'empereur, malheur à ceux qui dans les troupes auraient proféré des injures contre lui ou manifesté le dessein de l'attaquer.

Enfin le 20 mars, à six heures du matin, j'appris que le roi et toute la cour avaient quitté Paris pendant la nuit, et que la ville était sans magistrats et sans chefs militaires. Je sortais de ma retraite dans le dessein de retourner chez moi, car j'étais inquiet de ma femme que j'avais laissée souffrante et dont j'étais séparé depuis huit jours. En sortant de la rue d'Artois pour entrer sur le boulevard, je rencontrai le général Sébastiani en cabriolet. Il me donna la nouvelle du départ du roi, mais il n'en avait aucune sur l'empereur.—J'ai bien envie, lui dis-je, d'en aller chercher à la poste—; et je me plaçai à côté de lui. En entrant dans la salle d'audience qui précède le cabinet du directeur général, je trouvai un jeune homme établi devant un bureau, à qui je demandai si le comte Ferrand était encore dans l'hôtel. Sur sa reponse affimative je lui donnai mon nom, en le priant de demander pour moi quelques instans d'entretien à M. le

comte Ferrand. Je ne l'avais jamais vu; mais j'avais appris que c'était un homme âgé, infirme et père de famille. J'étais étonné du retard qu'il avait mis à s'éloigner, et, par un sentiment généreux, je voulus protéger sa retraite et garantir sa sûreté. M. Ferrand se présenta; mais sans s'arrêter et sans m'écouter, il ouvrit son cabinet; je ne l'y suivis pas, et j'allai dans une autre pièce, où je trouvai tous les chefs de division, charmés de me revoir et disposés à tout faire pour m'obliger. M. Ferrand, après avoir pris ses papiers, se retira et laissa son cabinet à ma disposition. J'avais un vif désir de courir à Fontainebleau pour embrasser l'empereur; mais je voulais voir ma femme avant de partir, et pour concilier ces deux mouvemens de cœur, je pris la résolution d'écrire à Fontainebleau. On me donna un courrier qui partit à l'instant. J'annonçais à l'empereur la nouvelle du départ du roi, et je lui demandais ses ordres pour la poste, puisque M. Ferrand avait abandonné l'administration. Immédiatement après le départ du courrier, j'allai chez moi, et j'y restai jusqu'à une heure. J'étais bien loin de penser que cette démarche, si courte et si simple, me serait imputée à crime. J'étais si peu disposé à m'emparer

des postes, que l'idée me vint d'aller faire une visite au prince Cambacérès, pour le consulter. Je le trouvai, suivant l'usage de toute sa vie, se plaignant de sa santé et luttant contre les souffrances de sa médecine quotidienne. Je lui fis part de ma visite à la poste; je lui peignis la situation de Paris, sans magistrats, et peut-être au moment d'une explosion de désordres les plus dangereux. J'ai oublié de dire qu'après le départ du comte Ferrand, la crainte de voir les caisses pillées m'avait déterminé à prier avec instance le général Sébastiani d'aller demander au général Dessolles, commandant en chef la garde nationale, de vouloir bien envoyer un piquet de soldats pour protéger les caisses. L'officier qui les commandait ne me consulta pas même pour placer les sentinelles. Ce fut un employé qui se chargea de ce soin. Lorsque le prince eût entendu ces détails, il me répondit avec son sang-froid et sa gravité accoutumés : « Vous avez sans doute très-bien fait; je pré-» vois tous les désordres dont Paris peut être le » théâtre, mais je me garderai bien de dire un » mot, de faire un geste qui puisse faire soup-» çonner à l'empereur que j'ai pris les devants » sur ses résolutions. Je n'ai point oublié les ré-

» primandes qu'il me fit au retour de la cam-
» pagne de Russie; je veux vous le raconter
» pour votre instruction : Vous savez que, pen-
» dant son absence, je présidais le conseil; l'af-
» faire de Mallet vint nous surprendre brus-
» quement. Vous savez qu'il fut condamné, avec
» une partie de ses complices. Ils furent exécu-
» tés. Lorsque l'empereur arriva aux Tuileries,
» il m'envoya chercher, et, du plus loin qu'il
» m'aperçut, il arriva sur moi avec des regards
» qui me traversaient la tête. Qui vous a permis,
» me dit-il, d'une voix tremblante de colère, de
» verser le sang de mes sujets sans mon ordre?
» C'étaient de braves militaires qui cent fois
» avaient exposé leur vie pour moi et la gloire
» de la patrie. Avez-vous oublié que le plus
» beau fleuron de ma couronne est le droit de
» faire grâce? Je ne sais à quoi tient que je ne
» vous en punisse sévèrement. Il n'est pas né-
» cessaire, ajouta le prince, de vous en dire da-
» vantage, et vous sentez que je ne veux pas
» m'exposer de nouveau à son ressentiment. —
» Et moi, monseigneur, lui répliquai-je, j'agis
» dans son intérêt, puisque je lui ai envoyé un
» courrier; j'aurai sans doute une réponse, et je
» vais l'attendre à la poste. »

Je fus bien étonné en y rentrant d'apprendre que le comte Ferrand n'était pas encore parti. Les chevaux de poste, arrivés depuis six heures du matin, étaient attelés à sa voiture; le vieillard avait perdu la tête, et tous les efforts de sa famille étaient impuissans pour le faire mettre en route. Il voulait aller à Gand, et me faisait demander un permis de poste. Je m'obstinais à ne pas vouloir le lui donner, à déclarer que je n'étais rien, qu'il était tout, qu'il pouvait se protéger de sa propre signature; mais M. Ferrand, préoccupé de cette pensée que le retour de l'empereur était le résultat d'une vaste conspiration, et que j'en étais un des chefs, voulait avoir une pièce où ma signature se trouvât, persuadé qu'elle seule pouvait le protéger dans son voyage, et surtout dans les rues de Paris. « C'est pour *sa sûreté*, me » dit sa femme, que nous vous demandons ce » permis. » A ce mot je ne balançai plus, et je lui délivrai un permis de poste qui ne lui servit en rien, car il n'eut pas besoin de le tirer de son portefeuille jusqu'à Orléans, où il se retira pendant plus de six semaines.

La conduite du ministère dans ces derniers jours fut inconcevable, et en particulier celle de M. Ferrand. Avant de partir le roi avait fait une

proclamation, qui prêchait la soumission aux Parisiens et par conséquent à toute la France. Cette proclamation était insérée dans le *Moniteur* du 20 : elle devait faire tomber les armes à tous les royalistes ; cependant un de mes crimes est d'avoir arrêté le départ du *Moniteur* et des autres journaux. Mais si l'on attachait une si grande importance à la publication de cette dernière volonté du roi, pourquoi M. Ferrand ne l'a-t-il pas fait partir la veille par des estafettes? elle aurait parcouru soixante lieues en vingt-quatre heures sur toutes les directions, excepté celle de Lyon ; et les préfets auraient au moins su à quoi s'en tenir. J'ai toujours soupçonné que M. Ferrand ne se pressa pas de l'expédier, parce qu'elle ne lui plaisait pas. Cet homme a fait assez connaître ses penchans et ses opinions pour que je ne le calomnie pas en pensant qu'il voulait une guerre civile, et la proclamation n'allait pas à ce but. Au reste j'ai fait une faute en arrêtant les journaux, leur lecture n'aurait fait aucun mal. La proclamation d'ailleurs était affichée sur tous les murs, et la lisait qui voulait. Quoi que je sois sobre d'anecdotes, je ne veux pas cependant en omettre une qui peint admirablement les hommes qui, à cette époque,

avaient une si funeste influence sur les affaires. Cette proclamation avait été rédigée par le chancelier d'Ambray. Mais l'ordre de son insertion dans le *Moniteur* n'avait pas été délivré. Le rédacteur de ce journal alla trouver, vers dix heures du soir, M. de Vitrolles, secrétaire du conseil, pour lui demander l'ordre. Celui-ci l'envoya chez le chancelier. Cet homme sonne long-temps sans qu'on lui ouvre; à la fin le suisse de la porte lui dit à travers sa petite fenêtre, qu'on n'entre plus chez son maître et qu'il dort, et puis se retire. M. M... désolé de ne pouvoir plus obtenir audience même du portier, fait un vacarme si long et si bruyant, en s'annonçant de la part du roi, qu'il fallut enfin le laisser entrer et monter. Ce fut encore une autre cérémonie avant de pénétrer chez son excellence, le valet-de-chambre à réveiller, à faire habiller, et puis le maître enfin à tirer des bras du sommeil. Voilà M... devant le chef de la justice, il lui demande l'ordre pour l'insertion dans le *Moniteur*.—Oh! dit-il, la proclamation! la connaissez-vous?— Et sans attendre de réponse, monseigneur la prend sous son chevet, et se met à la lire lentement, complaisámment, et avec des pauses et des inflexions de voix qui démontraient toute sa tendresse pour

ce chef-d'œuvre.—Voilà, dit-il, un des morceaux que j'ai le moins travaillés, et, j'ose le dire, un de ceux qui fera le plus de sensation. Oui, vous pouvez imprimer ; — et il se renfonça dans son lit.

CHAPITRE X.

Aspect des Tuileries.—Arrivée de l'empereur.—Fouché à la police.—Carnot à l'intérieur.—Je reprends le service des postes le 21. — Proclamation du congrès de Vienne. — Situation de l'empereur, son danger et sa nouveauté. — Champ de mai.— Déclaration du conseil d'état. — Le général Bourmont.—Découverte singulière et triste. — Fouché.

Préoccupé de l'énorme fardeau dont j'allais être chargé dans quelques heures, car j'étais bien décidé à n'accepter aucun autre emploi que celui des postes, je me trouvai engagé peu à peu et naturellement à remplir les fonctions de directeur général. Encouragé, secondé par les administrateurs et les employés de tous grades,

tous enchantés de voir les Bourbons en fuite, bien convaincus, comme moi, que nous ne les reverrions jamais, et déjà tellement oubliés, qu'il nous semblait que ce règne de onze mois n'était qu'un mauvais rêve de quelques heures. Après avoir pourvu à tout le service comme je l'attendais, dans l'intérêt de l'empereur, j'allai aux Tuileries. Cinq ou six cents officiers en demi-solde se promenaient dans la vaste cour, s'embrassant, se félicitant de revoir Napoléon. Dans les appartemens les deux belles-sœurs de l'empereur, la reine d'Espagne et la reine de Hollande, l'attendaient avec une profonde émotion. Bientôt leurs dames de service et celles de l'impératrice vinrent se joindre à elles. Les fleurs de lis avaient chassé les abeilles partout; cependant en examinant l'immense tapis qui couvrait la salle du trône où elles étaient, une d'entre elles s'aperçut qu'une des fleurs de lis paraissait détachée. Elle l'enleva et bientôt l'abeille parut. Toutes ces dames se mirent à l'ouvrage, et en moins d'une demi-heure, aux éclats de rire de toute l'assemblée, le tapis redevint impérial.

Les heures cependant s'écoulaient; Paris était calme; les habitans éloignés des Tuileries ne s'en approchaient pas; chacun restait chez soi. Le

départ du roi, l'arrivée de l'empereur étaient un événement immense, et tellement singulier, que les quatorze siècles de la monarchie n'avaient rien présenté de si extraordinaire. Et cependant l'indifférence semblait dominer tous les esprits. L'évenement était-il au dessus de la portée des âmes communes? ou bien plutôt le bon sens du peuple lui disait-il que ce n'était pas pour son bonheur que ces deux monarques luttaient ensemble, et qu'il n'en résulterait pour lui que souffrances et sacrifices?

Mais il n'en était pas ainsi dans les campagnes. Des officiers qui arrivaient de Fontainebleau, en précédant l'empereur, nous dirent qu'il était très-difficile d'avancer sur la route. Des masses profondes de paysans la bordaient des deux côtés, ou plutôt s'en étaient emparés. L'enthousiame était au comble. On ne pouvait dire à quelle heure il arriverait. Il était à désirer qu'il ne pût pas être reconnu, car, à travers tout ce délire et ce désordre, la main d'un assassin pouvait pénétrer jusqu'à lui. Mais il avait pris le parti de se jeter, avec le duc de Vicence, dans un mauvais cabriolet, et enfin, à neuf heures du soir, cette voiture s'arrêta devant la première entrée voisine de la grille du quai du Louvre. A peine eut-il mis

pied à terre, qu'un cri de Vive l'empereur, mais un cri à fendre les voûtes, un cri formidable se fit entendre : c'était celui des officiers à demi-solde, pressés, étouffés, dans le vestibule, et remplissant l'escalier jusqu'au comble. L'empereur était vêtu de sa célèbre redingote grise. Je m'avançai vers lui, et le duc de Vicence me cria : « Au nom de Dieu ! placez-vous devant lui, » pour qu'il puisse avancer. » Il commença à monter l'escalier. Je le précédais, en avançant à reculons, à une marche de distance, le contemplant avec une émotion profonde, les yeux baignés de larmes et répétant dans mon délire : « Quoi ! c'est vous ! c'est vous ! c'est enfin vous ! » Pour lui, il montait lentement, les yeux fermés, les mains étendues en avant, comme un aveugle, et n'exprimant son bonheur que par son sourire. Arrivé sur le pallier du premier étage, les dames voulurent s'avancer pour arriver à lui ; mais un flot d'officiers de l'étage supérieur bondit sur leur passage, et si elles avaient été moins lestes, le flot les aurait écrasés. Enfin l'empereur put entrer chez lui ; les portes se refermèrent avec effort, et la foule se dispersa, heureuse de l'avoir entrevu.

Vers onze heures du soir je reçus l'ordre de

me rendre aux Tuileries ; je trouvai dans le salon les anciens ministres, et l'empereur au milieu d'eux, causant tranquillement de l'administration, comme si nous eussions été de dix années en arrière. Il sortait du bain, et il était vêtu de son petit uniforme. Le sujet et le ton de la conversation, la présence de toutes ces personnes qui, pendant long-temps, avaient travaillé sous lui, contribuaient à effacer complètement, de ma mémoire, et la famille des Bourbons, et son règne de près d'une année. Mais sur un des meubles de l'appartement étaient placés sans ordre les bustes en marbre de Louis XVI, du Dauphin, père des princes actuels, et de quelques princesses. Ces bustes nous rappelaient les souvenirs de la veille. Le lendemain tous avaient disparu.

L'empereur, en me voyant, s'avança vers moi de quelques pas, et me faisant entrer dans une autre pièce, il me poussait doucement devant lui, et me dit en me tirant l'oreille : « Ah ! vous » voilà, monsieur le conspirateur. — Non, en » vérité, sire ; et vous devez savoir, si on vous a » dit vrai, que je ne voulus pas me mêler d'une » affaire dans laquelle M..... — Bien, bien. » Fouché était déjà ministre de la police. La con-

versation s'engagea, ou plutôt les éternelles questions commencèrent. Il termina en m'offrant le ministère de l'intérieur. — « Non, sire: » il faut à votre majesté un homme habitué à » diriger l'administration générale et qui ait un » nom éclatant dans la révolution. Je vous prie » de me rendre celle des postes, où je peux en» core vous être utile. — Eh bien! soit, je vais » nommer Carnot. »

L'empereur fit un bon choix. Ce n'est pas que les formes de ce ministre, un peu sèches, et son inexpérience n'aient excité quelques murmures, mais c'était un homme sincère qui voulait fortement le bien de la France. Deux mois après l'empereur se félicitait encore de son choix, et me disait: « Carnot est un bien honnête homme. » Mon audience avait été précédée de celle donnée à M. Molé, qui avait refusé le ministère de la justice et des relations extérieures, pour reprendre les ponts et chaussées, qu'il avait dirigés avant le dernier règne. Ces audiences nous menèrent fort avant dans la nuit. Enfin, vers trois heures, l'empereur rentra dans le salon: — « Vous » expédierez des brevets à tous ces messieurs. » Quant à Lavallette, il n'en a pas besoin: il a » conquis la poste. » — Il y avait dans le ton qu'il

mit à ce peu de mots, je ne sais quoi de malicieux et même d'un peu aigre, qui me fit sentir qu'il était piqué de ma conduite. Effectivement j'administrai sans brevet les postes, pendant les trois mois. Ainsi on aurait pû ajouter ce grief étrange à mon acte d'accusation, et mettre: «accusé d'avoir rempli, pendant le règne de l'usurpateur, les fonctions de directeur général des postes sans son autorisation écrite.»

C'était sa seconde prise de possession de la France. La première fut au 18 brumaire en 1800, à son retour d'Égypte. Alors la France était républicaine; elle était gouvernée par le Directoire, machine usée, autant par les puissantes attaques des étrangers que par sa mauvaise administration. Déconsidéré, détesté, la guerre civile s'organisait sous ses yeux. La révolte triomphait de son pouvoir, et les peuples semblaient n'attendre qu'un homme pour secouer son joug abhorré: et cependant que de soins, que de manœuvres pour arriver à la révolution du 18 brumaire! Pendant sa route depuis Fréjus jusqu'à Paris, et particulièrement à Lyon, toutes les classes de la population, aristocrates de tous les régimes, émigrés, citoyens, paysans, tous lui soufflaient à l'oreille: *Précipitez le Directoire*,

emparez-vous du pouvoir. Mais aussi partout il dut entendre les paroles fermes des républicains, qui lui criaient : — Emparez-vous de l'autorité, soyez victorieux : mais soyons libres. — Pour réussir il lui fallait l'assentiment de Sieyès, ce grave et vague organisateur de républiques, et de son collègue Roger-Ducos. Si la majorité du Directoire eût eu de l'énergie, elle pouvait le faire arrêter; et si le glaive de la justice n'eût pas osé le frapper, il eût expié sa gloire et son audace par l'exil et peut-être la déportation.

Quelle différence en mars 1815! déchu du trône, rayé de la liste des souverains, et proscrit en France, rélégué sur le rocher de l'île d'Elbe, il revient presque seul; et à peine a-t-il mis le pied sur la plage française, le peuple partout s'émeut et s'exalte; la France entière répète avec enthousiasme le cri de «Napoléon! plus de royauté, plus de Bourbons: c'est Napoléon que veut la France, c'est sa gloire, c'est son génie qu'il lui faut. Malheur à qui osera lever le doigt contre lui! ou plutôt malheur à celui qui ne sera pas pour lui!» Aussi, paysans, soldats, citoyens, tous courent à sa rencontre; tous le saluent de leurs vœux, de leur reconnaissance, comme une nécessité, comme une providence.

La royauté des Bourbons n'est plus qu'un rêve : il semblait qu'il n'y avait jamais eu de royalistes, de nobles, d'émigrés. Ce n'était pas l'effet d'une conspiration, c'était un grand mouvement national; comme en 89 pour la liberté, comme au 9 thermidor contre la tyrannie, comme au 18 brumaire contre l'impéritie. A quelle époque vit-on des défections si brusques, si éclatantes, et pour ainsi dire de si bonne foi? Quels sentimens dominaient alors tous les cœurs? l'amour de la patrie, l'amour de la gloire, et la conviction trop éclairée que la dynastie, nouvellement accueillie, ne pouvait assurer le bonheur et l'indépendance du pays.... Et trois mois après, cet autre rêve était dissipé!!!

Cependant j'avais repris le service des postes, en rentrant le 21 au matin. Le matériel de ce service n'avait pas manqué, cela était impossible; mais le directeur général avait jeté, dans le personnel, un désordre déplorable. Non-seulement, il avait provoqué et accueilli les dénonciations les plus absurdes, mais il les avait récompensées; aussi les haines et les défiances avaient rendu ennemis, les uns des autres, la plus grande partie des employés. Ils étaient tous ou jacobins ou gens de qualité. J'appris pour la première

fois que, dans une administration que j'avais conduite pendant treize ans, il y avait des prêtres, des régicides, des chevaliers de Saint-Louis et des émigrés. Ces derniers surtout, si souples, si nuls, avaient poursuivi, avec un acharnement incroyable, leurs supérieurs pour avoir leurs places. Je fis cesser tous ces scandales en ne voulant y prendre aucun intérêt, et la plupart de ces messieurs furent les premiers à signer l'acte additionnel aux constitutions et le serment de fidélité à l'empereur.

Il ne me fallut pas huit jours pour sonder l'abîme qui allait s'ouvrir sous nos pas. La trop fameuse proclamation du congrès était arrivée en France avant celle de l'empereur. Il ne fut plus possible d'établir un doute sur son authenticité, et l'empereur, quoiqu'il ne l'avouât pas, sentit autant qu'un autre que l'orage ne pouvait être détourné. J'aurais désiré que, renonçant au passé, il ne se présentât que comme le lieutenant-général du royaume et comme stipulant au nom de son fils ; la réflexion me donna la conviction qu'une telle mesure était impossible. Il fallait donc marcher franchement, la couronne impériale sur la tête. Devait-il rappeler les constitutions ? Je sais que cette question a été débattue

avec beaucoup de chaleur, et qu'elle a trouvé d'habiles adversaires. — En les repoussant, il ne restait plus rien, disait-on. On payait alors la grande faute du règne de Napoléon; c'est ce défaut d'ensemble, cette absence de toutes lois, si vivement réclamée par les anciens amis de la liberté, qui avait tout perdu et qui empoisonnait encore le présent. Il est déplorable cependant qu'on ait voulu les conserver. Puisqu'il fallait donner une constitution nouvelle, à quoi servaient tous ces édits, cent fois plus dangereux que les ordonnances du roi? C'était au nom de l'indépendance qu'il fallait parler, c'était au nom de son fils qu'il fallait même ordonner; l'ennemi battu, on aurait vidé la querelle intérieure. — Mais, je dois le dire, l'empereur était épouvanté de l'énergie de tout ce qui l'entourait. Les onze mois du règne du roi nous avaient rejetés en 92; et l'empereur s'en aperçut promptement, car il ne retrouva plus ni la soumission, ni le profond respect, ni l'étiquette impériale. Il m'envoyait chercher, deux ou trois fois par jour, pour causer des heures entières. Il arrivait souvent que la conversation languissait. Un jour, après deux ou trois tours de chambre faits en silence, ennuyé de ce manége, et pressé par mon travail,

je le saluai pour me retirer. — « Comment? me dit-il étonné, mais en souriant; est-ce que l'on me quitte ainsi?» — Je ne l'aurais pas fait un an auparavant, mais j'avais perdu l'ancienne allure, et je sentais que je ne pouvais plus la reprendre. Dans une de ces conversations, qui avait pour sujet l'esprit de liberté, qui s'exprimait partout avec une si grande énergie, il me dit avec le ton d'une question : — Tout cela durera deux ou trois ans? — Que votre majesté n'en croie rien, lui dis-je. Tout cela durera toujours. — Il ne fut pas long-temps à s'en convaincre lui-même, et l'aveu lui en échappa plus d'une fois. Mais je ne doute pas que, s'il eût vaincu l'ennemi et reconquis la paix, sa puissance courait de grands dangers dans les troubles intérieurs. Et les alliés ont fait preuve de peu de lumières en ne le laissant pas tranquille. Je ne sais pas quelles concessions il aurait faites, mais je sais bien toutes celles que la nation lui aurait demandées, et je doute qu'il ne se fût pas dégoûté de régner, quand il n'aurait plus été qu'un roi constitutionnel, à la manière des patriotes. Il se soumettait cependant admirablement bien à sa position, en apparence du moins: à aucune époque de sa vie je ne lui vis un calme plus imperturbable; pas

un mot d'aigreur avec qui que ce soit, point d'impatience, écoutant tout, discutant avec cette rare sagacité et cette élévation de raison qui étaient si remarquables en lui; avouant ses fautes avec une ingénuité touchante, ou discutant sa position avec une pénétration que ses ennemis mêmes n'avaient pas.

L'enthousiasme de la nation se refroidit promptement. On a beaucoup dit que ce refroidissement venait de ses actes additionnels. Sans doute cette mesure y est entrée pour beaucoup; mais il faut en donner un autre motif: c'est que c'était moins l'empereur que l'on voulait que les Bourbons, dont on ne voulait plus. L'expulsion de ceux-ci avait satisfait la nation, et en accueillant l'empereur avec tant de chaleur, les Français, suivant leur usage, ne pensaient pas au lendemain. La nation, satisfaite de voir humilier et contenir les royalistes, qui s'étaient fait des ennemis de tout le monde, se trouva confuse de voir que cette victoire allait lui coûter la paix, les avantages du commerce et tous les sacrifices qu'une guerre acharnée entraîne à sa suite: et cependant une telle révolution ne pouvait pas se faire sans des chances périlleuses, puisque les souverains étrangers avaient placé leur point

d'honneur à maintenir la maison de Bourbon sur le trône. Cependant, tous ceux qui avaient fait la guerre répondirent noblement à l'appel de l'honneur et de la nécessité; mais comme on ne pouvait plus revenir à la conscription, au lieu de quatre cent mille hommes, que le gouvernement déclarait avoir sous les armes, il ne s'en trouva pas deux cent cinquante mille; et il fallait commencer la guerre. Les Bourbons avaient été violemment ébranlés dans l'opinion, l'empereur le fut davantage encore. Les royalistes, qui ne s'étaient pas montrés parce qu'ils avaient été pris au dépourvu, se rassurèrent à l'abri de la liberté, qu'ils devaient bientôt écraser; et tous les patriotes, qu'il faut bien distinguer des amis de la patrie, se trouvèrent en présence, couverts des couleurs sous lesquels ils avaient combattu; les vieux ressentimens se réveillèrent, et le nouveau camp présenta bientôt l'image de l'anarchie. Les choix des électeurs s'en ressentirent, et bientôt même la chambre des représentans. L'empereur avait imaginé le Champ-de-Mai pour émouvoir toutes les imaginations; mais les électeurs qui y avaient été envoyés furent blessés et du trône, et de la splendeur de sa cour, et même de la messe: car l'imagination

prévenue ne vit que l'empereur et l'arbitraire, et ne pensa plus aux ennemis qui se rassemblaient. Beaucoup d'entre eux pensaient aux miracles de 92, sans réfléchir à la différence des époques. En 92 la France avait un immense trésor dans le papier monnaie. Elle n'était pas embarrassée par un gouvernement, elle venait de le détruire : ni par ses ennemis intérieurs, le peuple les avait massacrés et forcés à fuir : ni par des prétentions, tout le monde était au même niveau, et l'ignorance de la guerre paraissait complète. Mais l'enthousiasme était au comble, on voulait l'indépendance à tout prix. Le peuple était furieux, barbare, mais non corrompu ; l'armée était courageuse, ambitieuse de gloire, mais indifférente pour les richesses et les faveurs. Maintenant tout était changé. Les hommes qui avaient des emplois voulaient les conserver, et par conséquent étaient indécis et sans résolution; l'armée avait ses maréchaux honteux du misérable rôle qu'ils avaient joué à la restauration, en mépris dans l'armée; enfin, devant leur ancien maître, détestant les Bourbons, et craignant leur retour, mais redoutant par dessus tout de recommencer la guerre, qu'ils sentaient bien ne pouvoir plus faire avec les anciens avantages qui

leur avaient procuré tant de gloire et de fortune.

L'empereur avait repris tous ses titres et jusqu'aux formules blessantes de Napoléon par la grâce de Dieu et des constitutions de l'empire; le conseil d'état imagina de proclamer la souveraineté du peuple. Cette déclaration lui fut peu agréable, mais il laissa faire; il ne pouvait plus dicter la loi. Je me rappelle que, le jour où elle fut signée par le conseil, je n'étais pas à la séance. En traversant la section de l'intérieur, le secrétaire me proposa de la signer; je le fis sans en prendre lecture, et rencontrant Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, je lui demandai ce que c'était : — C'est, me répondit-il en riant, un acte qui te compromet gravement. — Je ne m'en inquiétai guère. Mais M. ***, à qui j'en parlai le lendemain, me dit qu'il avait cru devoir donner sa signature; et comme je m'en étonnais, il me dit en confidence : — Mais l'empereur ne l'a pas trouvé mauvais. — Je lus alors cette pièce avec attention, et je vis qu'effectivement elle n'avait pas dû plaire au souverain, et que M. ***, au lieu d'un acte de courage, n'avait fait qu'un calcul de courtisan.

Cette fatale division d'opinions, qui arrêta en partie l'élan national, étendit son influence sur tous les détails de l'administration. On changea

beaucoup de préfets, cela était indispensable; mais la faveur mêla beaucoup de mauvais choix à quelques-uns d'excellens. On nomma beaucoup de jeunes gens pleins d'ardeur, mais qui ne pouvaient inspirer beaucoup de confiance. Partout on prêchait le règne des lois: et la plupart des commissaires extraordinaires de l'empereur, envoyés dans les départemens, destituaient les employés partout, pour y placer ou les anciens titulaires ou des hommes qui avaient anciennement donné des preuves de patriotisme. Outre que cette mesure entravait la marche des affaires, qui avaient un si grand besoin d'une exécution rapide, elle ajoutait encore au nombre des mécontens. Ces changemens étaient nécessaires sans doute pour les chefs supérieurs, qui correspondent directement avec les ministres; mais il était facile de surveiller les subalternes, et leurs trahisons ne pouvaient être bien dangereuses dans les premiers temps. Je luttai tant que je pus contre ce système funeste, mais sans succès. On m'opposait sans cesse la situation des affaires, et les anciens succès obtenus, parce qu'on avait surtout écarté des places les amis des Bourbons; mais on ne faisait pas assez d'attention que la plupart des employés du gouvernement n'étaient

pas des traîtres, mais des gens faibles qui voulaient conserver leurs places, qui faisaient en partie des vœux pour l'empereur, qui souhaitaient le succès, mais qui craignaient une défaite. Je parlai à l'empereur du mal que faisaient ses émissaires. Il me répondit : « Il faut une » victoire, je ne puis rien faire avant; je suis » peut-être le seul homme dans cet empire qui » conserve du sang-froid, et cependant je ne » peux ni imprimer ni diriger tous les mouve- » mens. » Il ne pouvait pas même repousser ses ennemis, tant sa position était changée. Quelques jours après son arrivée, le général Bourmont se présenta à son lever; il était en grand uniforme, et quoiqu'il se fût placé en première ligne, l'empereur passa devant lui sans s'arrêter, ni le regarder. Il ne se rebuta pas, il y revint trois jours de suite. J'appris cependant qu'il venait de recevoir une division dans la grande armée; j'en montrai toute ma surprise, et demandai avec indignation qui pouvait avoir fait ce chef-d'œuvre.—« C'est moi, me dit Labédoyère en se retournant; j'ai répondu de lui. C'est un bon officier qui ne connaît que la France, et qui se battra bien et servira loyalement. — Je le souhaite,» fut toute ma réponse. Et quand je revis La-

bédoyère de retour de la campagne, je lui parlai de son protégé. «Que voulez-vous?» me dit-il, «on avait arrêté son père dans la Vendée.» La belle excuse! Ne pouvait-il pas demander sa liberté à l'empereur, qui ne la lui aurait pas refusée? Et d'ailleurs était-ce un motif pour trahir sa patrie et le souverain qu'il avait reconnu?

Il avait sans doute espéré que l'impératrice et son fils lui seraient rendus; du moins il avait publié ses vœux pour une certitude, et c'est ce que l'empereur d'Autriche aurait pu faire de mieux. Cette espérance fut promptement détruite. Un mois environ après son arrivée, le duc de Vicence vint me trouver et me présenta une lettre sans adresse, qu'un courrier arrivant de Vienne venait de lui remettre avec plusieurs autres. «Cette lettre, disait le courrier, lui avait été envoyée par M. de ***, qui n'avait pas osé y mettre l'adresse.» J'étais trop peu lié avec M. de ***, pour supposer qu'il m'eût écrit, et je refusai la lettre. Caulincourt me dit: «Cependant, » pensez-y bien; j'ai la conviction qu'elle est pour » vous. Peut-être ferez-vous bien de l'ouvrir: car, » en cas de refus, je la remettrai à l'empereur. » — Faites, lui dis-je; je n'ai aucun intérêt à » Vienne, et je désire que l'empereur la lise.» Le

soir je fus appelé au château. Je trouvai l'empereur dans un cabinet peu éclairé, se chauffant, tapi dans un coin de la cheminée, et paraissant déjà souffrir de l'incommodité, qui ne l'a pas quitté depuis. — « Voici une lettre, me dit-il, que le courrier de Vienne a dit vous être adressée. Lisez-la. » Au premier coup-d'œil jeté sur la lettre, je crus reconnaître l'écriture de ***; mais comme elle était longue, je la parcourus lentement, et j'arrivai enfin à l'objet principal. *** m'écrivait qu'il ne fallait pas compter sur l'impératrice qu'elle ne cachait pas sa haine pour l'empereur, et qu'elle était disposée à approuver toutes les mesures qu'on allait prendre contre lui; qu'il ne fallait pas penser à une réunion, et qu'elle y opposerait les plus grands obstacles dans le cas où il en serait question; qu'enfin il ne lui était plus possible de dissimuler son indignation; que l'impératrice, livrée à ****, ne prenait plus même le soin de cacher son goût bizarre pour cet homme, et qu'il était autant maître de son esprit que de sa personne. L'écriture était déguisée, pas assez cependant pour qu'un homme de sang-froid pût la méconnaître. Je trouvai cependant, dans cette confidence, une chaleur de zèle et un mouvement de style qui n'appartenaient pas à l'auteur

de la lettre. Et tout en lisant, le soupçon me vint qu'elle avait été contrefaite, et que c'était un piége tendu à l'empereur. Je lui communiquai ma pensée et le danger de cette supercherie. M'animant, je trouvai des raisons assez spécieuses pour le jeter lui-même dans l'incertitude. « Comment est-il possible, lui dis-je, que *** ait été assez imprudent pour écrire de telles choses à moi, qui ne suis pas son ami, et qui ai si peu vécu avec lui? Comment supposer que l'impératrice s'oublie dans de telles circonstances, au point de manifester une telle haine, et surtout assez pour se livrer à un homme qui possède sans doute encore quelques dons de plaire, mais qui cependant n'est plus jeune, qui a le visage défiguré, et dont toute la personne offre si peu d'agrément? — Mais, me répondit l'empereur, *** m'est attaché; et quoiqu'il ne soit pas votre ami, ce qu'il a ajouté en post-scriptum explique suffisamment le motif de sa confidence. » Il était écrit effectivement au bas de la lettre : « Je ne crois pas » que vous puissiez dire la vérité à l'empereur : » cependant faites-en l'usage qui vous paraîtra » convenable. » Je persistai cependant à soutenir la fausseté de cette lettre, et l'empereur me dit : « Allez trouver Caulincourt, il en a beaucoup

d'autres de la même main, et la comparaison décidera de votre opinion ou de la sienne. » J'allai trouver Caulincourt, qui me dit avec chaleur : « La lettre est bien de ***, et je ne doute pas un instant de la vérité des détails qu'elle contient. Il vaut mieux que l'empereur prenne son parti, il n'y a plus rien à espérer de ce côté. » Cette triste découverte fit beaucoup de mal à l'empereur, car il aimait sincèrement l'impératrice, et il espérait encore revoir son fils, qu'il chérissait très-vivement.

Fouché avait été loin de désirer le retour de l'empereur ; il était las de l'obéissance depuis long-temps, et d'ailleurs il avait entamé un autre projet, que son arrivée avait rompu. Je reviendrai peut-être un jour sur cette partie de son histoire ; je la supprime maintenant sans scrupule, car elle ne fait pas partie de la mienne. L'empereur le remit cependant à la tête de la police, parce que Savary y était usé, et qu'il y fallait un homme habile. Fouché accepta, mais n'abandonna pas le projet de repousser l'empereur, et d'y mettre soit son fils, soit une manière de république avec un président. Il n'avait pas cessé de correspondre avec le prince de Metternich ; et, si on veut l'en croire, il avait

essayé de persuader à l'empereur d'abdiquer en faveur de son fils. J'étais aussi de cet avis; mais de la part d'un tel homme, ce conseil n'était pas sans danger pour celui auquel il le donnait. Puisque ce conseil avait été repoussé, il était du devoir du ministre, ou de n'y plus penser, ou de donner sa démission. Fouché garda le ministère et continua sa correspondance. L'empereur, qui ne s'y fiait pas, le surveillait avec beaucoup de soin. Un soir, l'empereur avait beaucoup de personnes à l'Elysée; il me dit qu'il avait à me parler et que j'attendisse. Quand tout le monde fut parti, l'empereur passa dans la pièce voisine de celle où j'étais, avec Fouché; la porte était restée entr'ouverte: tous deux se promenaient, causant tranquillement. Je fus fort étonné d'entendre, au bout d'un quart d'heure, l'empereur lui dire posément: — « Vous êtes un traître: pourquoi rester ministre de la police, si vous voulez me trahir? Il ne tiendrait qu'à moi de vous faire pendre, et tout le monde applaudirait. » — Je n'entendis pas ce que lui répondit Fouché; mais la conversation continua encore une grande demi-heure, et toujours en se promenant. Aussitôt Fouché sortit, me souhaita le bonsoir avec gaieté, en me disant que l'em-

pereur était rentré dans ses appartemens. Effectivement, je ne le trouvai plus. Mais le lendemain il me parla de cette conversation. « Je » soupçonnais, me dit-il, que le misérable était » en correspondance avec Vienne. J'ai fait arrêter » un commis-banquier qui arrivait de cette ville; » il a avoué qu'il avait apporté à Fouché une » lettre de Metternich, et que la réponse devait » être envoyée à une époque fixée à Bâle, où un » homme attendrait le porteur sur le pont. J'ai » fait venir Fouché il y a peu de jours; je l'ai tenu » pendant trois heures dans mon jardin, espé- » rant que dans une causerie intime il me par- » lerait de cette lettre: il ne m'a rien dit. Enfin, » hier au soir, j'ai ouvert l'entretien sur ce su- » jet. » Et alors l'empereur me rendit les mêmes paroles que j'avais entendues la veille : *vous êtes un traître*, etc. « Il m'avoua effectivement, con- » tinua l'empereur, qu'il avait reçu cette lettre, » mais qu'elle n'était pas signée, et qu'il ne la re- » gardait que comme une mystification, et il me » l'a montrée; or, cette lettre était évidemment » une réponse, dans laquelle on lui déclarait de » nouveau qu'on ne voulait plus entendre par- » ler de l'empereur, mais que hors lui on s'ac- » corderait sur tout le reste. » Je m'attendais que

l'empereur terminerait ce récit par une expression de colère contre Fouché; cependant l'entretien se tourna sur un autre objet, et il n'en fut plus question. Deux jours après j'allai chez Fouché pour réclamer le retour à Paris d'un officier des mousquetaires qu'on avait exilé loin de sa famille. Je le trouvai à déjeuner, et je me plaçai à côté de lui. Il était en famille, mais en face de lui était un étranger. « Vous voyez bien cet homme, » me dit-il en me désignant l'étranger avec sa » cuillère: c'est un aristocrate, c'est un bour- » bonnien, c'est un chouan, c'est l'abbé M***, » rédacteur du *Journal des Débats*, un ennemi » acharné de Napoléon, un fanatique des Bour- » bons, c'est un homme à nous. » Je regardai cet homme. A chaque épithète du ministre, l'abbé faisait une inclination de tête sur son assiette, avec un sourire de complaisance et d'hilarité, et des yeux de travers. Je n'ai jamais vu figure plus ignoble; il m'expliqua, en sortant de table, comment toute cette valetaille de la littérature était à lui: et tout en convenant à part moi que tout cela était nécessaire sans doute, je ne savais ce que je devais mépriser le plus, ou de ces malheureux qui se vendaient ainsi au plus offrant, ou du ministre

qui se vantait de les avoir achetés, comme si c'était une conquête glorieuse que l'acquisition de tels misérables. Présumant bien que l'empereur m'avait parlé de la scène de l'avant-veille, il me dit : « L'empereur s'aigrit par la résistance » qu'il rencontre et s'en prend à moi; il ne sait » pas que je ne suis fort que par l'opinion pu» blique. Demain je pourrais faire pendre de» vant ma porte vingt personnes que l'opinion » réprouve, et je ne pourrais faire mettre en » prison pendant vingt-quatre heures une seule » personne que l'opinion favorise. » Je ne suis jamais pressé de parler; je gardai le silence : mais je réfléchis au mot de l'empereur sur Fouché, et je trouvai singulier le rapprochement de ces deux propos : — Le maître pouvait faire pendre son ministre aux acclamations publiques; et celui-ci faire pendre... qui sais-je? jusqu'au maître, peut-être, avec le même succès. Quelle situation bizarre ! et je crois que l'un et l'autre avaient raison; tant l'opinion publique, si juste à l'égard de Fouché, s'était égarée sur le compte de l'empereur.

CHAPITRE XI.

Assemblée du Champ-de-Mai, le 1er juin. — Messe. — Paroles touchantes de l'empereur. — Son départ. — Bataille de Waterloo. — Retour des deux chambres. — Ma conversation avec lui à l'Élysée. — Il se retire à la Malmaison. — Dernier entretien. — Son départ.

Enfin la représentation du Champ-de-Mai eut lieu; ce fut le 1er juin. C'était un bizarre assemblage que cette assemblée en plein champ. Elle eut peu de succès, parce qu'elle fut mal annoncée. Le temps manquait à l'empereur, l'imagination du peuple n'était pas préparée, l'influence des patriotes n'avait pas eu le temps de s'exercer,

ou plutôt on ne savait pas encore où les trouver. Ceux qui avaient commencé la révolution étaient morts vieillis, retirés des affaires et en petit nombre; ceux de 93 étaient en mépris. Les impériaux ou bonapartistes étaient peu estimés; toujours ils avaient reçu, et souvent abusé. Il n'y avait de vraiment respectable que les militaires, mais tous mécontens, tous humiliés; eux seuls cependant savaient encore s'exprimer avec dignité sur la patrie et la liberté. Mais ils n'étaient plus au milieu du peuple, déjà ils avaient rejoint les drapeaux. La masse des électeurs et beaucoup de députés apportaient un bon esprit; mais les Français, qui ont l'esprit si vif, ne savent jamais entrer dans la réalité des choses qu'après avoir jeté leur premier feu; possédés par une première impression, ce n'est qu'après beaucoup d'extravagances qu'ils rentrent dans le sentier du bon sens. Il faut d'abord marcher, n'importe par quel chemin. Or, la route qu'on avait prise était mauvaise : on ne vit d'abord dans l'empereur que le despote, on oublia l'ennemi, et, quoi qu'on ait pu faire, on n'a jamais voulu sentir qu'il fallait battre l'ennemi avant tout. Je ne pus jamais faire entendre cela à des gens d'ailleurs plein de mérite et d'une longue expérience. Nous

ne voulons plus de sénatus-consulte, nous ne voulons plus de corps-législatif muet, plus d'arbitraire, plus de maître enfin; il nous faut un modérateur, et rien de plus. Nous sommes assez nombreux pour battre l'ennemi s'il nous attaque! S'il triomphe, chaque département deviendra une Vendée : la France ne balancera jamais entre l'esclavage et la guerre civile. Les imprudens ne voyaient pas qu'en tenant de tels discours ils arrêtaient l'élan du peuple, qu'on aimait mieux espérer en attendant un avenir douteux, que de se jeter dans les fatigues et les dangers d'une lutte qu'on croyait éloignée et incertaine, malgré l'évidence de l'approche de l'ennemi. La cérémonie du Champ-de-Mai fut belle cependant, mais ce n'était pas là toute la France, et encore les sentimens ne furent sincères en faveur de l'empereur que dans la foule. La magistrature était ennemie. Tous ces juges s'accommodaient mieux de Louis XVIII que de l'empereur; leur prétention de succéder aux parlemens, dont ils portaient les habits, flattait leur vanité; sous un prince faible, ils avaient une véritable autorité; et le penchant des Bourbons pour les vieilles institutions leur donnait un pouvoir qu'ils espéraient bien augmenter : sous l'empereur au

contraire, il fallait obéir. Tous les chefs et les employés de l'administration publique étaient dans une fausse position; ils avaient tout à craindre et rien à espérer; car ils voyaient bien que nous recommencions une nouvelle ère de révolution, où tout allait être remis en question. Enfin, l'impression de toutes les horreurs de la première invasion était loin d'être effacée, et l'imagination encore troublée en redoutait une seconde.

Le discours prononcé à l'empereur par M. Dubois d'Angers, était plein d'énergie. Il contenait le résumé de tous les vœux et il exprimait nettement la volonté nationale. Mais le pouvoir, qui n'avait plus rien, pouvait-il tout donner? La réponse de l'empereur, qui n'en était pas une à ce discours, fut sincère surtout. Il promettait beaucoup, mais il fallait bien cependant qu'il fît sentir ce qu'il désirait comme pouvoir exécutif. Cela déplut; je m'en aperçus promptement en causant avec quelques députés, qui l'avaient entendus. Après la messe à laquelle tout le monde tourna le dos, l'empereur descendit, et alla se placer sur un amphithéâtre au milieu du Champ-de-Mars pour y distribuer les aigles à toutes les cohortes des départemens. Ce moment fut magnifique, car il fut

national; la situation d'ailleurs était vraie. L'empereur eut soin de dire un mot à chacun de ceux qui recevaient ces drapeaux, et ce mot était flatteur et plein d'enthousiasme. Aux départemens des Vosges: — « Vous êtes mes anciens compagnons; » à ceux du Rhin: — « Vous avez été les premiers et les plus courageux et les plus malheureux dans nos désastres; » aux départemens du Rhône: — « J'ai été élevé au milieu de vous; » à d'autres, — vos phalanges étaient à Rivoli, à Arcole, à Marengo, à Tilsitt, à Austerlitz, aux Pyramides. » — Ces noms magiques pénétrèrent d'une émotion profonde cette foule de vieux guerriers, débris vénérables de tant de victoires: mais la France entière n'assistait point à cette auguste cérémonie, et l'enthousiasme des spectateurs ne gagna point les peuples dans les départemens. Peu de jours après l'empereur partit. Je le quittai à minuit, il souffrait beaucoup de la poitrine; cependant quand il monta en voiture, il manifestait une gaieté qui semblait annoncer la conscience de ses succès. Tous les détails de cette campagne sont connus; mon intention n'est pas de les retracer ici, mais je vis avec douleur beaucoup trop d'indignes Français faire des vœux pour sa défaite. L'assemblée des représentans ne prit pas l'attitude et ne parla

pas le langage que son influence sur les esprits rendait nécessaire. De vieilles haines, d'anciennes opinions, l'espérance du retour des Bourbons, et des inquiétudes très-vives chez beaucoup d'autres sur la conduite que tiendrait l'empereur à son retour s'il était victorieux, jetaient du désordre dans les travaux de cette assemblée. On leur avait dit qu'il fallait avant tout sauver la patrie ; ils répondaient : — « Sauvons la liberté; » comme si son salut ne dépendait pas avant tout de l'affranchissement du territoire ! Enfin j'appris la triste nouvelle de la bataille de Waterloo, et le lendemain matin l'empereur arriva. Je courus à l'Élysée pour l'y voir : il me fit entrer dans son cabinet, et sitôt qu'il m'aperçut il vint à moi avec un rire épileptique, effrayant. « Ah mon Dieu ! » dit-il en levant les yeux au ciel, et il fit deux ou trois tours de chambre. Ce mouvement fut très-court. Il reprit son sang-froid, et me demanda ce qui se passait à la chambre des députés. Je ne dus pas lui cacher que l'exaspération était au comble, et que la majorité me paraissait décidée à exiger son abdication, ou à la prononcer, s'il ne l'envoyait pas. — « Comment ! me dit-il, » et si l'on ne prend pas des mesures, l'ennemi est » aux portes avant huit jours. Hélas ! ajouta-t-il,

» je les ai accoutumés à de si grandes victoires: » ils ne savent pas supporter un jour de malheur! » Que va devenir cette pauvre France? J'ai fait ce » que j'ai pu pour elle.»—Et il poussa un profond soupir. Dans ce moment on demanda à lui parler, et je me retirai en recevant l'ordre de revenir plus tard. Ma journée fut employée à interroger les gens de ma connaissance et mes amis: je ne trouvai parmi tous que le plus profond abattement ou une extravagante joie qu'on me déguisait par de feintes terreurs et par une pitié pour moi que je repoussai avec la plus grande indignation. Il n'y avait rien à attendre de la chambre des représentans; elle voulait la liberté, disaient-ils tous: mais entre deux ennemis qui allaient la briser, ils préféraient les étrangers amis des Bourbons, à Napoléon, qui pouvait encore prolonger la lutte, parce qu'ils avaient la déraison de mépriser ceux-là et de craindre encore celui-ci. D'ailleurs, chacun écoutait le conseil de ses ressentimens ou de son égoïsme; les uns espéraient échapper au milieu du tumulte et par leur obscurité; les autres croyaient pouvoir tirer parti des circonstances; la majorité enfin, se fiant follement aux paroles des étrangers, était encore persuadée que les Bourbons ne rentreraient pas

dans Paris, ou que du moins le roi, bien convaincu de sa faiblesse et de son incapacité pour gouverner, recevrait un frein et des entraves, qui ne lui permettraient ni de se livrer à la vengeance, ni de s'écarter de la constitution. Les partisans de cette dernière opinion l'étaient aussi de Fouché, qui leur avait fait entendre qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se soumettre, mais que lui seul saurait bien les préserver, et fonder la liberté. La chambre des pairs présentait un spectacle beaucoup plus triste. Excepté l'intrépide Thibaudeau, qui jusqu'au dernier moment s'expliqua avec une admirable énergie contre le règne des Bourbons, presque tout le reste ne pensait qu'à se tirer d'affaire le moins mal possible; les uns ne cachèrent pas leur désir de repasser sous le joug, payés d'avance par leur conservation dans la chambre des pairs, et les autres par le besoin de désarmer la vengeance. La majorité cependant voulait tomber avec dignité; mais il n'y avait pas une volonté ferme; cette chambre attendait les résolutions de la chambre des députés; elle se retranchait derrière elle comme si ce bouclier eût pu la sauver. Je disais en vain à ceux d'entre eux qui voulaient m'écouter :

— « Nous n'avons pas de moyens de salut; il faut » prendre votre parti. L'autre chambre est nom- » mée par le peuple, avec les formes consacrées » par la constitution : nous ne sommes, nous au- » tres, que les amis de l'usurpateur, nous n'avons » point été forcés d'accepter; chacun de nous, en » entrant ici, a reçu en même temps son arrêt de » proscription des Bourbons. C'est nous qui som- » mes les factieux; nous ne devons plus penser » qu'à signaler nos derniers momens par une noble » énergie et à tomber avec grâce. » — Je parlais à des hommes trop âgés, pour se détacher des douceurs de la vie, et qui n'avaient plus dans le cœur que le besoin de la conserver, et l'effroi de l'adversité. Je dois en excepter quelques-uns, et le vieux Sieyès avant tous, qui a soutenu tout-à-fait l'opinion que je m'étais faite de lui. Il manquait d'habitude et peut-être de courage pour parler à la tribune; mais je n'ai jamais entendu exprimer, avec une énergie plus profonde, la haine de la servitude, et des idées plus fortes et plus généreuses, sur la nécessité de la combattre avec énergie.

Le lendemain je retournai chez l'empereur; il venait de recevoir les notions les plus positives sur les dispositions des esprits à la chambre des

députés ; on les lui avait données sans doute avec ménagement, car il ne me paraissait pas convaincu que la résolution de prononcer son abdication fût décidée : mais on ne m'avait pas ménagé les paroles, et j'arrivai près de lui, bien convaincu qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de descendre encore une fois du trône. Je lui donnai tous les détails que je venais de recevoir, et je ne balançai pas à lui conseiller de prendre le seul parti qui fût digne de lui. Il m'écoutait d'un air sombre, et quoiqu'il fût jusqu'à un certain point maître de lui, l'agitation de son âme et toute l'horreur de sa position éclataient sur son visage et dans ses mouvemens. — « Je sais, » lui dis-je, que votre majesté peut encore tirer » l'épée ; mais avec qui et contre qui ? L'abatte- » ment a écrasé tous les courages, l'armée est en- » core dans le plus grand désordre ; il n'y a rien à » attendre de Paris, et le coup d'état du 18 bru- » maire ne peut plus se renouveler. — Cette pensée » est loin de mon âme, me dit-il en s'arrêtant ; » je ne veux plus qu'on me parle de moi. Mais » la pauvre France ! » — Dans ce moment S*** et C*** entrèrent, et, lui faisant un tableau fidèle de l'irritation des députés, l'engagèrent à envoyer son abdication. La mort lui paraissait préférable

(quelques mots proférés nous l'annoncèrent); cependant il se décida.

Ce grand acte consommé, il resta calme pendant toute la journée, donna des conseils sur la position que pouvait prendre l'armée, sur la marche à suivre, dans les négociations avec l'ennemi, et il insista surtout sur la nécessité de proclamer son fils empereur, moins dans l'intérêt de cet enfant, que par la nécessité de rallier l'énergie des sentimens et des affections, sur une seule tête. Malheureusement personne ne voulut l'entendre. Des hommes de sens et de courage se rallièrent à cet avenir dans les deux chambres; mais la peur dominait la majorité, et parmi ceux qu'elle n'avait pas atteints, plusieurs pensaient que l'éclatante manifestation de la liberté, et la résolution de la défendre à tout prix, feraient reculer et l'ennemi et les Bourbons. Etrange illusion de la faiblesse et de l'inexpérience! Il faut cependant la respecter, car elle avait sa source dans l'amour de la patrie; mais tout en l'excusant, pouvait-on la justifier? La population de la capitale avait repris son attitude habituelle: l'inertie la plus complète, avec la résolution de crier vive le roi, s'il arrivait bien escorté; car on ne peut tenir compte de la trentième partie des

habitans qui demandait des armes, ou qui se prononçait avec ardeur, contre le retour de la famille abandonnée.

Le 23, je retournai à l'Élysée; l'empereur était dans son bain depuis deux heures : il dirigea lui-même l'entretien sur l'asile qu'il devait choisir, et il me parla des États-Unis. Je repoussai cette pensée par un mouvement sans réflexion, et avec une vivacité qui le surprit. — « Et pourquoi pas l'Amérique? me dit-il. — Parce que Moreau s'y est retiré, » lui dis-je. Ce mot était dur, et je ne me consolerais jamais de l'avoir prononcé, si, quelques jours après, je n'avais pas changé d'avis. Il le reçut sans humeur apparente, mais je ne doute pas qu'il n'ait fait sur lui une impression fâcheuse. J'insistai pour le choix de l'Angleterre, et les raisons que je lui en donnai me paraissaient plausibles; mais, en le quittant, je rencontrai le général F*** dans le salon, à qui je fis part de l'entretien. — « Vous vous êtes trompé, » me dit-il, sur le gouvernement anglais, toutes les » institutions sont excellentes pour la nation, mais » les étrangers ne sont point admis à jouir de » leurs bienfaits. L'empereur ne trouvera dans » ce pays qu'oppression et injustice. La nation ne » sera point consultée sur le traitement qu'on lui

» fera subir, et je vous prédis que, loin d'y trou-» ver protection, il n'y aura pas d'outrage qu'on » n'invente pour se venger. » — Ces réflexions me frappèrent, et je priai F*** de les lui communiquer. Il m'était cependant difficile de les admettre sans restriction : je concevais bien que le gouvernement anglais crût devoir à la sûreté de l'Europe d'éloigner l'empereur de toutes les communications avec ses nombreux partisans; mais le condamner au plus lent et au plus affreux des supplices, épuiser sur sa personne tous les genres de barbarie, en inventer d'inconnues aux plus affreux tyrans! car comment donner un autre nom à cette privation insupportable de toute relation avec la civilisation et l'espèce humaine, le séparer de sa femme, de son enfant, et le priver même de la consolation d'en avoir des nouvelles! Voilà ce que tout homme d'honneur n'aurait jamais pu penser. Après une telle conduite, il est permis de supposer qu'il y a dans cette nation, si estimable d'ailleurs, une sécheresse de cœur, et une absence totale d'humanité et d'élévation, quand son orgueil est blessé.

L'empereur alla se fixer à la Malmaison; il y fut accompagné par madame la duchesse de Saint-Leu, par Bertrand et sa famille, et par le duc

de Bassano. J'y faisais plusieurs voyages par jour, car je ne pouvais m'éloigner de madame de Saint-Leu, dont la santé était fort altérée par tous ces événemens. Le jour de son arrivée dans cette retraite, il me proposa de l'accompagner. — « Drouot, me dit-il, reste en France; je vois que » le ministre de la guerre veut le conserver à son » pays. Je ne peux pas m'en plaindre, mais c'est » une grande perte pour moi; c'est la tête la plus » forte et le cœur le plus droit que j'aie rencon- » trés : cet homme est fait pour être premier mi- » nistre partout. » — Je refusai de l'accompagner. — « J'ai une fille de treize ans, ma femme est » enceinte de quatre mois, je ne peux me décider » à me séparer d'elle; donnez-moi quelque temps, » et j'irai vous joindre partout où vous serez. Je » suis resté fidèle à votre majesté dans un meil- » leur temps, elle peut donc compter sur moi... » Au reste, si ma femme ne réclamait pas tous » mes soins, je ferais mieux de partir, car j'ai » de tristes pressentimens de ma destinée. » L'empereur se tut, et j'ai démêlé dans l'expression de son visage qu'il n'en n'avait pas meilleure opinion que moi. L'ennemi s'approchait cependant, et depuis trois jours il avait demandé que le gouvernement provisoire mît

une frégate à sa disposition, pour se rendre en Amérique. Elle lui avait été promise, on l'engageait même à partir; mais il voulait être porteur de l'ordre donné au capitaine de le conduire aux États-Unis, et cet ordre n'arrivait pas. Nous sentions tous qu'une heure de retard compromettait sa liberté. Après en avoir causé entre nous, j'allai le trouver, je lui réprésentai vivement tous les dangers de son séjour prolongé; et sur l'observation qu'il me fit de ne pouvoir pas s'éloigner sans cet ordre: — « Partez toujours, » lui dis-je; votre présence sur le bâtiment pro» duira un grand effet encore sur des Français; » coupez le câble, promettez de l'argent à l'équi» page; et si le capitaine résiste, faites-le mettre » à terre, et partez. Je ne doute pas que Fouché ne » vous ait vendu aux alliés. — Je le crois comme » vous, me dit-il, mais allez faire un dernier effort » sur le ministre de la marine. » Je montai en voiture à l'instant; je me fis introduire chez Decrès: il était couché: il m'écouta avec un sang-froid qui me fit bouillir le sang, et me dit: — « Je ne suis que » ministre. Allez trouver Fouché, parlez au gou» vernement: quant à moi, je ne puis rien. Bon» soir. » — Et il se renfonça dans ses couvertures. Je sortis furieux, et je ne pus voir ni Fouché

ni les autres. Je revins à la Malmaison à deux heures du matin; l'empereur était couché : il me fit entrer, je lui rendis compte de ma mission, et je renouvelai mes instances. Il m'écoutait, mais je n'eus pas de réponse; il se leva cependant, et passa une partie de la nuit à se promener. Le lendemain fut le dernier jour de ce triste drame. L'empereur s'était recouché, et avait dormi quelques heures. J'entrai dans son cabinet vers midi. — « Si j'avais su que vous étiez ici, je vous aurais » fait appeler, » me dit-il. — Et alors il me donna, sur un objet qui l'intéressait personnellement, des instructions qu'il est inutile de rappeler ici. Bientôt après, je le quittai plein d'inquiétude sur son sort, l'âme navrée de douleur, mais sans prévoir pourtant jusqu'où devaient aller les rigueurs de la fortune et la cruauté de ses ennemis.

CHAPITRE XII.

Mon arrestation.—Le général Labédoyère.—Séjour à la préfecture de police. — Mon interrogatoire.—Anecdote sur un des complices de George. — Je suis transféré à la Conciergerie. —Le maréchal Ney.—Ses illusions.—Elles se dissipent.

Peu de jours après le départ de l'empereur, je fus averti qu'une liste de proscription, qu'on élevait au nombre de deux mille personnes, s'établissait par les soins de MM. de Talleyrand et Fouché, sous la direction des princes, et que madame duchesse d'Angoulême voulait bien y

prendre une part active. Déjà beaucoup de personnes avaient pris la fuite. L'intrépide Thibaudeau, qui, peu de jours avant le retour du roi, avait protesté hautement contre son règne, à la chambre des pairs, s'appliquait à me mettre sous les yeux tout le danger de ma position. Le duc de Bassano, au moment de son départ, m'engageait à l'imiter promptement. Préoccupé de cette pensée, que ma conduite était à l'abri de tout reproche, je repoussais tous les efforts de l'amitié. La princesse de Vaudemont me pressait par mille instances de me mettre à couvert, du moins pendant quelque temps. « C'était l'opinion de » Fouché, » me disait-elle; mais il me fallait un passe-port, et il se gardait bien de m'en offrir. Le spectacle douloureux de ma femme souffrante, et grosse de cinq moins, me rendait l'idée de la fuite insupportable. Du fond d'une prison je pourrai veiller sur elle, me disais-je. Les préventions s'affaibliront, et toute la colère royale s'exalera sans doute sur les absens. En examinant ma conduite sous toutes les faces, je n'y voyais qu'une affaire de police correctionnelle, une condamnation de deux à cinq ans de prison pour m'être emparé des postes quelques heures avant l'arrivée de l'empereur. Familiarisé avec

cet avenir, je m'obstinai dans ma résistance à fuir, et je proposai à la princesse de Vaudemont de lui remettre une lettre adressée à M. de Talleyrand, président du ministère, dans laquelle je lui expliquerais ma conduite. Elle se chargea de la placer sous ses yeux. Dans cette lettre j'expliquais au ministère toute ma conduite depuis la restauration, toutes mes démarches dans la journée du 20 mars, et je terminais par lui demander des juges. Je fus promptement servi à souhait *.

Le 18 juillet j'étais à table avec ma femme et M. de Méneval, lorsqu'un inspecteur de police vint me chercher pour parler à M. De Cazes, préfet de police. En montant dans le fiacre, je me vis entouré de trois ou quatre mouchards, qui voulurent bien me servir de valets de pied

* Loin de me tourmenter pour mon compte, je me tourmentais sur le sort de mes amis. La comtesse de Souza, tante de Labédoyère, le sachant encore à Paris, me conjura d'aller le trouver, de le pousser hors des barrières par les épaules et de l'engager à se réfugier à l'armée de la Loire, d'où il pourrait gagner les pays étrangers. J'allai donc à huit heures du matin chez Labédoyère. Il était encore couché, jouant avec son enfant, et son aimable femme à côté de lui. Quand nous fûmes seuls, je me mis à le presser avec chaleur pour qu'il se sauvât (singulière préoccupation !). Je lui donnais les mêmes raisons, je lui faisais les mêmes instances, je lui représentais les mêmes dangers dont mes amis me fatiguaient, pour mon propre compte. Il m'écoutait en souriant, en bâillant et en se retournant dans son lit. Il fallut abandonner

après la dissolution de l'armée de la Loire, s'était retiré dans les environs de Riom avec plusieurs de ses amis, et particulièrement le général Flahaut, son proche parent. Celui-ci, dont la tête est froide et chez qui la prudence est réunie à un grand courage, avait vu d'un coup d'œil leur position dangereuse; il était convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire; qu'il ne restait plus qu'un parti, c'était de franchir promptement la frontière. Labédoyère en paraissait aussi convaincu, mais rien ne lui put faire changer sa marche. Il voulait aller aux États-Unis, mais en passant par Paris pour y embrasser sa famille et se munir d'argent. Tous les efforts de l'amitié furent vains pour le dissuader. Il monta dans la diligence, sous le nom d'un officier particulier, et trouva, parmi ses compagnons, deux misérables en uniforme, qui semblaient quitter l'armée de la Loire, et qui, à peine entré à Paris, allèrent promptement le dénoncer. C'étaient les deux prisonniers qui mangeaient gaîment une partie de l'argent qu'on leur avait donné, pour récompenser leur trahison.

Vers dix heures du soir, le concierge vint m'engager à descendre chez le chef de division, chargé de m'interroger. Un interrogatoire était une dis-

traction. Je me gardai bien de m'en refuser le plaisir, et je fus conduit à travers un labyrinthe de corridors, dans une salle basse, où je trouvai un M. V***, qu'on a renvoyé peu de temps après. Cet inquisiteur était un gros petit homme, qui siégeait sur son fauteuil depuis vingt-neuf ans, toujours interrogeant, le jour, la nuit, à toute heure, sous tous les régimes. Après avoir écrit quatre ou cinq pages de questions et de réponses, il s'en tint là; et comme nous n'avions aucune envie de dormir l'un et l'autre, il profita avec empressement de quelques questions que je lui fis sur ses occupations, pour me raconter toutes les prouesses de sa préfecture de police, la défense des prisonniers, les aveux qu'il leur surprenait; son habileté à troubler la conscience, à déconcerter la fermeté, à surprendre les secrets, à poursuivre les aveux, enfin à fouiller au fond des cœurs. Je ne peux m'empêcher de raconter une de ces anecdotes, qui me paraît assez piquante.

« Parmi les conspirateurs de la machine infernale se trouvait un M. N***, ami intime de Limoëlan, le principal auteur du complot. Ce monsieur avait servi dans les Chouans, et la police supposait, avec assez de fondement, qu'il était à

Paris. Traqué comme un renard pendant plusieurs jours, il couchait la nuit dans les bateaux de charbon sur le port au blé; et lorsque les poursuites cessèrent dans ce quartier, il hasarda de chercher un asile dans un mauvais galetas du port, chez un marchand d'eau-de-vie. Le lendemain la police y revint, mais il s'était sauvé et ne reparut plus. On fouilla dans la chambre, et dans la ruelle du lit on trouva un chiffon de papier à moitié brûlé et qui avait servi à allumer sa pipe. Ce morceau contenait cependant quelques lignes écrites, et qui semblaient être un fragment du brouillon d'une lettre adressée à un général, qu'on supposait être George. La dernière ligne contenait ces mots: « Je ne puis vous » en écrire davantage aujourd'hui; *je souffre* » *beaucoup des yeux.* » Ce malheureux fut repris dans l'affaire de George, et j'eus le plaisir de l'interroger. Il était assis là, à votre place, entre deux bougies, comme vous êtes. Tout en causant avec lui, je continuais à écrire cependant. Il était de ma province: je lui parlai de ses parens, des affections de son jeune âge, de ses relations de collége; et comme je remarquais qu'il prenait de l'assurance, et qu'un peu de gaieté commençait à se mêler à ses réponses, je

m'interrompis tout à coup, en lui disant du ton le plus naturel : Mais la lumière vous fait mal aux yeux; éloignez les bougies, si vous voulez. — Moi, je n'ai pas mal aux yeux. — Non ! il me semblait. — Oh ! non, pas à présent. J'ai souffert des yeux, il est vrai, mais il y a environ deux ans. — Et nous continuâmes l'entretien. Enfin je lui lus posément son interrogatoire, et il fut surpris de l'insertion au procès-verbal d'un fait si peu important. — Pourquoi donc avez-vous mis cela ? — C'est mon usage. — Eh bien ! cette petite remarque, ajouta l'interrogateur, a contribué à sa perte. Ce petit papier, à moitié brûlé, avait été conservé; l'écriture fut confrontée, sa présence à Paris lors de la machine infernale constatée. — Et que lui arriva-t-il ? demandai-je. — Il fut guillotiné, » me répondit V***, avec un geste et un regard diaboliques. Il me disait : — « J'aime ma profession; je ne saurais rester un jour éloigné de cette salle. Je pourrais aller au spectacle me réjouir avec mes amis, ma femme, mes enfans; eh bien ! non, il faut que j'interroge. » Tout en l'écoutant, je remarquai que par habitude il louchait constamment à gauche, du côté où les prisonniers étaient placés; et, si on les eût fait asseoir à sa droite, je suis persuadé qu'il

aurait perdu la moitié de son talent. Avant de le signer, il me lut son interrogatoire, et je ne pus m'empêcher de lui demander pourquoi il n'y avait pas inséré son anecdote, puisque c'était son habitude de tout écrire. — « Oh ! me dit-il, votre affaire ne peut aller loin ; vous n'êtes pas un homme important pour moi. »

Je restai encore quinze jours dans cette prison provisoire sans avoir vu M. Decazes, que mon séjour si près de lui devait embarrasser un peu, si le souvenir de nos anciennes relations ne s'était pas effacé de son esprit. Le mauvais air et tous les dégoûts de la prison me donnèrent une maladie inflammatoire, que mon médecin, qui était celui de M. Decazes, soigna avec beaucoup de zèle, mais qui contribua à me faire changer de prison, et commencer promptement mon procès, dans la crainte que je n'échappasse, par une mort naturelle, à celle que l'on me destinait. Le dimanche 24 juillet, je fus brusquement placé dans un fiacre pour aller m'établir à quatre pas de là, à la Conciergerie : beaucoup de gens ne se doutent pas, à Paris, des prisons de la Conciergerie, située sous les magnifiques salles du Palais de Justice, et qui servaient, dit-on, du temps de St-Louis, de cuisines et de provisions pour

sa bouche royale. On me fit entrer dans le greffe, où je trouvai le concierge, appelé, je crois, Landrajein; c'était un homme de haute taille, familier jusqu'à l'insulte, quoique avec des formes assez polies. Il commença par faire mon signalement à haute voix, et m'invita ensuite à le suivre jusqu'au fond d'un corridor obscur, où se trouvait ma nouvelle demeure. C'était un espace long et étroit, terminé par une espèce de fenêtre couverte d'un abat-jour, qui permettait d'entrevoir un pied carré environ du ciel. Les murs nus et charbonnés de noms propres et d'exclamations de désespoir, étaient le seul ornement de ce triste séjour. Un mauvais châlit, une vieille table, une chaise et deux baquets infects en formaient tout l'ameublement. J'en donne la description exacte, parce que c'est là que le maréchal Ney passa les trois premières semaines, à son entrée dans la prison. Je fus plus faible que lui, car il ne s'en plaignit pas; mais quand je vis qu'il me serait impossible de lire pendant une demi-heure, j'éclatai en reproches, et j'écrivis au préfet de police pour lui déclarer que la maladie me tuerait très-promptement, si l'on ne changeait pas mon logement. Le soir le concierge vint me chercher pour me conduire

à la promenade dans la grande cour, appelée *le Préau*, et vers neuf heures, au lieu de me faire remonter dans mon cachot, il me conduisit dans une salle basse, où je trouvai une cheminée et une fenêtre, qui donnait sur une petite cour, séparée de celle des femmes par un mur élevé. « Je n'ai pu vous placer ici ce matin, me dit-il, » parce que le général Labédoyère était enfermé » dans la chambre à côté; mais on vient de le » transporter à l'Abbaye. » Je voulus voir le lendemain cette chambre; elle était encore plus incommode et plus triste que celle que je venais de quitter. Le malheureux y était resté huit jours au plus rigoureux secret, abandonné pour ainsi dire par les geôliers, puisqu'on ne venait le visiter que deux fois par vingt-quatre heures. Le cachot était si étroit qu'il ne pouvait pas même le parcourir en long, seule distraction qui lui fût permise, puisqu'il était privé de livres, de journaux et même de toute correspondance. On commença, suivant l'usage, par me tenir au secret pendant six semaines. Je ne pouvais recevoir de lettres sans qu'elles fussent ouvertes, ni voir un ami sans que le greffier fût présent. J'avais de tristes nouvelles de ma femme: son écriture tremblante, ses souffrances qu'elle

ne pouvait dissimuler, par les assurances réitérées d'une bonne santé, cette grossesse de cinq mois dont elle me parlait à peine, tout contribuait à me tourmenter. Les inconvéniens de ma prison se manifestèrent bientôt. A côté de ma chambre était une énorme porte en fer qui s'ouvrait à chaque instant du jour et à toutes les heures de la nuit pour relever la sentinelle. Son mouvement violent ébranlait jusqu'à mon lit et interrompait mon sommeil; le froid et l'humidité me forçaient à entretenir du feu jour et nuit.

Ces tourmens de tous les momens étaient loin de m'abattre, et je n'allai pas chercher de la force morale dans la méditation ou des illusions que la triste réalité éloignait chaque jour davantage. Je la trouvai dans ma préoccupation de l'empereur. Je souffrais, mais c'était pour lui; mon infortune tirait un grand éclat de la cause qui l'avait fait naître. Mon nom et ma destinée étaient liés à son nom immortel; et puis ses souffrances n'étaient-elles pas plus violentes que les miennes? la perfidie du gouvernement anglais le conduisait à Sainte-Hélène? Que de tourmens lui préparait cet exil au bout du monde! j'aurais eu honte de me plaindre devant une telle infortune. La vengeance des rois

s'appesantissait sur nous deux, et je trouvais consolation et gloire à la partager. Cette pensée m'a constamment soutenu, et m'a sauvé de toute faiblesse. L'idée qu'il lirait mon procès, que ma mort serait une émotion pour lui, que je me montrais digne de son attachement et de sa confiance, m'exaltait sans cesse. Je dirai plus tard comment ce sentiment d'énergie contre le malheur reçut un puissant aliment d'une autre cause.

Quelques semaines après mon entrée, un jour que je me promenais dans la cour, le maréchal Ney m'apparut au bas de l'escalier qui conduisait à mon ancien cachot; il me salua en montant rapidement, accompagné du concierge et d'un officier de gendarmerie. J'appris ainsi qu'il était arrêté. Il avait dédaigné, comme moi, de quitter le royaume, et s'était contenté de se réfugier dans le château d'un parent de sa femme, aux environs de Cahors. Son sabre, qu'il avait laissé dans le salon, le trahit cette fois. Il se laissa arrêter, bien persuadé qu'on n'oserait le condamner. Après un mois de séjour dans ce cachot, on le plaça enfin au dessus de moi dans le logement du greffier. Il y avait un poêle qui garantissait du froid, et sa fenêtre grillée, mais plus

élevée, lui procurait un air un peu moins malsain que celui que je respirais. Mais son nom et ses dignités ne purent le garantir des vexations dont on se plaisait à l'accabler. Il jouait assez bien de la flûte, et pendant quelques jours il put s'en servir pour charmer son ennui. Cette ressource lui fut enlevée, sous prétexte que les règlemens de la maison s'y opposaient. Il aimait à répéter une walse que j'ai eu long-temps en souvenir, et que je me surprenais à fredonner dans mes rêveries du soir. Je ne l'avais jamais entendue ailleurs: je l'ai retrouvée une seule fois en Bavière; c'était dans un bal champêtre sur les bords du lac de Starnberg; j'avais sous les yeux de jeunes paysannes foulant gaîment un gazon bien frais : l'air en est doux et mélancolique. Le son de la flûte me rejeta violemment dans la Conciergerie, et je me sauvai en fondant en larmes, et en prononçant, avec amertume, le nom de l'infortuné maréchal. Pendant la journée, nous nous partagions la promenade dans la petite cour, sans pouvoir y rester ensemble, quoiqu'il fût constamment accompagné d'un gendarme. J'avais l'habitude de me promener dans la grande cour à six heures du matin : le maréchal désira choisir cette époque de la journée pour sa pro-

menade; je la lui cédai de grand cœur, et cet arrangement dura jusqu'à l'époque où le secret auquel il était soumis fut enfin levé. Alors, tous les jours, la maréchale et ses enfans venaient dîner avec lui. Elle l'accompagnait toujours dans ses promenades. Un jour elle s'approcha de ma fenêtre, et me dit : « La sentinelle » qui nous garde est un vieux soldat qui a servi » sous le maréchal; il désire beaucoup causer » avec vous. » Effectivement, le maréchal s'approcha : l'entretien ne pouvait être long. « Je suis » tranquille sur ma position, me dit-il; des amis » nombreux veillent sur moi; le gouvernement » marche encore vers sa ruine. Déjà les étrangers » prennent parti pour nous; l'indignation pu» blique s'étend jusqu'à eux, et, si vous en vou» lez la preuve, lisez ces papiers et brûlez-les » ensuite. » Il me glissa à travers les barreaux une liasse de brochures et de feuilles manuscrites. J'y trouvai effectivement des menaces violentes, et jusqu'à des provocations, qui me parurent fort maladroites; enfin beaucoup de nouvelles absurdes. Suivant elles, les Anglais en étaient aux regrets d'avoir replacé la maison de Bourbon sur le trône; l'impératrice Marie-Louise protestait dans un long écrit contre la décision

des souverains qui l'avaient éloignée de France. Ce que le maréchal m'avait dit de ses amis était plus exact; mais quelque temps après, j'appris qu'il avait échoué dans une tentative essayée pour se sauver de la Conciergerie, et que six mille officiers à demi-solde avaient été forcés de s'éloigner de la capitale, par ordre du ministre de la guerre. Peu de temps après cet entretien, nous avions encore échangé les heures de nos promenades. C'était alors lui qui descendait le soir dans le Préau, accompagné de sa femme, de son beau-frère, et de sa belle-sœur madame Gamot. Les prisonniers étaient alors retirés dans leurs dortoirs; parmi eux se trouvait un militaire nommé *Dieu*, et dont la jolie voix et les chansons plaisantes amusaient le maréchal.

Je désirais vivement le revoir, et un soir je hasardai de demander à monter sur le Préau : le concierge était sorti ; le geôlier m'ouvrit la porte et m'y conduisit. J'y trouvai le maréchal Ney et M. Gamot : je me joignis à eux. C'était environ trois mois après notre premier entretien. Toutes ses illusions me parurent alors dissipées. « La-» bédoyère y a passé, me dit-il; puis ce sera vous, » mon cher Lavallette, et moi ensuite. — Peu im-» porte, lui dis-je, qui de vous ou de moi tom-

» bera le premier; je vois qu'il n'y a plus de res-
» source.—Oh! oh! nous verrons : cependant tous
» ces avocats m'ennuient et ne comprennent pas
» ma position; mais je parlerai. »

CHAPITRE XIII.

Mes pensées et mes occupations. — Cour des femmes. — Chambre de la reine Marie-Antoinette. — Un interrogatoire devant M. Dupuis, juge suppléant. — Sa généreuse impartialité. — Animosité des royalistes contre moi. — Visite et consolations de mes amis : MM. Alexandre Larochefoucault, Vandeul, Briqueville, Tascher, de Ste-Rose. — Je revois ma fille pour la première fois. — M. Tripier.

Le temps s'écoule bien lentement en prison : l'ennui commençait à me gagner ; je me rebutais sans raison contre ma situation, et je me tourmentais de celle de ma pauvre Émilie. Chaque journée m'apportait de plus mauvaises nouvelles de sa santé. J'avais obtenu d'elle qu'elle ne vînt pas

me voir avant son accouchement; il y avait de quoi la tuer. Mon temps si mal employé à creuser l'avenir, à épuiser toutes les conjectures, à maudire la nouvelle révolution, me jetait dans un abattement funeste. Je sentis le besoin de m'en relever par la seule distraction qui me fût permise, par la lecture. Je me fis apporter toute l'*Histoire d'Angleterre* de Hume. En lisant le récit de toutes les infortunes royales dont elle est pleine, je trouvai mon malheur supportable, j'y puisai du courage et des consolations. Enfin, en me repliant sur ma propre position, je m'arrêtai à cette pensée, qu'il était impossible qu'on me condamnât à la peine capitale, et que j'en serais quitte pour quelques années de prison. Cette perspective n'était pas gaie; mais, comme j'avais l'espérance d'être enfermé dans une de celles de Paris, je pourrais voir ma famille, la consoler et mettre de l'ordre dans mes affaires. Souvent aussi je pensais à l'échafaud, mais comme une menace vague, et qui ne pouvait se réaliser. J'étais dans le séjour du crime, et je me représentais souvent les terreurs d'un voleur, d'un assassin surtout, éveillé, la nuit, par les cris et le spectacle de sa victime, se débattant en vain sous les mains du bourreau; qu'il devait souffrir! Mais

je pouvais du moins retourner sans remords devant la journée du 20 mars; l'indignation du souverain, toutes les colères de ses partisans ne me faisaient pas battre le cœur; je me sentais fort contre leur vengeance, et je leur échappais en suivant dans une barque solitaire l'empereur sur la route de Sainte-Hélène.

Il me prit aussi l'envie de savoir ce qu'étaient mes nouveaux compatriotes, dans cet étrange pays; car la Conciergerie est comme une région lointaine séparée de toute contrée civilisée, une espèce de colonie du Nouveau-Monde, régie par des lois brutales et despotiques, et dont la population n'est composée que de sujets détestables et le rebut de la société, et dont la férocité et la dépravation ont besoin d'être sans cesse surveillées et réprimées. Pour y pénétrer, les passeports ne s'obtiennent qu'avec peine, et il faut s'y soumettre à d'humiliantes formalités, ne voir ses parens, ses amis, ses conseils, qu'à travers de doubles barreaux qui les tiennent éloignés de plusieurs pieds, entourés de geôliers, espions privilégiés des paroles et jusque des moindres gestes, qui souvent se jouent des sentimens les plus douloureux, en leur imposant un rigoureux silence.

Il me fut très-difficile d'obtenir quelques renseignemens. Les geôliers ne répondaient pas à mes questions; mais d'après mes propres observations il me parut qu'il y avait, à l'époque de ma détention, environ cinquante prisonniers. Ils couchaient dans une vingtaine de chambres, qui renfermaient cinq à six lits, et qui se payaient dix francs par mois, ce qui s'appelait être à la pistole. Ceux qui n'avaient pas de quoi payer passaient la nuit dans une espèce de hangar sur de la paille rarement renouvelée. La plupart de tous ces malheureux allaient être condamnés aux galères, le plus grand nombre pour vols ou crimes de faux. Leur insouciance sur leur sort était inconcevable.

Je n'avais pas voulu priver ma femme de mon valet de chambre; j'avais donc accepté, pour mon service particulier, un prisonnier condamné, mais qui ne devait subir sa peine que quelques mois plus tard. Employé comptable dans une administration, il avait soustrait des fonds de sa caisse, et il devait passer pour ce fait six années aux galères. C'était mon espion. Son patelinage mielleux et son ardeur affectée à me servir me donnaient un grand dégoût pour sa personne; mais, soit par compassion pour son sort, qui

l'épouvantait, soit par la certitude de le voir remplacé par un autre plus scélérat que lui, je m'étais décidé à le garder. Cependant un tour de perfidie le fit éloigner de moi. Il couchait, avec six autres prisonniers, dans une chambre située dans la partie occidentale du bâtiment. Ces malheureux se mirent en tête de prendre la fuite, en creusant un mur de plus de douze pieds d'épaisseur, et de s'échapper par le quai des Lunettes. Mon honnête serviteur leur procura une énorme barre de fer, que les prisonniers appellent, je crois, une *chancelière;* mais il avait commencé par les trahir, et le concierge les laissa faire pendant long-temps. Pendant la nuit ils retiraient tous les gravats, en remplissaient leurs poches, et tous les matins les dispersaient adroitement dans la cour. Pour arriver à la muraille extérieure, ils étaient obligés de déplacer et de replacer, toutes les nuits, une énorme pierre de taille de six pieds de longueur. Ce travail durait depuis plusieurs mois, et ils n'avaient plus qu'une nuit d'efforts à employer pour retrouver leur liberté, quand le concierge vint faire sa visite: tout fut aisément découvert. Le traître fut en apparence enveloppé comme les autres dans le châtiment qui leur fut infligé; mais ses compa-

gnons ne prirent pas le change, et le concierge me dit que cet homme courait le risque d'être assassiné au bagne, qu'il serait difficile même qu'il fît le voyage de la chaîne avec eux. Les galériens sont impitoyables pour ce genre de trahison; dix années ne suffisent pas pour le faire oublier.

La cour des femmes, comme je l'ai dit, était en face de ma fenêtre grillée, mais séparée par un mur élevé. Ce voisinage était mon supplice. Depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir, c'était un débordement de paroles assourdissantes, et de tout ce que la langue a de plus grossier, de plus ignoble et de plus dépravé. Souvent les geôliers étaient obligés d'accourir pour rétablir l'ordre parmi ces harpies. C'est sur cette cour que donnaient les deux fenêtres de la prison de la reine. Lors de mon séjour, cette pièce, située sur mon passage pour aller au Préau, servait de parloir aux prisonniers privilégiés qui recevaient des visites du dehors. C'était une grande chambre, divisée par une espèce de pilier, qui formait deux arcades; le plancher était de briques placées de champ, et qui devait être fort vieux, puisqu'il formait des dessins dont l'usage est perdu depuis long-temps; l'en-

trée était au fond d'un corridor obscur. La reine n'avait qu'un mauvais lit, une table et deux chaises; une large tapisserie, tendue au milieu de la chambre, la séparait du gendarme et du geôlier; on les éloignait cependant pendant la nuit. Que de fois je me suis promené dans cette prison quand la tristesse et l'abattement s'emparait de moi! J'y retrouvais des forces, du courage; je rougissais de me plaindre du sort qui pouvait m'être réservé en me représentant l'effroyable destinée d'une reine de France. Je suis certainement le premier qui ait exprimé hautement le vœu qu'on fît une chapelle de ce cachot : peu de temps après ma fuite, l'ordre en a été donné et exécuté.

Le concierge, avec ses formes obséquieuses, commençait à m'importuner, et ses questions éternelles, et ses longs récits des aventures de prison, me devenaient insupportables; il venait huit ou dix fois par jour, interrompant ainsi mes lectures et mes rêveries. Je fis l'étourderie de parler devant lui des échecs, et il fallut souffrir tous les soirs, pendant trois heures, que je fusse battu par lui. Un léger incident heureusement m'en délivra : ancien huissier de la cour criminelle, il avait vendu sa charge à un homme qui ne le

payait pas; et, comme il avait entendu dire que je connaissais beaucoup M. Pasquier, alors garde-des-sceaux, il me pria d'écrire un mot à madame Lavallette, pour solliciter, en sa faveur, de rentrer dans sa charge. Ma femme, fort défiante, se mit dans l'esprit que sous cette réclamation pouvait être caché quelque trame dangereuse contre moi; elle envoya ma lettre au ministre de la police Decazes. Ces sortes de communications avec les prisonniers sont fort défendues; le concierge fut déplacé. Ce fut un grand bonheur, pour nous, à l'époque de mon évasion. Cet homme, né dans les prisons, était plein de finesse, de sagacité et d'une pénétration désespérante. Mon déguisement l'aurait frappé, et j'étais perdu. On mit à sa place un Bordelais, créature de M. Decazes. Celui-ci était d'un caractère assez dur; ses formes étaient sévères et même brutales, et il était surtout d'une opinion très-exaltée. D'abord, il voulut imiter son prédécesseur dans ses habitudes d'entrer chez moi à toute heure et de provoquer des conversations; mais je le pris avec lui de si haut, que je lui imposai dès le premier jour, et qu'il se le tint pour dit; je ne le vis plus que le matin et le soir pour examiner si tout était en ordre.

J'avais choisi pour me défendre M. Tripier, que je ne connaissais pas; il s'était adjoint M. Lacroix-Frainville. Mes amis désiraient fort me faire oublier et m'exprimaient souvent le désir que je tombasse malade. Le comte Alexandre de Larochefoucault, qui venait assez souvent, me faisait des reproches continuels sur ma santé et sur ce qu'il appelait ma bonne mine. « Si vous » étiez souffrant, alité, il faudrait bien reculer » l'époque du jugement, le temps calmerait peu » à peu les passions, votre innocence et vos amis » pourraient faire le reste. » J'étais de son avis, mais comment trouver une maladie? je ne pouvais me décider à me casser bras ou jambe; n'a pas qui veut une fluxion de poitrine ou une gastro-entérite au dernier degré; je gardai donc ma bonne santé et tous les dangers de ma position. Enfin, il fut décidé qu'on commencerait un interrogatoire devant un conseiller de la cour, et ce fut M. Dupuis qu'on me donna pour rapporteur. J'avais souvent dîné avec lui, plusieurs années avant, chez des amis communs. Quand j'arrivai devant lui, nous nous reconnûmes. La présence du greffier me contint. Ce magistrat me parut ému d'une généreuse compassion, mais la marche de l'interrogatoire lui fit

bientôt connaître qu'il n'avait pas besoin de ménagemens avec moi. J'allais au devant des explications, je les provoquais de toute manière, et le premier interrogatoire dura cinq heures, mais bien malgré lui, car il me supposait fatigué et voulait s'arrêter; mais je me sentais si complétement innocent, je trouvais si important de détruire les préventions et tout cet échafaudage d'imputations mensongères, dont l'acte d'accusation était chargé, que j'aurais continué dix heures encore s'il l'eût voulu. Le lendemain, nouvelle séance; elle dura encore quatre heures. J'ai su par mes amis que M. Dupuis n'avait pas caché son étonnement sur l'importance qu'on donnait à cette cause, et qu'à la nouvelle de ma condamnation, il exprima son indignation avec une généreuse franchise. Deux mois, je crois, s'écoulèrent entre cet interrogatoire et mon jugement, mais le temps ne calmait pas la haine. Mes amis étaient effrayés de la violence des salons contre moi. Les royalistes devenaient furieux au souvenir de leur indigne conduite au mois de mars, et cherchaient à la couvrir de ce prétendu complot qui avait ramené l'empereur; ils s'obstinaient à ne pas douter que je n'eusse été le chef de l'entreprise. A les entendre, une

correspondance avec l'île d'Elbe avait été très-active pendant les onze mois du premier règne; selon eux, tous les anciens employés de la poste y avaient participé; les malles du Midi n'étaient remplies que de mes lettres. Chefs, commis, courriers, directeurs dans les départemens, tous avaient été dans le secret et concouraient à mes desseins. Certes, si j'avais été le chef et l'organisateur d'un tel complot, je pourrais m'en vanter maintenant. La conception et l'exécution pourraient me donner une réputation magnifique; je serais le plus profond des conspirateurs, et je pourrais prétendre à une grande partie de cette gloire que les peuples accordent trop souvent aux hommes qui se sont illustrés par de vastes entreprises, même quand elles ont un but contraire à la morale et à l'humanité; mais la vérité avant tout.

En 1814, j'avais écarté de moi avec soin tous les employés de l'administration des postes. Au désir ardent de revoir l'empereur, ne s'était mêlé aucune pensée d'ambition. L'enthousiasme de la France pour sa personne, la conviction, que je partageais avec elle, que seul il pouvait la gouverner, et l'affermir au premier rang des nations du globe, l'espérance qu'à tous ces

bienfaits se joindrait encore celui de lui rendre toutes ses libertés; enfin le sentiment profond de ma reconnaissance, ce sont là les seuls moteurs de ma conduite. Mille autres à ma place en auraient fait autant. Des millions d'autres ont été mus par le même mouvement. Dans la route, à son arrivée, les peuples se sont pressés à sa rencontre : ce qu'il y avait de plus grand dans le pays, s'est précipité pour le servir, et ceux que les Bourbons avaient écartés, et ceux qu'ils avaient gardés. Une bataille perdue a décidé de toutes nos destinées ; mais si la victoire nous fût restée fidèle, l'empire rétabli sur ses véritables bases, eût repoussé pour long-temps et peut-être pour toujours la famille des Bourbons, et la liberté aurait sans doute fini par trouver sa place à côté de la gloire et de la paix.

Je craignais beaucoup que pendant l'époque de mon séjour en prison il n'y eût quelque exécution ; le cachot des condamnés était situé à côté du mien, au fond de la cour où je faisais mes promenades habituelles. Deux accusés de meurtre furent jugés, mais acquittés ; l'un était un jeune homme qui sortait des gardes-du-corps. Il avait assassiné sa maîtresse de sang-froid, après avoir passé la nuit avec elle. Les détails

étaient odieux. Après lui avoir tiré un coup de pistolet à bout pourtant, il s'en était tiré un second; mais sa blessure était légère; il fut acquitté, et on le ramena dans le vestibule qui touchait à mon cachot, en attendant les formalités d'usage pour lui rendre la liberté. Je ne connaissais pas encore le jugement, lorsque des cris et des sanglots se firent entendre; je le crus condamné, et j'avoue que toute ma fermeté était fortement ébranlée. Deux heures après seulement, j'appris que sa joie lui avait donné une violente attaque de nerfs. Heureusement que la crainte de coucher en prison lui fit trouver assez de forces pour s'éloigner.

L'autre personne était une femme accusée d'avoir poussé sa sœur infirme dans la Seine, où elle s'était noyée. Cette malheureuse édifiait jusqu'au geôlier, par sa bonne conduite. Aussi fallut-il employer la rigueur pour que ses odieuses compagnes ne poussassent pas envers elle l'insulte jusqu'à l'outrage. Le jour du jugement, elle s'était parée avec beaucoup de soin. Au retour du tribunal, elle se trouva mal, mais sa joie était décente, et en quittant la prison, elle voulut laisser à ses méchantes compagnes des témoignages de son bon cœur, et, comme

l'argent qu'elle possédait était peu considérable, elle me fit demander une modique somme de dix francs pour augmenter son cadeau, en priant Dieu pour moi de trouver des jurés aussi justes que l'avaient été les siens.

Après la levée du secret, quelques amis vinrent me visiter. Je dois mettre au premier rang le comte Alexandre de Larochefoucault, dont la constante amitié n'a cessé d'adoucir mes peines et qui m'en a donné une preuve touchante en acceptant les fonctions de subrogé-tuteur de ma femme pendant sa longue maladie; M. de Vandeuil, actuellement membre de la chambre des députés*. Comme il devait partir pour la campagne et y rester tout l'automne, il me mit, un jour, deux cents louis d'or dans la main, en me priant de les conserver. « Vos relations avec votre » famille peuvent être difficiles, me dit-il, l'ar- » gent ne peut jamais nuire; il vaut mieux que » vous en ayez maintenant en votre possession » que d'être obligé d'en demander. » Effectivement, ces deux cents louis me furent d'une grande utilité pour gagner la Bavière deux mois

* On doit se rappeler que ces Mémoires, commencés dans l'exil, ont été terminés à Paris. On voit même que M. Lavallette écrivait cette partie après les élections de 1827.

après. Sa mère a été un ange de bonté pour ma femme. C'est elle qui lui a porté les premières consolations dans sa prison. Le colonel Briqueville, encore souffrant de deux blessures qu'il avait reçues à l'affaire de Versailles, quittait son lit souvent pour venir causer avec moi des heures entières. Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à MM. Franck O'gaerty et de Fidières, pour les marques d'attachement qu'ils m'ont prodiguées. Mais le plus assidu de tous était un de nos parens, Tascher de Sainte-Roses, aide-de-camp du prince Eugène. Cet excellent jeune homme, attaqué d'un asthme qui ne lui permettait pas de se coucher depuis son enfance, et dont les accès le mettaient deux fois, par mois, au bord de la tombe, venait passer des journées entières près de moi. Le charme de sa conversation et la douce gaieté de son caractère me faisaient oublier mon cachot et l'avenir. Il s'obstinait à soutenir que je serais condamné au bannissement, et il me pressait de l'accompagner à la Martinique, où il était né. Il me peignait avec l'enthousiasme d'un colon son beau climat, ses ombrages, la variété des plaisirs, les mœurs originales des habitans et les soins que me prodiguerait une famille nombreuse dont il était

adoré. Il me chantait les chansons des nègres, parlait le gentil jargon des négresses, et se plaisait à me préparer ainsi une existence encore aimable avec ma femme et son enfant dans le Nouveau-Monde.

Je n'avais pas vu ma fille depuis mon emprisonnement, dans la crainte d'ajouter la consternation à sa tristesse, à la vue des horreurs de la prison. Cependant sa mère me l'envoya pour recevoir ma bénédiction, la veille de sa première communion. Ma correspondance journalière avec ma famille suffisait à ma tendresse. Je croyais pouvoir régler la chaleur de mon affection pour elle; mais en voyant mon unique enfant paré de toutes les grâces de la jeunesse, tombant dans mes bras baigné de larmes, et bientôt à mes pieds dans un évanouissement profond, tous les tourmens, toutes les angoisses de la tendresse paternelle me déchirèrent le cœur. Je sentis, pour la première fois, toute la profondeur de mon infortune. Je ne pus contenir ma douleur; des larmes silencieuses se mêlèrent à ses sanglots, et en lui posant mes mains sur sa tête, il me fut impossible de prononcer un mot.

Cette scène me fit réfléchir sur ma situation, je commençai à la voir sous son véritable aspect;

et mes avocats, dans leurs conférences, déchirèrent une partie du voile qui m'avait jusque là couvert les yeux.

Le premier, M. Tripier, était un homme d'un esprit froid, juste et logique. Le meilleur moyen de se préparer à me défendre fut de m'attaquer sur tous les points. Qu'avais-je à faire à l'hôtel des postes? Pourquoi venir si matin? Pourquoi ce courrier envoyé à Fontainebleau? Pourquoi donner des ordres dans la journée? Pourquoi ce bulletin qui court la France entière, par les courriers de malle? Enfin, pourquoi arrêter les journaux, et surtout le *Moniteur*, qui contenait la proclamation du roi? Enfin, c'était à n'en pas finir. Mes réponses lui paraissaient ingénues et satisfaisantes; mais elles n'effaçaient pas mes torts. Il fut bientôt convaincu que j'avais cédé à un mouvement irréfléchi. Cela ne suffisait pas pour m'absoudre; et jusqu'à la veille du jugement, son opinion était que je serais condamné à cinq années d'emprisonnement pour m'être emparé du pouvoir.

CHAPITRE XIV.

Lettre du duc de Richelieu contre le maréchal Ney. — Mes inquiétudes sur le sort de madame Lavallette. — Ouverture des débats. — On me communique la liste des jurés. — M. Heron de Villefosse. — La sentence de mort est prononcée. — On annonce la fatale nouvelle à madame Lavallette. — Elle demande et obtient une audience du roi. — Paroles de Louis XVIII.

Les conférences préliminaires se continuèrent, deux fois par semaine, pendant près d'un mois. Peu de jours avant l'ouverture des débats, le *Moniteur* m'apporta la terrible lettre adressée à la chambre des pairs, et signée du duc de Richelieu, contre le maréchal Ney. Comment cet

homme, dont la renommée proclamait la loyauté, l'aménité des mœurs, l'impartialité et l'indépendance de caractère, put-il pousser devant la chambre des pairs, avec une colère brutale et sanguinaire, un des Français les plus recommandables de notre époque, un des guerriers les plus illustres, un homme malheureux, prévenu, non jugé, dont les interrogatoires n'étaient pas connus, et que la justice devait environner d'une compassion généreuse? Quand un de mes défenseurs, M. Delacroix-Frainville, entra dans ma chambre, je lui présentai le *Moniteur*. Une émotion profonde se peignit sur son visage en le lisant; et quand il eut fini, après quelques instans de réflexion, il me dit d'un air consterné: « Monsieur, je ne vois que trop où l'on en veut » venir; mais je suis vieux, je voudrais pouvoir » passer les derniers jours de ma vie loin des » orages, ma santé est trop faible pour supporter la persécution qui va se répandre partout. » Souffrez donc que je dépose en d'autres mains » le fardeau dont je suis chargé; mon ami Tripier » trouvera facilement un collègue pour partager » la défense. Je vous servirai de conseil, mais je » ne me sens pas la force de paraître à l'audience.» Je voyais ce vieillard si accablé, que je m'abstins

de toute observation. Dans ce moment, M. Tripier arriva; son confrère, après lui avoir présenté le journal, répéta sa résolution, et allait lui désigner un autre avocat pour le remplacer, lorsque M. Tripier lui répondit froidement: « Je n'ai besoin de personne; je défendrai tout » seul mon client. C'est mon devoir, aucune » considération ne me fera reculer, » et la conférence commença. Pendant que je discutais pour ma vie, mon enfant mourait dans les bras de sa pauvre mère. Ce malheur devait avoir pour elle des suites incalculables. Je comptais sur cet enfant pour soulager sa douleur après ma mort; les soins qu'il réclamait et qu'elle lui prodiguerait avec une tendresse si passionnée lui feraient encore aimer la vie, et il lui était enlevé brusquement en quelques heures. J'étais au désespoir. Le lendemain lorsque Lacroix-Frainville entra, l'état où il me trouva lui fit supposer que la crainte d'une condamnation à mort était la cause de mon trouble, et il allait me prodiguer des lieux communs de consolation quand je lui annonçai le nouveau malheur dont j'étais frappé. « Mon Dieu, me dit-il en me pressant dans ses » bras, c'est trop à la fois. Oubliez le moment de » faiblesse que je vous ai montré; je ne vous

» quitterai plus; oui, je vous défendrai. » Et il tint noblement parole, en venant à l'audience et en assistant son confrère pendant le cours des débats.

Ce qui me tourmentait bien plus que mon procès était l'état de madame Lavallette. Ce fils, objet des désirs de sa vie, venait de lui être enlevé. J'avais exigé d'elle que pendant sa grossesse elle ne vînt pas à la Conciergerie. Le triste spectacle d'une prison, la vue de mon cachot pouvait produire un effet terrible sur elle. J'avais par le même motif défendu qu'on m'amenât mon fils. Tout ce qu'on m'avait rapporté de la tendresse passionnée de la mère pour cet enfant me faisait trembler pour sa santé. Sainte-Roses se contentait de me parler de ses larmes, de sa douleur, mais cherchait à me rassurer sur les suites. Maintenant quel serait le résultat des débats? La peine de cinq ans de prison était bien dure, mais je pourrais la voir, lui donner des consolations, conserver la direction de notre fortune en désordre, enfin lui présenter, en perspective, un avenir plus heureux; mais si cette peine était la mort, que deviendrait-elle dans son infortune? Par une fatalité trop commune dans la révolution, sa famille peu nombreuse était dis-

persée ou avait disparu. Son père était depuis long-temps revenu de l'étranger; mais il en avait ramené une seconde femme, dont il avait des enfans. Quoiqu'il fût excellent homme, de nouveaux liens, des affections nouvelles et son éloignement de Paris ne présentaient pas à sa fille une ressource bien efficace. Ma seule espérance reposait sur le comte Alexandre de Larochefoucault, son allié, qui nous avait donné des preuves courageuses de son affection depuis plusieurs mois.

C'est au milieu de ces agitations que me fut annoncé l'ouverture des débats, le 19 novembre. On me communiqua la liste des jurés le 18. Ils étaient au nombre de trente-six. Pas un d'eux ne m'était connu. Il fallait pouvoir démêler parmi eux douze hommes d'une conscience assez ferme et d'un esprit assez éclairé pour résister à l'exaspération de l'opinion et aux menaces de l'autorité. Cette liste se composait de quelques marchands, d'avocats, de deux membres du conseil d'état: tous gens, excepté les premiers, dont l'indépendance de position n'était rien moins qu'établie. Je fis faire des copies de cette liste, et plusieurs de mes amis se hâtèrent de prendre des renseignemens sur chacun d'eux et d'aller les visiter. Mais c'était un dimanche. Il fut très-

difficile de parvenir jusqu'à eux, et le lendemain matin les notes qui me furent remises présentaient des opinions si opposées que je ne savais qui rejeter ou admettre. Il fallut cependant monter au palais. Avant d'entrer dans la salle où les jurés étaient rassemblés, on me fit attendre dans le cabinet du président, où se trouvait un huissier de la cour criminelle. C'était un jeune homme, dont les regards, fixés sur moi avec un vif intérêt, semblaient me questionner sur la liste que je tenais à la main : « Faites-moi lecture » des noms, me dit-il avec émotion; votre sort » est sur ce papier; je peux vous guider mieux » que qui que ce soit. » A chaque nom, il me disait: « *Celui-ci douteux; cet autre affreux; rayez* » *vite celui-là.* » Il avait à peine écouté douze noms lorsqu'on m'appela pour assister au tirage des jurés. C'était un spectacle imposant. Trente-six personnes rassemblées, debout en face des magistrats et de l'accusé; et douze d'entre elles allaient prononcer sur sa destinée. Je promenais mes regards sur cette assemblée; j'y cherchais de la bienveillance, de l'impartialité du moins, et il me semblait y voir une sorte de sympathie pour moi. La gravité de leur maintien, leurs regards baissés, la mélancolie répandue

sur leur visage, et le silence profond qui régnait dans la salle, m'inspiraient une tranquillité qui s'augmentait à chaque minute. Les premiers noms qui sortirent de l'urne, je les repoussai, parce qu'ils l'avaient été par mon bienveillant huissier; mais le treizième, M. Héron de Villefosse, je l'acceptai. On en disait du bien dans les renseignemens de mes amis. C'était un ingénieur des mines, constamment employé par l'empereur dans les mines du Hartz en Hanovre. On m'assurait qu'il était homme de science et d'esprit; enfin il avait été maître des requêtes au conseil-d'état, de mon temps. Je m'applaudis donc de l'avoir pour président du jury. A son nom succéda celui de M. Jurien, conseiller-d'état actuel, et ancien émigré, je crois. Je l'acceptai avec une répugnance secrète et une sorte de pressentiment qu'il me serait contraire. La suite prouvera si je m'étais trompé.

Mon intention n'est pas de retracer ici tous les détails du jugement. Cependant je ne dois pas passer sous silence quelques particularités que la lecture des débats qu'on a publiés n'explique pas. Le 20 mars, les deux neveux de M. Ferrand se trouvaient à l'hôtel des postes. L'un des deux accompagna madame Ferrand, quand elle vint

me demander un permis de poste: c'était la première fois de ma vie que je le voyais, et ce n'est pas lui qui se présenta comme témoin à charge. Ce n'était ni sa taille, ni son visage, ni le même âge, ni le même son de voix. J'ignorais qu'ils fussent deux frères, et dans mon premier étonnement de me trouver en présence d'un inconnu, j'en fis la réflexion tout haut. Le témoin affirma cependant que c'était bien lui qui s'était présenté avec sa tante. Le président me demanda ce que je voulais faire d'une imputation si grave; en effet elle n'allait à rien moins qu'à l'attaquer comme faux témoin. Mon avocat, que je consultai, ne sut que répondre; et probablement que je ne serais pas parvenu à prouver la vérité. Mais je reste convaincu que j'avais raison. Quel motif a pu décider cette substitution de personne? je l'ignore. L'aîné, celui qui a accompagné sa tante, était maître des requêtes; a-t-il eu de la répugnance à se présenter comme témoin à charge? Je n'ai pas revu ces deux messieurs depuis cette époque. Et à mon retour en France, après cinq ans d'exil, il n'était plus temps et il aurait été impossible de porter la lumière sur un fait aussi étrange.

L'avocat général Hua était un homme qui

avait l'esprit fort exalté, et je ne suis pas la seule victime de son injuste sévérité, que partageaient à cette époque plusieurs autres officiers du parquet. Il s'était fait mon ennemi particulier. La violence de ses attaques, l'acharnement de sa haine lui fit repousser avec brutalité tout ce qui pouvait se présenter en ma faveur. L'issue du procès fut au reste utile à sa fortune : il est maintenant conseiller à la cour de cassation.

Le premier jour se passa en interrogatoires; le deuxième fut consacré aux plaidoiries de mon avocat et de la partie publique. J'étais en face d'un auditoire très-nombreux et qui n'était pas composé de mes amis. Cependant l'animosité qui semblait dominer le premier jour, et qui s'expliqua plusieurs fois par des murmures, finit par s'adoucir; et les préventions semblaient s'effacer à mesure qu'on avançait dans les débats. Le second jour me parut beaucoup plus favorable. Enfin, vers six heures du soir, les jurés allaient se retirer pour émettre leur opinion, lorsque la manière de poser les questions fut débattue entre l'avocat du roi et le mien. Celui-ci demandait que les questions fussent ainsi posées : 1°. L'accusé est-il coupable de conspiration? 2°. Est-il coupable d'usurpation de pouvoirs? Il était clair

que je n'étais pour rien dans la conspiration, puisque cette question avait été abandonnée même au commencement des débats; et les jurés auraient prononcé mon absolution. Restait la seconde, sur laquelle j'allais être condamné. Mais la peine de mort était écartée. En séparant le complot de l'usurpation de pouvoirs, les jurés me sauvaient, puisque l'absence du crime laissait seulement la peine du délit. C'est ce que ne voulait pas le gouvernement, c'était la mort qu'il demandait aux jurés; et voici le moyen infâme dont il se servit pour entraîner la majorité. « Après un grand acte de justice, avait-on » dit en secret aux jurés (c'était la condamnation » du maréchal Ney), il importe beaucoup que le » roi puisse faire un grand acte de clémence. La » politique et l'intérêt du monarque le veu» lent ainsi. Prononcez donc la peine capitale » contre le prévenu. La vie lui sera conservée, la » justice sera satisfaite, la société vengée, et la » bonté du roi brillera de tout son éclat. » Ainsi les deux questions furent réunies en une, et livrées à la conscience et à la timidité des jurés. On me reconduisit donc en prison. Sainte-Roses, qui était à l'audience, vint me tenir compagnie. Je n'avais plus d'illusions, mais je cherchais à

prolonger celle de cet excellent jeune homme. Après un dîner fort triste, je lui proposai une partie d'échecs et je la gagnai, contre la coutume, car il était plus fort que moi. Mais à mesure que l'heure avançait, sa fermeté s'affaiblissait; et quand on le fit sortir à dix heures, il fondait en larmes et ne pouvait se séparer de moi. Je restai seul deux mortelles heures; car ce ne fut qu'à minuit passé qu'on vint me chercher pour entendre la lecture de mon arrêt. La déclaration du jury avait été lue pendant mon absence; aussi les gendarmes qui me reçurent au haut de l'escalier et qui m'accompagnèrent dans le cabinet du président, gardaient-ils un morne silence. Je m'assis, et, les considérant avec attention, je lus sur leurs visages la sentence de mort. « Eh bien! » dis-je au brigadier, je suis condamné? Un aide-» de-camp de Bonaparte pouvait-il être acquitté?» Pour toute réponse il me conduisit devant les juges. Un silence profond, une immobilité complète régnaient dans cette salle immense et mal éclairée. Les banquettes étaient encore assez garnies de femmes. Mes yeux fixés sur cette foule cherchèrent en vain un visage bienveillant, un regard de compassion. En les dirigeant sur les jurés, j'en vis un seul dont le mouchoir

couvrait le visage. C'était M. Jurien. Enfin le président donna l'ordre au greffier de lire la déclaration du jury. Je m'y attendais. Mais redoutant plus que tout de me voir arracher la croix de la légion, j'avais eu la précaution de l'ôter, ainsi que le grand-cordon, et les autres insignes de la couronne de fer et de celle de Hollande. Les juges se retirèrent pour la forme pendant quelques minutes, et au retour le président prononça hautement l'article du Code criminel qui me condamnait à la peine capitale. Heureusement la formalité d'arracher la croix de la Légion-d'Honneur fut omise. Cet outrage seul aurait pu détruire le calme de mon âme. Les petites circonstances que les journaux ont recueillies sont exactes, et je ne les rapporte pas ici. A minuit et demi je redescendis dans mon cachot. Dans le corridor qui le précédait, je rencontrai le concierge qui venait au devant de moi et qui me questionna tranquillement : « Tout est » fini, » lui dis-je. Cet homme recula comme si on lui eût donné un violent coup dans l'estomac, et il disparut. Je m'étais contenu devant le public; mais la nuit et la solitude rappelèrent à mon oreille ce terrible mot : Peine de mort. L'agitation de mon âme commença par l'explosion

d'une vive indignation. Je me promenais à grands pas; j'en appelais à la France entière contre l'iniquité du jugement. Peu à peu cependant je me calmai, et bientôt je trouvai dans un sommeil profond l'oubli de mon malheur.

Je reçus le lendemain des détails très-authentiques de ce qui s'était passé la veille aux débats des jurés. Le président soutint avec un inconcevable acharnement l'accusation. M. Jurien le combattit avec une grande force de raisonnement; les débats, pendant six heures, furent si vifs et soutenus avec un tel éclat, qu'ils étaient entendus fort loin de la salle où siégeaient les jurés; enfin le président l'emporta, malgré les efforts de M. Jurien. Huit voix sur douze se prononcèrent contre moi.

Je voulais mourir sans en appeler à la cour de cassation. Les formes avaient été sans doute trop bien observées pour espérer que le jugement fût réformé. Pourquoi d'ailleurs languir dans les angoisses pendant quinze jours et peut-être un mois? Pourquoi se laisser traîner à l'échafaud, au milieu de la populace des rues et peut-être des huées des royalistes? Mais au souvenir de ma femme, de mon enfant, la raison et le sang-froid reprirent leur empire, et ce fut le seul accès de

désespoir qui me tourmenta. Il fallait d'abord penser à faire arriver l'épouvantable nouvelle à madame de Lavallette. J'écrivis à notre vieille amie madame de Vandeuil, et à la princesse de Vaudemont. Elles arrivèrent toutes deux auprès d'elle, et les vêtemens de deuil dont elles s'étaient couvertes, lui apprirent son malheur. Mais la princesse de Vaudemont, dont le caractère ferme prévoyait tout, fit écrire à ma femme une lettre au duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, pour obtenir un rendez-vous du roi. Il était fort douteux qu'il fût accordé; mesdames de Labédoyère et Ney avaient été refusées. Cependant, contre toute attente, une heure après, la permission de se présenter au château fut apportée. « *Le* » *roi attend dans son cabinet madame de Laval-* » *lette*; » telle était la réponse. Elle monta donc dans la voiture de la princesse, avec ma fille, et elle descendit chez le premier gentilhomme, aux Tuileries. M. le duc de Duras la prit par la main, et la conduisit à travers tous les courtisans jusque dans le cabinet. Là elle tomba aux genoux de Louis XVIII qui lui dit : « Madame, je vous ai » reçue D'ABORD pour vous donner une marque » de tout mon intérêt. » Ce furent les seules paroles qu'il prononça. On la releva et elle sortit.

Mais les paroles du roi avaient été entendues, elles circulaient à mesure que madame de Lavallette passait; et sa douleur, sa beauté, sa noblesse et la grâce de son maintien, malgré l'abattement sous lequel elle paraissait succomber, émurent toutes les personnes qui la voyaient. On se rappelait qu'elle était fille d'un émigré, et l'on ne doutait pas que la grâce ne fût accordée, puisque le roi l'avait admise à l'honneur de sa présence. Il ne devait pas cependant en être ainsi.

CHAPITRE XV.

Madame Lavallette vient me voir. — Le comte Carvoisin. — Détails sur Emilie Beauharnais. — Mon mariage avec elle. — Je la quitte pour aller en Egypte. — Ma mission en Saxe. — Mon voyage à Berlin.

Le lendemain, pour la première fois depuis quatre mois, elle vint me voir. Sa pâleur, sa maigreur et son abattement me firent trembler. Elle tomba dans mes bras; sa voix était sans timbre, et pendant près d'une heure je n'en pus tirer un seul mot. Enfin elle se remit peu à peu, et ce fut de sa bouche que j'appris les détails de sa réception par le roi. Elle était venue seule, mais le comte

de Carvoisin vint la chercher pour la reconduire chez elle. Ma reconnaissance exige que je n'oublie pas ce digne ami. J'avais connu M. de Carvoisin, huit ans auparavant, à Surène où j'étais son voisin de campagne. Il élevait alors une nièce qui depuis a épousé le comte de Clermont-Tonnerre. Quoiqu'il n'eût pas atteint la vieillesse, il en avait déjà la mauvaise santé. Asthmatique dès son enfance, il avait quitté le service avant la révolution, et il vivait en philosophe chrétien, loin du monde, qu'il n'aimait pas, uniquement occupé de l'éducation de sa jeune pupille et d'une société de charité dont il avait provoqué l'établissement et qui prospérait par ses bienfaits. Nous étions loin de nous entendre sur beaucoup de questions politiques; mais, en nous faisant quelques concessions, l'union la plus douce n'avait cessé de régner entre nous. Je l'avais perdu de vue depuis la restauration; mais il revint à moi dans l'infortune, et pendant le dernier, le plus terrible mois de ma détention, il venait tous les jours me voir, après avoir assisté à une messe qu'il faisait dire chaque matin à mon intention. Il était cependant d'une admirable modération d'opinion. Ma situation semblait exiger de lui qu'il me présentât les consolations de la religion.

Ses discours avaient un charme séduisant; il y apportait une onction, un abandon de cœur qui me touchaient; mais j'étais trop vrai pour ne pas lui avouer qu'il n'y avait pas moyen de nous entendre. Je lui exposai avec simplicité tout ce qu'il m'était impossible d'admettre, et il cessa ses instances, sans témoigner la moindre impatience et le plus léger refroidissement.

Au moment où madame Lavallette paraît sur la scène pour la première fois, il me paraît convenable de donner quelques détails sur sa personne et notre mariage.

Louise-Émilie de Beauharnais est née en 1780. Son père, François, marquis de Beauharnais, avait épousé sa cousine germaine, fille d'une comtesse Fanny de Beauharnais qui avait eu quelque célébrité dans les lettres, et sœur du comte de Beauharnais, mort pair de France, et dont la fille est devenue grande-duchesse de Bade. M. de Beauharnais était l'aîné de sa famille. Son frère, Alexandre, qui avait épousé mademoiselle Joséphine Tascher de la Pagerie, eut deux enfans, Eugène et Hortense. Il ne restait à mon beau-père qu'une fille.

Lors de la convocation des états-généraux, Alexandre fut nommé député de la noblesse du

Blaisois. L'aîné, François, fut désigné comme suppléant à l'assemblée de la noblesse de Paris, et il n'entra à la chambre qu'après le 6 octobre 1789, pour y remplacer M. de Lally-Tollendal, qui abandonna la France à cette époque. Alexandre prit parti pour la liberté, et il en fut récompensé par l'échafaud. L'aîné vota constamment avec le côté droit, et en 1792, il alla rejoindre les princes à Coblentz. Madame de Beauharnais partagea bientôt le sort de tous les nobles restés en France. Elle fut arrêtée, et passa plus de deux ans en prison. La jeune Émilie fut confiée aux soins d'une gouvernante, ou plutôt livrée aux grossiers caprices de quelques domestiques qui partageaient les mouvemens et les passions de la multitude. Fille de parens émigrés, la pauvre enfant était forcée d'assister aux processions patriotiques qui se renouvelaient tous les mois, aux fêtes de la république. « J'y étais fort mal-» traitée, m'a-t-elle raconté souvent, par mes com-» pagnes, les filles du quartier. Elles ne me par-» donnaient pas ma taille élevée et des traits assez » distingués pour faire contraste avec la plupart » d'entre elles. La fille d'un émigré, d'un mar-» quis, d'une mère emprisonnée, ne devait pas » partager l'honneur d'être avec elles. Je n'aurais

» pas mieux demandé; mais ma gouvernante, » quoiqu'elle ne partageât pas les préjugés de » mes compagnes, avait grand soin de me con- » duire à leur réunion pour son propre intérêt : » montrer la plus légère répugnance l'eût expo- » sée à être arrêtée. » A cette affreuse époque de délire et de fanatisme, la vie privée subissait la surveillance jalouse et continuelle de tout ce qui vous entourait. Le portier d'un hôtel ne se faisait pardonner sa condition que par l'espionnage et la délation. Les domestiques étaient maîtres, ou plutôt tyrans de ceux qui les employaient; et l'on trouvait mauvais qu'une jeune fille d'émigré ne fût pas mise en apprentissage, conservât dans ses mœurs et dans ses occupations quelque chose de distingué et de délicat. La cousine d'Emilie et son cousin avaient été placés en apprentissage; Hortense, chez la couturière de sa mère, et Eugène chez un menuisier du faubourg Saint-Germain. Le 9 thermidor vit renverser la tyrannie, et madame de Beauharnais sortit de prison. Émilie entra avec sa cousine chez madame Campan, qui venait de former une pension à Saint-Germain-en-Laye; elle y put continuer son éducation interrompue pendant deux ans.

Le général Bonaparte, dont j'étais alors aide-de-camp, m'avait envoyé à Paris en 1796 pour y suivre les mouvemens des deux Conseils et du Directoire. Je lui avais écrit la vérité avec une franchise qui lui fit sentir tout le danger et toute la honte qu'il trouverait à consacrer, par son assentiment, le coup d'état frappé le 18 fructidor. Le Directoire connut promptement mes opinions, et s'il n'osa pas m'en punir, il en témoigna un ressentiment assez vif pour que le général Bonaparte ne crût pas devoir m'amener à Paris quand il revint de l'armée d'Italie. Il me laissa au congrès de Radstadt, et je ne vins le joindre que trois semaines avant son départ pour l'expédition d'Égypte. Tous mes camarades avaient été avancés; le général désirait aussi me récompenser: mais ne voulant pas s'exposer à un refus de la part du gouvernement, il se mit en tête de me faire épouser mademoiselle de Beauharnais. Un jour que je l'accompagnais à la Trésorerie pour presser l'expédition des fonds dont la marine avait besoin à Toulon, il fit diriger sa voiture vers les nouveaux boulevarts pour causer à son aise. « Je ne peux vous faire chef d'escadron, me » dit-il; il faut donc que je vous marie: je veux » vous faire épouser Émilie de Beauharnais; elle

» est très-belle et bien élevée. La connaissez-vous?
» — Je l'ai vue deux fois. Mais, mon général, je
» suis sans fortune; et nous allons en Afrique, et
» je pourrai bien y être tué; que deviendra la pau-
» vre veuve? Je n'ai pas d'ailleurs de goût pour
» le mariage. — Il faut se marier pour avoir des
» enfans, c'est le grand but de la vie. Être tué,
» cela est possible : alors elle sera la veuve d'un
» de mes aides-de-camp, d'un défenseur de la pa-
» trie; elle aura une pension, et pourra s'établir
» avantageusement. Maintenant, fille d'un émi-
» gré, personne ne veut d'elle; ma femme ne peut
» la conduire dans le monde. La pauvre enfant
» est digne d'un meilleur sort. Il faut que cette
» affaire soit terminée promptement. Causez ce
» soir avec madame Bonaparte : la mère a donné
» son consentement; dans huit jours la noce, et
» je vous donnerai quinze jours de bon temps.
» Vous viendrez me joindre à Toulon le 29. »
(Il me parlait ainsi le 9.) Je riais pendant tout
ce discours. — « Enfin je ferai tout ce que vous
» voudrez. Mais la jeune personne voudra-t-elle
» de moi? je ne veux pas la contraindre. — C'est
» une enfant qui s'ennuie à la pension, qui sera
» malheureuse chez sa mère. Pendant votre ab-
» sence, elle ira vivre avec son grand-père à Fon-

» tainebleau. Vous ne serez pas tué, et dans deux » ans vous la retrouverez. Allons, c'est une af- » faire arrangée. Dites au cocher de retourner à » la maison. »

Le soir je m'approchai de madame Bonaparte; elle était prévenue, voulut bien me montrer de la satisfaction et m'appeler son neveu. « Demain, » me dit-elle, nous irons tous à St.-Germain; je » vous présenterai à ma nièce. Vous en serez en- » chanté, elle est charmante. » Effectivement, le lendemain nous montâmes en calèche, le général, madame Bonaparte et Eugène, et nous descendîmes chez madame Campan. C'était un grand événement; toutes les pensionnaires étaient aux fenêtres, dans le salon, dans les cours, car on avait donné congé. Bientôt on descendit dans le jardin, et parmi ce troupeau de quarante jeunes personnes, je cherchais avec inquiétude celle qui m'était destinée. Sa cousine Hortense nous l'amena pour saluer le général et embrasser sa tante. Elle était effectivement la plus jolie. Une taille élevée et d'une élégance pleine de grâce, un visage charmant, de belles couleurs que la confusion augmentait, mais une timidité, un embarras qui fit rire le maître; mais il n'alla pas plus loin. Il fut décidé qu'on déjeunerait dans le

jardin, sur l'herbe. J'étais cependant fort soucieux. Voudrait-elle de moi? n'obéirait-elle pas sans répugnance? Ce mariage si brusque, ce départ si prompt me chagrinaient. Quand on fut levé et que le cercle fut rompu, je priai Eugène de conduire sa cousine dans une allée solitaire. Je les rejoignis, et il nous quitta. J'entrai alors en conversation; je ne lui cachai ni ma naissance, ni mon peu de fortune. « Je n'ai, lui dis-je, que mon » épée et la bienveillance du général, et je vous » quitte dans quinze jours. Ouvrez-moi votre » cœur. Je me sens disposé à vous aimer de » toute mon âme; mais cela ne suffit pas. Si cette » union n'est pas de votre goût, confiez-le-moi; » il ne me sera pas difficile de trouver un pré- » texte pour la rompre. J'obtiendrai mon éloi- » gnement, vous ne serez pas tourmentée, je » garderai votre secret. » Elle avait les yeux baissés; pour toute réponse elle sourit, et me donna le bouquet qu'elle tenait à la main. Je l'embrassai. Nous revînmes lentement vers la campagne, et huit jours après, nous allâmes à la municipalité. Le lendemain un pauvre prêtre insermenté nous maria dans le petit couvent de la Conception *, rue Saint-Honoré. C'était à peu

* Ce couvent n'existe plus.

près défendu; mais Émilie y tenait beaucoup, car elle avait une piété douce et sincère.

Peu de jours après mon mariage, je dus m'occuper en secret des préparatifs de mon départ pour Toulon, où le général en chef était déjà arrivé. Il fut convenu qu'elle partagerait le temps de mon absence entre sa tante et son grand-père, qui avait alors quatre-vingt-six ans, et qui conservait dans un âge si avancé, une tête saine, une égalité de caractère aimable, et une véritable adoration pour sa petite-fille. Je la quittai sans lui faire mes adieux: ils auraient été trop pénibles; je ne revins que dix-huit mois après. Ainsi mes pressentimens furent démentis par l'événement. De huit aides-de-camp que nous étions, quatre périrent: Julien et Sulkowsky assassinés par les arabes, Croisier tué au siége de Saint-Jean-d'Acre, et Guibert à la bataille d'Aboukir. Duroc et Eugène Beauharnais furent gravement blessés; Merlin et moi nous échappâmes. La gloire et la fortune coûtaient cher auprès du général Bonaparte.

A mon retour de France, et peu après le 18 brumaire, je fus chargé d'aller en Saxe, muni de pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec l'Autriche, si l'envie lui en prenait au milieu de

la guerre. J'emmenai madame de Lavallette. Depuis 1792, l'Allemagne du nord n'avait pas vu une Française : on s'était imaginé que toutes étaient des femmes perdues, sans éducation et à peine vêtues. L'étonnement fut au comble quand on vit une jeune personne d'une extrême modestie, d'une grande timidité, et mise avec une décence et un goût qui pouvait servir de modèle aux femmes les plus sévères.

Ces succès augmentèrent à mesure qu'on la connut davantage. Nous allâmes passer le carnaval à Berlin; toute la cour, et particulièrement la reine, la comblèrent de bons traitemens et de distinctions. Elle eut l'honneur de détruire tous les préjugés extravagans qu'on avait contre les dames françaises, et de rendre peut-être les Allemands très-exigeans pour celles qui vinrent après elle.

Mon séjour en Allemagne était sans but après la victoire de Hohenlinden; le premier consul me rappela près de lui; et lorsqu'il plaça la couronne impériale sur la tête de Joséphine, sa nièce fut nommée dame d'atours. Les fonctions n'étaient pas faciles à remplir; l'empereur, qui réglait sa maison comme son vaste empire, était loin d'y obtenir en tout la même obéissance. Il

avait établi que les marchands qui fournissaient la toilette de l'impératrice ne devaient se présenter à elle qu'un jour par semaine, que la dame d'atours serait présente, tiendrait registre des achats, et serait responsable du désordre. L'exécution du règlement déplut bientôt à l'impératrice; la dame d'atours osa réclamer; elle fut boudée, et peu à peu ses fonctions se réduisirent à celles de dame du palais. Heureusement l'empereur ne lui en sut pas mauvais gré; mais ce qu'elle n'avait pu faire, l'empereur ne l'obtint pas davantage, et la dame d'honneur, madame de Larochefoucault, ne put éviter des tracasseries dont elle eut beaucoup à souffrir. Le divorce, et le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, rendirent à madame de Lavallette sa liberté. Depuis cette époque elle ne parut point aux Tuileries; aussi la catastrophe de 1814 la trouva préparée, et, sauf le chagrin que sa reconnaissance pour l'empereur lui rendit fort amer, elle s'accommoda aisément d'une obscurité à laquelle elle s'était vouée depuis trois ans.

CHAPITRE XVI.

Conduite du général Clarke à mon égard. — M. Pasquier. — Le duc de Raguse. — Son dévouement pour moi. — Mes préoccupations. — Je me familiarise avec l'idée du dernier supplice et de ses plus horribles détails. — Démarches de la princesse de Vaudemont. — Le maréchal Ney est jugé. — Gardes du corps déguisés. — Le maréchal est exécuté. — Mon jugement est confirmé par la cour de cassation. — Le duc de Raguse accompagne madame Lavallette aux Tuileries. — Sa fermeté. — Réponse de Louis XVIII. — Dureté de la duchesse d'Angoulême.

Je retournai à mon cachot. Pendant la nuit qui suivit ma condamnation, j'avais écrit à deux de mes amis, le général Clarke et M. Pasquier. Le premier ne devait pas avoir oublié un important service que je lui rendis, lorsqu'il fut disgracié

par le Directoire, au 18 fructidor. « Je n'ai ré-» servé aucun secret pour vous, lui mandais-je; » j'ai tout dit à mes juges; voyez ce que vous » pouvez faire pour moi; tâchez du moins de » m'épargner l'horrible agonie de l'échafaud : fai-» tes-moi fusiller par les braves de l'armée; la » mort me paraîtra presque un bienfait. » Je ne veux pas donner ici le texte de sa réponse, mais j'y trouvai cette phrase : « Il ne vous reste plus » qu'à recommander votre femme et votre enfant » à l'inépuisable bonté du roi. » Mon arrêt de mort me fit moins de mal que la lecture de cette cruelle lettre. Dans mon indignation j'allais lui écrire tout ce que sa dureté m'inspirait; je me contins, par la douce certitude que ma femme et mon enfant ne seraient pas réduites à implorer la pitié de celui qui les avait privées d'un père et d'un époux. Je souffrais encore de l'agitation dans laquelle m'avait jeté la missive du ministre de la guerre, quand ma porte s'ouvrit mystérieusement : un homme s'approcha de moi, me pressa la main, et, me remettant un billet, disparut à l'instant. C'était M. Anglès, préfet de police; le billet était de M. Pasquier. « Conservez » votre courage, m'écrivait-il; tout n'est pas » perdu : plusieurs de vos amis entourent sa ma-

» jesté, et tout ce qu'il sera possible de faire » pour la toucher sera tenté avec courage. Espé» rez encore. »

Parmi les personnes qui prenaient intérêt à moi, j'étais loin de compter le duc de Raguse. Liés de la plus tendre amitié depuis long-temps, sa conduite envers l'empereur, en 1814, m'avait éloigné de lui; j'avais rompu avec éclat. Cependant je reçus une lettre du maréchal. « J'allais deux » fois par semaine aux Tuileries, m'écrivait-il : » j'irai maintenant deux fois par jour; je parlerai, » je solliciterai jusqu'à l'importunité. Tout ce » qui a du cœur se joindra à moi, et j'espère » obtenir ce que je désire le plus au monde. »

Ces douces consolations d'une amitié courageuse ne me faisaient plus d'illusion. Je vis que j'avais été condamné, comme allait l'être le maréchal Ney, pour servir d'exemple. Il était le premier, par sa réputation, dans la hiérarchie militaire; j'étais, aux yeux de la cour, le plus important dans l'ordre civil. Ancien aide-de-camp du général Bonaparte, cousin-germain du prince Eugène et de la reine de Hollande, qu'elle détestait, directeur-général des postes pendant douze ans, et à ce titre dépositaire de beaucoup de secrets qu'il fallait étouffer (c'était du moins

son opinion), ma mort était irrévocable. Je devais donc me résigner, l'envisager d'un œil ferme, et me familiariser avec tous les détails du supplice que j'allais subir. Les geôliers m'avaient souvent fait le récit des derniers momens de la plupart des malheureux qui les avaient quittés pour marcher à la Grève; mais je voulais savoir tous les détails de ce qu'ils appellaient *la toilette*. C'est un peu avant quatre heures que le condamné est amené au greffe; à peine a-t-il dépassé la porte basse qui donne entrée dans cette pièce, que l'exécuteur et ses valets se présentent; ils font asseoir le condamné sur un banc, lui ôtent son habit, lui coupent ses cheveux et le col de sa chemise, et enfin lui lient les mains derrière le dos : on le conduit ainsi jusqu'à la charrette qui se trouve à la porte. C'est un terrible moment; ceux qui jusqu'alors ont montré le plus de sang-froid et de courage tombent abattus et dans un grand désordre : mais le grand air et la présence de la foule les raniment souvent pendant la route, quelquefois aussi les exhortations du confesseur. J'écoutais avec attention, revenant sur les détails, multipliant les observations, et tous les jours me faisant recommencer cet affreux récit, tantôt par l'un, puis par un autre; quel-

ques-uns le faisaient avec répugnance, mais les plus vieux s'y complaisaient.

C'était augmenter mon supplice à plaisir. J'éprouvais de l'horreur et un frémissement qui m'agitait jusqu'à la moelle des os; je parcourais ma chambre avec épouvante, et mes nuits sans sommeil étaient affreuses. A force de m'obstiner à revenir sans cesse sur cette situation, j'obtins enfin ce que j'avais tant désiré: un calme dont les geôliers étaient eux-mêmes étonnés. En les écoutant d'abord, je pâlissais; maintenant c'était sans émotion, sans répugnance. J'avais caché depuis long-temps dans ma paillasse un couteau de table qui m'appartenait: je ne pensais plus à m'en servir; je trouvais une espèce de gloire à braver la mort, à l'attendre de sang-froid, comme sur le champ de bataille.

Le ministre de la justice, le comte de Barbé-Marbois, tâchait de reculer l'époque du jugement de la cour de cassation, espérant que le temps amenerait un peu de calme dans les esprits des habitans du château; car mes ennemis étaient tous là. La princesse de Vaudemont, par son nom de Montmorenci, se trouvait parente des personnes les plus considérables de la cour. Presque toutes lui devaient leur rentrée en

France; la plupart d'entre elles lui devaient la position tranquille dont elles avaient joui sous l'empire; car, quoique l'empereur ne l'aimât pas et s'en défiât, elle avait de l'influence sur MM. Talleyrand et Fouché, et elle en usait avec courage et générosité. Le roi et sa famille avaient succédé contre elle aux sentimens de haine de l'empereur. On ne lui pardonnait pas ses anciennes liaisons avec ces deux puissans ministres. C'était cependant chez elle que s'était tenue une partie des conciliabules qui préparèrent en 1814 la chute de l'empire; et, quoiqu'elle n'y prît qu'une part fort indirecte et fort timide, j'avais cessé de la voir, en lui avouant franchement les motifs de mon éloignement; mais, dans mon malheur, je la retrouvai animée du courageux dévouement d'un ami. Par elle, M. de Richelieu était sans cesse harcelé; une foule de personnes dont je ne connaissais que les noms se firent un point d'honneur d'obtenir ma grâce. Madame de Vaudemont leur rappelait ma conduite en Saxe envers les Français malheureux que j'y avais trouvés, et en France depuis quatorze ans. J'en avais fait rentrer un grand nombre; et, comme je ne voyais en eux que des compatriotes malheureux, j'avais souvent employé mon crédit pour

leur faire du bien. Quelques-uns s'en souvinrent. Mais la haine était trop violente, et surtout la plaie du 20 mars trop douloureuse encore, pour que la générosité pût se faire écouter. Si j'avais manqué de courage pendant ces trente jours qui s'écoulèrent entre le jugement de la cour d'assises et celui de la cour de cassation, il y avait de quoi me tuer ou me rendre fou. Chaque matin on m'instruisait des démarches tentées, des obstacles vaincus; mais aussi tous les soirs je recevais les plus tristes nouvelles: l'obstination de la famille royale à repousser toutes les sollicitations, la timidité ou le découragement de M. de Richelieu, enfin l'impossibilité de fléchir le monarque. De temps en temps quelques amis courageux venaient me visiter dans la prison, malgré la haine de l'autorité, qui pouvait les en punir.

M. Pasquier, quoiqu'il fût ministre d'état, et M. de Fréville, alors maître des requêtes, tous deux m'apportaient de l'espérance; mais je démêlais, à travers leurs protestations, un découragement secret dont ils ne pouvaient triompher devant moi. « Je n'aurais jamais eu le courage » de venir, me dit Fréville, si je ne comptais pas » sur le succès de vos amis. » Mais, en me parlant, des larmes roulaient dans ses yeux, et le

tremblement de sa main dans la mienne détruisait l'espoir qu'il cherchait à m'inspirer.

C'est dans cet intervalle que le maréchal Ney fut jugé. Même avant son procès, les moyens de surveillance avaient été multipliés autour de lui. Jour et nuit trois sentinelles étaient placées sous sa fenêtre, c'est-à-dire devant la mienne; un gendarme, un garde national à cheval, et un grenadier de l'ancienne garde, ou plutôt un garde-du-corps déguisé; car on n'osait pas se fier aux troupes de l'ancienne armée. J'acquis bientôt la conviction de ce déguisement par une de nos parentes, mademoiselle Dubourg, qui avait obtenu la permission de me voir. Elle avait reconnu en entrant un de ses cousins qui montait la garde, couvert de l'habit d'un ancien grenadier à cheval. Tous les soirs, on venait chercher le maréchal en voiture pour le conduire au Luxembourg, et on le ramenait à la Conciergerie le lendemain matin. Le 7 décembre, il ne rentra pas. J'interrogeai le guichetier, qui se troubla; enfin, le poussant de questions, j'appris que le maréchal venait d'être exécuté. « Est-ce à la Grève, sur l'échafaud? — Non, me » dit-il: fusillé.— Il est bien heureux! » m'écriai-je avec un mouvement de joie. Et le pauvre

homme, qui ne comprenait pas, crut que j'étais devenu fou.

Les jours s'écoulaient cependant. Un de mes avocats me proposa de ne pas attendre le jugement de la cour de cassation, et d'écrire au roi pour m'abandonner à sa clémence. J'avais une invincible répugnance à faire une telle démarche. Son confrère n'était pas de cet avis. « Elle pourrait être fort dangereuse ou ne produire aucun » effet. Si le roi veut faire grâce, il attendra le » jugement de la cour; s'il est décidé à ne pas » le faire, il attendra encore; il est donc préférable de ne rien changer à la marche naturelle » de cette affaire. »

Madame la duchesse de Plaisance, fille du ministre de la justice, vint un jour chercher madame Lavallette et la conduisit chez son père. Ces deux dames tombèrent aux pieds du vénérable vieillard. Sa fille fondait en larmes, le pressait de ses mains jointes, et sollicitait avec une véhémence et une ardeur dont peuvent avoir une idée ceux-là seulement qui ont le bonheur de la connaître. En l'écoutant, des larmes coulaient silencieusement sur les joues du ministre; mais elle ne put en obtenir un seul mot: c'était de mauvaise augure; il était clair qu'il

avait peu d'espérance. Enfin le 20 décembre, le jugement fut appelé à la cour suprême. Six moyens de cassation furent présentés, mais, malgré l'éloquent plaidoyer de Me Darrieux, le jugement fut trouvé bon et confirmé. Ce fut M. Baudus, un de mes amis, qui vint m'annoncer cette triste nouvelle; mais il s'appliqua à détruire toute l'impression qu'elle pouvait faire sur moi par des espérances qui paraissaient si positives que je commençais à les partager, lorsque, une heure après sa sortie, M. de Carvoisin entra chez moi. L'impression terrible du jugement n'était pas encore effacée de son visage; il espérait encore, mais ses raisonnemens partaient d'un esprit préoccupé qui aurait trouvé plus facile de me parler de résignation.

Il ne restait plus que trois jours; dans un si court espace de temps, il fallait trouver moyen d'arriver jusqu'au roi. Le duc de Raguse s'en chargea. Le général Foy vint de sa part chercher madame Lavallette, et la conduisit par des détours jusqu'à l'entrée de la galerie de Diane, où elle trouva le maréchal qui la prit par le bras et lut le mémoire qu'elle devait présenter au roi. C'était pendant la messe. Toute la cour était à la chapelle, et le roi devait repasser par cette galerie

pour rentrer dans ses appartemens. Malheureusement, un des huissiers qui se trouvaient là reconnut ma femme; et, comme il était contre l'usage que qui que ce fût pût se tenir dans cette galerie sans un ordre spécial, il crut devoir en avertir le maréchal et le prier de faire retirer madame de Lavallette. « Madame restera, » lui dit le maréchal d'un ton ferme. L'huissier courut avertir un officier du palais, et celui-ci renouvela l'avertissement d'un ton si positif que le maréchal pouvait le prendre comme un ordre. Madame » restera, puisqu'elle est ici, répondit-il; je » prends tout sur moi. » Cependant la cour avançait. Le roi, prévenu, sentit qu'il était trop tard pour éloigner de sa vue une infortunée qui peut-être causerait du scandale par sa résistance. Il continua donc à avancer, et quand il fut en face de madame de Lavallette, elle tomba à ses pieds en lui présentant son mémoire. Le prince s'inclina vers elle, prit les papiers en lui disant: « Madame, je ne puis faire autre chose » que mon devoir; » et il passa outre. Ma femme tenait un second mémoire pour madame la duchesse d'Angoulême. Le duc de Raguse, la voyant hésiter, la pressa de courir après la princesse pour le lui remettre. Elle s'avançait,

lorsque M. d'Agoult, chevalier d'honneur, se retourna, et, lui opposant ses deux bras étendus et ses mains ouvertes, la força de s'arrêter *.

Cette phrase du roi ne ressemblait pas à celle qu'il avait prononcée un mois avant dans son cabinet, quand madame de Lavallette s'y présenta. Il parlait de son devoir maintenant, quand on lui parlait de clémence. Ce mot était effrayant. Emilie parut d'abord n'en pas sentir toute la gravité, mais il était décisif pour moi, et je m'appliquai bien vite à prendre des précautions pour que ma femme et mon enfant pussent être trompées et éloignées pendant deux jours : mais cela n'était pas facile avec la mère. Son courage croissait avec le danger, et elle imagina de faire une nouvelle tentative auprès de Madame la duchesse d'Angoulême. Cette princesse habitait le rez-de-chaussée des Tuileries où avait logé le roi de Rome. Madame de Lavallette quitta ses vêtemens noirs sous lesquels elle avait paru la veille au château, descendit de sa chaise à porteurs dans une rue voisine, et se présenta à la

* Le duc de Raguse tomba dans une longue disgrâce, et fut violemment maltraité pour cet acte de courageuse bonté. On m'a assuré qu'un prince qui ne vit plus s'oublia dans sa colère jusqu'à dire : « Il » mériterait d'être envoyé aux galères. »

porte de la princesse à l'heure où on avait coutume d'entrer. La pâleur de son visage, ses yeux gonflés, sa démarche pénible la firent remarquer et bientôt reconnaître par les valets. A l'instant la porte fut fermée, et l'ordre donné hautement de ne laisser entrer personne. Refusée à cette porte, elle se hâta d'en aller chercher une autre sous le grand vestibule : mais un valet de pied courut devant elle pour avertir, et elle fut également repoussée. Epuisée de fatigue, elle s'assit sur les marches de pierre de la cour, et y resta pendant une heure, se faisant encore l'illusion qu'on la laisserait entrer. Elle attirait les regards des passans et surtout des gens qui montaient au château; mais personne n'osait lui donner un signe de compassion. Enfin elle se décida à s'éloigner du palais et à retourner dans mon cachot, où elle arriva exténuée et le cœur brisé par la douleur.

CHAPITRE XVII.

Consternation de mes propres geôliers. — Trait touchant d'une geôlière. — Madame Lavallette me communique son projet d'évasion. — Mes objections. — L'exécution est remise au lendemain. — Dernière tentative de madame Lavallette auprès de M. de Richelieu. — Visite de M. de Carvoisin. — Ma fille vient me voir. — Je la congédie. — Madame Lavallette la ramène. — Elle me donne mes instructions. — Dernière visite de M. de Sainte-Roses et du colonel Briqueville. — La vieille Dutoit. — Souper. — Déguisement. — Je sors. — J'atteins la chaise à porteurs. — Les porteurs sont absens. — Mes angoisses et mes résolutions. — Le comte de Chassenon. — Nouveau déguisement. — Je suis M. Baudus à pied. — Rencontre de gendarmes. — Nous arrivons à l'hôtel des Affaires étrangères. — Attentions délicates de mes hôtes.

CEPENDANT je sentais que mes heures étaient comptées; il ne m'en restait plus que quarante-huit, car on n'accorde que trois jours aux condamnés pour se pourvoir en grâce. Le garde-des-sceaux ne voulait présenter sa supplique que le

second jour. Le roi avait déjà imposé silence au duc de Richelieu à cet égard. Tous mes amis étaient dans la consternation. Les geôliers eux-mêmes ne m'approchaient plus. Eberle, celui d'entre eux qui était attaché à mon service, ne m'adressait plus la parole; il tournait dans ma chambre, sans but, ne sachant plus ce qu'il faisait. Nous étions au mardi soir : « C'est ordinaire-» ment le vendredi qu'on exécute les condamnés, » lui dis-je. — Quelquefois le jeudi, répondit-il » avec un soupir étouffé. — L'exécution a lieu » ordinairement à quatre heures? — Quelquefois » le matin; » et il sortit en oubliant de fermer la porte. Une geôlière de la prison des femmes passait en ce moment; me voyant seul, elle entre précipitamment, se jette sur ma croix de la légion d'honneur, la baise avec transport et se sauve en pleurant. Cette action passionnée d'une femme que je n'avais jamais vue que de loin et à laquelle je n'avais jamais parlé, m'apprit enfin ma destinée. Ma femme vint à six heures pour dîner avec moi; elle était accompagnée de sa parente mademoiselle Dubourg. Quand nous fûmes seuls, elle me dit : « Il paraît trop certain que nous » n'avons plus rien à espérer. Il faut donc, mon » ami, prendre un parti, et voici celui que je vous

» propose. A huit heures vous sortirez couvert » de mes vêtemens, accompagné de ma cousine. » Vous monterez dans ma chaise à porteurs, qui » vous conduira rue des Saints-Pères, où M. Bau- » dus se trouvera avec un cabriolet, et vous con- » duira dans une retraite qu'il vous a ménagée. » Là, vous attendrez sans danger qu'on puisse » vous faire sortir de France. » Je l'écoutais et la regardais en silence. Son air était calme, et le ton de sa voix assuré; elle paraissait tellement convaincue du succès que j'hésitais à lui répondre. Cependant cette entreprise me paraissait folle; il fallait bien le lui dire; mais au premier mot, elle m'interrompit : « Point d'objections : » je meurs si vous mourez. Ainsi ne repoussez » pas mon projet. Ma conviction est profonde : » je sens que Dieu me soutient !. » En vain je cherchai à lui représenter les nombreux geôliers qui l'entouraient chaque soir quand elle me quittait, le concierge qui lui donnait la main jusqu'à la chaise à porteurs, l'impossibilité d'être assez bien déguisé pour pouvoir leur donner le change, enfin ma répugnance invincible à l'abandonner aux mains des geôliers : « Qu'arrivera-t-il quand » ils découvriront que je suis parti ? Ces brutaux, » dans leur fureur, ne s'oublieront-ils pas jusqu'à

» vous maltraiter? » J'allais continuer; mais je m'aperçus bientôt, à la pâleur de son visage et aux mouvemens d'impatience qui commençaient à l'agiter, qu'il fallait cesser toute objection. Je gardai le silence pendant quelques minutes. « Enfin, lui dis-je, je ferai ce que vous voudrez; » mais vous voulez réussir, souffrez au moins une » seule observation. Le cabriolet est placé trop » loin; à peine échappé, on s'apercevra de ma » fuite, et indubitablement on me rencontrera » dans cette chaise: car il faut près d'une heure » pour aller à la rue des Saints-Pères; je ne peux » m'y sauver à pied sous vos habits. » Cette réflexion la frappa. « Changez, ajoutai-je, cette » partie de votre plan; la journée de demain doit » m'appartenir encore, je vous jure que demain » je ferai tout ce que vous voudrez. —Eh bien! » me dit-elle, vous avez raison, je ferai placer le » cabriolet plus près d'ici. Donnez-moi votre pa- » role de m'obéir, car il ne nous reste que cette » ressource. » Je lui pris la main: « Je ferai tout » ce que voudrez et comme vous le voudrez. » Cette promesse la calma, et nous nous séparâmes.

Plus je réfléchissais à son projet, plus il me paraissait impraticable: elle est plus grande que

moi de près d'un demi-pouce; tous les geôliers étaient habitués à me voir; sa taille était souple et élancée; il est vrai que le chagrin m'avait singulièrement maigri; mais enfin la différence devait sauter aux yeux. D'un autre côté, j'étais si bien préparé à mourir! Je remettais, il est vrai, en délibération depuis deux jours, si je ne ferais pas usage de l'arme que j'avais cachée. Toute cette toilette du bourreau, cette marche si lente sur une charrette de la Conciergerie à la Grève, me donnaient de l'émotion: mais enfin le cœur restait ferme. Et voilà qu'il me faut détourner les yeux de la mort pour me jeter dans tous les détails d'un projet de fuite impossible à réaliser, et qui me paraissait extravagant. Le burlesque allait se mêler à la tragédie; car je serais repris sous des habits de femme, et peut-être auront-ils la barbarie de me produire aux yeux du public sous ce ridicule travestissement. Mais, d'un autre côté, comment la refuser? Elle paraissait si heureuse de son projet, si assurée de son succès! Ne pas lui tenir parole sera la tuer. Le lendemain, tandis que je me tourmentais encore de ces tristes pensées, elle arriva; j'appris d'elle que, en me quittant la veille au soir, elle avait fait prendre à ses porteurs le chemin de la rue du

Bac, et qu'elle avait quitté sa chaise à quelques pas de l'hôtel des affaires étrangères. M. Baudus lui avait conseillé de faire une dernière tentative auprès de ce ministre; mais, pour arriver à lui, il fallait employer la ruse. Elle demanda au suisse l'appartement de M. Bresson, trésorier du ministère; et comme il demeurait dans la première cour, elle s'arrêta quelques minutes sur les premières marches de l'escalier, et elle se glissa ensuite dans la seconde cour, et parvint jusqu'à l'anti-chambre du ministre. « Son excel-» lence est sortie, lui dit-on. — J'attendrai. » Le valet de chambre auquel elle s'adressait la reconnut, et courut se plaindre au suisse auquel elle avait été consignée dès le matin; car sa présence à la porte de madame la duchesse d'Angoulême avait donné l'éveil partout. Le suisse arriva tout troublé, et parmi beaucoup de reproches, il lui dit : « Vous m'exposez à perdre » ma place. — Je vous ai trompé : vous n'êtes » donc pas en faute. Je veux voir le ministre. S'il » est sorti, je l'attendrai; s'il est chez lui, je pas-» serai la nuit dans cette salle; on ne m'en fera » sortir que par la violence. Allez le dire à votre » maître. » Que pouvait faire le ministre? Il la fit entrer. Madame Lavallette lui fit un exposé

clair et rapide du procès, lui exprima avec force toute l'injustice de ma condamnation, et elle finit par implorer son appui auprès du roi. Le duc de Richelieu l'écoutait les yeux baissés; il paraissait touché, mais enfin il lui avoua que le roi lui avait ordonné de ne plus prononcer un mot sur cette affaire. « Alors, Monsieur, sauvez-le » vous-même. — Madame, ce serait un crime. » — Ne pourriez-vous du moins lui présenter un » nouveau mémoire en mon nom? » — Le duc, saisissant avec empressement cette idée, lui répondit : « Je le veux bien. Envoyez-le moi de» main à huit heures, et je vous donne ma pa» role qu'il sera remis sans délai à sa majesté *.— » Je suis allée, me dit Émilie, chez l'avocat pour » ce mémoire. M. de Richelieu l'a reçu ce matin ; » il doit être maintenant dans les mains du roi. » Cependant mon projet s'exécutera ce soir; il » ne serait plus temps demain, sans doute, puis» que nous n'avons reçu aucune nouvelle du » château. Je viendrai dîner avec vous. Conser» vez votre fermeté, nous en aurons besoin. » Pour moi, je me sens encore du courage pour » vingt-quatre heures; pas pour un moment de

* Tous ces détails m'ont été donnés depuis par M. Baudus, auquel le ministre les avait racontés.

» plus, ajouta-t-elle en soupirant, et je suis d'ail-
» leurs exténuée de fatigue. » Elle avait raison de compter les heures. A peine était-elle sortie que le concierge entra, et me dit : « Un des ré-
» dacteurs de *la Quotidienne* est venu me de-
» mander s'il était vrai que vous aviez fait venir
» quatre confesseurs, et s'il peut l'imprimer dans
» son journal. — Quatre, c'est beaucoup ; et qu'a-
» vez-vous répondu? — La vérité. C'est que je
» n'en ai pas encore fait entrer un seul. » (Je vis bien que c'était un avertissement détourné.)
« — Il faut encore attendre ; tantôt je vous don-
» nerai l'adresse d'un ecclésiastique ; toute la
» journée est encore à moi. » Il ne me répondit rien, et se retira en remuant la tête. Bientôt après arriva M. de Carvoisin : en entrant il se jeta dans mes bras, et se mit à pleurer. Je le fis asseoir, je cherchai à le calmer ; ma tranquillité le remit un peu. « Le curé de Saint-Sulpice sort de chez
» moi, me dit-il : il ne vous refusera pas ses se-
» cours spirituels, si vous l'exigez, puisque vous
» êtes son paroissien ; mais je vous demande
» grâce pour lui. Il a assisté le maréchal Ney à
» ses derniers momens, et il m'a avoué que cette
» scène lui avait fait tant de mal qu'il ne se sentait
» pas la force d'en éprouver une seconde. Cepen-

» dant il est prêt à venir, si vous insistez. — Re-
» mercier-le, mon ami; j'ai un autre ecclésiasti-
» que en vue; je le ferai venir ce soir, mais pas
» avant. » L'excellent homme voulait entrer dans quelques détails, mais il n'en avait plus la force. Ma fille entra dans ce moment, accompagnée de la vieille tourière de l'Abbaye-aux-Bois. Joséphine pleurait en silence, la religieuse se lamentait : « Qu'ai-je fait à Dieu, disait-elle, pour être
» témoin de ces horreurs? » Et ses soupirs, ses sanglots, et ses invocations sans fin, commençaient à m'irriter. Je sentais que j'allais tomber comme une vieille femme, si je ne mettais promptement fin à cette scène. Je pris donc M. de Carvoisin à part : « Embrassez-moi, et retirez-vous
» sans bruit : votre douleur me fait mal. Adieu, ne
» m'oubliez pas. » Et je le conduisis doucement à la porte. J'aurais voulu conserver ma fille beaucoup plus long-temps, mais sa vue me déchirait le cœur. Je la pris sur mes genoux, sa tête s'abandonnait sur ma poitrine; je voulais lui parler, mais les mots s'arrêtaient au passage, et il me fut impossible de prononcer quelques paroles de consolation. Enfin je la déposai sur une chaise, et je me mis à parcourir la chambre, cherchant en vain à respirer. Il fallut donc prendre encore

mon parti avec elle. « Retourne au couvent, lui » dis-je ; je te verrai encore demain, je te le pro- » mets; mes affaires vont mieux qu'on ne croit. » N'en dis rien à personne, mais sois sûre que je » te verrai demain. » A peine fut-elle partie, que toute ma fermeté m'abandonna. Je fondis en larmes au dernier regard de mon unique enfant, et j'eus bien de la peine à reprendre courage; mais enfin j'y parvins.

A cinq heures, Émilie arriva accompagnée de Joséphine, que je revis avec autant de surprise que de joie. « Je crois, me dit-elle, qu'il vaut » mieux prendre notre enfant pour nous accom- » pagner. Je lui ferai faire plus docilement ce que » j'ai en tête. » Elle s'était couverte d'une robe de mérinos richement doublée en fourrures, et qu'elle avait coutume de porter quand elle sortait du bal. Elle avait dans son sac une jupe de taffetas noir. « Il n'en faut pas davantage, me dit-elle, » pour vous déguiser parfaitement. » Alors elle renvoya sa fille près de la fenêtre, et me dit à voix basse : « A sept heures sonnant, vous serez » habillé : tout est bien préparé. Vous sortirez en » donnant le bras à Joséphine; vous aurez soin » de marcher bien lentement, et en traversant » la grande pièce du greffe, vous mettrez mes

» gants, et vous vous couvrirez le visage de mon » mouchoir. J'avais pensé à prendre un voile, » mais malheureusement je n'ai pas pris l'habi- » tude d'en porter en venant ici : il n'y faut donc » pas penser. Ayez bien soin, en passant sous les » portes, qui sont si basses, de ne point accro- » cher les plumes du chapeau; car tout serait » perdu. Je trouve toujours les geôliers dans le » greffe, et le concierge a l'habitude de me don- » ner la main jusqu'à la chaise à porteurs, qui est » toujours placée près de la porte de sortie; mais » aujourd'hui elle sera dans la cour, au haut du » grand escalier. Là vous serez rencontré peu de » temps après par M. Baudus, qui vous conduira » jusqu'au cabriolet, et vous indiquera votre ca- » chette. Alors, à la grâce de Dieu ! mon ami.... » Faites bien ce que je vous dis. Restez calme. » Donnez-moi votre main, je veux vous tâter le » pouls. Bien ! dit-elle. Prenez la mienne mainte- » nant : sentez-vous la plus légère émotion ? » Je me convainquis qu'elle avait une forte fièvre. « Surtout, ajouta-t-elle, point d'attendrissement: » nous serions perdus. » Je lui donnai cependant mon anneau de mariage, sous le prétexte que, si j'étais arrêté dans ma course à la frontière, il ne fallait rien conserver qui pût me faire recon-

naître. Elle fit ensuite approcher sa fille. « Écou-
» tez bien, mon enfant, ce que je vais vous dire,
» car vous allez me le répéter. Je sortirai aujour-
» d'hui à sept heures, au lieu de huit; vous pas-
» serez derrière moi, car vous savez que les por-
» tes sont étroites; mais quand nous entrerons
» dans la grande pièce du greffe, ayez soin de
» vous mettre à ma gauche : le concierge a l'ha-
» bitude de me donner le bras de ce côté, et il
» me dégoûte. Quand nous serons sorties de la
» grille pour monter l'escalier du dehors, placez-
» vous alors à ma droite, pour que ces vilains
» gendarmes du corps-de-garde ne viennent pas
» me regarder sous le nez, comme ils le font
» toujours. Avez-vous bien compris ? » L'enfant répéta avec une grande fidélité. A peine avait-elle fini que Sainte-Roses nous arriva. Il s'était fait introduire, sous prétexte de reconduire madame Lavallette, et son motif était de m'embrasser encore, car il n'était pas dans la confidence. Sa présence allait nous gêner beaucoup; je le pris donc à part. « Allez vous-en maintenant,
» mon ami, lui dis-je : Émilie ne se doute pas
» encore de son malheur, il faut le lui laisser
» ignorer. Venez à huit heures, mais n'entrez
» pas, si vous ne voyez pas la chaise à porteurs.

» Allez-la voir chez elle, car elle sera rentrée. » Je l'embrassai et je le mis dehors. Mais bientôt autre visite : c'était le colonel Briqueville, que ses blessures avaient retenu près de deux mois chez lui. Il ne comptait pas trouver ma femme, et il s'aperçut promptement que sa présence pouvait devenir embarrassante, quoiqu'il ne connût pas encore toute l'horreur de ma position : son émotion était si profonde, que je craignis qu'elle ne nous gagnât. « Sortez, lui dis-je tout » bas : c'est la dernière fois que je la vois. Un » instant de faiblesse la tuerait. » Enfin nous restâmes seuls. Je regardais Émilie : je pensais à tous les obstacles, à tous les désordres qui allaient nous accabler, et une fatale idée vint me traverser la tête. « Si vous alliez trouver le concierge, » lui dis-je, et que vous lui proposassiez cent » mille francs pour fermer les yeux quand je vais » passer, peut-être y consentirait-il ; et alors » nous serions tous sauvés. » Elle me regarda un instant en silence. « Eh bien ! j'y vais, » dit-elle. Elle sortit effectivement, et rentra quelques minutes après. Cependant je me repentais déjà de cette démarche ; j'en voyais toute l'inutilité, toute l'imprudence. Mais en rentrant elle me dit tranquillement : « C'est inutile ; le peu de mots que j'ai

» tirés du concierge ont suffi pour me convaincre » de sa probité : ne changeons rien à notre plan. »

Enfin on servit le dîner. Au moment de nous mettre à table, une vieille bonne, appelée madame Dutoit, qui avait accompagné Joséphine, entra mourante dans ma chambre. Madame Lavallette l'avait laissée au greffe, dans l'intention de me faire suivre par elle en m'en allant. Mais l'extrême chaleur du poêle et l'émotion l'avaient rendue si souffrante, et elle avait tant insisté pour me voir encore une fois, que le geôlier la fit entrer sans la permission du concierge. Loin de nous être utile, cette pauvre femme nous embarrassait. Sa tête pouvait s'égarer à la vue du déguisement : mais, que faire? Maintenant il fallait la contenir, et elle allait commencer ses gémissemens quand Émilie lui dit d'une voix contenue, mais ferme : « Point » d'enfantillage. Restez à table, ne mangez pas, » ne dites pas un mot, et respirez ce flacon d'o- » deur. Dans moins d'une heure vous serez à » l'air libre. »

Ce repas, qui devait être le dernier de ma vie, était effrayant. Les morceaux s'arrêtaient à la gorge, nous n'échangions pas une parole; et il fallait ainsi passer près d'une heure. Six heures

trois quarts sonnèrent enfin : « Il ne me faut que » cinq minutes, mais je veux parler à Bonne- » ville. » Elle tira la sonnette, le valet-de-chambre entra ; elle le prit à part, lui dit quelques mots à l'oreille, et ajouta tout haut : « Ayez soin que » les porteurs soient prêts ; je vais sortir. Allons, » me dit-elle, il faut vous habiller. » J'avais fait placer dans ma chambre un paravant pour me faire un cabinet de garderobe. Nous passâmes derrière. Tout en faisant ma toilette avec une adresse et une prestesse charmante, elle me disait : « N'oubliez pas de bien baisser la tête au passage » des portes. Marchez lentement dans le greffe, » comme une personne épuisée par la souf- » france. » En moins de trois minutes, la toilette était complète. Nous rentrâmes dans la chambre, et Émilie dit à sa fille : « Comment » trouvez-vous votre père? » Un sourire de surprise et d'incrédulité échappa à la pauvre petite. « Sérieusement, ma fille, comment le trouvez- » vous? » Alors je me tournai et je fis quelques pas. « Mais pas mal, » dit-elle, et sa tête retombe de tristesse sur sa poitrine. Nous avançâmes donc tous en silence vers la porte. « Le concierge, » dis-je à Émilie, vient tous les soirs après votre » départ. Ayez soin de vous tenir derrière le

» paravent et de faire un peu de bruit en re-
» muant quelque meuble. Il me croira derrière,
» et sortira pendant quelques minutes, qui me
» sont indispensables pour m'éloigner. » Elle me comprit, et je tirai le cordon de la sonnette. « Adieu, » me dit-elle en levant les yeux vers le ciel. Je pressai son bras de ma main tremblante; nous échangeâmes un regard; nous embrasser, c'était nous perdre. Le geôlier se fit entendre. Émilie s'élança derrière le paravent. La porte s'ouvrit. Je passai le premier, ma fille ensuite; madame Dutoit fermait la marche. Après avoir traversé le corridor, j'arrivai à la porte du greffe. Il fallait lever le pied et en même temps baisser la tête, pour que les plumes du chapeau ne rencontrassent pas le haut de la porte. J'y réussis, mais en me relevant je me trouvai dans cette grande pièce en face de cinq geôliers assis, appuyés, debout, le long de mon passage. Je tenais mon mouchoir sur mes yeux, et j'attendais que ma fille se plaçât à ma gauche. L'enfant prit mon bras droit, et le concierge, descendant l'escalier de sa chambre, qui était à gauche, vint à moi sans obstacle, et plaçant sa main sur mon bras, me dit : « Vous vous retirez de bonne » heure, madame la comtesse. » Il paraissait

fort ému, et pensait sans doute qu'elle venait de faire un éternel adieu à son mari. (On a dit que ma fille et moi nous poussions des cris. Nous osions à peine soupirer.) Enfin j'arrivai au bout de la pièce. Jour et nuit se tient là un geôlier assis dans un grand fauteuil, dans un espace assez étroit pour avoir ses deux mains placées sur les clefs des deux portes, l'une en grilles de fer, et l'autre qui est externe, et qu'on appelle le premier guichet. Ce geôlier me regardait, et n'ouvrait pas. Je passai ma main droite entre les barreaux pour l'avertir. Il tourna enfin ses deux clefs, et nous sortîmes. Une fois dehors, ma fille ne se trompa pas et me prit le bras droit. Il y a douze marches à monter pour arriver sur la cour, mais au bas de cet escalier est placé le corps-de-garde des gendarmes. Une vingtaine de soldats, l'officier en tête, s'étaient placés à trois pas de moi, pour voir passer madame Lavallette. Enfin j'atteignis lentement la dernière marche, et j'entrai dans la chaise, qui était à deux ou trois pas. Mais point de porteurs, point de domestiques; ma fille et la vieille étaient debout à côté de la chaise, la sentinelle à six pas, immobile et tournée vers moi. A mon étonnement se mêla un commencement d'agitation

violente; mes regards étaient fixés sur le fusil de la sentinelle comme ceux du serpent sur sa proie. Je sentais, pour ainsi dire, ce fusil dans mes mains fermées. Au premier mouvement, au premier bruit, je m'élançais sur cette arme; je me sentais la force de dix hommes, et très-certainement j'aurais tué tout ce qui aurait voulu me saisir. Cette situation terrible dura environ deux minutes, mais elle avait pour moi la longueur d'une nuit. Enfin j'entendis la voix de Bonneville, qui me dit tout bas : « Un des por-» teur m'a manqué, mais j'en ai trouvé un autre.» Et alors je me sentis soulevé. La chaise traversa la grande cour, et tourna à droite en sortant. Nous allâmes ainsi jusque sur le quai des Orfévres, en face de la petite rue de Harlay. Alors la chaise s'arrêta, la porte s'ouvrit, et mon ami Baudus, me présentant le bras, me dit tout haut: « Vous savez, madame, que vous avez une visite » à faire au président. » Je sortis donc, et il me montra du doigt un cabriolet qui était à quelques pas dans cette petite rue obscure. Je m'élançai dans cette voiture, et le cocher me dit: « Donnez mon fouet. » Je le cherchais en vain; il était tombé. « Qu'importe, » dit mon compagnon. Un mouvement des rênes fit partir le che-

val au grand trot. En passant, je vis Joséphine sur le quai, les mains jointes, et qui priait Dieu de toute son âme. Nous traversâmes le pont Saint-Michel, la rue de la Harpe, et bientôt nous atteignîmes le rue de Vaugirard, derrière l'Odéon. Là seulement je commençai à respirer. En regardant le cocher du cabriolet, quel fut mon étonnement de reconnaître le comte de Chassenon, que je ne m'attendais guère à trouver là! « Quoi! c'est vous, lui dis-je. — Oui, et » vous avez derrière vous quatre pistolets dou» bles bien chargés; j'espère que vous en ferez » usage. — Non, en vérité, je ne veux pas vous » perdre. — Alors, je vous donnerai l'exemple, » et malheur à qui se présentera pour vous ar» rêter. » Nous allâmes jusque sur le boulevart neuf, au coin de la rue Plumet. Là nous nous arrêtâmes. Je plaçai mon mouchoir blanc sur le tablier du cabriolet; c'était le signal convenu avec M. Baudus. En chemin, je m'étais débarrassé de tout l'attirail féminin dont j'étais affublé, et je me couvris d'un carrick de jockey avec le chapeau rond galonné. M. Baudus arriva bientôt. Je pris congé de M. de Chassenon, et je suivis modestement mon nouveau maître. Il était huit heures du soir; la pluie tombait à torrens,

la nuit était profonde, et la solitude complète dans cette partie du faubourg Saint-Germain. Je marchais avec peine; M. Baudus avançait rapidement, et ce n'était qu'avec effort que je pouvais conserver ma distance. Bientôt je perdis un de mes souliers; il fallait marcher cependant. Nous rencontrâmes des gendarmes qui couraient au galop, et qui ne se doutaient guère que j'étais là, car probablement c'était à moi qu'ils en voulaient. Enfin, après plus d'une heure de marche, harassé de fatigué, un pied chaussé, l'autre nu, M. Baudus s'arrêta un instant rue de Grenelle, près de la rue du Bac. « Je vais entrer, me dit-il, » dans un hôtel; pendant que je parlerai au » suisse, avancez dans la cour. Vous trouverez » un escalier à la gauche; montez-le jusqu'au » dernier étage. Avancez dans un corridor obscur » que vous trouverez à droite. Au fond est une » pile de bois, tenez-vous-là, et attendez. » Nous fîmes alors quelques pas dans la rue du Bac, et une sorte de vertige me prit quand je le vis frapper à la porte du ministre des affaires étrangères, occupé alors par M. le duc de Richelieu. M. Baudus entra le premier, et pendant qu'il parlait au suisse, qui avait la tête hors de sa loge, je passai rapidement. « Où va cet homme?

» s'écria-t-il. — C'est mon domestique. » Je gagnai l'escalier jusqu'au troisième étage, et j'arrivai à l'endroit qui m'avait été indiqué. A peine y étais-je que j'entendis le froissement d'une robe d'étoffe. Je me sentis prendre doucement par le bras; on me poussa dans une chambre, et la porte fut fermée sur moi. J'avançai vers un poêle allumé, et qui jetait une lueur fort incertaine. En plaçant mes mains sur le poêle pour me chauffer, je trouvai un flambeau et un paquet d'allumettes. Je compris que je pouvais éclairer la chambre. A l'aide d'une bougie, j'examinai mon nouveau domicile. C'était une chambre de médiocre grandeur, à mansarde. Un lit fort propre, une commode, deux chaises et le petit poêle de faïence. Sur la commode était un papier sur lequel je trouvai écrit : Point de bruit, n'ouvrez la fenêtre que la nuit, chaussez-vous de pantouffles de lisières, et attendez avec patience. A côté de ce papier était une bouteille d'excellent vin de Bordeaux, plusieurs volumes de Molière et de Rabelais, et un joli panier qui renfermait des éponges, des savons parfumés, de la pâte d'amande et tous les petits instrumens d'une toilette soignée. Ces attentions délicates et la jolie écriture du billet m'indiquaient des hôtes qui

joignaient aux plus généreux sentimens des mœurs élégantes et de bon goût. Mais pourquoi l'hôtel des Affaires étrangères? Je n'avais jamais vu le duc de Richelieu; M. Baudus était, il est vrai, attaché à ce département, mais d'une manière fort indirecte. Je ne pouvais inspirer aucun intérêt au roi. D'ailleurs il eût été si simple d'accorder la grâce. Si j'étais là par la volonté du ministre, pourquoi violer des devoirs sacrés, démentir la loyauté qu'il devait à son souverain, s'associer au parti de Bonaparte et à un criminel d'état condamné comme conspirateur?

CHAPITRE XVIII.

Détails donnés par M. Baudus. — M. et madame Bresson. — Leur dévouement. — L'un et l'autre viennent me rendre visite. — Sensations produites par mon évasion. — Bruits divers. — Précautions qui me sont imposées. — Nouvelles inquiétudes. — J'entends crier sous mes fenêtres les ordonnances de police contre ceux qui me donneraient asile. — Joineau et sa femme. — Visite de madame Bresson.

Je me perdais dans ces réflexions, quand la porte s'ouvrit lentement, et je me trouvai dans les bras de M. Baudus. Après les premiers transports d'une émotion bien douce, je commençais à lui adresser des questions qui me tourmentaient, quand il m'interrompit. « Je vous com-

» prends, mais retenez votre imagination, voici » la vérité. Avant-hier madame Lavallette me fit » venir chez elle, et quand les domestiques fu- » rent éloignés et les portes bien fermées, Je » veux sauver mon mari, me dit-elle, puisque la » grâce ne sera pas obtenue, mais je ne sais où il » pourra trouver un asile. Mes parens, mes amis, » sont hors d'état de me servir; je m'adresse à » vous avec confiance, procurez-lui le moyen de » se cacher, il sera libre demain. La sommation » était brusque et me déconcerta. Vous savez » que je vois peu de monde; vous cacher chez » moi était chose impossible, dans un hôtel garni, » où logent trente personnes; je le dis à madame » Lavallette.—Pensez-y tout de suite, il faut que » vous trouviez ce que je vous demande. — Enfin, » après beaucoup d'hésitation, Donnez-moi deux » heures, lui dis-je; je suis lié de la plus tendre » amitié avec une famille qui a connu le mal- » heur, et dont les sentimens de courage et de » dévouement sont admirables. — Allez, allez » vite, peignez-leur ma position; c'est la vie » qu'ils me donneront en cachant mon mari. — » Je voulais obtenir quelques détails. — Non, » non, me dit-elle, je vous dirai tout au retour; » mais avant, courez chez vos amis.—Je la quittai

» donc et je vins ici..... Attendez, point d'im-
» patience; vous êtes chez M. Bresson, caissier
» des affaires étrangères *. Laissez-moi conti-
» nuer. Madame Bresson, depuis la proscription
» de son mari, a fait vœu, dans l'effusion de sa
» reconnaissance pour ceux qui l'ont caché, de
» sauver un malheureux condamné pour délit
» politique, si la Providence la favorisait assez
» pour que l'un d'eux s'adressât à elle. J'allai
» donc la trouver. Votre vœu est exaucé, lui
» dis-je; je lui racontai votre histoire et la réso-
» lution de madame Lavallette. Qu'il vienne, me
» dit-elle avec enthousiasme, mon mari est ab-
» sent, mais je n'ai pas besoin de le consulter
» pour faire une bonne action, il partage mes
» sentimens. Je vais préparer une chambre où
» l'infortuné sera en sûreté; courez en prévenir
» madame Lavallette.—Je revins donc chez elle,
» et ce fut alors qu'elle me fit connaître son plan.

* Je n'avais vu que deux fois M. Bresson, mais je savais son histoire. Député à la convention, il s'était prononcé avec une grande énergie contre le procès et le jugement de Louis XVI. Il vota contre la mort, et bientôt il fut proscrit et obligé de fuir. Sa femme et lui trouvèrent un asile au fond des montagnes des Vosges, chez de braves gens qui, malgré la mort inévitable suspendue sur leur tête, si on découvrait le couple infortuné, les cachèrent pendant près de deux ans avec une admirable fidélité.

» Je l'écoutais en silence, ce n'était pas le mo-
» ment de faire des objections. Elle s'exprimait
» avec une foi si vive, elle paraissait si pénétrée
» du succès, que je m'associai avec ardeur à tous
» les détails de l'entreprise; mais il me fallait un
» cabriolet particulier; avec la permission de
» madame Lavallette, j'allai trouver M. de Chas-
» senon, que je connaissais pour un homme dé-
» voué et de résolution. Voilà comment vous êtes
» ici, par une espèce de miracle; car je ne com-
» prends pas encore comment vous avez pu
» réussir. Maintenant, vous sentez combien il
» est important pour nos généreux amis qu'on
» ne sache jamais que vous leur devez cet asile;
» la famille entière serait perdue. M. Bresson a
» besoin de son emploi, il a une fille et des ne-
» veux à établir; fonctionnaire, et logé dans une
» maison du roi, honoré de la confiance de son
» ministre, il ne se fait pas d'illusion sur ce qu'il
» y a d'irrégulier dans cette action; mais, d'un
» autre côté, il est convaincu de votre inno-
» cence; et que sont toutes ces considérations à
» mettre en balance avec la vie d'un homme?
» Nous allons nous occuper de vous tirer d'ici
» et de vous faire passer la frontière, ce qui ne
» sera pas facile; mais enfin le plus important est

» achevé, la Providence ne laissera pas son ou-
» vrage imparfait. »

M. Baudus me quitta, et je restai seul pendant deux heures, osant à peine respirer ni faire un mouvement, et réfléchissant tristement sur la position de ma pauvre Émilie, restée en otage dans mon cachot. Vers onze heures du soir la porte s'ouvrit encore, et je vis entrer une dame habillée avec élégance et le visage couvert d'un voile; elle était accompagnée d'une jeune personne qui me parut âgée de quatorze ans; la dame se jeta dans mes bras, et l'enfant, qui pleurait, se tenait timidement à côté de sa mère. A travers l'émotion profonde dont nous étions agités, « Au nom de Dieu, levez ce voile, madame, » que je connaisse enfin l'angélique personne à » laquelle je dois mon salut. — Nous ne nous » connaissons pas, me dit-elle en se découvrant, » mais je suis heureuse de m'associer à l'héroïque » action de madame Lavallette. » Effectivement, je n'avais jamais vu madame Bresson; c'était alors une personne de quarante ans, mais à laquelle la fraîcheur et une taille élégante enlevaient au moins dix bonnes années : elle avait déposé sur le poêle une espèce de soupière. « Voilà votre » dîner, me dit-elle; les deux services sont dans

» le même vase; vous ferez mauvaise chère, mais » nous sommes obligés de nous voler pour vous » nourrir; je ne veux confier notre secret à au- » cun de nos domestiques; tous habitent ce cor- » ridor, et la chambre voisine est occupée par » mon neveu Stanislas. Ainsi, pas de bruit le » matin; faites votre lit et balayez votre chambre » vous-même. Comme le lieu où vous êtes n'est » jamais habité, le moindre bruit qu'on y enten- » drait pourrait nous perdre tous. » Elle me quitta après une heure d'entretien. M. Bresson vint ensuite; je m'étais attendri avec les dames, son arrivée me procura un peu de gaîté. Je ne le connaissais pas plus que sa femme; quinze ans avant je l'avais vu une fois à mon départ pour la Saxe, peut-être encore une fois au retour, et nos rapports d'affaires terminés, puisque je n'étais pas resté dans la carrière diplomatique, nous ne nous étions pas rencontrés. M. Bresson était un homme d'une figure très-agréable, d'un esprit délicat et très-orné, et d'une énergie de caractère dont il avait donné souvent les marques les plus éclatantes. Ce n'était pas son attachement à l'empereur qui l'avait décidé à se jeter dans une situation si dangereuse pour me sauver; car je doute qu'il ait jamais beaucoup aimé ni sa per-

sonne, ni son gouvernement; c'était un sentiment profond d'humanité et une protestation pleine de courage contre les condamnations politiques dont il avait été lui-même la victime. « Je » viens de courir les salons, me dit-il en riant, » et surtout ceux de quelques hauts dignitaires. » Vous ne pouvez vous faire une idée de la peur » et de la consternation qui bouleversent tous les » esprits; aux Tuileries personne ne se couchera. » Ils se persuadent que votre fuite est le résultat » d'un grand complot qui va éclater; on vous » voit à la tête de l'ancienne armée, marchant » sur les Tuileries, et tout Paris prenant les ar- » mes; je ne serais pas étonné qu'on arrêtât le » mouvement des troupes étrangères qui com- » mencent à s'éloigner. On parle de fermer les » barrières. Imaginez où cela peut aller! les lai- » tières ne pourront entrer demain; plus de lait » pour le déjeuner des bonnes femmes! et moi » qui écoutais toutes ces lamentations, moi qui » vous tiens sous ma clef. » Puis il examina avec beaucoup de soin tout mon modeste mobilier et tout ce qu'on m'avait apporté; une commode était remplie de son linge et de ses vêtemens. « Entr'ouvrez seulement votre volet, et ne laissez » entrer de jour que ce qu'il vous en faut pour

» lire; si vous vous enrhumez, placez votre tête, » pour tousser, dans cette armoire. » Je lui avais demandé de la bière pour étancher une soif ardente qui me tourmentait depuis un mois. « Vous n'en aurez pas; nous n'avons pas l'habi- » tude d'en boire; cela pourrait se remarquer; je » n'ai pas oublié l'histoire de M. de Montmorin, » qui fut découvert et périt sur l'échafaud, pour » avoir mangé un poulet dont les os furent jetés » au coin de la borne. Une voisine, qui savait » que la vieille femme qui le cachait était trop » pauvre pour manger du poulet, en tira la con- » clusion qu'elle recelait un proscrit, et alla la » dénoncer. Vous aurez des sirops et du sucre à » discrétion, mais point de bière. »

Je passai ma première nuit de liberté à me promener et à respirer près de la fenêtre entr'ouverte. Je ne pouvais plonger mes regards dans la rue du Bac; mais j'entendais parfaitement, et le fréquent passage des cavaliers me faisait tressaillir. Enfin le matin, la fatigue l'emporta sur mes inquiétudes et je m'endormis. Deux heures après je fus réveillé par le bruit qu'on faisait autour de moi, et, à mon grand étonnement, j'aperçus dans la chambre un petit homme qui arrangeait les meubles, balayait et frottait avec

assez de précaution : « Qui êtes-vous, m'écriai-» je? — Le valet-de-chambre de monsieur. — Mais » il était convenu avec vos maîtres que personne » n'entrerait chez moi. — On a changé d'avis, et » si vous voulez vous lever, vous passerez dans » ma chambre pendant que je mettrai tout en » ordre ici. » Je me levai donc, et il me fit entrer en face dans une autre pièce. Quand il fut parti je me mis à considérer cette chambre, beaucoup trop ornée pour celle d'un domestique. Une cheminée, ornée d'une pendule et de vases de fleurs; un lit élégant : je m'avisai d'ouvrir une garde-robe à la tête du lit; j'y vis des vêtemens de femme. Que signifie tout ceci? cet homme est donc marié, sa femme est donc instruite? Quoi! déjà un enfant et deux domestiques dans la confidence, et dans cet hôtel! tout cela est-il bien sage? Ces réflexions me troublèrent à tel point, que je me sentis le cœur défaillir. Je voulus me lever et je tombai de ma hauteur dans un évanouissement profond. Le domestique revint une demi-heure après et me trouvant en cet état, me traîna jusqu'à mon lit, où il eut beaucoup de peine à me faire revenir. « Tâchez de vous main-» tenir, car jusqu'à ce soir, monsieur ni madame » ne pourront venir. Je reviendrai si je puis. Mais,

» au nom de Dieu, n'allez pas tomber malade; car » comment vous faire visiter par un médecin? » Je sentais bien vivement tout ce que me disait cet excellent homme; et si j'allais mourir, pensais-je, que feraient-ils de mon cadavre? Je fus bientôt arraché à ces réflexions désolantes par les cris d'un colporteur qui proclamait dans la rue quelque chose que je n'entendais pas, mais où je crus que mon nom se trouvait mêlé. Je courus à la fenêtre, mais déjà l'homme était trop loin pour que je pusse saisir un mot. Il fallut en attendre un autre, et je passai quatre mortelles heures avant qu'un second se fît entendre. Cette fois, c'était une femme dont la voix claire et criarde fit arriver jusqu'à mon oreille les mots: Lavallette... locataires... propriétaires... Ainsi c'étaitu ne ordonnance sans doute, et elle devait prononcer des punitions sévères contre ceux qui me donneraient asile (cela m'inquiétait peu), mais aussi des récompenses pour les révélateurs; et qui savait si parmi les domestiques de la maison il ne s'en trouverait pas un que l'appât du gain pousserait à me dénoncer? J'étais bien injuste, car André Joineau et sa femme que l'on appelait *Montet*, étaient d'anciens domestiques de la maison, d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve;

la femme, surtout, protestante, jolie, était remarquable par sa bonne éducation et par ses sentimens élevés. Enfin vers six heures du soir, j'étais encore sans lumière, lorsqu'une dame entra et vint s'asseoir au pied de mon lit, pour s'informer tout bas de ma santé; je cherchai à la rassurer, et comme je lui renouvelais mes remercîmens de toutes ses bontés: « Je ne suis » pas madame Bresson, me dit-elle, je suis sa » femme de chambre. Madame viendra dans une » heure ou deux; mais elle a appris que vous » étiez souffrant et elle voulait avoir de vos nou- » velles. » Encore un témoin de plus, me disais-je en gémissant. Dieu veuille que toutes ces confidences ne tournent pas à mal, mais j'en doute. Enfin madame Bresson vint elle-même. Je lui parlai des cris de la rue. « Ce n'est rien, me dit- » elle; une vieille ordonnance de police renouve- » lée de 93, et qui fait rire tout le monde, car c'est » une incroyable joie dans tout Paris. Madame » de Lavallette est portée aux nues. Rien n'est » piquant comme les propos des femmes du peu- » ple et surtout à la Halle. Aux spectacles, les plus » légères allusions sont saisies avec fureur, et si » l'autorité s'avisait de vouloir réprimer ces trans- » ports qui cachent au reste beaucoup de haine,

» ses agens seraient assommés. Ainsi tenez-vous » en repos sur ce point. Quant aux confidences » multipliées autour de nous, nous avons re- » connu, mon mari et moi, et nous avons trouvé » plus sûr de tout dire aux deux domestiques qui » logent en face de vous; malgré toutes vos pré- » cautions, ils pouvaient vous entendre, s'en ef- » frayer, en causer avec leurs camarades; il valait » mieux leur lier la langue en les mettant dans le » secret. Mariés et attachés à nous depuis vingt » ans, ce sont des gens pleins d'honneur et qui » exposeraient leur vie pour nous. Nous avons » même décidé que Stanislas serait instruit, car » il loge à côté de vous; je vous l'amenerai ce » soir. » Il vint effectivement. C'était un homme de vingt ans, fort instruit et de manières très-agréables. Nous fûmes bientôt amis. Il restait avec moi depuis onze heures du soir jusqu'à deux. Je lui appris les échecs, il m'apportait les journaux et les nouvelles de la ville.

CHAPITRE XIX.

Ce qui se passe à la Conciergerie. — Fureur des geôliers. — Leur brutalité envers madame Lavallette. — M. Bellart l'interroge, et la fait traiter avec une excessive sévérité. — Principale cause de sa maladie. — Ses terreurs. — Elle est mise au secret. — Ma fille rentre à sa pension. — Conduite de la supérieure à son égard. — La police poursuit ses recherches. — Projets divers pour me faire sortir de France. — M. Bruce, le général Wilson. — Préparatifs pour mon déguisement. — Je quitte l'hôtel des Affaires étrangères. — M. de Chassenon me conduit rue du Helder. — Maison de mon juge d'instruction. — M. Hutchinson. — Je pars.

Mais il faut retourner à la Conciergerie. J'avais à peine franchi la porte extérieure lorsque le concierge entra dans ma chambre, et, comme je l'avais prévu, il se retira au bruit qu'il entendit derrière le paravent. Mais il revint environ cinq minutes après; ne trouvant encore per-

sonne, quoique le même bruit fût répété, il imagina d'écarter la feuille du paravent. A la vue de ma femme il jette un grand cri et court vers la porte. Madame Lavallette s'attache, se cramponne à son habit en lui disant : « Laissez aller »mon mari; attendez un peu.—Vous me perdez, »madame, » s'écria-t-il en fureur. Et se dégageant par un violent effort qui laissa une partie de son habit dans les mains de l'infortunée, il se mit à crier partout : Le prisonnier est sauvé! et arriva désespéré et s'arrachant les cheveux chez le préfet de police. Tous les geôliers, tous les gendarmes, s'élancent dans toutes les directions. Deux des premiers atteignirent la chaise à porteurs qui cheminait encore tranquillement sur le quai. En l'ouvrant, ils ne trouvèrent que ma fille et l'abandonnèrent. On mit bientôt de l'ordre dans les poursuites, et pendant toute la nuit l'on alla faire des visites sévères chez tous mes amis, toutes mes connaissances, et jusque chez les personnes qui n'avaient eu d'autres rapports avec moi que ceux qu'avait pu leur donner mon ancienne position. Les barrières furent fermées le lendemain, et la joie de tout Paris de voir la police au désespoir fut inexprimable. Madame Lavallette un peu rassurée après une demi-heure,

commençait à surmonter son agitation, et aurait joui de son bonheur, si les brutaux de geôliers, qui avaient laissé sa porte ouverte, ne s'étaient pas abandonnés contre elle à mille imprécations, et ne l'eussent assurée qu'il était impossible que je ne fusse pas promptement repris.

L'arrivée du procureur-général Bellart termina toutes leurs insultes. Il se mit gravement à verbaliser, et fit à madame de Lavallette des reproches qui n'étaient que ridicules. Par son ordre, elle fut traitée avec une sévérité qui, dans l'état de santé où elle était, fut la principale cause de la cruelle maladie qui l'a tourmentée pendant plus de douze années, et dont elle est enfin guérie au moment où j'écris. On lui fit habiter la chambre du maréchal Ney. Il n'y avait pas de cheminée, mais un poêle dont la chaleur la faisait souffrir jour et nuit. La vue donnait sur la cour des femmes. Les cris bruyans de ces malheureuses duraient toute la journée, et leur langage obscène et grossier était un supplice pour une jeune femme si bien élevée. Le plus rigoureux secret lui fut imposé; on ne permit pas à sa femme de chambre de venir près d'elle : c'était une geôlière qui la servait. Aucune lettre d'elle ne pouvait franchir les portes de la prison, pas

une du dehors ne pouvait arriver jusqu'à elle. Assaillie sans cesse de mille terreurs, la nuit surtout, quand on relevait les sentinelles, elle s'imaginait que c'était son mari qu'on ramenait. Pendant plus de vingt-cinq jours elle ne put trouver un moment de sommeil. J'étais loin de la croire aussi malheureuse. On m'avait dit pour me calmer qu'elle était établie dans l'appartement de la femme du préfet de police, comblée d'égards et de soins, et que bientôt elle pourrait retourner chez elle.

Ma fille était rentrée au couvent dans un transport de joie, et agitée par une émotion si vive qu'elle ne put expliquer comment elle avait contribué à sauver son père. Mais quand le lendemain tout fut expliqué, la supérieure, qui venait d'obtenir que sa maison fût protégée par madame la duchesse d'Angoulême, fut saisie de crainte; ma fille eut ordre de se taire : les religieuses et même quelques unes de ses compagnes, s'éloignèrent d'elle comme si elle eût été atteinte de la peste. Le croira-t-on? les parens de plusieurs pensionnaires déclarèrent à la supérieure qu'ils retireraient leurs enfans du couvent, si Joséphine Lavallette y restait. Ainsi d'une action louable, généreuse, qui devait être présentée en exemple

à de jeunes personnes, la peur, l'intérêt personnel, et peut-être des passions plus viles firent une espèce de crime et un titre de proscription. Six semaines après, quand madame de Lavallette fut libre, elle se hâta de retirer sa fille du couvent.

Je passai tranquillement les premiers dix jours dans ma retraite, comblé des plus touchans témoignages d'affection. Mes aimables hôtes cherchaient à me tranquilliser ; avec eux, point d'inquiétudes, point de danger : je pouvais rester, me disaient-ils, des mois entiers dans ma cachette, sans leur être un instant à charge : je ne pensais pas ainsi. M. Baudus, qui venait me voir de temps en temps, ne pouvait dissimuler que la police avait conservé toute son activité. On était sûr que je n'avais traversé la frontière ni du côté de Strasbourg, ni du côté de Metz. Le général Excelmans, proscrit et réfugié à Bruxelles, aussitôt qu'il avait lu l'histoire de mon évasion, avait écrit à sa femme, en confidence, qu'il venait de souper avec moi : l'anecdote courut avec adresse, mais la police ne s'y laissa pas prendre. C'était dans Paris que se continuaient les recherches. Mes amis étaient surveillés avec une ardeur que donnait à tous les agens de la police l'espoir d'une riche récompense. M. Bertin

de Vaux, alors secrétaire-général de la police, donna à M. Baudus le secret de cette obstination à me poursuivre. Le parti ultra accusait le ministre d'avoir obéi à d'anciennes relations d'affection pour moi, et au désir de se faire un mérite de ma fuite auprès de Louis Bonaparte et de toute sa famille, se ménageant ainsi un titre de reconnaissance pour des futurs contingens. Ces imputations absurdes pouvaient arriver jusqu'au roi, et M. Decazes, craignant de voir baisser son crédit et peut-être de succomber sous la haine dont il était l'objet, faisait redoubler chaque jour l'activité des recherches. Il fallait donc fuir; mais par quel moyen? On me proposait de reprendre encore une fois les habits de l'autre sexe et de me rendre en secret jusqu'aux environs d'un port de mer, où des smogleurs se chargeraient de me conduire en Angleterre. Je repoussai ce moyen qui me parut extravagant. Il ne plaisait pas davantage à Baudus. Peu de jours après il vint me confier qu'un général russe voulait bien se charger de moi; qu'on me conduirait dans son auberge pendant la nuit, et que là, caché au fond de sa large calèche, je pourrais passer la barrière sans accident. Mais il fallait payer d'abord 8,000 francs,

pour acquitter ses dettes, et ensuite solder tous les frais du voyage. L'argent était prêt, mais le moyen échoua. Le Russe voulait savoir le nom du proscrit; la peur d'être condamné à l'exil en Sibérie, si j'étais découvert, le fit reculer. Il fut question ensuite de me glisser dans un bataillon de Bavarois, qui quittaient la France, en me confiant à l'officier qui le commandait et qui serait charmé sans doute de sauver le parent et l'ami du prince Eugène. Ce moyen me paraissait excellent. Je connaissais trop le roi de Bavière pour avoir à craindre que l'officier fût puni, et cet excellent prince, à qui j'en parlai quelques mois après, me dit avec émotion : « Je l'aurais attaché » à ma personne, s'il avait pu vous sauver. » Mais il fallut encore abandonner cette ressource. La police s'imagina que je pourrais en user, et cette troupe fut tellement surveillée, les officiers tellement circonvenus qu'il n'y eut plus moyen d'y penser. Enfin le dix-huitième jour de ma retraite, Baudus vint me trouver enivré de joie. « Nous » allons enfin réussir, me dit-il en m'embrassant; » ce sont des Anglais qui s'offrent à vous sauver, » et je crois qu'ils y parviendront. » Voici ce qui s'était passé. La princesse de Vaudemont, inquiète de me savoir encore à Paris, quoiqu'elle

ignorât chez qui, me cherchait des libérateurs. Elle confia son chagrin à madame de Saint-Aignan, née Caulincourt, une des personnes les plus spirituelles de la société, dont la bonté est inépuisable et le courage du cœur sans bornes. Elle proposa donc à la princesse de sonder un jeune Anglais, M. Bruce, que toutes les deux voyaient souvent. Bruce, enchanté de contribuer à sauver un infortuné, échappé de l'échafaud d'une manière si merveilleuse, accepta avec transport la proposition de ces dames et alla la confier au général Wilson.

Le général partagea l'enthousiasme de son jeune ami. Il avait échoué dans sa tentative pour sauver le maréchal Ney et espérait bien prendre sa revanche avec moi. Il en fit une expédition militaire; et comme Bruce ne faisait pas partie de l'armée, il fallait s'adjoindre un ou deux officiers, hommes indépendans, d'opinion libérale, et qui trouveraient un vrai plaisir à faire une bonne malice au gouvernement des Bourbons. La route de la Belgique, par Valenciennes, était affectée spécialement au service de l'armée anglaise : cette route fut donc choisie pour me faire échapper. Ils ne demandaient que deux jours pour terminer leurs préparatifs. Je reçus une in-

struction très-détaillée pour mon habillement. Point de moustaches, une perruque à l'anglaise, la barbe faite avec soin selon l'usage des officiers de cette nation, une redingote aux boutons de la garde anglaise; l'uniforme et la coiffure devaient m'être fournis au moment du départ. Nous tînmes conseil, et, comme c'est trop souvent l'usage, nous commençâmes par faire des sottises. Il fut jugé indispensable de me faire faire cette redingote par le tailleur d'un régiment anglais, mais il fallait lui donner la mesure; mon cher Stanislas la prit avec du beau papier blanc, et au lieu de ces coches que font les gens du métier, il écrivit: *longueur de l'avant-bras*, *largeur de la poitrine;* et le tout d'une superbe écriture, et il alla le porter hardiment chez le tailleur du régiment des gardes. Celui-ci fit promptement l'habit, mais en remarquant que la mesure n'avait pas été prise par un confrère. M. Bresson était allé de son côté m'acheter une autre redingote aux Piliers des Halles: il fallut bien la prendre à sa taille, qui était longue et mince, de sorte qu'en moins de deux jours, j'avais deux redingotes, dont aucune ne pouvait me servir. Je n'avais pas de bottes, et toute notre imagination n'alla pas jusqu'à trouver moyen de

nous en procurer. Il fallut me contenter de celles de M. Bresson; le soulier était d'un quart plus grand que mon pied; c'était à peine si je pouvais marcher, et cela nous fit beaucoup rire. Enfin le 9 janvier 1816, à huit heures du soir, je pris congé de mes hôtes; nous étions tous profondément émus, surtout moi de les quitter avec si peu d'espérance de les revoir jamais. Je les ai revus cependant; j'écris ceci sur la rive droite de la Seine, à vingt minutes d'une délicieuse campagne qu'ils habitent toute l'année. Je les vois tous les jours; je les ai retrouvés heureux et indépendans. Fédora, leur fille unique, est mariée à M. de Montjoyeux, aimable jeune homme. Ils ont deux jolis enfans, et cette jeune femme est une des plus spirituelles, des plus jolies et des plus aimables de la société. J'aime à penser que ce bonheur si pur est en partie la récompense de leur noble et courageuse conduite avec moi. Après les avoir embrassés, MM. Bresson et Baudus me conduisirent au coin de la rue de Grenelle, où je trouvai encore et le cabriolet et le fidèle Chassenon. En allant à ma destination, nous traversâmes le Carrousel; je ne pus m'empêcher de sourire en passant le long des nombreuses sentinelles qui bordent la grille des

Tuileries, et en voyant le château illuminé, rempli de gens furieux de ne pouvoir mettre la main sur moi lorsque j'étais à cinquante pas d'eux.

Nous arrêtâmes rue du Helder près le boulevart; là je fis mes adieux à mon ami Chassenon. En montant lentement l'escalier, je fus étonné d'y rencontrer mademoiselle Dubourg. Il y avait trop de danger à nous reconnaître; j'appris depuis qu'elle allait chez M. Dupuis, mon juge d'instruction, qui habitait le second étage de la maison; ainsi j'allais passer la nuit sous le même toit que le magistrat qui avait instruit mon procès et qui m'avait fait subir deux interrogatoires sévères. Cette circonstance au reste ne me causa aucun trouble; M. Dupuis était un homme loyal, à qui je n'avais rien caché, qui me croyait innocent, et ne se gênait pas pour le dire depuis un mois avec une énergie qui pouvait lui être nuisible.

Arrivé au premier étage, je vis paraître devant moi un homme d'une taille élevée et d'une figure très-distinguée. C'était le général Wilson. Il me présenta à deux personnes qui m'attendaient dans le salon; je reconnus M. Bruce que j'avais rencontré quelquefois l'hiver précédent

chez madame la duchesse de Saint-Leu. M. Huttchinson, le maître de l'appartement, était capitaine dans les gardes anglaises. Il me fit un accueil aimable; nous nous assîmes autour d'un bol de punch; la conversation roula sur les affaires publiques avec autant de calme et de liberté que si nous eussions été à Londres; ces messieurs paraissaient tranquilles sur le voyage du lendemain; enfin après une heure d'entretien, Bruce et le général Wilson se levèrent, et celui-ci en me pressant la main me dit : « Soyez levé » demain à six heures, faites une toilette soignée; » il y a ici un habit de capitaine aux gardes dont » vous vous couvrirez; à huit heures précises je » vous attends à la porte. — Moi, me dit Bruce, » je vais passer trois jours à la campagne de la » princesse de la Moskowa, car vous n'avez plus » besoin de moi. Mes vœux vous accompagne- » ront et j'aurai de vos nouvelles par mes amis. »

Apres leur départ M. Huttchinson m'offrit son lit. Je n'avais nulle envie de dormir et je m'étendis sur un canapé. Pendant que mon hôte était livré au sommeil le plus profond, je m'occupai doucement à chercher dans l'appartement un coin où je pusse me cacher, dans le cas où la police viendrait nous faire une visite; mais il

était peu meublé et composé seulement de deux pièces et d'un cabinet. Impossible d'échapper pendant un quart d'heure aux recherches les moins actives; j'ouvris la fenêtre pour mesurer la distance au pavé. Elle était trop élevée pour espérer de pouvoir me sauver après la chute, et trop basse pour espérer d'être tué sur la place. Heureusement je me souvins des pistolets que M. Chassenon m'avait donnés; j'en pris un, après l'avoir examiné avec soin, je le plaçai sous mon oreiller, et, tranquillisé comme s'il eût été un excellent talisman, je m'endormis assez promptement; mais vers une heure du matin, je fus réveillé par un bruit violent et par un colloque fort animé qui venait de la porte cochère. En écoutant je compris qu'il s'agissait d'entrer dans la maison; je reveillai promptement mon compagnon de chambre. « Je crois que je suis découvert, levez-vous, je vous en prie, on veut » entrer dans la maison. » M. Huttchinson sortit tranquillement, et après cinq minutes qui me parurent bien longues, il rentra en me disant : « C'est une dispute de la portière avec un officier » français qui loge au troisième étage. Elle se » plaint qu'il rentre trop tard. Ainsi dormons » tranquillement. » Enfin après avoir compté

toutes les heures de la nuit, j'entendis sonner six heures; je procédai promptement à ma toilette, et à huit heures précises, je trouvai M. Wilson dans la rue, vêtu de son grand uniforme, dans un joli wiski sans capote. M. Huttchinson parut bientôt à cheval et nous nous mîmes en route. Le temps était magnifique, toutes les boutiques ouvertes, tout le monde dans les rues, et, par un singulier hasard, on dressait à la Grève le poteau qui, suivant l'usage, sert à l'exécution en effigie des contumaces.

CHAPITRE XX.

Rencontres diverses. — Conversation de M. Huttchinson avec les gendarmes à La Chapelle. — Notre arrivée à Compiègne. — Difficultés du maître de poste à Valenciennes. — Je passe la frontière. — Je me sépare de mes sauveurs.

Nous entrâmes dans la rue de Clichy, qui conduit à la barrière de ce nom. Comme j'étais couvert de l'uniforme et du schako des gardes, les soldats anglais que nous rencontrions s'arrêtaient en faisant le salut militaire. Deux officiers qui se trouvèrent sur le chemin parurent fort étonnés de voir, avec le général Wilson, un de leurs

camarades qu'ils ne connaissaient pas; mais M. Huttchinson s'approcha d'eux, et les occupa pendant que nous arrivions à la barrière. A droite et à gauche étaient deux corps-de-garde anglais et français. Les soldats prirent les armes. Heureusement ceux-ci étaient gardes nationaux, et il n'était pas vraisemblable qu'ils me reconnussent, puisqu'ils n'habitaient pas le même quartier que moi. Nous passâmes doucement, et à quelques pas de là je remerciai vivement Wilson, comme si nous avions passé les barrières du royaume. Nous allâmes ainsi jusqu'au village de La Chapelle. Là il fallait changer de cheval pour gagner Compiègne. Ce cheval de relais était placé dans une grande auberge du village. En avançant vers la maison, nous aperçûmes quatre gendarmes qui occupaient le devant de la grande porte. Le général dirigea sa voiture vers eux; ils s'écartèrent, et pour que leur attention ne se portât pas sur nous, M. Huttchinson entra en conversation avec eux. Ses informations se portèrent surtout sur le nombre des écuries, la quantité de fourrage et les logemens. Ils en conclurent que des troupes devaient arriver, et l'un d'eux engagea le capitaine anglais à l'accompagner chez le maire. « Pas à présent, je vais au

» devant des équipages, et dans deux heures je » serai de retour. » Le dialogue ne pouvait pas beaucoup s'étendre avec un Anglais qui savait si peu notre langue. Mais le changement du cheval se fit rapidement, et nous eûmes le plaisir, en sortant, d'échanger des politesses avec les gendarmes. Ce fut alors que j'appris que la jument qui nous avait amené appartenait à M. Auguste de Saint-Aignan. Pendant la route nous rencontrâmes beaucoup de gendarmes escortant des malfaiteurs ou chargés de la correspondance militaire. Tous fixaient les yeux sur nous sans rien soupçonner. J'avais pris l'habitude en les voyant de fermer les yeux, mais avec la précaution de placer la main sur mon pistolet, bien résolu, si j'étais reconnu et arrêté, de me faire sauter la cervelle ; car il eût été trop stupide de me laisser conduire à Paris.

Enfin nous arrivâmes à Compiègne. A l'entrée du faubourg était placé un sous-officier anglais qui, en voyant son général, fit demi-tour, et, marchant gravement à travers des petites rues, s'arrêta à la porte d'une mauvaise maison fort écartée. Nous y trouvâmes un officier, qui nous reçut bien, et nous attendîmes la voiture du général que M. Willis lui amenait de Paris. Cet officier avait pris des chevaux de poste pour le

général Walis, beau-frère du général Wilson, lequel voyageait sous son nom. M. Willis arriva vers six heures, après avoir été suivi par des gendarmes pendant une assez longue distance. Il n'y avait pas un instant à perdre. La voiture allait rapidement. Nous éprouvâmes beaucoup de retard à Condé pour traverser la ville, mais c'était pendant la nuit. Enfin le lendemain, à sept heures du matin, nous arrivâmes à la porte de Valenciennes, dernière ville de France sur cette frontière. Je commençais à me rassurer, lorsque le maître de poste nous invita à aller porter nos passe-ports, pour les viser, chez le capitaine de gendarmerie. « Vous n'avez pas lu » nos qualités, dit tranquillement le général; » que ce capitaine vienne s'il veut nous voir. » Le maître de poste sentit l'inconvenance de sa proposition, prit nos passe-ports, et alla lui-même chercher le visa. Il tarda beaucoup à revenir, une horrible inquiétude me tourmentait. Allais-je périr au port? Cet officier de gendarmerie ne pouvait-il pas venir vérifier les signalemens lui-même et me faire arrêter? Heureusement, le temps était très-froid, il était à peine jour; l'officier resta couché et signa. Nous sortîmes des portes. Sur le glacis, un maudit doua-

nier voulut voir aussi si nous étions en règle; mais, sa curiosité satisfaite, nous n'arrêtâmes plus, nous volions sur cette belle route de Belgique. De temps en temps, je regardais par la lucarne, pour examiner si on courait après nous. Mon impatience augmentait à chaque tour de roue. Le postillon nous avait montré à l'horizon une grande maison, qui était la douane belge. Les yeux fixés sur ce bâtiment, je m'en voyais toujours aussi éloigné. Il me paraissait que le postillon n'avançait pas; j'avais honte de mon impatience, mais je ne pouvais la modérer. Enfin nous l'atteignîmes; nous étions sur le territoire belge; j'étais sauvé. En pressant les mains du général, je lui exprimais, avec une profonde émotion, toute ma reconnaissance. Mais lui, gardant sa gravité, souriait seulement sans me répondre. Après une demi-heure, il se tourna vers moi, et me dit d'un grand sérieux : « Ah ça! » mon cher ami, expliquez-moi pourquoi vous » ne vouliez pas être guillotiné? » Je le regardais surpris, sans lui répondre. — « Oui, on a dit » que vous aviez demandé, comme une faveur, » d'être fusillé. — Mais on conduit le condamné » dans une charrette, les mains liées derrière le » dos, et quand il est sur l'échafaud, on l'attache

» sur une planche qu'on abaisse, et on la glisse » ainsi sous le couteau. — Ah! je comprends; » vous ne vouliez pas être *égorgé comme un* » *veau.* »

Nous arrivâmes à Mons vers trois heures après midi, et nous descendîmes dans la meilleure auberge. En attendant le dîner, j'écrivis quelques lettres dont le général voulut bien se charger, et après m'avoir aidé à faire quelques emplettes, et m'avoir donné deux lettres, l'une pour le roi de Prusse et l'autre pour M. Lamb, ministre d'Angleterre à Munich, nous nous séparâmes, lui pour retourner à Paris, et moi pour m'enfoncer en Allemagne et gagner la Bavière.

CHAPITRE XXI.

Je voyage sous le nom du colonel Lossack. — J'arrive à Worms, où je lis les journaux. — La police découvre la généreuse complicité du général Wilson. — Corruption et délation. — Je traverse le grand-duché de Bade et le Wurtemberg. — J'arrive en Bavière. — Paroles du roi. — Je me retire, d'après ses ordres, à Freyssing. — Dénonciation d'un ancien émigré. — Le roi m'envoie à Starnberg. — Le prince Eugène vient me voir deux fois par semaine. — Nouveau changement de demeure. — Bonté du roi de Bavière. — Je viens m'établir à Munich sous un nom supposé. — La France demande mon expulsion, ainsi que celle du général Drouet d'Erlon. — Réponse du roi de Bavière. — Je me réfugie à Eichstadt, et bientôt après à Augsbourg, chez madame la duchesse de Saint-Leu. — Je rentre en France.

Je restai cependant la nuit à Mons; le lendemain je ne pus aller que jusqu'à Namur. Je voyageais sous le nom de colonel Lossack, chargé par le duc de Wellington d'une mission à Munich et à Vienne. J'avais acheté un mauvais ca-

briolet à Mons, je n'avais point de domestique, la saison était si rigoureuse et ma santé si faible, que je ne pouvais faire plus de vingt lieues par jour. L'inconvénient était grave de rester si longtemps sur le grand chemin. On avait envoyé mon signalement partout; je pouvais rencontrer des Anglais, et mon passe-port, mon surtout, et les boutons aux armes d'Angleterre, ne pouvaient que me nuire, puisque je ne savais pas leur langue. J'arrivai cependant sans accident jusqu'à Worms. Je savais assez bien l'allemand pour me tirer d'affaire, et je courus aux journaux. Quelle fut ma consternation en lisant dans la *Gazette* que madame Lavallette était restée à la Conciergerie, et que le général Wilson et ses deux amis avaient été arrêtés !

Le général avait emmené dans notre course à Mons, un jeune domestique qui ne savait pas le français. A son retour, les espions qui me cherchaient remarquèrent dans la cour de l'hôtel qu'il habitait, sa voiture couverte de boue. Ils questionnèrent la portière qui leur raconta que le général arrivait d'un voyage qui n'avait duré que trois jours. La police se défiait de lui. Le petit domestique fut attiré par un de ces espions: on le poussa de questions, et il avoua que son

maître était allé à Mons accompagné d'un officier aux gardes qui ne savait pas un mot d'anglais. Mon signalement donné par le jeune homme mit la police sur la voie; mais il fallait des preuves. C'était ce domestique qui portait la correspondance du général à l'ambassade anglaise. On lui promit de l'argent s'il voulait d'abord apporter ces dépêches au préfet de police. Il n'y manqua pas. Celle qu'on ouvrit était adressée à lord Grey*; toute l'histoire de notre voyage y était racontée en détail. Muni de cette pièce, on arrêta les trois Anglais.

Cette lecture me mit au désespoir. Je pris la résolution d'aller en Russie demander à l'empereur Alexandre, grâce pour ma femme et mes amis, et je courus à Manheim pour obtenir une lettre de la grande duchesse de Bade, cousine germaine de ma femme. Elle n'était pas dans cette ville, et ce que j'appris de mon hôte, me fit sentir la nécessité de conserver le plus sévère incognito. Le grand duc refusait tout passage aux proscrits qui venaient de France, moins par un sentiment de malveillance, que par la crainte

* Cette lettre fait partie de la correspondance imprimée à la fin de ce volume.

de se compromettre avec le gouvernement français. En quittant Manheim, j'écrivis cependant à la grande duchesse, et je continuai ma route, en véritable étourdi, par le Wurtemberg; car il s'en fallut peu que je fusse arrêté à Stuttgart; le roi qui régnait alors, n'aurait pas manqué de me faire faire connaissance avec ses cachots. Enfin je parvins à traverser Ulm, et je me trouvai en sûreté sur le territoire bavarois.

Quand le roi de Bavière avait appris mon évasion de la Conciergerie, il avait dit au prince Eugène : « Pour celui-là, il peut venir chez moi, »j'aurai soin de lui. »

J'arrivai donc à Munich, et j'écrivis un mot au baron d'Arnay, secrétaire du prince, pour qu'il vînt me trouver. Il arriva, mais après avoir fait passer mon billet au prince qui dînait chez le roi ce jour-là. La nouvelle fut donnée à sa majesté après dîner. On ne comptait plus sur moi, et on me croyait en Amérique. Mon arrivée surprit le roi, qui ne voulait pas non plus avoir des discussions fâcheuses avec la France. Après un moment de réflexion : « Il ne peut rester ici, »dit-il, même sous un nom supposé. Ce chat de »duc d'Alberg est à Munich, et l'aura bientôt »dépisté. Passez avec lui deux jours, et que le

» troisième il parte pour Freyssing, il y sera bien » en sûreté. » Cette petite ville est entourée de bois; le froid était violent, mais j'étais si heureux d'être en liberté, que ma chambre me faisait peur, et j'en sortais dix fois par jour pour aller courir les bois, malgré la neige et la glace. Cette conduite étrange étonna les habitans, et un émigré français, établi à Munich, vint dans ma résidence, sut bientôt qui j'étais, et courut en donner la nouvelle dans la capitale. Il fallut donc quitter cet asile, et le roi eut la bonté de m'envoyer à Starnberg, mauvais village situé à l'entrée du lac de ce nom *. J'y étais mal, mais le printemps arrivait. Les forêts de ce côté sont superbes et d'une immense étendue; les rives du lac bordées de maisons de campagne charmantes. Le prince Eugène me donnait rendez-vous deux fois par semaine chez un garde-chasse, à deux lieues de Munich. Il m'apportait des journaux, des livres, et me donnait des nouvelles. J'arrivai ainsi au mois de mai, mais il fallut encore quitter Starnberg; on m'y avait reconnu, et le prince royal, qui avait connaissance de mon séjour dans ce coin reculé, fit des représenta-

* Voir les lettres à la fin du volume.

tions au roi sur mon séjour en Bavière, et sur les embarras qu'il allait s'attirer avec la France, si l'on apprenait à Paris qu'il me donnait asile. Le roi nia que je fusse dans ses états, mais en même temps il me fit donner l'ordre de reculer jusqu'au bout du lac. D'après le conseil du prince Eugène, j'allai me cacher chez le jardinier d'une maison de campagne, à quatre lieues plus loin : « Tu y seras mieux, me dit le prince; d'ici à » quinze jours, je vais m'établir dans le château » du roi qui n'est qu'à une lieue de ton nouvel » asile. Nous pourrons nous voir tous les jours. » Il y vint bientôt avec toute sa famille, je venais m'y établir le matin, et je ne retournais chez moi que le soir. L'accueil aimable que je reçus de la princesse Auguste, les bontés dont je fus comblé par toutes les personnes qui l'entouraient, contribuèrent beaucoup à adoucir les chagrins qui m'accablaient, et à rétablir ma santé affaiblie. Le prince me dit un jour : « Le roi a l'habitude » de passer chaque année une journée ici. En lui » demandant hier ses ordres pour le recevoir, il » a accepté, mais à la condition que tu viendrais » dîner avec lui. » J'y allai donc. Sa majesté me reçut à bras ouverts : il était accompagné de quelques officiers de sa maison, et entr'autres du

comte Charles de Reichberg, qui raconta qu'étant à Paris, lors de mon évasion de prison, il n'avait quitté la capitale que huit jours après. Quoique des gendarmes eussent assisté à son départ, et visité son passe-port avec beaucoup de soin, il fut encore arrêté sur le boulevart, et forcé de descendre ainsi que ses deux compagnons de voyage pour vérifier les signalemens, et bien s'assurer que je n'étais pas parmi eux. Le roi riait beaucoup, et s'amusait de me voir là, en face de lui, après tant de dangers. Pendant cinq heures qu'il resta chez le prince, il ne cessa de me combler d'attentions délicates. Le soin qu'il apportait à me rappeler son ancien séjour à Paris, où j'avais eu l'honneur de lui faire souvent ma cour, les légers services que j'avais pu lui rendre comme directeur-général des postes, et l'attachement dont m'avait honoré l'empereur, avait pour but de bien faire sentir aux personnes qui l'entouraient, que j'étais sous sa protection spéciale, et que mon malheur ajoutait encore à l'intérêt qu'il me témoignait. Au moment de son départ, il revint à moi, et me dit en me pressant la main : « Soyez tranquille dans mon pays, vivez au mi» lieu de vos amis, et comptez sur mon attache» ment et ma protection. »

Il me fut bientôt permis de venir m'établir à Munich sous un nom supposé; j'allais au spectacle tous les jours, et ensuite passer la soirée chez le prince, qui vivait en famille; mais on le sut promptement à Paris. Le duc de Richelieu le trouva mauvais, et bientôt la demande formelle de mon expulsion de la Bavière fut envoyée à Munich. Le comte d'Erlon, qui habitait aux environs de la ville, fut enveloppé dans cette proscription, quoiqu'il n'y fût pas sous son nom. Le cabinet de Munich répondit à celui de Paris, qu'on ne connaissait personne qui portât nos noms en Bavière; mais en même temps le roi nous fit proposer d'aller nous réfugier en Silésie, dans un des châteaux qu'il possédait, comme duc des Deux-Ponts. Le parti était dangereux; la protection du roi de Bavière pourrait-elle me suivre et me défendre dans un si grand éloignement et au milieu d'une province prussienne? Ne serais-je pas obligé de fuir cet asile pour aller en Russie, où je sentais qu'on voulait me pousser? Je répondis en sollicitant l'entrée d'une prison en Bavière. Heureusement que la correspondance diplomatique se ralentit peu à peu sur ce point: le comte d'Erlon resta à sa campagne, et j'en fus quitte pour aller me réfugier à Eichstadt, dans la principauté du

prince Eugène, et ensuite à Augsbourg, chez sa sœur, madame la duchesse de Saint-Leu. Je passai près d'elle la dernière année de mon exil; et les soins et les bontés dont elle me combla m'auraient peut-être fait oublier la France, si mes affections les plus chères ne m'en avaient pas rendu l'éloignement insupportable.

Madame Lavallette était sortie de prison après six semaines de mauvais traitemens. Une mélancolie profonde et des terreurs continuelles lui inspirèrent du dégoût pour la société, et jetèrent dans son esprit un désordre assez grand pour qu'il fût caractérisé de maladie mentale. Ma fille n'avait alors que quinze ans, et sa mère s'empressa de chercher à l'établir, pour qu'elle trouvât protection lorsque sa maladie ne lui permettrait plus de s'occuper d'elle. Elle m'écrivait : « Il » faut que je mette ma fille à l'abri de nos mal- » heurs; je sens qu'il en est temps. » Et elle fit choix de M. de Forget, fils d'un propriétaire d'Auvergne, dont le nom est respecté depuis long-temps. Ce jeune homme avait été auditeur au conseil d'état; je lui avais reconnu de la capacité et d'excellentes qualités de cœur; je donnai mon consentement, et ma fille est heureuse et estimée dans sa province.

Enfin, après six ans de proscription, les portes de France me furent ouvertes. Avant mon départ j'obtins une audience du roi de Bavière; il me serra dans ses bras avec émotion. « J'em- » brasse M. Cossar (c'est le nom que je portais en » Allemagne), mais j'exige que M. Lavallette » vienne me remercier avant deux ans; je suis » vieux, il ne faut pas tarder. » Ma situation politique en France était trop mauvaise, et la sévérité du gouvernement trop prononcée, pour que j'aie pu accomplir l'engagement que le roi avait bien voulu me faire prendre, et qui s'accordait si bien avec les vœux de mon cœur reconnaissant. La mort l'a enlevé à ses sujets qui l'adoraient, et qui n'oublieront jamais le bon roi, ainsi qu'ils l'appelaient.

Je laissai le prince Eugène, jeune encore, jouissant d'une santé florissante, dans la position la plus heureuse, aimé du roi comme s'il eût été son fils, entouré d'une famille nombreuse et charmante, comblé des biens de la fortune, et n'ayant plus rien à lui demander, puisque son nom brillait d'une gloire éclatante et sans tache. Il fit une chute en traîneau, en 1816; un dépôt se forma, dit-on, dans sa tête: il souffrait peu et négligea les précautions nécessaires. Sept

ou huit ans après, ce dépôt se déclara par des symptômes que les médecins ne surent pas reconnaître, et il succomba à l'âge de quarante-quatre ans, laissant une veuve au désespoir, des enfans dont l'éducation n'était pas achevée, mais aussi des souvenirs de courage, de sagesse et de bonté que la France, l'Italie et la Bavière ne laisseront pas effacer.

En rentrant en France, il fallait faire entériner les lettres de grâce. Cette formalité, qui pouvait être blessante pour moi, fut remplie par les magistrats de Colmar avec une modération dont je serai toujours reconnaissant. M. Rossec, l'avocat général, se contenta de dire : « Il a été » condamné pour un fait dont la gravité diminue » chaque jour. » Je vins à Paris, où je fixai mon séjour, vivant dans la solitude, fort oublié de la plupart de mes anciens amis, mais aussi de la police, qui pouvait jeter sur ma vie beaucoup d'ennui et de chagrin.

Enfin la santé de madame Lavallette se rétablit assez pour que je pusse la fixer près de moi. Une mélancolie profonde la jette trop souvent dans la préoccupation ; mais elle est restée douce, aimable et bonne. Nous vivons dans la retraite, pendant l'été, à la campagne, où elle

se plaît beaucoup. J'ai conservé mon indépendance, le premier des biens, sans pensions, sans traitement, sans indemnité, après une longue carrière consacrée à mon pays, mais faisant pour la liberté des vœux qui ne seront peut-être jamais exaucés, et vivant avec les souvenirs d'une grande époque et d'un grand homme.

LETTRES ET SOUVENIRS.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU DUC DE RAGUSE.

J'AVAIS été intimement lié avec Lavallette, mais les événemens politiques nous avaient séparés. Le sort funeste qui lui était réservé réveilla mon amitié pour lui. Il m'écrivit la lettre que vous avez entre les mains. Je la portai au roi qui la lut en entier. Mes prières et mes supplications furent vaines : non-seulement sa grâce, non-seulement une commutation de peine, me furent refusées ; mais inutilement espérais-je émouvoir Louis XVIII en lui demandant d'accéder au dernier vœu de Lavallette, de changer le mode de son supplice ; il fut inexorable.

Je courus chez madame Lavallette pour concerter une demande, présentée par elle. Elle me dit qu'elle avait des moyens pour faire évader

son mari. Je la détournai d'en faire usage, tant qu'elle pourrait concevoir des espérances d'une autre nature. On fut informé au château qu'elle devait s'y présenter, et elle fut consignée. Je me chargeai de la conduire et lui donnai le bras. Je choisis, pour entrer dans la Salle des Gardes, le moment où le factionnaire tournait le dos, et je me trouvai tout à coup, avec elle, au milieu de cette salle. Le garde-du-corps nous arrêta, et, sans manquer au respect qu'il me devait, il executa sa consigne d'une manière rigoureuse. L'officier vint délivrer le garde-du-corps de l'embarras où il se trouvait, et je parvins à persuader à M. de Bartillat (qui était cet officier) qu'au risque d'être puni des arrêts, il devait s'associer à une bonne œuvre. Il laissa madame Lavallette dans la Salle des Gardes. J'avais choisi pour entrer le moment où le roi était à la messe. J'avais la certitude qu'en y venant auparavant, le roi se passerait plutôt de messe que de risquer de rencontrer cette pauvre femme; mais une fois dans la chapelle, il fallait en revenir. M. de Glandevès, major des gardes-du-corps, vint me dire que l'ordre avait été donné de ne pas recevoir madame Lavallette. « Mais, lui dis-je, avez-vous, puisqu'elle est entrée, l'ordre de la faire sortir?

—Non ; me répondit-il.—En ce cas, je reste.» Le roi arrive; madame Lavallette se jette à ses pieds; il lui répond : « J'apprécie, madame, votre juste » douleur, et j'y prends part comme je le dois; » mais j'ai des devoirs à remplir et ne puis m'en » dispenser,» et il continua sa marche. Madame Lavallette se jeta aux pieds de la duchesse d'Angoulême, qui l'évita et passa sans lui parler. Nous sortîmes. Le lendemain était le jour de naissance de la duchesse d'Angoulême et l'anniversaire de sa sortie du Temple : nous nous disposâmes à nous trouver sur son passage. Des mesures furent prises pour l'isoler, et des factionnaires furent placés jusque dans les combles des Tuileries, pour empêcher d'arriver par une marche détournée.

De ce moment la perte de Lavallette me parut résolue, et je le dis nettement à sa femme, en l'engageant si, comme elle me l'avait dit, elle avait des moyens de fuite, à les tenter. Ses autres amis cherchaient à soutenir une illusion à laquelle elle était disposée : elle me disait : « On veut lui donner sa grâce sur l'échafaud.—Ne vous y fiez pas, lui répondis-je; s'il y monte, il est perdu.» J'eus même, devant elle, une discussion avec le duc de Plaisance, qui partageait cette illusion. Elle me

crut, et son mari s'échappa le lendemain. Cette pauvre femme a souvent répété, dans sa raison d'abord, et ensuite dans sa folie, que j'étais le seul qui ne l'eût pas trompée.

LETTRE DE M.***, AIDE-DE-CAMP DU DUC DE RAGUSE.

Le lendemain du jour où le maréchal avait fait trouver madame de Lavallette sur le passage du roi, il alla de bonne heure au château pour y prendre langue, et voir comment il pourrait la faire arriver jusqu'à la duchesse d'Angoulême. Les mesures les plus rigoureuses avaient été prises, tous les passages étaient gardés. Une seule chance était possible : l'antichambre du capitaine des gardes de service a une deuxième porte de sortie qui donne sur l'escalier du roi, précisément en face de l'appartement de la duchesse d'Angoulême ; passer par cette porte était l'unique moyen de faire arriver madame de Lavallette, mais le maréchal était trop en évidence pour l'accompagner. Il en chargea un de ses aides-de-camp, à qui il donna ses instructions. Madame Lavallette partit de chez elle, et l'officier vint, avec le général Foy, au

devant de sa chaise à porteurs qu'elle laissa au bas du Pont-Royal, où le général Foy demeura à attendre, et elle entra aux Tuileries avec l'officier. L'heure avait été calculée de manière à arriver vers la fin de la messe, au moment où la duchesse d'Angoulême en sortirait. On arriva chez le capitaine des gardes, que l'officier demanda, sachant bien qu'il était en ce moment auprès du roi; il refusa d'entrer dans le salon et resta dans l'antichambre où il fit asseoir madame Lavallette. La porte de l'antichambre était ouverte: il s'en approche sans affectation, et quand il voit la duchesse d'Angoulême descendre, il appele madame Lavallette. « Venez donc, *ma cousine;* venez voir passer la duchesse. » Madame Lavallette se lève; mais pendant cette attente les officiers des gardes-du-corps avaient traversé l'antichambre et reconnu madame Lavallette, et quand elle arrive à la porte, le suisse s'élance et la ferme à double tour. L'officier veut tourner la clef: — « On ne peut pas passer. — Allonc donc! tous les jours on se tient sur l'escalier; ma cousine, qui est de la province, n'a jamais vu personne de la famille royale, et je serais charmé qu'elle profitât de l'occasion. — Impossible: je sais qui est madame, et j'ai l'ordre

formel de ne pas la laisser passer. — Eh bien! cinquante louis, une bonne action et la protection du maréchal! » —Le suisse fut incorruptible; et pendant le colloque la duchesse d'Angoulême rentra chez elle. Il fallut se retirer. Après avoir reconduit madame Lavallette à sa chaise, l'officier rentra dans la cour des Tuileries. Bientôt un garde-du-corps vint lui demander si madame Lavallette était encore dans le château. Louis XVIII devait sortir; mais il resta, de peur de rencontrer madame Lavallette.

SIR ROBERT WILSON AU COMTE GREY *.

Mon cher lord, j'arrive d'un voyage d'environ trois cent cinquante milles, dont la première moitié est sans contredit le voyage le plus intéressant que j'aie jamais fait.

Il était question de vie ou de mort immédiate pour mon compagnon, et de tout ce que cette responsabilité, accompagnée des circonstances les plus aggravantes, pouvait entraîner pour moi-même.

* Cette lettre fut interceptée par la police française, à Paris, et motiva l'accusation intentée contre sir R. Wilson et ses généreux amis.

Reconnu comme victime de la foi violée envers mon pays, il réclamait mon dévouement personnel jusqu'au pied de l'échafaud; et aux droits les plus puissans de l'humanité, il joignait un caractère qui lui avait concilié l'estime générale de toutes les classes de la société.

Ce fut le 5 de ce mois* que, connaissant déjà sa position périlleuse, j'appris aussi que ses persécuteurs étaient parvenus à savoir qu'il était encore à Paris, qu'ils avaient découvert la trace de leur proie, et qu'ils multipliaient leurs efforts pour assurer leur triomphe sanglant: il n'y avait point de pardon à espérer.

Les vertus de madame Lavallette, et les circonstances intéressantes de la première évasion extraordinaire de son mari, n'avaient fait que rendre les monstres plus furieux.

J'avais à décider si cette rage de vengeance serait assouvie, si tous les efforts précédens seraient rendus inutiles, si la cause de la liberté et de l'humanité, liée à son sort, serait déshonorée par sa catastrophe; ou si des espérances criminelles seraient déçues, si l'Angleterre échapperait à la honte de participer de nouveau à un

* Janvier 1816.

meurtre, et si tout homme honnête et indépendant en Europe aurait au moins une fois l'occasion de se réjouir dans ces temps de deuil et d'ignominie.

Je n'hésitai pas : si j'eusse balancé, vous auriez blâmé, j'en suis sûr, une faiblesse qui m'aurait rendu indigne de l'occasion que j'avais d'être le protecteur de l'opprimé. Je n'avais plus qu'une pensée, celle d'assurer le succès de l'entreprise. Le secret avait été confié d'abord au jeune Bruce; il avait été autorisé à m'en donner communication. Son zèle amical pour Ney l'avait rendu trop suspect à la cour pour qu'il ne fût pas surveillé, et quoique très-disposé à tout oser et tout entreprendre, il sentit que son entremise active pourrait faire échouer nos projets : je craignais trop moi-même, en butte comme je l'étais à la surveillance, pour m'absenter de la capitale : mais un officier des gardes ne pouvant obtenir de congé, et un autre officier, que j'avais sondé à ce sujet, ne jugeant pas pouvoir s'absenter, je résolus de ne plus rien hasarder par ces demi-confidences, et de me charger moi-même de l'exécution.

Il fallait cependant trouver quelques personnes sûres pour faciliter les dispositions néces-

saires, et nous fîmes choix d'Ellister, du 5e des gardes, et de Jean Huttchinson, par la confiance que nous avions dans leur probité, et parce que nous savions qu'ils avaient été précédemment engagés dans une affaire de cette nature : et en effet Ellister était la personne qui s'était chargée d'abord de mettre le projet à exécution, s'il avait pu obtenir la permission de quitter le régiment.

Nous décidâmes que le fugitif serait vêtu de l'uniforme d'officier anglais, que je le conduirais hors des barrières dans un cabriolet anglais, moi-même portant l'uniforme; que j'aurais un cheval de relais à La Chapelle, et me dirigerais de là sur Compiègne où Ellister se rendrait avec ma voiture dans laquelle je monterais avec Lavallette, pour gagner Mons par Cambrai. Sur ma demande et sous ma responsabilité, j'obtins assez aisément de Stuart des passe-ports pour le général Wallis et le colonel Losack, noms choisis parce qu'ils correspondaient avec les initiales des véritables noms. Ces passe-ports furent dûment visés par le ministre des affaires étrangères; mais lorsqu'on les présenta à la signature, un des secrétaires demanda à Huttchinson, qui les avait apportés, qui était le colonel de Losack; il répondit aussitôt : « C'est le frère de l'a-

miral.» Cette partie importante de notre opération se trouvant terminée, Ellister alla à la police avec le passe-port du colonel Losack, et demanda des chevaux de poste pour ma voiture; et, afin d'éviter tout soupçon, il prit un appartement et une remise à l'hôtel du Helder, sous le nom du colonel Losack.

Bruce apprit heureusement que la brigade de son cousin le général Brisbane était à Compiègne, et que son aide-de-camp quitterait Paris le lendemain, 7 du mois, pour se rendre à Compiègne avec les chevaux et les bagages du général, qui était alors en Angleterre. Nous le vîmes chez Bruce, où nous lui avions donné rendez-vous, et je lui dis que des circonstances très-particulières me mettaient dans la nécessité de passer par Compiègne avec une personne qui devait rester inconnue, que nous avions besoin d'y rester une heure ou deux dans un quartier retiré. Il répondit obligeamment qu'il s'en rapportait entièrement à nous, que son existence dépendait de sa place, mais qu'il n'hésitait pas à nous satisfaire, surtout lorsqu'il savait que cela nous intéressait. J'avoue qu'il me répugnait d'impliquer une pareille personne dans l'affaire, mais la cause était trop importante pour m'arrêter à

cette considération, et je conçus l'espoir qu'un jour viendrait où j'aurais en mon pouvoir de reconnaître ce service, soit par moi-même, soit par mes amis. Bruce se procura la mesure de Lavallette; Huttchinson la donna à un tailleur pour celle d'un quartier-maître de son régiment qui avait besoin d'une redingote, d'un gilet et d'un pantalon, de suite. Le tailleur fit observer que c'était la mesure d'un homme puissant, et qu'elle n'avait pas été prise par un tailleur. Son observation m'effraya au point que je crus devoir renvoyer Huttchinson lui dire que, le quartier-maître ne pouvant attendre jusqu'à samedi soir, il fallait que les habits fussent mis avec soin dans une caisse pour lui être envoyés après son départ. Huttchinson et Ellister prirent en outre toutes les précautions nécessaires pour se procurer les chevaux, et sortirent la veille pour reconnaître les barrières, stations, etc.

Toutes les dispositions ayant été faites, et toutes les précautions prises, il fut définitivement décidé que Lavallette se rendrait chez Huttchinson le dimanche soir 7, à neuf heures et demie précises ; que j'irais le lundi matin à sept heures et demie, à sa porte, dans le cabriolet de Bruce, avec mon domestique qui me suivrait

sur ma jument bien harnachée, comme si j'allais passer une inspection; que Huttchinson se tiendrait à côté du cabriolet, s'entretenant avec nous, et que, dans le cas où il surviendrait quelque embarras, Lavallette monterait sur son cheval, et moi sur la jument, afin d'être plus libres et de gagner de vitesse.

J'aurais certainement préféré passer les barrières à cheval; mais nous pensâmes que notre façon toute anglaise de monter à cheval pourrait attirer l'attention; et qu'en les passant en plein jour et dans un cabriolet découvert, cela annoncerait trop d'assurance pour exciter le soupçon. Enfin, l'heure fixée pour le départ étant proche, Huttchinson, Ellister, Bruce et moi, nous nous réunîmes dans l'appartement de Huttchinson, sous le prétexte de boire un bol de punch : c'était le moment qui devait offrir à nos regards un homme dont le sort reposait sur les plans que nous avions formés pour le sauver, et dont les jours avaient déjà été comptés par ses ennemis, un homme qui était l'objet de toute la haine et de toute l'affection des partis opposés, et qui, s'il venait à être découvert, serait pour nous l'occasion de tous les maux que des ennemis et même des amis, trompés dans leur attente,

pourraient causer soit comme châtiment, soit comme reproches. Bruce alla sur l'escalier, et aussitôt Lavallette le prit par la main, et nous vîmes devant nous ce personnage si digne d'intérêt. Il était vêtu d'un uniforme bleu, et assez bien déguisé pour n'être pas remarqué même dans l'appartement d'un Anglais. L'ami qui l'avait conduit n'entra pas, mais il remit à Huttchinson pour Lavallette un pistolet à deux coups que je possède aujourd'hui. Celui-ci parut d'abord très-ému, mais nous ne lui permîmes pas de donner cours à sa reconnaissance; et peu d'instans après, Ellister et moi nous nous retirâmes, et le laissâmes aux soins de Bruce et de Huttchinson. A minuit, Bruce se retira, et il se coucha sur un lit qui lui avait été préparé. Une demi-heure après, on vint frapper à la porte : Lavallette sauta de son lit, en s'écriant: « Nous sommes perdus! » Mais Huttchinson sut bientôt que c'était un officier français ivre, qui, en se retirant dans sa chambre, avait fait ce bruit : vous pouvez bien penser qu'aucun de nous ne passa une nuit bien tranquille, et dans le fait je n'étais pas sans inquiétude, tant que je savais que Lavallette était encore à Paris; car j'avais aussi à penser à ma famille. J'avais seulement dit à madame

Wilson que j'étais engagé dans un plan tendant à sauver un des proscrits, et que j'étais obligé de cacher son nom et les arrangemens pris. Je crus ne pas devoir, pour le moment, lui en dire davantage; mais elle aurait su garder le secret sur le tout, s'il avait été nécessaire, et aurait même, je suis sûr, donné bien volontiers toute l'aide qui aurait dépendu d'elle. Peut-être soupçonna-t-elle toute la vérité d'après mon air d'inquiétude; mais je dois dire à sa louange qu'elle ne me dit pas un seul mot qui me donnât à penser qu'elle cherchait à me détourner de mon projet, quoiqu'elle eût beaucoup à souffrir, et d'autant plus que le moment approchait où j'allais me livrer au chapitre des événemens, chargé d'un dépôt précieux.

Je me trouvai à la porte d'Huttchinson à sept heures et demie; cinq minutes après j'étais monté pour appeler Lavallette, et nous étions en route pour la barrière de Clichy. Nous rencontrâmes un officier qui parut surpris de voir un officier général qu'il ne connaissait pas; mais mon domestique éluda toute question. Je passai la barrière à un pas modéré : les gendarmes nous regardaient fixement, mais le mouvement de la présentation des armes facilita à Lavallette le moyen de couvrir son profil dans le salut. Quand

nous fûmes passés, Lavallette pressa sa jambe contre la mienne, et lorsque que nous ne craignîmes plus d'être observés, tout son visage était rayonnant de plaisir à cette première faveur de la fortune.

La route était couverte de toute sorte de gens; mais lorsque nous rencontrions des voitures publiques, j'engageais la conversation bien haut en anglais, et je remarquai que le chapeau garni d'un plumet blanc, que Lavallette tenait à la main, attirait les regards des voyageurs, et nous dérobait à leur curiosité.

Lavallette a des traits si bien prononcés et sa figure est si bien connue de tous les postillons et de tous les maîtres de poste, que la plus grande précaution lui était nécessaire pour ne pas être découvert. A La Chapelle, nous changeâmes de chevaux, et nous eûmes un moment d'alarme à la vue de quatre gendarmes qui rôdaient auprès de nous; mais, Hutchinson à qui ils s'adressèrent, nous en débarrassa, en répondant que nous venions choisir des cantonnemens pour une division anglaise. Nous fûmes obligés de passer près d'autres gendarmes qui avaient le signalement de Lavallette; et on peut remarquer, en passant, qu'il a été distribué à presque tout le

monde en France. En approchant de Compiègne, j'aperçus quelques cheveux blancs qui sortaient de dessous sa perruque brune, et ayant heureusement des ciseaux sur moi, je fis sa toilette, chemin faisant. A l'entrée de Compiègne, nous trouvâmes le sergent annoncé par le capitaine Fennell, qui nous conduisit par la ville dans un quartier très-heureusement choisi, car nous ne fûmes point inquiétés par les spectateurs dans les rues.

Personne ne nous vit entrer, excepté des soldats et des domestiques anglais, qui seuls nous servirent pendant que nous attendions la voiture. M. Fennell nous offrit une collation qui ne nous aurait pas arrêtés comme Louis XVI, mais qui nous procurait un fort agréable emploi du temps, qui d'ailleurs pesait sur nos têtes, et qu'autrement nous aurions perdu; enfin vers la nuit, ainsi qu'il avait été convenu, Ellister arriva avec la voiture (qui était sortie par la barrière Saint-Denis, après avoir été suivie jusqu'à La Chapelle par des gendarmes); les chevaux étaient commandés de suite.

Le postillon étant venu seul, je fis allumer les lampes de la voiture, d'abord pour assurer notre route et pour annoncer que nous étions sans inquiétude dans l'intérieur. Nous quittâmes nos

amis, et nous montâmes dans cette voiture, qui devait être pour nous un char funèbre ou le char de la fortune. Nous étions bien armés et préparés à faire résistance en cas d'attaque. Mais je comptais plus sur la présence d'esprit que sur la force, s'il survenait quelques difficultés.

Nous fûmes souvent questionnés aux différentes maisons de poste; mais le colonel Losack* se tenait toujours en arrière, et j'avais soin de bien couvrir la portière. Mon domestique et le postillon disaient à chaque relais que c'était un général anglais; et ma voiture étant anglaise produisit un très-bon effet. Je dois faire observer que nous ne prîmes que trois chevaux et un courrier, dans la crainte que quatre chevaux ne prouvassent notre impatience ou au moins un trop grand besoin de célérité; et d'ailleurs nous évitions, par ce moyen, les regards du second postillon qu'il aurait fallu prendre, et qui aurait pu être un argus pour nous.

Nous n'éprouvâmes aucun retard jusqu'à Cambray, où nous perdîmes trois heures aux portes par les mauvaises dispositions de la sentinelle anglaise, qui, n'ayant pas d'ordre pour appeler

* C'était le nom de Lavallette.

le portier préposé pour faire entrer les courriers pendant la nuit, ne voulut écouter ni prières ni menaces; négligence qui a déjà eu de très-grands inconvéniens pour les communications du gouvernement, et qui aurait pu nous être funeste. A notre passage à Valenciennes, nous fûmes sévèrement examinés jusqu'à trois fois, et nos passe-ports furent portés au commandant de la gendarmerie. Cependant nous passâmes outre, et, à peu près à cinq milles de là, nous eûmes le bonheur de franchir la dernière barrière, où l'on nous fit subir un dernier examen.

Je n'essaierai pas de dépeindre les sentimens de Lavallette. Je dirai que, dès ce moment, son esprit parut tout-à-fait calme : il n'était pas seulement sauvé, il triomphait; il paraissait surtout sensible à l'idée que le dévouement de sa femme avait été couronné du succès.

Nous ne nous arrêtâmes qu'à Mons. Là, nous dînâmes, et prîmes des arrangemens pour le voyage ultérieur de Lavallette. J'écrivis plusieurs lettres pour lui faciliter les moyens de parvenir à sa destination, et ayant pourvu à tout ce qui était nécessaire pour sa sûreté et sa satisfaction, je pris congé de lui; et je suis arrivé à Paris hier

soir, par la route de Maubeuge, Soissons, et la porte Saint-Martin.

N'ayant été absent que soixante heures, mon voyage n'a pas dû être beaucoup remarqué, et, jusqu'ici, je n'ai à craindre aucune conséquence fâcheuse de mon entreprise. Je n'ambitionne pas l'emprisonnement ni la perte de mon état, mais je m'étais résigné à tous les deux, et même à plus, avant de m'embarquer dans cette entreprise; mais il n'y a pas d'apparence que j'aie à regretter une tentative qui a si complétement réussi.

J'ai quelquefois eu l'idée de communiquer confidentiellement au duc d'York ce que j'ai fait, afin de ne pas encourir le soupçon de conspirer clandestinement : mais je crains de compromettre ceux dont je suis obligé de défendre les intérêts; et par conséquent je me borne, pour le moment, à vous faire part de ce qui s'est passé, en vous priant de faire parvenir cette lettre à mon frère, à Arundel*, lorsque vous l'aurez lue, n'ayant pas le temps de lui écrire, et craignant, dans le fait, d'envoyer à son adresse une lettre à ce sujet.

J'ai dû, comme vous le pensez, obtenir des

* Ville du comté de Sussex.

renseignemens d'un grand intérêt; mais je dois attendre, pour vous en faire part, que je vous écrive de nouveau, et par des occasions sûres.

Je serais bien aise que lord Holland fût instruit de ce que j'ai fait, car il connaît Lavallette et s'est intéressé pour lui; je l'ai dit à ce dernier, qui l'a appris avec reconnaissance.

Lavallette lui enverra sa protestation relative à la convention, et réclamera sa protection dès que madame Lavallette sera sortie de prison et sera en sûreté. J'espère pouvoir me procurer l'opinion écrite de Fouché à ce sujet, et l'explication des motifs qui l'ont porté à signer la liste des proscrits. Il paraît qu'il a cédé au désir d'en sauver beaucoup d'autres.

Je viens d'apprendre que Soult doit être porté sur la première liste, et que les princes font tous leurs efforts pour assurer sa condamnation et son exécution : comme cette nouvelle vient de quelqu'un qui est dans la confidence de Feltre, j'en avertirai Soult.

Pour toujours, mon cher lord, bien sincèrement.

Signé R. W.

Il ne pourra m'être que très-agréable d'avoir votre opinion. Faites-moi savoir, le plus tôt pos-

sible, si je dois écrire au duc, ou prier Gordon de lui parler.

Je regrette de ne pouvoir recopier ma lettre, mais je n'en ai pas le temps, et il faut me pardonner si je vous oblige à me déchiffrer, lord H. venant de m'envoyer une lettre qui me tiendra une semaine à lire.

Signé R. W.

LE COMTE LAVALLETTE

A MADAME LA DUCHESSE DE RAGUSE.

PREMIÈRE LETTRE.

Des bords du lac de Starnberg, le 28 juillet 1816.

Je ne sais pas comment vous exprimer, chère amie, tout ce que j'ai éprouvé à la vue et à la lecture de votre lettre. On m'avait dit que vous étiez de ce côté-ci *; je n'osais le croire. Mais une lettre de vous, je n'y pensais pas; et je suis si loin de toute civilisation qu'une lettre d'un être vivant, d'une amie, me fait une impression terrible. Depuis ce matin, je l'ai relue dix fois,

* Madame la duchesse de Raguse était alors à Baden.

et les détails qu'elle contient m'ont fait pleurer comme un enfant. C'est la seule qui me donne des détails sur cette funeste époque; et vous y avez mis un tel charme, une naïveté si vraie, que j'ai retrouvé, en la lisant, tout ce qui m'avait si profondément agité dans ce dénouement si extraordinaire.

Il est donc vrai que ma pauvre Émilie * se porte bien : on me l'avait dit, mais pas comme vous. Je vous félicite toutes deux de vous être rapprochées. Vous êtes digne de la comprendre et de l'aimer. Ils ne l'entendent pas, dans le monde. Ils n'ont jamais su ce qu'elle avait de noble, de dévoué, de courageux, avec cette figure si calme, si tranquille et si froide en apparence. Soignez-la tous, je vous en prie : veillez sur elle et ne souffrez pas que les misérables la tourmentent. C'est un être sacré, l'honneur de son sexe; et ce serait une honte éternelle qu'on lui fît expier, par des persécutions, une action si noble et si généreuse. Quant à moi, chère amie, j'ai passé cinq mois dans la plus profonde solitude, avec une énergie de cœur et une hauteur d'âme dont je ne savais que faire (c'est assez

* Madame Lavallette.

vous dire que je n'étais pas découragé), mais avec une douleur qui me jetait dans les convulsions. Et cependant je ne maudissais pas l'humanité; car, quel est l'homme qui a moins à s'en plaindre? Parens, amis, domestiques, et jusqu'à des étrangers, tout a été parfait pour moi. Dans ce pays-ci même, je n'aurais qu'à me nommer pour trouver des amis; et à la honte éternelle de ces misérables, je pourrais parcourir le continent, leur écriteau sur la poitrine, sans rencontrer une insulte. C'est là ma consolation. Mais mon pauvre cœur est si malade, si horriblement déchiré, qu'il me faut un courage, qui s'épuisera, pour supporter ma position. Je fais cependant tout ce qu'il faut pour me distraire. Je vis dans un trou, dans les montagnes, au milieu des eaux. J'ai pour compagnon un bon jeune homme, dessinateur habile, et avec lequel je travaille une partie de la journée. Je passe l'autre partie à recommencer les études de ma jeunesse, et avec ces colosses de l'antiquité qui se jouaient de l'adversité et supportaient le malheur avec tant de noblesse et de grâce. Je prie et je pleure en pensant à tout ce que j'aime, et à ma pauvre patrie, tombée dans un tel avilissement que je n'ose plus la nommer. J'apprends la langue du

pays, car mon compagnon ne sait pas un mot de la mienne. Je cause avec des paysans qui supportent tranquillement leur position, qui sont gouvernés par un souverain qu'on ne loue pas dans les gazettes, mais qu'on bénit dans les chaumières; qui ne connaissent ni mon nom ni mes infortunes, mais qui paraissent disposés à m'aimer, parce que je n'ai pas l'air d'un méchant homme, et que je leur fais du bien.

Les misérables qui m'ont si cruellement traité ne se doutaient pas que cette femme si faible, si malheureuse, si accablée, serait plus forte et plus courageuse qu'eux tous. Je ne leur veux aucun mal : le plus profond mépris m'en a fait justice; mais je doute qu'ils se trouvent bien en continuant de parcourir cette route de sang.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne vous parle point de l'ami que j'ai ici * : un frère aurait été moins bon, moins généreux. Je le vois, lui et sa famille, souvent depuis quelque temps. Ce sont des anges de bonté; il est heureux! et ce spectacle de bonheur me fait grand bien.

* Le prince Eugène.

Vous avez donc vu ma pauvre petite Joséphine. Mon Dieu! que deviendra-t-elle? Je frémis en pensant qu'elle sera peut-être un jour bien malheureuse. Hélas! il m'eût été si doux de perfectionner son éducation! Quand je pense à tout cela, je me frappe la tête contre les murailles et je ne sais ce que je ferais contre moi. Dites-moi, répétez-moi, avec une noble amie* qui a été si admirable pour moi, et qui voyage aussi de ce côté; répétez-moi toutes que je vous reverrai, que je jouirai de votre bonheur. Car, pour le mien, tout est fini, et j'ai le pressentiment qu'un petit coin de terre m'attend, dans un cimetière de village.

Aimable Caroline **! elle est donc avec vous. Que Dieu vous bénisse! elle mérite une telle amie. Dites-moi donc où est son mari. Est-il vrai qu'il ait pris la route de l'Orient? Où va-t-il? cela m'inquiète, car c'est un des plus nobles caractères que j'aie trouvés. Vous reverrez nos bons amis Mollien. Dites-lui que je l'aime et que je pense à lui tous les jours et long-temps chaque jour. Embrassez sa douce compagne;

* La reine Hortense.

** Madame Lallemant, femme du général.

je lui souhaite du bonheur. C'est la dernière personne que j'aie vue; car c'est en sortant de chez elle que j'ai perdu ma liberté, et sa tendre compassion m'est restée dans le cœur... Enfin, embrassez aussi Fréville; il m'a donné une preuve d'amitié, dont j'ai gardé un doux souvenir. Pensez tous à moi, et vous surtout, chère amie, dont j'aime tant le noble caractère et l'âme si courageuse. J'espère que vous aimez mes chers Anglais. Faut-il qu'une si belle action leur ait attiré une si odieuse persécution? Que vont-ils devenir? Si le malheur de Bruce est réel, que cela me rendra malheureux moi-même! On paie cher une noble conduite : le vice est plus heureux! Adieu! adieu.

P. S. Si vous êtes rentrée lors de la fête d'Émilie, envoyez-lui une fleur de ma part. Voilà un mot pour elle.

DEUXIÈME LETTRE; LE MÊME A LA MÊME.

Des bords du lac de Starnberg, le 14 août 1816.

Je ne vous parle pas du plaisir que m'a fait votre lettre, chère amie; ce serait ridicule. Il

faut cependant que vous sachiez que le jour où je l'ai reçue, avant-hier, je l'ai lue deux fois le matin, et le soir encore deux fois. Il me semblait vous entendre et presque vous voir. Le matin, je suis allé la lire au fond d'un bois qui entoure mon ermitage, menacé par un orage qui ne m'aurait pas chassé, si je n'avais craint de mouiller votre chère écriture. Que les consolations de l'amitié sont douces au cœur du malheureux! Les tourmens passés s'évanouissent en vous lisant; l'avenir semble me sourire, et mon infortune a des charmes, en pensant que, dans une autre situation, je n'aurais pas eu de si douces jouissances.

Quelques jours avant l'arrivée de votre lettre, j'ai éprouvé un moment de bonheur bien vif. Le beau-père * de mon ami, que vous avez vu aux eaux, est venu dîner chez son gendre, avec son fils. Il avait mis pour condition que je m'y trouverais. Il m'a parlé de vous, avec des éloges si vrais et si aimables, qu'il m'en a paru cent fois plus respectable. Il y est revenu à plusieurs fois, et son fils aussi. Son accueil a été parfait. Il m'a traité avec une bonté, une délicatesse que

* Le vieux roi de Bavière.

je ne saurais vous rendre. Je dois cette bonne fortune à son gendre et à sa fille, qui sont admirables pour moi : mais laissez-moi croire aussi que vous lui avez parlé de moi, cela me fait du bien.

Vous voulez des détails sur ma vie. En voici :

Je ne vous parle pas des six premiers mois. Ma blessure était profonde; mais mon âme était élevée jusqu'à l'exaltation. Maintenant toute illusion est détruite. La froide raison, l'implacable vérité me disent : « Il faut mourir dans l'é» tranger, loin des objets les plus chers; il » faut effacer tout le passé de ta mémoire, ou » te consumer de chagrin, en vivant de tes sou» venirs. » Je lutte, chère amie, contre cette terrible sentence. Je remplis ma vie de travail et surtout de lectures. Je me suis procuré deux seuls ouvrages qui charment ma solitude, sans me lasser l'imagination. C'est Condillac et Plutarque. Le premier est un homme d'un sens profond, d'une érudition très-étendue, qui ne parle qu'à la raison. Son ouvrage est un cours complet d'éducation. J'y trouve Locke perfectionné, des élémens d'histoire et de mathématiques. La lecture de Plutarque fortifie mon âme contre les coups du sort. J'apprends, en le lisant, com-

ment on tombe dans l'infortune en remplissant ses devoirs, et comment alors le malheur est préférable à tout le vain bonheur du monde. Affreuse vérité ! Les trois quarts des hommes qu'il a peints sont morts de mort violente : c'est ainsi dans notre moderne et misérable histoire.

Vous rappelez-vous le vieux mari de madame Sulivan, cet Anglais si riche, qui avait une collection de tableaux si remarquables ? J'y allai un jour avec la reine de Naples. Nous entrâmes dans un salon, où il y avait treize magnifiques portraits. Tous ceux qu'ils représentaient avaient péri par la main du bourreau ou des assassins, excepté Louis XI, qui en fit mourir tant d'autres. C'étaient le duc de Montmorenci, Cinq-Mars et de Thou, Henri III, Henri IV, Semblançay, de Horn, don Carlos et son infortunée belle-mère, qui mourut empoisonnée par l'affreux Philippe II; Coligny, et enfin le prince de Condé, si lâchement assassiné sur le champ de bataille. Quand on voit de telles horreurs, et qui règnent depuis si long-temps, je ne sais quel désespoir vous déchire le cœur; on maudit la civilisation, et on rougit d'être homme.

Je ne m'abandonne pas toujours à ces tristes

pensées, et je serais indigne de ma belle infortune, si je n'y trouvais pas de douces consolations. Souvent je me trouve heureux, non pas d'avoir échappé à l'échafaud, mais d'avoir été sauvé par des cœurs si généreux. Épouse, enfant, amis, domestiques, et jusqu'à ces nobles étrangers, tout s'est réuni, tout a combattu, tous ont souffert, tous ont triomphé pour moi. Je n'ai pas le droit de me plaindre des hommes. Jamais infortuné n'a été honoré par tant de dévouement et par tant de courage. Je n'ai rien perdu dans ce naufrage, et cependant ma douleur va souvent jusqu'au désespoir. Hélas! mon amie! j'étais si heureux! Mes souvenirs me tuent; et lorsque je parviens à les écarter ou à les soumettre, le fantôme de ma pauvre patrie en lambeaux, si lâchement trahie, me jette dans une mélancolie qui me fait fondre en larmes.

Est-il possible, dites-le-moi, que nous soyons précipités dans le gouffre de l'infamie, sans pouvoir nous relever? Quoi! tant de nobles efforts, une lutte si sanglante, tant de triomphes! et l'horrible flétrissure du carcan! Non, non, chère amie, je ne reverrai plus ma patrie. Jamais je ne consentirais à baisser les yeux aux lâches injures qu'on nous prodigue, jamais! Mais lais-

sons cela, car l'expression de mon indignation pourrait vous faire du mal.

Je vais travailler pour vous; mais je ne vous enverrai rien avant quelque temps. Je ne fais que du barbouillage : demandez à Louise *, qui en a deux de moi. Attendez un peu.

Vous me demandez où je vis, et comment. Je suis retiré sur les bords d'un lac que ne renierait pas la Suisse, car il a cinq lieues de long sur une lieue de large. J'habite une chambre et un cabinet chez le concierge d'un joli château abandonné. J'ai devant les yeux de magnifiques eaux, de belles collines bien boisées, et de hautes montagnes, couvertes de neige. Pour ma promenade, de beaux bois, bien percés et peuplés de haut gibier, que je laisse tranquille. Mes hôtes sont d'honnêtes paysans, qui font assez proprement le brouet de Sparte, et je mange leur pain bis avec assez de plaisir. Je n'ai point de domestique: il pourrait être dangereux. J'ai pour compagnon un honnête artiste, sans réputation, qui ne sait pas un mot de ma langue, et qui fume toute la journée; mais j'apprends la sienne, et nous nous

* Mademoiselle Cochelet, qui était alors auprès de la reine Hortense.

nous entendons très-bien. Il m'éveille tous les jours à six heures; nous travaillons jusqu'à neuf. Après le plus frugal déjeuner, nous reprenons l'ouvrage jusqu'à midi, et après le dîner, depuis deux heures jusqu'à cinq, nous travaillons encore. Je donne ensuite deux heures à la lecture, et à sept heures nous allons nous promener jusqu'au souper. Je lui ai appris les échecs; nous y jouons jusqu'à dix heures, et alors je me renferme, et je ne me couche qu'à une heure du matin. Ces heures de nuit appartiennent aux angoisses du cœur et à tous mes tristes souvenirs. J'écris peu; je suis dans une mauvaise disposition d'esprit; vous le verrez trop à cette lettre. Mais je parle beaucoup seul, et je crois que, si j'avais plaidé ma cause comme je la débite en me promenant dans ma cellule, je ne l'aurais pas gagnée, mais j'aurais fait rougir les misérables qui m'ont si indignement traité. Enfin, lassé de faire l'orateur, je lis jusqu'à ce que le sommeil me force à m'étendre sur un des plus mauvais lits de l'Allemagne, et suspende, durant quelques heures, avec le sentiment de mes maux, la nécessité des occupations par lesquelles je cherche à y faire quelque diversion.

. . . . . Adieu! adieu! Pourquoi votre amie

ne m'écrirait-elle pas? Nous sommes malheureux l'un et l'autre. Hélas! sa bague n'a pas détruit l'influence du génie du mal; mais ce n'est pas sa faute. Je l'aime bien; je voudrais la savoir heureuse; car maintenant, sans espérance de bonheur pour moi, celui de mes amis peut seul me faire du bien. Mais, adieu, chère et excellente amie : écrivez-moi souvent, et si mes lettres vous ennuient, vous serez indulgente. Quand vous retournerez à Paris, promettez-moi d'aller embrasser ma pauvre enfant à sa pension, et de ne point montrer cette lettre à Émilie; elle en serait tourmentée. Dites-lui simplement que vous avez appris que je me portais bien et que je suis tranquille. Adieu encore; adieu!

Ce 15 août.

P. S. Je croyais que cette lettre partirait demain. L'occasion pour vous l'envoyer est retardée, ou plutôt pour l'adresser à Louise qui vous la fera passer. Je vous envoie un petit mot pour Émilie. Voyez-la souvent, consolez-la; protégez-la, si vous le pouvez. Vous voyez beaucoup d'étrangers : dites-leur du bien d'elle, afin que, si elle était attaquée, elle puisse trouver quelque appui, dans les bons sentimens de leurs souve-

rains..... Embrassez pour moi votre frère. Dites-moi s'il a beaucoup d'enfans. Hélas! chère amie, vous ne croiriez pas quelle blessure m'a faite la mort du mien : je serais heureux s'il était sur le sein de sa mère. Pauvre Émilie! que je lui coûte cher! Adieu. Tâchez de m'écrire quelquefois. Je n'ai que les lettres de mes amis pour me consoler un peu ; et ce sera long-temps ainsi, car je ne veux pas changer ma manière de vivre : les hommes me font peur.

Quand vous retournerez près de vos pénates, il faut que vous fassiez une chose à laquelle je tiens beaucoup : c'est que vous décidiez Émilie à faire faire son portrait à l'huile par l'un de nos plus célèbres artistes, Gérard ou Girodet. Il y a douze ans que je le lui demande. J'avais fait faire le mien pour l'y déterminer. Sa santé et un peu de nonchalance ont toujours éloigné sa promesse. Faites qu'elle la tienne, je vous en prie : arrangez cela, et dites-lui que cela me fera un extrême plaisir. Je lui en écrirai, mais parlez-lui-en ; il sera facile que cela ne fasse pas de bruit. J'aimerais bien Gérard ; il m'a connu un peu, et je serais touché qu'il mît tout son talent à cet ouvrage.

COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE A MONSIEUR LE COMTE DE LAVALLETTE PAR D. BALLOUHEY, LE 16 JUIN 1827*.

MONSIEUR LE COMTE,

JE m'empresse de vous transmettre les renseignemens que madame la duchesse de Saint-Leu vous a demandés au sujet des recettes effectuées pour le compte de son auguste mère l'impératrice Joséphine pendant le temps que j'ai eu l'honneur d'être chargé de ses intérêts, c'est-à-dire depuis le 1er messidor an XII (20 juin 1804) jusque et y compris l'année 1809, et d'y joindre seulement ce qui a été versé à M. Duménil pendant l'an XI, et les neuf premiers mois de l'an XII.

Les dépenses de la maison de l'impératrice, aussi bien que celles du domaine de Malmaison, étaient annuellement fixées par le budget commun de LL. MM. Ce budget était approuvé par l'empereur, qui en examinait les comptes à la fin de chaque exercice, et lorsqu'il restait quelques fonds disponibles sur ceux accordés pour la maison de l'impératrice, au lieu d'être mis à la disposition de cette princesse, ils rentraient au trésor de la couronne.

* Cet aperçu des dépenses de l'impératrice, trouvé dans les papiers de M. Lavallette, a paru à l'éditeur offrir quelque intérêt de curiosité.

Il en était de même pour les revenus de Malmaison, ils étaient perçus par le trésorier de la couronne et compensaient d'autant la somme accordée par le budget pour les dépenses de ce domaine; de sorte que l'impératrice n'en touchait absolument rien.

Sur le budget commun de la maison de LL. MM., il était alloué à l'impératrice une somme annuelle de 480,000 fr., payable par douzième de 40,000 fr. par mois, dont 30,000 pour la toilette et les dépenses personnelles de sa majesté, et 10,000 fr. affectés à sa casette de pensions et aumônes. Cette dernière somme étant presque toujours insuffisante pour subvenir aux nombreux bienfaits accordés par l'impératrice. Cette princesse était donc obligée de prélever sur les 30,000 fr., destinés à sa toilette, l'excédant du service de sa cassette; plus, les secours qu'elle accordait à un grand nombre de colons, etc., presque entièrement à la charge, et dont elle faisait élever les enfans dans divers pensionnats; plus enfin, les sommes affectées au paiement des objets d'art et de tout ce qu'elle avait fait acheter pendant le mois pour distribuer en cadeaux de toute espèce. Ce qui restait des 30,000 fr. ne pouvant faire face aux dépen-

ses de la toilette de sa majesté, il en résultait un compte arriéré que l'on acquittait de temps en temps, au moyen des fonds extraordinaires que l'empereur ordonnançait à cet effet.

En résultat, il a été touché pour le compte de sa majesté l'impératrice Joséphine, pendant environ sept ans, une somme de 5,354,435f 44c, savoir:

Par M. Duménil, pendant l'an XI et les neuf premiers mois de l'an XII, suivant un compte dont j'ai le double approuvé par M. Estève, alors trésorier général de la couronne. 960,841f 92c

Et par moi soussigné, depuis le 1er messidor de l'an XII (20 juin 1804) jusque et y compris l'année 1809, une somme de 4,393,593 f. 52 c., savoir: au trésor de la couronne, pour le service de la toilette et de la garderobe de l'impératrice, pour dépenses antérieures à son avénement au trône, pour dépenses extraordinaires pendant les voyages de sa majesté, y com-

A reporter. . . . 960,841f 92c

	Report.	960,841f 92c
pris dons, cadeaux, indemnités de voyages accordées pour divers, de même que pour dépenses imprévues, etc., etc. . .	3,231,864f 75c	
Idem pour le service de la cassette des pensions, secours divers, etc., accordés par sa majesté dans ses divers résidences, ainsi que pour différens bienfaits pendant ses voyages tant en France qu'à l'étranger.	925,307f 12c	
Touché au trésor de la commune.	4,157,171f 87c	
De plus, reçu au trésor public pour les semestres de rente de sa majesté 5 pour °/₀ et à la banque de France pour dividens d'actions de la banque. .	201,626f 65c	
Et en outre, reçu de divers pour plusieurs objets cédés par ordres de sa majesté.	34,795f »	
	4,393,593f 52c	4,393,593f 32c
Total général.		5,354,435f 44c

RÉCAPITULATION.

Touché au trésor de la couronne par M. Duménil. . . .	960,841f 92c
Par M. Ballouhey.	4,157,171f 87c
Total des sommes touchées au trésor de la couronne pour l'impératrice Joséphine pendant environ sept ans.	5,118,013f 79c
Et en outre touché au trésor public, à la banque de France et de divers.	236,421f 65c
Somme pareille.	5,354,435f 44c

L'emploi des sommes touchées pendant environ sept ans pour le compte de sa majesté, et s'élevant d'après le résumé ci-dessus à 5,354,435 fr. 44 c., est contaté par des comptes duement arrêtés et qui prouvent jusqu'à l'évidence que l'impératrice ne faisait point d'économies. Il est d'ailleurs bien connu qu'il entrait dans les goûts de sa majesté d'être plus grande et plus généreuse encore que ses moyens ne lui permettaient.

Il sera facile de se convaincre de l'authenticité

du résultat mentionné plus haut par des vérifications aux archives du trésor de la couronne et par l'examen des comptes dont j'ai les doubles en ma possession.

J'aurais bien désiré, monsieur le comte, vous donner de plus amples renseignemens pour madame la duchesse de Saint-Leu, et les faire dater de l'époque du mariage de son auguste mère, mais je ne possède pas les documens nécessaires à cet effet. D'ailleurs ils eussent été peu utiles; puisque pendant cette période de temps, l'impératrice touchait bien moins de fonds qu'avant son avénement au trône.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé BALLOUHEY.

Pour copie conforme,

BALLOUHEY.

Paris, le 16 mai 1827.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MONSIEUR LAVALLETTE ADRESSÉE A MONSIEUR ***.

Londres, le.....

La première séance publique pour l'élection a été ouverte ce matin. Il y a trois candidats. Pour le bourg de Southwark, M. Ev. Calvert, député sortant, et M. Polhill, candidat pour remplacer l'un des deux. Chaque candidat porte ses couleurs. Sir Wilson a pris la couleur bleu Marie-Louise; M. Calvert la couleur bleu de ciel, et M. Polhill la couleur orange ou jaune. Il était convenu que je serai chez sir Wilson à huit heures et demi. A neuf heures nous sommes montés dans une calèche élégante attelée de deux chevaux. Wilson, sa fille aînée, Jemima, à côté de lui; la cadette et moi sur le devant. Elles étaient vêtues avec élégance, mais avec simplicité. La couleur du père ornait leurs chapeaux et leurs ceintures. Les deux domestiques, le cocher et jusqu'à son fouet et les chevaux était couverts des mêmes rubans. Tout alla tranquillement jusqu'à l'entrée du bourg; mais là la multitude encombrait la large rue de Pichegru; et bientôt les

bannières de Wilson, la musique et la foule immense nous arrêtèrent, les chevaux furent dételés et le peuple se chargea de nous traîner pendant plus d'une demi-lieue, avec des cris, des hourras, des Wilson *for ever*, Wilson pour toujours; un désordre, un tumulte à bouleverser les têtes les plus fermes. Devant le peuple qui nous traînait se trouvait les bannières, une musique enragée, et derrière les voitures de beaucoup de Français, M. De Staël, MM. Delessert, François et Alexandre, la femme du premier, le jeune Montebello, le fils de Duvergier de Haurane, Daure, Montalivet et plusieurs autres Français.

Wilson était debout dans le fond de sa calèche découverte, saluant tout le monde, donnant la main nue aux mains les plus sales que j'aie vues. Des femmes du peuple lui présentaient leurs marmots pour le caresser.

Les habitans aux fenêtres et jusque sur les toits criant à tue-tête, et partout des affiches sur les murs, sur les boutiques, sur des planches attachées à de longs bâtons: *Wilson, l'ami de l'humanité, Wilson et la liberté, Wilson et l'abolition de l'esclavage, Wilson et la constitution protestante, Wilson pour toujours.*

Nous avancions lentement. Wilson me dit: Nous arrivons au camp ennemi.

En effet, peu de temps après, nous passâmes devant la porte de M. Polhill. La couleur jaune commença à briller aux fenêtres, sur les voitures, sur les affiches; mais la foule qui nous accompagnait redoubla ses cris, *Wilson for ever!* Wilson pour toujours. Cinq minutes après, nous vîmes passer M. Polhill dans une voiture fort élégante mais fermée, et tout son attirail couvert de rubans jaunes. Les cris mêlés de *Wilson*, de *Polhill*, les *hourras*, les sifflets, la foule qui se pressait, jetait un tel désordre, que je crus que nous allions être renversés et écrasés. Je voyais les jeunes personnes pâlir. Mais le bonheur d'être auprès de leur père leur donnait du courage, et l'émotion qui se peignait sur leur joli visage, trahissait seule l'inquiétude qui les tourmentait; pas un geste, pas un cri. Je voulus rassurer l'aînée, qui était devant moi. Non, non, me dit-elle, je n'ai peur que pour les pauvres gens qui nous entourent.

En ennemis généreux, les deux rivaux se saluèrent en passant, et enfin nous arrivâmes devant le *husting*, placé à l'embranchement de la rue qui se partage en deux et qui forme une pe-

tite place, où un bataillon de six cents hommes tiendrait difficilement : il y avait quatre mille personnes. Nous descendîmes avec beaucoup de peine devant le husting, chez un riche marchand, partisan zélé de Wilson, et du salon du premier étage, nous pouvions voir à l'aise tout le spectacle de l'élection.

On appelle *husting* un échafaudage assez vaste pour contenir deux cents personnes, couvert en planches pour les garantir de la pluie, à peu près comme on peut en voir dans nos cérémonies publiques, sur les quais ou les boulevards. Wilson nous quitta pour monter sur le husting. Le bailli et le magistrat délégué par le maire ou le chef, ouvrit la séance devant tout ce peuple, en déclarant que l'élection allait commencer, il lut l'acte de *dissolvence*, proclama les noms des candidats, fit connaître les formes de l'élection. Ensuite, selon l'usage, un ami du premier candidat prononça un discours dans lequel il s'étendit sur les titres du candidat, sa conduite publique, ses opinions sur la réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques. Vinrent ensuite les amis de sir Wilson.

La célébrité de son nom, l'éclat de sa vie, dispensèrent l'orateur d'entrer dans des détails ;

il se borna à louer sa conduite parlementaire, et bien expliquer à ses auditeurs que les tentatives pour l'expulser de la chambre étaient dirigées par un parti qui mettait en péril la liberté. Ensuite les candidats se présentèrent et furent accueillis, les deux premiers, Calvert et Wilson, avec beaucoup de faveur, mais M. Polhill ne put se faire entendre, les huées, les sifflets et les cris couvraient sa voix. M. Wilson prit le parti de s'approcher de lui, et de le protéger, en réclamant le silence de la multitude.

M. Polhill parut sensible à ce procédé généreux de son rival, mais il ne parut pas en tirer plus d'assurance. Il paraissait embarrassé, et des personnes qui étaient assez près de lui pour l'entendre, m'ont assuré que la chambre des communes n'aurait pas un orateur de plus s'il était nommé; enfin, après trois heures de discours écoutés avec une patience qui me prouve que le peuple aime passionnément les discussions publiques, le haut bailli annonça qu'on allait nommer chaque candidat, et que les électeurs devaient lever les mains pour chacun des candidats auxquels ils donneraient leurs suffrages.

M. Polhill eut très-peu de mains pour lui, et les deux autres une grande partie de la mob (foule),

On jeta ensuite des cartes d'électeurs en abondance, et plus de trente scrutateurs désignés dans les assemblées préliminaires, s'établirent sur le devant du husting avec des registres pour recevoir les voix des électeurs. Chacun s'approchait avec sa carte et donnait le nom de deux candidats. Cette opération dura environ deux heures. A quatre heures le nombre des voix fut compté, et proclamé à haute voix et par une affiche. Le résultat fut ainsi :

Sir Wilson,	175.
M. Calvert,	170.
M. Polhill,	106.

Demain et probablement après-demain cette opération continuera. Les candidats parleront toute la matinée, et à deux heures jusqu'à quatre les rôles seront ouverts et les voix recueillies. Cependant si pendant l'espace d'une heure il ne se présentait pas un seul votant, le registre est fermé définitivement et la majorité des voix décide de la nommination du candidat. Il est probable que M. Polhill se retirera.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° Ier.

INSTRUCTIONS POUR LE CITOYEN LAVALLETTE*.

Paris, le 5 pluviôse an 8 de la république.

Le citoyen Lavallette écrira au premier consul, des principales communes par lesquelles il passera. Il lui donnera des renseignemens

Sur l'esprit public,

Le recouvrement des impositions,

Les conscrits,

La conduite des agens civils et militaires.

Le citoyen Lavallette cherchera en Saxe les meil-

* Au moment de son départ pour sa mission en Saxe.

leures cartes qu'il pourra trouver sur l'Allemagne *. Il se procurera toutes celles qui auraient paru depuis cette époque.

Il prendra partout des renseignemens sur la situation des armées autrichiennes en Italie, en Bavière, en Souabe.

Il écrira deux fois par décade au ministre des relations extérieures.

Indépendamment des nouvelles diplomatiques, le citoyen Lavallette n'épargnera pas l'argent pour se procurer celles concernant la situation des armées, les généraux, l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie de campagne et l'artillerie de siége.

Il me donnera tous les renseignemens qu'il pourra se procurer sur la situation d'Ulm et des différentes places de Bavière et de Bohême.

Il portera une attention particulière sur l'armée russe, le nombre des régimens, leur position; il s'informera de ce qui se passe en Pologne.

Il adressera tous les renseignemens militaires au général Clarke.

Lorsqu'il aura fait des dépenses pour se procurer tous les renseignemens demandés, il en enverra l'état, et elles lui seront remboursées.

BONAPARTE.

* Lorsque j'étais en Styrie et en Carinthie, on imprimait de très-belles cartes, non-seulement pour les états héréditaires, mais pour toute l'Allemagne.

N° II.

EXTRAIT DES INSTRUCTIONS GÉNÉRALES *.

Les agens politiques représentent au dehors la vigilance et la force du gouvernement qui les accrédite. Sous ce double aspect leurs fonctions se graduent sur une échelle d'activité, dont il importe de présenter les développemens d'une manière distincte et précise.

1°. L'agent politique observe en secret et surveille assiduement le gouvernement près duquel il réside. Les observations qu'il fait, les renseignemens qu'il recueille sont par lui transmis avec exactitude à son gouvernement; et c'est ainsi que ce gouvernement voit, par les yeux de son agent, tout ce qui sert aux intérêts nationaux et tout ce qui peut leur nuire.

2°. L'agent politique manifeste sa surveillance, et donne à connaître aux ministres du gouvernement qui en est l'objet, que telle mesure, que telle tentative qu'ils méditent, n'ont pas échappé à sa sagacité; et qu'au moment où le premier indice d'exécution menacera d'altérer, à quelque degré que ce soit, les rap-

* Egalement pour la mission de M. Lavallette en Saxe.

ports existans entre les deux pays, il saura s'y opposer avec tout le zèle et l'énergie qui sont dans ses devoirs.

3°. L'agent politique entre directement et ostensiblement en rapport avec le gouvernement près duquel il réside; mais à moins qu'il n'ait déjà ses instructions précises et spéciales pour l'objet direct des communications qu'il a en vue, il se contente de notifier à ce gouvernement qu'il se dispose à la discussion et qu'il va prendre les ordres de son gouvernement.

4°. Enfin l'agent politique a reçu les ordres de son gouvernement. Il adresse des déclarations au gouvernement local ou il répond aux siennes. Il débat, il discute, il transige, enfin il négocie.

Telle est l'échelle des diverses fonctions que les agens politiques ont à remplir au dehors. Le gouvernement de la république, en approuvant le développement qui vient d'en être fait, en recommande l'étude à l'attention particulière de chaque agent. Il approuve également les réflexions qui vont suivre et qui, renfermant la règle générale de la conduite qu'ils doivent tenir, leur feront connaître toute l'étendue de leur responsabilité, et leur indiqueront les moyens de la garantir.

La première classe des devoirs qui sont imposés aux agens politiques est toute renfermée dans l'exercice de leur vigilance; cette vigilance suppose qu'ils ont acquis et font tous leurs efforts pour compléter la con-

naissance exacte des intérêts et des droits nationaux dans le pays de leur résidence ; ce qui comprend nécessairement toute l'étendue de nos rapports commerciaux et toute celle de nos rapports politiques. C'est dans la pratique d'une agence bien exercée que cette connaissance s'étend et se complète. Car les obstacles que les rapports sociaux mettent à l'activité et à l'amélioration des relations du commerce, et les entraves que les intrigues, les ambitions personnelles et le caractère individuel des gouvernans, opposent sans cesse à la libre assiette des rapports politiques, sont une partie essentielle de la science politique et ne peuvent être bien connus que de ceux qui ont la charge journalière de les combattre.

Dans la première classe de leurs devoirs, les agens politiques ne sont gênés par aucune restriction. Ils sont dans le domaine plein et illimité de leur zèle. Ils recherchent tout ce qui est susceptible d'être connu. Ils transmettent, au gouvernement de la république, tout ce qu'ils sont parvenus à découvrir.

Mais en entrant dans la seconde classe des devoirs de leur place, la prudence, qui est une des plus importantes qualités que cette place exige, doit accompagner toutes leurs déterminations. Il ne s'agit encore pour eux que de laisser voir, aux ministres du gouvernement près duquel ils résident, qu'ils ont observé tel ou tel indice de leurs vues, qu'ils les suivent dans leurs tentatives secrètes, qu'ils sont sur la trace de

leurs projets : et cependant ils ne doivent pas se décider, sans réflexion, à cette manifestation de leur surveillance ; car l'effet naturel de cette manifestation doit être d'empêcher, d'arrêter la marche de ces ministres, et il est tel cas où il peut être utile de les laisser aller plus avant, de leur donner une marge plus ample, pour se prononcer mieux. Il se peut aussi qu'étant peu assuré de réussir à imposer plus de retenue à l'ambition, à la malveillance d'un ministère entreprenant, il ne convienne pas de paraître apercevoir des vues que la dignité nationale voudrait voir rétractées aussitôt qu'elles se dévoilent. C'est à l'habilité des agens à consulter sur ce point l'esprit de la mission dont ils sont chargés et l'honneur du gouvernement qu'ils représentent : ici leur responsabilité est tout entière dans l'exercice de leur discernement.

Quant à la troisième classe des devoirs des agens politiques, il est plus facile d'en saisir l'objet et d'en apercevoir la garantie. Ici l'agent politique se met en rapport ostensible avec les ministres du gouvernement local ; il doit sans cesse avoir présent à son esprit le système des droits nationaux, qui sont sensiblement tracés par l'état existant des choses, par les usages reçus, par le texte des traités ; et, s'il s'agit d'une amélioration dans les rapports établis, il doit chercher ses titres dans l'esprit de ces traités et dans le système général des intérêts respectifs des deux gouvernemens.

Mais quoique, dans l'exécution de cette classe de devoirs, l'agent politique voie d'un coup d'œil la route qui s'ouvre devant lui, il faut cependant qu'il fasse usage de toute sa sagesse avant de s'y engager. Quand un agent politique observe, il n'est en rapport qu'avec son gouvernement; quand il laisse apercevoir qu'il exerce cette surveillance, il entre bien, à quelques égards, dans un rapport indirect avec les ministres auxquels il donne à connaître qu'ils sont l'objet de son attention; cependant ces ministres ne voient encore que l'observateur, et ils ne peuvent tirer avantage de la connaissance qu'ils ont de la manière dont il remplit les obligations de sa place; mais quand l'agent politique parle officiellement, les ministres ne voient plus en lui que le gouvernement dont il est l'organe, et cette pensée doit être sans cesse pour lui un motif de circonspection et de retenue.

La première règle à observer à cet égard est de ne rien présumer, de ne jamais agir sans autorisation, de réclamer des instructions précises, et de se bien pénétrer de ce principe, qu'en matière de discussion positive, soit qu'il s'agisse de déclarer, soit qu'il s'agisse de répondre, les gouvernemens seuls proposent et négocient, et les agens diplomatiques ne sont que les organes.

Les agens diplomatiques n'ont la faculté ni de choisir, ni d'accorder, ni de refuser, ni ne transiger; ils

exposent officiellement les déterminations du gouvernement qu'ils représentent. Mais s'ils sont des organes sans volonté, ils ne doivent pas être des organss sans intelligence : en énonçant les décisions dont ils sont les interprètes, ils ont la charge d'en plaider la justesse, et de choisir le temps et les moyens d'en assurer le succès. Leur responsabilité est tout entière dans leur fidélité à se restreindre dans les bornes de leurs instructions, dans leur sagacité à bien en connaître la mesure, et dans leur exactitude à y conformer leur conduite.

Dans toute instruction relative à une discussion de droit, il y a des degrés d'exigence ou de sacrifice qui, du moment où les instructions ont été tracées au nom du gouvernement qui les approuve, semblent laisser au discernement de l'agent qui doit agir une grande latitude d'autorisation; mais il ne faut pas qu'il s'y méprenne. La responsabilité d'un agent n'est pas déterminée par le maximum des sacrifices et par le minimum d'exigence qui sont portés dans la rédaction de ses instructions. Le mieux dans ce qu'il était possible de faire entre essentiellement dans les devoirs de sa mission; ce mieux doit être incessamment en perspective devant lui pour animer son zèle, pour encourager ses efforts; et c'est par ces efforts seuls, et non par les résultats, que sa conduite sera jugée. Car, comme tout ce qui entre dans les idées de prudence, de discrétion, d'habileté, appar-

tient au rôle vraiment important d'un agent diplomatique, tout ce qui entre dans l'idée de justification, de garantie, fait essentiellement partie de ses moyens de responsabilité.

Maur. TALLEYRAND.

2 pluviose, an 8.

N° III.

INSTRUCTIONS POUR LE CITOYEN LAVALLETTE.

Depuis le commencement de la guerre, il n'a plus existé de rapports directs entre la république et le gouvernement de Saxe. L'électeur entra dans la coalition, par cette impulsion générale d'inquiétude et de haine à laquelle aucun gouvernement de l'empire ne sut résister; il s'en détacha par un simple acte de retirer son contingent et par une déclaration qu'il rendit publique de son intention de rester neutre.

Depuis l'époque de cette déclaration, l'accession de ce prince à la neutralité du nord de l'Allemagne fut reconnue par le gouvernement de la république; mais cette espèce de transaction se fit par voie intermédiaire. L'acte qui la consacra ne fut signé que par

le ministre du roi de Prusse, garant des conventions de neutralité, et par le ministre plénipotentiaire de la république.

Cependant, dans le milieu de l'an 6, le Directoire exécutif voulut avoir un agent accrédité auprès de l'électeur de Saxe. Il nomma le citoyeu Helfflinger, qui, n'ayant point de prédécesseur à Dresde, s'accrédita lui-même auprès des ministres saxons. Il fut généralement accueilli, et l'électeur témoigna qu'il voyait avec plaisir, près de lui, un agent de la république.

Mais le citoyen Helfflinger, quoique reconnu par les ministres et traité par eux avec beaucoup d'égards, n'a déployé à Dresde aucun caractère public. Sa mission est purement d'observation, et les entretiens qu'il est autorisé à avoir avec le ministre des affaires étrangères, donnant lieu de part et d'autre à des communications plutôt officieuses qu'officielles, ne servent qu'à maintenir les bonnes dispositions mutuelles des deux gouvernemens et à conserver la trace des anciens rapports qui liaient les deux pays.

C'est sous ce point de vue que le citoyen Lavallette doit considérer la mission qui lui est confiée. Comme observateur, son rôle est susceptible d'une grande activité; comme agent diplomatique, sa mission est toute en expectative.

La politique de la cour de Saxe est, à beaucoup

d'égards, comme l'agence des ministres qui résident auprès d'elle, une politique d'observation. Les circonstances du dehors et du dedans lui font une loi d'agir avec la plus grande réserve, et les sentimens personnels du prince sont parfaitement d'accord avec les principes de circonspection et de sagesse qui lui sont prescrits par les circonstances.

Le peuple saxon est de tous les peuples d'Allemagne, celui qui, par son caractère, se rapproche le plus de la portion saine et réfléchie de la nation française. Une constitution qui a beaucoup de rapports avec celle de l'Angleterre, en classant et circonscrivant les prérogatives de quelques classes, y garantit les droits de toutes, et la jalousie de la liberté y combat toujours avec avantage les prétentions de l'hérédité et les entreprises du pouvoir.

Cette lutte persévérante, que la grande impulsion donnée à l'opinion générale par la révolution française n'a rendue que plus animée, impose nécessairement au gouvernement saxon une grande retenue dans toutes les déterminations qui pourraient l'entraîner à un surcroît de dépenses où a des combinaisons politiques d'un résultat indéterminé De là, une attention constante à restreindre les rapports extérieurs, à éluder tout ce qui pourrait conduire à des engagemens. La cour de Saxe n'aspire qu'à s'isoler au sein des mouvemens qui tendent à mettre tous les états de l'Europe en rapport de destruction et d'i-

nimitié. Tout entière à son administration domestique et au soin de sa conservation, elle a aussi véritablement neutralisé son ambition que son territoire. Elle serait parvenue peut-être, par principe d'intérêt et de sagesse, à se prémunir contre les impressions anti-révolutionnaires, si ces impressions ne tenaient à des préjugés et à des passions que rien ne peut guérir.

Il y a donc tout lieu de croire que la Saxe ne s'écartera de son système d'inactivité qu'autant qu'elle y sera forcée, et qu'elle résistera de toute l'étendue de ses forces aux instigations de nos ennemis. Elle sera servie dans cette sage détermination par sa position, par la bonne tenue de son état militaire et par la réputation personnelle de l'électeur.

Cependant l'opiniâtreté et la pétulance des apôtres et des ministres de la coalition ne s'arrêtant à aucun obstacle, le citoyen Lavallette les trouvera incessamment occupés à conspirer contre le système adopté par le gouvernement saxon. Leurs tentatives doivent être partout l'objet des observations assidues d'un agent de la république. Elles seront le texte principal des renseignemens que le citoyen Lavallette cherchera sans cesse a recueillir et qu'il aura soin de transmettre au gouvernement.

Par les intrigues qu'il verra ourdir et dont il s'étudiera à connaître la source, il aura les yeux constamment ouverts sur la Russie et sur l'Angleterre.

S'il sait se faire un tableau des vrais et justes rapports dans lesquels il est convenable aux intérêts de la Saxe de se tenir envers ces deux puissances, il sentira parfaitement la fausseté et l'absurdité politique de ceux auxquels elles voudraient l'entraîner.

Les ministres des puissances neutres seront aussi les objets de sa surveillance. La plupart d'entre eux, détournés des principes de leur mission par des préventions de caste et des considérations personnelles de patronage et d'ambition, sont souvent les défenseurs officieux d'une cause ennemie des intérêts du gouvernement qu'ils représentent. Leurs écarts, en les faisant sortir sans cesse de la ligne des vrais rapports qui lient leur pays et celui où ils résident, serviront à faire ressortir, pour l'instruction du citoyen Lavallette et pour la règle de sa conduite, le système des vrais rapports qui doivent exister entre la Saxe et les gouvernemens qui n'ont pas accédé à la coalition. C'est à cette règle qu'il rapportera les recherches qu'il s'appliquera constamment à faire sur les projets et les mesures qui lui paraîtront s'en écarter.

Il n'existe, en Saxe, d'agent des puissances amies, que celui d'Espagne. Le citoyen Lavallette recevra de son prédécesseur, sur ses rapports avec ce ministre ainsi que sur tous ses rapports personnels avec les agens étrangers et avec ceux de l'électeur, toutes les informations dont il aura besoin. Le citoyen Helf-

flinger est généralement bien vu à Dresde. Les notions et les conseils qu'il s'empressera de donner à son successeur, ne pourront que lui être d'un grand secours pour le succès de la mission qui lui est confiée.

Maur. TALLEYRAND.

N° IV.

Paris, le 12 nivôse de l'an 9 de la république française, une et indivisible.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AU CITOYEN LAVALLETTE.

CITOYEN, je m'empresse de vous donner connaissance de la convention d'armistice qui vient d'être conclue entre le général Moreau et l'archiduc Charles. Vous en trouverez les détails dans la feuille ci-jointe du *Moniteur* de ce jour. Cette suspension nouvelle d'hostilité, consentie aux portes de Vienne, par une armée dont aucun obstacle ne pouvait arrêter la marche, sera, pour l'Europe, une preuve de

plus de la modération du gouvernement et de sa disposition invariable à ne poursuivre la guerre que pour avoir la paix. Il faut croire enfin que l'Autriche cédera au besoin qu'elle en éprouve, et que cet armistice sera converti en une paix définitive.

Je vous salue.

Maur. TALLEYRAND.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CHAPITRE PREMIER. Sensation produite par la révolution du 18 brumaire. — Le premier consul m'envoie en mission à Dresde. — Mon voyage à Berlin en 1801. — Le premier consul me rappelle à Paris.— La machine infernale.— Conspiration de Georges et Pichegru.—Jugement du duc d'Enghien. 1

CHAP. II. Réflexions sur les causes de la mort du duc d'Enghien. — Suicide de Pichegru. — George est exécuté avec *neuf* de ses complices.— Assassinat de l'empereur Paul. — Couronnement. — La guerre continentale recommence. — Campagne d'Austerlitz. — Organisation d'un service général des estafettes. — Administration intérieure. — Mémoire prodigieuse de l'empereur 20

CHAP. III. Campagne de 1809.— Projets de mariage et de divorce.—Signalée confidence du maréchal ***.—Désespoir de l'impératrice. — Douleur réelle de l'empereur. — Courage de Joséphine. — Abandon presque général. — Mariage. — Naissance du roi de Rome. 37

Pages.

CHAP. IV. Rupture entre la France et la Russie. — Campagne de 1812. — Système désastreux du roi de Naples. — Conspiration de Mallet. 54

CHAP. V. Nouvelles des désastres de la campagne de Russie. — Constance et intrépidité de l'empereur. — Campagne de 1813. — Retour de l'empereur à Paris. — Mes entretiens du soir avec lui. — Sa prodigieuse assiduité au travail. — Formation et composition de la garde nationale. 70

CHAP. VI. Campagne de 1814. — Intrigues des royalistes dirigées par M. de Talleyrand. — Embarras du conseil de régence. — Conseil énergique de Boulay de la Meurthe à l'impératrice. — Départ du gouvernement pour Blois. — Combat sous les murs de Paris. — Capitulation. — Arrivée de l'empereur à la poste de la Cour de France. — Son abattement. — Entrée des alliés. — Aspect de la capitale. — Napoléon à Fontainebleau. — Lassitude et défection des chefs. — Abdication 81

CHAP. VII. Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe. — Tentatives d'empoisonnement et d'assassinat. — Entrée de Louis XVIII à Paris. — Attitude de la population. — Impressions diverses. — Séance du sénat. — Réflexions sur l'état de la nation 101

CHAP. VIII. Singularité et danger de ma position. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison. — L'empereur Alexandre. — Son jugement sur les Bourbons. — Mort de l'impératrice Joséphine. — Fautes du gouvernement. — Mécontentement de l'armée. — Exaspération du maréchal Ney 120

CHAP. IX. Conspiration. — Affaire du général Excelmans. — Le général Lallemant, le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, chefs de la conspiration. — *Prudence* du maréchal Davoust. — Nouvelle du débarquement de l'empereur. — Sensations diverses produites par cette

Pages.

nouvelle. — Je me réfugie chez la duchesse de Saint-Leu. — Départ du roi. — Ma visite à l'hôtel des Postes. . . . 134

CHAP. X. Aspect des Tuileries. — Arrivée de l'empereur. — Fouché à la police. — Carnot à l'intérieur. — Je reprends le service des postes le 21. — Proclamation du congrès de Vienne. — Situation de l'empereur, son danger et sa nouveauté. — Champ de mai. — Déclaration du conseil d'état. — Le général Bourmont. — Découverte singulière et triste. — Fouché 159

CHAP. XI. Assemblée du Champ-de-Mai, le 1er juin. — Messe. — Paroles touchantes de l'empereur. — Son départ. — Bataille de Waterloo. — Retour de Napoléon. — Ma conversation avec lui à l'Élysée. — Il se retire à la Malmaison. — Dernier entretien. — Son départ. 185

CHAP. XII. Mon arrestation. — Le général Labédoyère. — Séjour à la préfecture de police. — Mon interrogatoire. — Anecdote sur un des complices de George. — Je suis transféré à la Conciergerie. — Le maréchal Ney. — Ses illusions. — Elles se dissipent. 201

CHAP. XIII. Mes pensées et mes occupations. — Cour des femmes. — Chambre de la reine Marie-Antoinette. — Un interrogatoire devant M. Dupuis, juge suppléant. — Sa généreuse impartialité. — Animosité des royalistes contre moi. — Visite et consolations de mes amis: MM. Alexandre Larochefoucault, Vandeul, Briqueville, Tascher, de Ste-Roses. — Je revois ma fille pour la première fois. — M. Tripier. 219

CHAP. XIV. Lettre du duc de Richelieu contre le maréchal Ney. — Mes inquiétudes sur le sort de madame Lavallette. — Ouverture des débats. — On me communique la liste des jurés. — M. Heron de Villefosse. — La sentence de mort est prononcée. — On annonce la fatale nouvelle

Pages.

à madame Lavallette. — Elle demande et obtient une audience du roi. — Paroles de Louis XVIII. 236

CHAP. XV. Madame Lavallette vient me voir. — Le comte Carvoisin. — Détails sur Emilie Beauharnais. — Mon mariage avec elle. — Je la quitte pour aller en Egypte. Ma mission en Saxe. — Mon voyage à Berlin. 251

CHAP. XVI. Conduite du général Clarke à mon égard. — M. Pasquier. — Le duc de Raguse. — Son dévouement pour moi. — Mes préoccupations. — Je me familiarise avec l'idée du dernier supplice et de ses horribles détails. — Démarches de la princesse de Vaudemont. — Le maréchal Ney est jugé. — Gardes-du-corps déguisés. — Le maréchal est exécuté. — Mon jugement est confirmé par la cour de cassation. — Le duc de Raguse accompagne madame Lavallette aux Tuileries. — Sa fermeté. — Réponse de Louis XVIII. — Dureté de la duchesse d'Angoulême. . 263

CHAP. XVII. Consternation de mes propres geôliers. — Trait touchant d'une geôliere. — Madame Lavallette me communique son projet d'évasion. — Mes objections. — L'exécution est remise au lendemain. — Dernière tentative de madame Lavallette auprès de M. de Richelieu. — Visite de M. de Carvoisin. — Ma fille vient me voir. — Je la congédie. — Madame Lavallette la ramène. — Elle me donne mes instructions. — Dernière visite de M. de Sainte-Roses et du colonel Briqueville. — La vieille Dutoit. — Souper. — Déguisement. — Je sors. — J'atteins la chaise à porteurs. — Les porteurs sont absens. — Mes angoisses et mes résolutions. — Le comte de Chassenon. — Nouveau déguisement. — Je suis M. Baudus à pied. — Rencontre de gendarmes. — Nous arrivons à l'hôtel des Affaires étrangères. — Attentions délicates de mes hôtes. . . 276

CHAP. XVIII. Détails donnés par M. Baudus. — M. et madame Bresson. — Leur dévouement. — L'un et l'autre viennent

Pages.

me rendre visite. — Sensations produites par mon évasion.—Bruits divers.—Précautions qui me sont imposées. — Nouvelles inquiétudes. — J'entends crier sous mes fenêtres les ordonnances de police contre ceux qui me donneraient asile. — Joineau et sa femme. — Visite de madame Bresson. 298

CHAP. XIX. Ce qui se passe à la Conciergerie.— Fureur des geôliers. — Leur brutalité envers madame Lavallette. — M. Bellart l'interroge, et la fait traiter avec une excessive sévérité. — Principale cause de sa maladie. — Ses terreurs. — Elle est mise au secret. — Ma fille rentre à sa pension.— Conduite de la supérieure à son égard. — La police poursuit ses recherches.—Projets divers pour me faire sortir de France. — M. Bruce, le général Wilson.— Préparatifs pour mon déguisement. — Je quitte l'hôtel des Affaires étrangères. — M. de Chassenon me conduit rue du Helder. — Maison de mon juge d'instruction. — M. Hutchinson. — Je pars. 310

CHAP. XX. Rencontres diverses.— Conversation de M. Hutchinson avec les gendarmes à La Chapelle.—Notre arrivée à Compiègne. — Difficultés du maître de poste à Valenciennes. — Je passe la frontière. — Je me sépare de mes sauveurs. 324

CHAP. XXI. Je voyage sous le nom du colonel Lossack. — J'arrive à Worms, où je lis les journaux. — La police découvre la généreuse complicité du général Wilson. — Corruption et délation. — Je traverse le grand-duché de Bade et le Wurtemberg.— J'arrive en Bavière. — Paroles du roi. — Je me retire, d'après ses ordres, à Freyssing. — Dénonciation d'un ancien émigré. — Le roi m'envoie à Starnberg. — Le prince Eugène vient me voir deux fois par semaine. — Nouveau changement de demeure. —Bonté du roi de Bavière.—Je viens m'établir à Munich

Pages.

sous un nom supposé. — La France demande mon expulsion, ainsi que celle du général Drouet d'Erlon. — Réponse du roi de Bavière.—Je me réfugie à Eichstadt, et bientôt après à Augsbourg, chez madame la duchesse de Saint-Leu. — Je rentre en France. 330

LETTRES ET SOUVENIRS 343

Extrait d'une lettre du duc de Raguse. . . . . *Ib.*
Lettre de M***, aide-de-camp du duc de Raguse. 346
Sir Robert Wilson au comte Grey 348
Le comte Lavallette à madame la duchesse de Raguse. — Première lettre. 363
Deuxième lettre. — Le même à la même 368
Copie de la lettre écrite à M. le comte Lavallette par M. Ballouhey, le 16 mai 1827. 377
Extrait d'une lettre de M. Lavallette adressée à M***. . . . 383

PIÈCES JUSTIFICATIVES. 389

N° I^er^. Instructions pour le citoyen Lavallette. . . . . *Ib.*
N° II. Extrait des instructions générales 391
N° III. Instructions pour le citoyen Lavallette 397
N° IV. Le ministre des relations extérieures au citoyen Lavallette. 402

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

MAR 2 8 1930

IV